

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS
DE LUTTE CONTRE LA SÉCHÉRESSE
DANS LE SAHEL

PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL



INSTITUT DU SAHEL

Programme majeur population / développement
(CERPOD)

Profil démographique et socio-économique du Mali

1960-2000

ISBN 2-912693-33-0

Profil démographique et socio-économique du Mali

1960-2000

Guédiouma TANGARA
Souleymane KEITA

Ce document a été réalisé grâce à l'appui financier de l'USAID

Sommaire

Avant - Propos	32
Résumé	33
Chapitre I: Méthodologie	41
Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale (EDMC)	41
Méthodologie de l'enquête	41
Traitement des données	41
Enquête budget consommation (EBC) 1988/1989	41
Objectifs	42
Méthodologie	42
Enquête à indicateurs multiples (EIM)	43
Objectifs de l'enquête pilote	43
Méthodologie	43
Enquête secteur informel	43
Objectifs	44
Méthodologie	44
Traitement des données	45
L'enquête agricole de conjoncture (EAC)	45
Couverture géographique	45
Organisation institutionnelle	46
Méthodologie de l'enquête agricole de conjoncture	46
Statistiques scolaires	47
Présentation du système éducatif	47
La situation actuelle du système éducatif malien	47
L'enquête malienne de conjoncture économique et sociale (EMCES)	48
Présentation de l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale	48
Enquête démographique et de santé du Mali (EDSM) 1995-1996	50
Objectifs	50
Echantillonnage	50
Chapitre II :Etat de la population	52
Effectif global de la population	52
Evolution de la population par région	52
Evolution de la population selon le milieu de résidence	53
Evolution de la densité de la population	53
Densité de la population du district de Bamako	54
Densité de la population par région	54
Population de la plus grande ville : Bamako	54
Poids de la plus grande ville : Bamako	55
Structure par sexe et par âge de la population et rapport de masculinité	55
Structure par sexe et par âge	55
Population selon les groupes d'âge spécifiques	60
Rapport de masculinité	62
Taux de masculinité	62
Rapport de dépendance	63
Caractéristiques des ménages	66
Taille moyenne des ménages	66
Proportion de femmes chefs de ménages	66
Urbanisation	68
Taux d'urbanisation au Mali	68
Taux d'urbanisation des régions	68
Evolution du nombre d'agglomérations du Mali	70

Fécondité	71
Taux brut de natalité (TBN)	71
Indice synthétique de fécondité (ISF)	71
Taux global de fécondité générale (TGFG)	72
Taux brut de reproduction (TBR)	73
Taux net de reproduction (TNR)	74
Taux de fécondité par âge	74
Taux de stérilité féminine primaire	78
Rapport de masculinité à la naissance	79
Exposition au risque de grossesse	80
Allaitement	80
Abstinence, période d'infécondité post-partum	84
Mortalité	89
Taux de mortalité infantile	89
Probabilité de mourir	91
Taux de mortalité maternelle	95
Espérance de vie à la naissance par sexe, par milieu de résidence et par région	95
Migration	96
Taux de migration net	96
Taux d'émigration par milieu de résidence et par région	96
Taux d'immigration par milieu de résidence et par région	97
Evolution des résidents hors de leur région de naissance	97
Taux d'accroissement	98
Le taux d'accroissement naturel	99
Le taux de croissance global	99
Taux brut de mortalité par sexe, par milieu de résidence et par région	99
Le temps de doublement de la population (en années)	100
Le taux de croissance urbaine	102
Perspectives de population	103
Nuptialité	104
Age au premier mariage	104
Proportion de célibataires	105
Pourcentage de femmes ou d'hommes mariés polygames	109
Age médian au premier rapport sexuel	110
Contraception	111
Utilisation de la contraception à un moment donné	111
Utilisation actuelle de la contraception	114
Intention d'utiliser la contraception	117
Chapitre III : Situation sanitaire	118
Soins prénatals (Sources : EDS 1995/96 et 2001)	118
Répartition des naissances survenues au cours des trois dernières années par nombre de visites prénatales durant la grossesse (%)	118
Répartition des naissances survenues au cours des trois dernières années par durée de la grossesse au moment de la première visite prénatale	118
Pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par un personnel de santé qualifié (données des EDS)	119
Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse (données des EDS)	124
Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse	125

Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère a reçu une dose de vaccin antitétanique (VAT) pendant la grossesse	126
Accouchement	127
Pourcentage des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années	127
Pourcentage des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années	128
Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années par type d'assistance à l'accouchement	129
Excision	137
Excision par caractéristiques démographiques de la femme	137
Pourcentage de femmes excisées par type d'excision	139
Vaccination	141
Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG	141
Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1	142
Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2	144
Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ3	145
Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio1 (données des EDS)	147
Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 (données des EDS)	148
Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio3	150
Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la fièvre jaune	151
Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole	153
Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant été complètement vaccinés	154
Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant une carte de vaccination	157
Infections respiratoires et fièvre	158
Incidence et prévalence de la toux avec respiration courte et rapide	158
Incidence et prévalence de la fièvre	159
Diarrhée	159
Incidence et prévalence de la diarrhée	159
Incidence et prévalence de la diarrhée avec du sang dans les selles	160
Indicateurs de malnutrition	160
Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de trois écarts-types de la taille pour âge de la référence NCH/CDC/OMS	160
Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de deux écarts-types de la taille pour âge de la référence NCH/CDC/OMS	161
Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de trois écarts-types du poids pour taille de la référence NCH/CDC/OMS	161
Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de deux écarts-types du poids pour taille de la référence NCH/CDC/OMS	162
Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de trois écarts-types du poids pour âge de la référence NCH/CDC/OMS	162
Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de deux écarts-types du poids pour âge de la référence NCH/CDC/OMS	163
Indice moyen de masse corporelle des mères d'enfants de moins de 3 ans	163
Pourcentage des mères ayant au moins un enfant de moins de 3 ans avec un indice de masse corporelle de moins de 18 kg/m ²	164
Situation épidémiologique	164
MST/VIH/Sida selon l'EDSIII-2001	164
MST/VIH/Sida selon d'autres sources (PNLS, B. Census, etc.)	167

Chapitre IV : Caractéristiques économiques	170
Indicateurs économiques	170
Structure du PIB (%)	170
Taux d'accroissement du PIB (%)	171
Evolution des indicateurs macroéconomiques et des ratios	171
Consommation et dépenses des ménages	174
Indicateurs d'activités et d'emploi	177
Taux d'activité selon le groupe d'âge par sexe	177
Taux de chômage	181
Statut d'activité des actifs occupés	185
Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique (primaire, secondaire et tertiaire et selon le sexe)	186
Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique selon le RGPH-1998	189
Chapitre V : Conditions de vie	192
Nombre d'habitants par médecin	192
Nombre d'habitants par médecin dentiste	193
Nombre d'habitants par infirmier	193
Distance moyenne par rapport à la formation sanitaire la plus proche	194
Pourcentage des ménages ayant accès à l'assainissement	194
Types d'aisance	195
Accès à l'eau potable et à l'électricité	195
Accès à l'eau potable	195
Accès à l'électricité	196
Indicateurs de préscolarisation	198
Evolution du taux de préscolarisation par sexe	198
Evolution du taux de préscolarisation par sexe selon les régions	199
Indicateurs de scolarisation	199
Indicateurs de scolarisation au primaire	199
Indicateurs de scolarisation au second cycle de l'enseignement fondamental	202
Nombre d'élèves par enseignant	204
Ratio élève par classe	205
Taux de redoublement au primaire	205
Taux d'alphabétisation des adultes	206
Consommation alimentaire en pourcentage de la consommation totale des ménages	206
Pourcentage de ménages selon le statut d'occupation du logement	207
Pourcentage de ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence en 1987	207
Pourcentage de ménages selon le statut d'occupation du logement et la région en 1987	208
Pourcentage de ménages selon le statut d'occupation du logement en 1998	208
Pourcentage de ménages selon le type d'énergie utilisée pour la cuisson en 1987	209
Pourcentage de ménages selon le type d'énergie utilisée pour la cuisson en 1998	209
Biens durables dans les ménages	210
Pauvreté	210
Incidence de la pauvreté	210
Profondeur de la pauvreté	211
Sévérité de la pauvreté	211
Indice de développement humain (IDH)	212
Indice de pauvreté humaine (IPH)	212

Chapitre VI : Agriculture et élevage	214
Indicateurs sur le secteur agricole	214
Superficie totale par région et ensemble	214
Terres arables et rapport terres arables sur superficie totale	214
Superficies cultivables et ratio superficies cultivables sur superficie totale	215
Production de céréales	216
Production de céréales par habitant (kg/habitant)	217
Disponibilité céréalière (en milliers de tonnes)	217
Evolution des besoins en céréales	218
Evolution de la consommation de céréales par habitant (en kg)	218
Rapport disponibilités et besoins en céréales (en %)	219
Production de coton	219
Production d'arachide	220
Production de la pêche	221
Hauteurs moyennes de pluies	221
Rendements des principales cultures	222
Elevage	223
Production des bovins, ovins, caprins, équins et asins	223
Lexique	227
Liste des graphiques	9
Liste des tableaux	19
Liste des cartes	30
Liste des abréviations	31

Liste des graphiques

Graphique 2.1: Evolution de l'effectif de la population	52
Graphique 2.1.1: Evolution de la population des différentes régions du Mali	53
Graphique 2.1.2: Evolution de la population urbaine et rurale du Mali	53
Graphique 2.2: Evolution de la densité de la population du Mali (hbts/km ²)	53
Graphique 2.2.A: Evolution de la densité de la population du district de Bamako (hbts/km ²)	54
Graphique 2.2.B: Evolution de la densité de la population par région du Mali (hbts/km ²)	54
Graphique 2.3: Evolution de la population de la plus grande ville nationale de 1976 à 1998 (district de Bamako)	55
Graphique 2.4: Poids de la plus grande ville (district de Bamako) dans la population urbaine totale (en %)	55
Graphique 2.5.2.1: Population de moins de 15 ans selon le milieu de résidence et région du Mali (%)	60
Graphique 2.5.2.2: Population de plus de 65 ans selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)	60
Graphique 2.5.2.3: Population âgée de 3-6 ans selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)	61
Graphique 2.5.2.4: Population âgée de 7-12 ans selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)	61
Graphique 2.5.2.5: Femmes âgées de 15-49 ans selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)	62
Graphique 2.5.3: Rapport de masculinité à la naissance selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)	62
Graphique 2.5.4: Taux de masculinité selon le milieu de résidence et région du Mali (%)	63
Graphique 2.5.5.1: Taux brut de dépendance selon le milieu de résidence et la région (%)	63
Graphique 2.5.5.2: Taux net de dépendance selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)	66
Graphique 2.6.1: Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence et la région (hbts/ménages)	66
Graphique 2.6.2: Proportion de femmes chefs de ménages selon le milieu de résidence et la région (%)	68
Graphique 2.7.2: Taux d'urbanisation selon les régions du Mali (%)	68
Graphique 2.7.3.A: Evolution du nombre d'agglomérations de plus de 10.000 au Mali	70
Graphique 2.8.1.A: Evolution du taux brut de natalité du Mali selon diverses sources (‰)	71
Graphique 2.8.1.B: Evolution du taux brut de natalité par milieu selon diverses sources (‰)	71
Graphique 2.8.2.A: Indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence et la région du Mali	72
Graphique 2.8.2.B: Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence du Mali	72
Graphique 2.8.3.A: Evolution du taux global de fécondité selon le milieu (‰)	72
Graphique 2.8.3.B: Evolution du taux de fécondité global selon les régions du Mali (‰)	73
Graphique 2.8.4.A: Taux brut de reproduction selon le milieu de résidence et la région selon les RGPH	73
Graphique 2.8.4.B: Taux brut de reproduction selon le milieu de résidence et selon la région, selon les EDS	74
Graphique 2.8.5.A: Taux net de reproduction selon le milieu de résidence et région du Mali	74
Graphique 2.8.6.1: Taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence (EDS-2001) Unité (‰)	75
Graphique 2.8.6.2: Evolution du taux de fécondité par âge par région du Mali (EDS-2001)	75
Graphique 2.8.6.3: Evolution de taux de fécondité par âge selon la résidence révélée par l'EDS I 1987 (‰)	75
Graphique 2.8.6.3.A: Evolution du taux de fécondité selon la résidence révélée par l'EDS II 1995/96 (‰)	76
Graphique 2.8.6.3.B: Evolution du taux de fécondité par âge des femmes du Mali (‰)	76
Graphique 2.8.6.4.A: Age médian à la première naissance par source, selon l'âge de la femme	77

Graphique 2.8.6.4.B: Age médian à la première naissance par source, selon le milieu de résidence	77
Graphique 2.8.6.4.C: Age médian à la première naissance par source selon la région	78
Graphique 2.8.7.A: Taux de stérilité féminine primaire (%) selon le milieu de résidence et la région en 1987 (RGPH)	78
Graphique 2.8.7.B: Evolution du taux de stérilité féminine primaire (en %)	79
Graphique 2.8.8: Rapport de masculinité à la naissance selon le milieu de résidence et la région (%)	79
Graphique 2.9.1.A: Pourcentage d'enfants ayant été allaités durant les 5 dernières années avant l'enquête selon le sexe	80
Graphique 2.9.1.B: Pourcentage des enfants de moins de 5 ans ayant allaités selon le milieu de résidence	80
Graphique 2.9.1.C: Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant allaités par région	81
Graphique 2.9.1.D: Durée médiane en mois de l'allaitement exclusif selon le sexe de l'enfant	81
Graphique 2.9.1.E: Durée médiane en mois de l'allaitement exclusif selon le milieu de résidence	82
Graphique 2.9.1.F: Durée médiane en mois de l'allaitement exclusif par région	82
Graphique 2.9.1.G: Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon le sexe de l'enfant	83
Graphique 2.9.1.H: Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon le milieu de résidence	83
Graphique 2.9.1.I: Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon la région	84
Graphique 2.9.2.A: Intervalle intergénérisique: médiane de mois écoulée depuis la grossesse précédente selon l'âge de la mère	84
Graphique 2.9.2.B: Intervalle intergénérisique: médiane de mois écoulée depuis la grossesse précédente selon le milieu de résidence	85
Graphique 2.9.2.C: Intervalle intergénérisique: médiane de mois écoulée depuis la grossesse précédente selon la région (EDSIII-2001)	85
Graphique 2.9.2.D: Durée médiane de l'insusceptibilité post-partum selon le milieu de résidence (EDS-2001)	87
Graphique 2.9.2.E: Durée médiane de l'insusceptibilité post-partum selon l'âge de la mère (EDSIII-2001)	87
Graphique 2.9.2.F: Durée médiane de l'abstinence, de l'aménorrhée post-partum par région (EDSIII-2001)	88
Graphique 2.9.2.G: Evolution de la durée médiane de l'abstinence, de l'aménorrhée et de l'insusceptibilité post-partum	88
Graphique 2.10.1.A: Evolution du taux de mortalité infantile selon le sexe (‰)	89
Graphique 2.10.1.B: Evolution du taux de mortalité infantile (1976 à 1987) selon le milieu de résidence	89
Graphique 2.10.1.C: Evolution du taux de mortalité infantile des garçons selon le milieu de résidence	90
Graphique 2.10.1.C: Evolution du taux de mortalité infantile des filles selon le milieu de résidence	90
Graphique 2.10.1.E: Evolution du taux de mortalité infantile selon les régions du Mali	91
Graphique 2.10.2.A: Probabilité de mourir avant 1 an (1Q0) par sexe et par milieu de résidence	91
Graphique 2.10.2.B: Probabilité de mourir avant 1 an (1Q0) selon la région	92
Graphique 2.10.2.C: Probabilité de mourir avant 1 an (4Q1) par sexe et par milieu de résidence	92
Graphique 2.10.2.D: Probabilité de mourir entre 1 an et le 5ème anniversaire (4Q1) selon la région	93
Graphique 2.10.2.E: Probabilité de mourir entre la naissance et le 5ème anniversaire (5Q0) par sexe et par milieu de résidence	93
Graphique 2.10.2.F: Probabilité de mourir entre la naissance et le 5ème anniversaire (5Q0) selon la région	93

Graphique 2.10.3.A: Taux brut de mortalité par sexe et par milieu de résidence selon l'EDS 1960, RGPH-1976 et RGPH-1987	95
Graphique 2.10.3.B: Taux brut de mortalité (%) selon les régions (RGPH 1987)	95
Graphique 2.10.5.A: Evolution de l'espérance de vie à la naissance par sexe et par milieu de résidence	96
Graphique 2.10.5.B: Espérance de vie à la naissance selon les régions (RGPH-1987)	96
Graphique 2.11.1: Taux de migration par milieu de résidence et par région du Mali (1992-93)	97
Graphique 2.11.2: Taux d'émigrations par milieu de résidence et par région du Mali (1992-93)	97
Graphique 2.11.3: Taux d'immigrations par milieu de résidence et par région du Mali (1992-93)	98
Graphique 2.11.4: Evolution des résidents hors de leur région de naissance en %	98
Graphique 2.12.1: Evolution du taux de croissance naturel tout sexe confondu selon le milieu de résidence et région du Mali (%)	99
Graphique 2.12.2: Evolution du taux de croissance global sexe confondu selon le milieu de résidence et région du Mali (%)	100
Graphique 2.12.3.A: Evolution du taux de doublement de la population totale (en années)	100
Graphique 2.12.3.B: Evolution du temps de doublement de la population des hommes (années)	101
Graphique 2.12.3.C: Evolution du temps de doublement de la population des femmes (années)	101
Graphique 2.12.4.A: Taux de croissance urbaine selon le milieu de résidence et la région du Mali (RGPH-1987)	102
Graphique 2.12.4.B: Taux de croissance urbaine (%) selon RGPH-1998	102
Graphique 2.12.5: Perspectives de la population du Mali à partir des années de RGPH-1987	103
Graphique 2.13.1.A: Evolution de l'âge médian au premier mariage des femmes selon le milieu et la région	104
Graphique 2.13.1.B: Evolution de l'âge médian au premier mariage des hommes selon le milieu et la région	104
Graphique 2.13.3.A: Pourcentage de femmes mariées dans les ménages polygames selon le milieu de résidence	104
Graphique 2.13.3.B: Pourcentage d'hommes polygames selon le milieu de résidence	104
Graphique 2.13.4.A: Age médian au premier rapport sexuel des femmes de 25-49 ans selon le milieu et la région	110
Graphique 2.13.4.B: Age médian au premier rapport sexuel des hommes de 25-59 ans selon le milieu et la région du Mali	110
Graphique 2.14.1.A: Pourcentage des hommes ayant déjà utilisé une méthode de contraception selon le milieu de résidence (EDSI-1987)	111
Graphique 2.14.1.B: Pourcentage des femmes en union ayant déjà utilisé une méthode de contraception selon le milieu de résidence (EDSI-1987)	111
Graphique 2.14.1.C: Pourcentage des hommes ayant utilisé à un moment donné une méthode de contraception selon l'EDS-1995/96	112
Graphique 2.14.1.D: Pourcentage des femmes ayant utilisé à un moment donné une méthode de contraception selon les EDS	112
Graphique 2.14.1.E: Pourcentage des femmes/hommes ayant utilisé une méthode quelconque de contraception	113
Graphique 2.14.1.F: Pourcentage des femmes/hommes ayant utilisé une méthode moderne de contraception	113
Graphique 2.14.1.G: Pourcentage des femmes/hommes ayant utilisé une méthode traditionnelle de contraception	114
Graphique 2.14.2.A: Pourcentage des femmes/hommes utilisateurs actuels de méthode de contraception quelconque	114
Graphique 2.14.2.B: Pourcentage des femmes mariées utilisant actuellement une méthode contraceptive quelconque	115
Graphique 2.14.2.C: Pourcentage des femmes/hommes utilisateurs actuels de méthode moderne de contraception	115

Graphique 2.14.2.D: Pourcentage des femmes mariées utilisant actuellement une méthode moderne de contraceptive	116
Graphique 2.14.2.E: Pourcentage des hommes/femmes utilisateurs actuels de méthode de contraception traditionnelle	116
Graphique 2.14.2.F: Pourcentage des femmes mariées utilisant actuellement une méthode traditionnelle de contraception	117
Graphique 2.14.3: Evolution du pourcentage d'hommes et de femmes du Mali non utilisateurs de méthodes contraceptives quelconque mais ayant l'intention d'utiliser	117
Graphique 3.1.1.A: Répartition des naissances survenues au cours des trois dernières années par nombre de visites prénatales durant la grossesse	118
Graphique 3.1.2.A: Répartition des naissances survenues au cours des trois dernières années par durée de grossesse au moment de la première visite (%)	118
Graphique 3.1.3.A: Pourcentage par milieu de résidence de naissances dont les mères ont eu une consultation prénatale par un médecin	119
Graphique 3.1.3.B: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par un médecin	120
Graphique 3.1.3.C: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par une sage-femme/infirmière auxiliaire	120
Graphique 3.1.3.D: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par une femme/infirmière auxiliaire	121
Graphique 3.1.3.E: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par une matrone hôp./PMI/dispensaire	122
Graphique 3.1.3.F: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par une matrone hôp./PMI/dispensaire	122
Graphique 3.1.3.G: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par l'ensemble du personnel médical formé	123
Graphique 3.1.3.H: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par l'ensemble du personnel médical formé	123
Graphique 3.1.4.A: Pourcentage par milieu de résidence des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse	124
Graphique 3.1.4.B: Pourcentage par région des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse	124
Graphique 3.1.5.A: Pourcentage par milieu de résidence des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse	125
Graphique 3.1.5.B: Pourcentage par région des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse	125
Graphique 3.1.5.A: Pourcentage par milieu de résidence des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse	126
Graphique 3.1.5.B: Pourcentage par région des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse	126
Graphique 3.2.1.A: Pourcentage par milieu de résidence des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années	127
Graphique 3.2.1.B: Pourcentage par région des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années	127
Graphique 3.2.2.A: Pourcentage par milieu de résidence des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années	128
Graphique 3.2.2.B: Pourcentage par région des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années	128
Graphique 3.2.3.A: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin	129
Graphique 3.2.3.B: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin	130

Graphique 3.2.3.C: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage-femme	131
Graphique 3.2.3.D: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage-femme	132
Graphique 3.2.3.E: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une matrone/aide soignante	133
Graphique 3.2.3.F: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une matrone/aide soignante	134
Graphique 3.2.3.G: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par le personnel médical formé	134
Graphique 3.2.3.H: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une matrone/aide soignante	135
Graphique 3.2.3.I: Pourcentage des femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué selon l'âge de la femme (EDS 1995/96)	135
Graphique 3.2.3.J: Pourcentage des femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué selon le milieu de résidence (EDS 1995/96)	136
Graphique 3.2.3.K: Pourcentage des femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué selon la région (EDS 1995/96)	136
Graphique 3.3.1.A: Pourcentage des femmes excisées selon l'âge des femmes (EDS 1995/96)	137
Graphique 3.3.1.B: Pourcentage de femmes excisées selon le milieu de résidence (EDS 1995/96)	137
Graphique 3.3.1.C: Pourcentage de femmes excisées selon la région (EDS 1995/96)	138
Graphique 3.3.1.D: Pourcentage de femmes excisées selon l'ethnie (EDS 1995/96)	138
Graphique 3.3.2.A: Pourcentage des femmes excisées par type d'excision selon l'âge de la femme (EDS 1995/96)	139
Graphique 3.3.2.B: Pourcentage des femmes excisées par type d'excision selon le milieu de résidence de la femme (EDS 1995/96)	139
Graphique 3.3.2.C: Pourcentage des femmes excisées par type d'excision selon la région (EDS 1995/96)	140
Graphique 3.3.2.D: Pourcentage des femmes excisées par type d'excision selon l'ethnie (EDS 1995/96)	140
Graphique 3.4.1.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon le sexe (carte + déclaration)	141
Graphique 3.4.1.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	141
Graphique 3.4.1.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon la région (carte + déclaration)	142
Graphique 3.4.2.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 selon le sexe	142
Graphique 3.4.2.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 selon le milieu de résidence	143
Graphique 3.4.2.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 selon la région (carte + déclaration)	143
Graphique 3.4.3.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 selon le sexe (carte + déclaration)	144
Graphique 3.4.3.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	144
Graphique 3.4.3.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 selon la région (carte + déclaration)	145
Graphique 3.4.4.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ3 selon le sexe (carte + déclaration)	145
Graphique 3.4.4.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ3 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	146

Graphique 3.4.4.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCCOQ3 selon la région (carte + déclaration)	146
Graphique 3.4.5.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon le sexe (carte + déclaration)	147
Graphique 3.4.5.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	147
Graphique 3.4.5.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon la région (carte + déclaration)	148
Graphique 3.4.6.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon le sexe (carte + déclaration)	148
Graphique 3.4.6.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	149
Graphique 3.4.6.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon la région (carte + déclaration)	149
Graphique 3.4.7.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon le sexe (carte + déclaration)	150
Graphique 3.4.7.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	150
Graphique 3.4.7.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon la région (carte + déclaration)	151
Graphique 3.4.8.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu la fièvre jaune selon le sexe (carte + déclaration) EDSII-1995/96	151
Graphique 3.4.8.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu la fièvre jaune selon le milieu de résidence (carte + déclaration) EDSII-1995/96	152
Graphique 3.4.8.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu la fièvre jaune selon la région (carte + déclaration) EDSII-1995/96	152
Graphique 3.4.9.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon le sexe (carte + déclaration)	153
Graphique 3.4.9.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	153
Graphique 3.4.9.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon la région (carte + déclaration)	154
Graphique 3.4.10.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois complètement vaccinés selon le sexe (carte + déclaration)	154
Graphique 3.4.10.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois complètement vaccinés selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	155
Graphique 3.4.10.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois complètement vaccinés selon la région (carte + déclaration)	155
Graphique 3.4.11.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois avec une carte de vaccination selon le sexe	157
Graphique 3.4.11.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois avec une carte de vaccination selon le milieu de résidence	157
Graphique 3.4.11.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois avec une carte de vaccination selon la région	158
Graphique 3.5.1: Pourcentage des enfants selon le groupe d'âge avec toux et respiration courte et rapide au cours des deux dernières semaines (Mali)	158
Graphique 3.5.2: Pourcentage des enfants selon le groupe d'âge ayant eu la fièvre au cours des quatre dernières semaines (Mali)	159
Graphique 3.6.1: Pourcentage des enfants selon le groupe d'âge ayant eu la diarrhée au cours des deux dernières semaines (Mali)	159
Graphique 3.6.2: Pourcentage des enfants de 6-11 mois, 12-23 mois et 24-35 mois du Mali ayant eu la diarrhée avec du sang dans les selles au cours des deux dernières semaines selon EDSII 1995/96	160

Graphique 3.7.1: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 3 écarts types de la taille pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)	160
Graphique 3.7.2: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 2 écarts types de la taille pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)	161
Graphique 3.7.3: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 3 écarts types du poids pour taille de la référence NCH/CDC/OMS (%)	161
Graphique 3.7.4: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 2 écarts types du poids pour taille de la référence NCH/CDC/OMS (%)	162
Graphique 3.7.5: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 3 écarts types du poids pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)	162
Graphique 3.7.6: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 2 écarts types du poids pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)	163
Graphique 3.7.7: Indice moyen de masse corporelle (IMMC) des mères d'enfants de moins de 3 ans	163
Graphique 3.7.8: Pourcentage des mères ayant au moins un enfant de moins de 3 ans avec un(IMMC) de moins de 18 kg/m ³	164
Graphique 3.8.1.A: Taux de prévalence global du VIH par sexe et par région	164
Graphique 3.8.1.B: Taux de prévalence global du VIH par sexe et par tranche d'âge (EDSIII-2001)	165
Graphique 3.8.1.C: Taux de prévalence global du VIH par région et selon le milieu de résidence	165
Graphique 3.8.1.E: Connaissances des femmes de 15-49 ans sur le VIH-Sida (EDSIII-2001)	166
Graphique 3.8.2.A: Prévalence des MST chez les femmes enceintes et chez les prostituées au Mali en 1995	167
Graphique 3.8.2.C: Evolution du nombre déclaré de cas de SIDA par source de 1985 à 1998 au Mali	168
Graphique 3.8.2.D: Profil sérologique du Mali en 1992 en %	168
Graphique 4.1.1.A: Evolution du PIB par secteur d'activité économique	170
Graphique 4.1.2.A: Evolution du PIB à prix constant ou à prix courant	171
Graphique 4.1.2.B: Evolution du taux de croissance du PIB (%)	171
Graphique 4.1.3.A: Evolution du taux d'investissement du FBCF (%) et de l'épargne intérieure brute (%)	171
Graphique 4.1.3.B: Evolution des indicateurs macro-économiques	172
Graphique 4.1.3.C: Evolution des ratios épargne/PIB et FBCF/PIB (en %)	172
Graphique 4.1.3.D: Evolution des ratios exportations/PIB et importations/PIB	173
Graphique 4.1.3.E: Evolution des ratios consommations/PIB, dettes extérieures/PIB et PIB/tête	173
Graphique 4.1.4.A: Proportion des dépenses par rapport à la dépense totale des ménages	175
Graphique 4.1.4.B: Dépense mensuelle par tête des différents postes de dépenses de Bamako (Source: Enquête sur les dépenses des ménages de Bamako Avril-Juillet 1996)	175
Graphique 4.1.4.C: Proportion des dépenses par rapport à la dépense de consommation des ménages (enquête sur les dépenses des ménages de Bamako 1996)	176
Graphique 4.2.1.A: Taux d'activité du Mali par sexe et âge (RGPH 1976)	176
Graphique 4.2.1.B: Taux d'activité par sexe et âge du Mali (RGPH 1987)	176
Graphique 4.2.1.C: Taux d'activité par sexe et âge du Mali (ESI 1989)	176
Graphique 4.2.1.D: Taux d'activité par sexe et âge du Mali (EMCES 1994)	179
Graphique 4.2.1.E: Taux d'activité du Mali selon l'âge et le milieu de résidence (RGPH 1976)	179
Graphique 4.2.1.F: Taux d'activité par âge selon les régions du Mali (RGPH 1976)	179
Graphique 4.2.1.G: Taux d'activité par âge selon les régions du Mali (RGPH 1987)	180
Graphique 4.2.1.H: Evolution du taux d'activité par âge du Mali	180
Graphique 4.2.1.I: Evolution du taux d'activité par âge des hommes	180
Graphique 4.2.1.J: Evolution du taux d'activité par âge des femmes du Mali	181
Graphique 4.2.2.A: Taux de chômage par sexe du Mali RGPH 1976	182
Graphique 4.2.2.B: Taux de chômage par sexe du Mali RGPH 1987	182
Graphique 4.2.2.C: Taux de chômage selon le milieu de résidence du Mali RGPH 1976	182

Graphique 4.2.2.D: Taux de chômage en milieu urbain selon l'âge et le sexe (OEF Emploi Chômage au Mali 1997)	182
Graphique 4.2.2.E: Evolution du taux de chômage au Mali selon les différentes sources	182
Graphique 4.2.2.F: Evolution du taux de chômage par âge dans le district de Bamako	182
Graphique 4.2.2.G: Taux de chômage selon la région administrative du Mali sauf Bamako (RGPH 1976)	183
Graphique 4.2.2.H: Taux de chômage selon la région administrative du Mali sauf Bamako (RGPH 1987)	183
Graphique 4.2.2.1: Taux de chômage en milieu urbain selon l'âge et le sexe (OEF Emploi Chômage au Mali)	184
Graphique 4.2.2.2: Taux de chômage en milieu urbain selon la région (OEF Emploi Chômage au Mali 1997)	184
Graphique 4.2.2.3: Taux de chômage en milieu urbain selon le niveau d'instruction en % (OEF Emploi Chômage au Mali 1997)	185
Graphique 4.2.3.A: Répartition par statut dans l'activité principale des actifs occupés du Mali (RGPH-1987)	185
Graphique 4.2.3.B: Population active occupée selon le sexe et la situation dans l'activité Mali RGPH 1998 (%)	186
Graphique 4.2.4.A: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (Mali RGPH-1987)	186
Graphique 4.2.4.B: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Kayes RGPH-1987)	187
Graphique 4.2.4.C: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Koulikoro RGPH-1987)	187
Graphique 4.2.4.D: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Sikasso RGPH-1987)	187
Graphique 4.2.4.E: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Ségou RGPH-1987)	187
Graphique 4.2.4.F: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Mopti RGPH-1987)	188
Graphique 4.2.4.G: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Tombouctou RGPH-1987)	188
Graphique 4.2.4.H: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Gao RGPH-1987)	188
Graphique 4.2.4.I: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (D. Bamako RGPH-1987)	188
Graphique 4.2.4.1: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (Mali RGPH-1998)	189
Graphique 4.2.4.2: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Kayes RGPH-1998)	189
Graphique 4.2.4.3: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Koulikoro RGPH-1998)	189
Graphique 4.2.4.4: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Sikasso RGPH-1998)	190
Graphique 4.2.4.5: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Ségou RGPH-1998)	190
Graphique 4.2.4.6: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Mopti RGPH-1998)	190
Graphique 4.2.4.7: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Tombouctou RGPH-1998)	190
Graphique 4.2.4.8: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Gao RGPH-1998)	191

Graphique 4.2.4.9: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Kidal RGPH-1998)	191
Graphique 4.2.4.10: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (D. Bamako RGPH-1998)	191
Graphique 5.A: Part de la population de Kayes, Koulikoro, Ségou, et Mopti ayant accès aux services de santé en 1997	192
Graphique 5.1.A: Evolution du nombre d'habitants par médecin (CPS 1992-97)	192
Graphique 5.2.A: Evolution du nombre d'habitants par médecin dentiste (CPS 1992-97)	193
Graphique 5.3.A: Evolution du nombre d'habitants par infirmier du premier cycle (CPS 1992-97)	193
Graphique 5.4.A: Distance moyenne par rapport à une formation sanitaire moderne (en km)	194
Graphique 5.5.A: Pourcentage de la population ayant des sanitaires salubres selon différentes sources	194
Graphique 5.6.A: Proportion des ménages suivant le type d'aisance et la région (RGPH 1987)	195
Graphique 5.7.1.A: Part de la population ayant accès à l'eau potable selon différentes sources	195
Graphique 5.7.1.B: Accès aux services d'eau de l'EDM	196
Graphique 5.7.2.A: Evolution de la population ayant accès à l'électricité de l'EDM	196
Graphique 5.7.2.B: Part de la population des régions sans Bamako ayant accès à l'électricité selon l'EMCES 1994	197
Graphique 5.7.2.C: Part de la population ayant accès à l'électricité selon diverses sources	197
Graphique 5.7.2.D: Taux de desserte en électricité population urbaine selon les données de l'EDM	198
Graphique 5.8.1.A: Evolution du taux brut de préscolarisation par sexe au Mali (CPS Education)	198
Graphique 5.8.2.A: Evolution du taux brut de préscolarisation par sexe et région du Mali (CPS Education 1997/98)	199
Graphique 5.9.1.A: Evolution du taux brut d'inscription (%) (CPS Education)	199
Graphique 5.9.1.B: Taux d'inscription au primaire des enfants scolarisables selon la région (CPS Education 1997-98)	200
Graphique 5.9.1.C: Evolution du taux brut de scolarisation par sexe (CPS Education)	200
Graphique 5.9.1.D: Evolution du taux brut de scolarisation par sexe des enfants selon la région (CPS Education)	201
Graphique 5.9.1.E: Evolution du taux net de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans (CPS Education 1997-98)	201
Graphique 5.9.1.F: Evolution du taux net de scolarisation par sexe et région des enfants âgés de 7-12 ans (CPS Education 1997-98)	202
Graphique 5.9.2.A: Evolution des taux brut d'admission au second cycle de l'enseignement fondamental (avec medersas)	202
Graphique 5.9.2.B: Evolution du taux brut de scolarisation par sexe au second cycle	203
Graphique 5.9.2.C: Taux bruts de scolarisation (avec medersas) au second cycle de l'enseignement fondamental par région, Année 1997/98	203
Graphique 5.9.2.D: Taux net de scolarisation (avec medersas) des enfants âgés de 13-15 ans par région, Année 1997/98	204
Graphique 5.10.A: Répartition des ratios Elèves/Maître par région et par cycle d'étude, Année 1997/98	204
Graphique 5.11.A: Ratio Elève par classe en 1987 (RGPH 1987)	206
Graphique 5.12.A: Taux de redoublement moyen par année d'étude calculé avec les données CPS-Education 1990/91 à 1996/97	206
Graphique 5.13.A: Evolution du taux d'alphabétisation par sexe au Mali (CPS/Education)	207
Graphique 5.14.A: Proportion de la consommation alimentaire dans la consommation totale des ménages par région (%) EBC 1989	207
Graphique 5.14.B: Proportion de la consommation alimentaire dans la consommation totale des ménages par milieu (%)	208
Graphique 5.15.A: Proportion des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu (RGPH 1987)	208

Graphique 5.15.2.A: Proportion des chefs de ménage par région selon le statut d'occupation du logement (RGPH 1987)	209
Graphique 5.15.3.A: Pourcentage des ménages selon le mode d'occupation du logement (RGPH 1987)	209
Graphique 5.16.1: Pourcentage de ménages selon le type d'énergie utilisé pour la cuisson utilisée (RGPH 1987)	210
Graphique 5.17.1: Pourcentage de ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson (RGPH 1998)	210
Graphique 5.18.A: Pourcentage des ménages du Mali possédant les équipements de confort selon le milieu de résidence	211
Graphique 5.18.B: Pourcentage des ménages du milieu urbain du Mali possédant les équipements de confort	211
Graphique 5.18.C: Pourcentage des ménages du milieu rural du Mali possédant les équipements de confort	211
Graphique 5.19.1: Evolution de l'incidence de la pauvreté	212
Graphique 5.19.2: Evolution de la profondeur de la pauvreté	212
Graphique 5.19.3: Evolution de la sévérité de la pauvreté (%)	213
Graphique 5.19.4: Répartition par région de l'indice de développement humain (IDH)	213
Graphique 5.19.5: Répartition par région de l'indice de pauvreté humaine (IPH)	213
Graphique 6.1.1.A: Répartition par région de la superficie totale du Mali (1.248.322 km ²)	214
Graphique 6.1.2.A: Répartition des terres arables du Mali par région en milliers de km ²	214
Graphique 6.1.2.B: Répartition du ration terres arables sur superficie totale selon la région	215
Graphique 6.1.3.A: Répartition des proportions de superficies cultivables des régions (en ha)	215
Graphique 6.1.3.B: Ratio superficie cultivable sur superficie totale	215
Graphique 6.1.4.A: Evolution de la production de céréales du Mali	216
Graphique 6.1.4.B: Evolution de la production céréalière par région	216
Graphique 6.1.5: Evolution de la production de céréales par habitant selon les régions (kg/hts)	217
Graphique 6.1.6: Evolution des disponibilités céréalières (en milliers de tonnes)	217
Graphique 6.1.7: Evolution des besoins en céréales (milliers de tonnes)	218
Graphique 6.1.8: Evolution de la consommation de céréales par habitant (kg/hbt)	218
Graphique 6.1.9: Rapport disponibilités et besoins en céréales (%)	219
Graphique 6.1.10.A: Evolution de la production du coton du Mali (en tonnes)	220
Graphique 6.1.10.B: Evolution de la production de coton du Mali par région du Mali (en tonnes)	220
Graphique 6.1.11.A: Evolution de la production d'arachide du Mali (en tonnes)	220
Graphique 6.1.11.B: Evolution de la production de l'arachide par région du Mali (en tonnes)	221
Graphique 6.1.12: Evolution de la production de la pêche du Mali	221
Graphique 6.1.13.A: Hauteur moyenne en mm de pluies enregistrées dans les stations météorologiques	221
Graphique 6.1.13.B: Evolution des hauteurs de pluies enregistrées dans les stations météorologiques (mm)	222
Graphique 6.1.14.A: Importance relative des rendements de quelques céréales cultivées en 1998/99	222
Graphique 6.1.14.B: Rendements des céréales cultivées selon les données de la campagne 1998/99 (kg/ha)	222
Graphique 6.1.14.C: Evolution du rendement des principales cultures du Mali	223
Graphique 6.2.1.A: Evolution de l'effectif du cheptel bovin du Mali	224
Graphique 6.2.1.B: Evolution de l'effectif du cheptel bovin des régions	224
Graphique 6.2.1.C: Evolution de l'effectif du cheptel ovins-caprins du Mali	225
Graphique 6.2.1.D: Evolution de l'effectif du cheptel ovins-caprins par région du Mali	225
Graphique 6.2.1.E: Evolution de l'effectif du cheptel des équins du Mali	226
Graphique 6.2.1.F: Evolution de l'effectif du cheptel des asins du Mali	226

Liste des tableaux

Tableau 2.1.1: Evolution de l'effectif de la population par région	52
Tableau 2.1.2: Evolution de l'effectif de la population du Mali selon le milieu de résidence	53
Tableau 2.2: Evolution de la densité de la population par région (hbts/km ²)	54
Tableau 2.4: Evolution de la population de la plus grande ville nationale de 1976 à 1998(District de Bamako)	55
Tableau 2.5.2.1: Population de moins de 15 ans selon le milieu de résidence et la région (%)	60
Tableau 2.5.2.2: Population de 65 ans et plus selon le milieu de résidence et la région (%)	60
Tableau 2.5.2.3: Population âgée de 3-6 ans selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)	61
Tableau 2.5.2.4: Population âgée de 7-12 ans selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)	61
Tableau 2.5.2.5: Femmes âgées de 15-49 ans selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)	62
Tableau 2.5.3: Rapport de masculinité à la naissance selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)	62
Tableau 2.5.4: Taux de masculinité selon le milieu de résidence et région du Mali (%)	63
Tableau 2.5.5.1: Taux brut de dépendance selon le milieu de résidence et la région (%)	63
Tableau 2.5.5.2: Taux net de dépendance selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)	40
Tableau 2.6.1: Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence et la région (hbts/ménages)	66
Tableau 2.6.2: Proportion de femmes chefs de ménages selon le milieu de résidence et la région (%)	68
Tableau 2.7.2: Taux d'urbanisation selon les régions du Mali (%)	68
Tableau 2.7.3.A: Evolution du nombre d'agglomérations de plus de 10.000 au Mali	70
Tableau 2.8.1.A: Evolution du taux brut de natalité du Mali selon diverses sources (‰)	71
Tableau 2.8.1.B: Evolution du taux brut de natalité par milieu selon diverses sources (‰)	71
Tableau 2.8.2.A: Indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence et la région du Mali	72
Tableau 2.8.2.B: Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence du Mali	72
Tableau 2.8.3.A: Evolution du taux global de fécondité selon le milieu (‰)	72
Tableau 2.8.3.B: Evolution du taux de fécondité global selon les régions du Mali (‰)	73
Tableau 2.8.4.A: Taux brut de reproduction selon le milieu de résidence et la région selon les RGPH	73
Tableau 2.8.4.B: Taux brut de reproduction selon le milieu de résidence et selon la région, selon les EDS	74
Tableau 2.8.5.A: Taux net de reproduction selon le milieu de résidence et région du Mali	74
Tableau 2.8.6.1: Taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence (EDS-2001) Unité (‰)	75
Tableau 2.8.6.2: Evolution du taux de fécondité par âge par région du Mali (EDS-2001)	75
Tableau 2.8.6.3: Evolution de taux de fécondité par âge selon la résidence révélée par l'EDS I 1987 (‰)	75
Tableau 2.8.6.3.A: Evolution du taux de fécondité selon la résidence révélée par l'EDS II 1995/96 (‰)	76
Tableau 2.8.6.3.B: Evolution du taux de fécondité par âge des femmes du Mali (‰)	76
Tableau 2.8.6.4.A: Age médian à la première naissance par source, selon l'âge de la femme	77
Tableau 2.8.6.4.B: Age médian à la première naissance par source, selon le milieu de résidence	77
Tableau 2.8.6.4.C: Age médian à la première naissance par source selon la région	78
Tableau 2.8.7.A: Taux de stérilité féminine primaire (%) selon le milieu de résidence et la région en 1987 (RGPH)	78

Tableau 2.8.7.B: Evolution du taux de stérilité féminine primaire (en %)	79
Tableau 2.8.8: Rapport de masculinité à la naissance selon le milieu de résidence et la région (%)	79
Tableau 2.9.1.A: Pourcentage d'enfants ayant été allaités durant les 5 dernières années avant l'enquête selon le sexe	80
Tableau 2.9.1.B: Pourcentage des enfants de moins de 5 ans ayant allaités selon le milieu de résidence	80
Tableau 2.9.1.C: Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant allaités par région	81
Tableau 2.9.1.D: Durée médiane en mois de l'allaitement exclusif selon le sexe de l'enfant	81
Tableau 2.9.1.E: Durée médiane en mois de l'allaitement exclusif selon le milieu de résidence	82
Tableau 2.9.1.F: Durée médiane en mois de l'allaitement exclusif par région	82
Tableau 2.9.1.G: Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon le sexe de l'enfant	83
Tableau 2.9.1.H: Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon le milieu de résidence	83
Tableau 2.9.1.I: Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon la région	84
Tableau 2.9.2.A: Intervalle intergénérisique: médiane de mois écoulée depuis la grossesse précédente selon l'âge de la mère	84
Tableau 2.9.2.B: Intervalle intergénérisique: médiane de mois écoulée depuis la grossesse précédente selon le milieu de résidence	85
Tableau 2.9.2.C: Intervalle intergénérisique: médiane de mois écoulée depuis la grossesse précédente selon la région (EDSIII-2001)	85
Tableau 2.9.2.D: Durée médiane de l'insusceptibilité post-partum selon le milieu de résidence (EDS-2001)	87
Tableau 2.9.2.E: Durée médiane de l'insusceptibilité post-partum selon l'âge de la mère (EDSIII-2001)	87
Tableau 2.9.2.F: Durée médiane de l'abstinence, de l'aménorrhée post-partum par région (EDSIII-2001)	88
Tableau 2.9.2.G: Evolution de la durée médiane de l'abstinence, de l'aménorrhée et de l'insusceptibilité post-partum	88
Tableau 2.10.1.A: Evolution du taux de mortalité infantile selon le sexe (‰)	89
Tableau 2.10.1.B: Evolution du taux de mortalité infantile (1976 à 1987) selon le milieu de résidence	89
Tableau 2.10.1.C: Evolution du taux de mortalité infantile des garçons selon le milieu de résidence	90
Tableau 2.10.1.C: Evolution du taux de mortalité infantile des filles selon le milieu de résidence	90
Tableau 2.10.1.E: Evolution du taux de mortalité infantile selon les régions du Mali	91
Tableau 2.10.2.A: Probabilité de mourir avant 1 an (1Q0) par sexe et par milieu de résidence	91
Tableau 2.10.2.B: Probabilité de mourir avant 1 an (1Q0) selon la région	92
Tableau 2.10.2.C: Probabilité de mourir avant 1 an (4Q1) par sexe et par milieu de résidence	92
Tableau 2.10.2.D: Probabilité de mourir entre 1 an et le 5ème anniversaire (4Q1) selon la région	93
Tableau 2.10.2.E: Probabilité de mourir entre la naissance et le 5ème anniversaire (5Q0) par sexe et par milieu de résidence	93
Tableau 2.10.2.F: Probabilité de mourir entre la naissance et le 5ème anniversaire (5Q0) selon la région	93
Tableau 2.10.3.A: Taux brut de mortalité par sexe et par milieu de résidence selon l'EDS 1960, RGPH-1976 et RGPH-1987	95

Tableau 2.10.3.B: Taux brut de mortalité (‰) selon les régions (RGPH 1987)	95
Tableau 2.10.5.A: Evolution de l'espérance de vie à la naissance par sexe et par milieu de résidence	96
Tableau 2.10.5.B: Espérance de vie à la naissance selon les régions (RGPH-1987)	96
Tableau 2.11.1: Taux de migration par milieu de résidence et par région du Mali (1992-93)	97
Tableau 2.11.2: Taux d'émigrations par milieu de résidence et par région du Mali (1992-93)	97
Tableau 2.11.3: Taux d'immigrations par milieu de résidence et par région du Mali (1992-93)	98
Tableau 2.11.4: Evolution des résidents hors de leur région de naissance en %	98
Tableau 2.12.1: Evolution du taux de croissance naturel sexe confondu selon le milieu de résidence et région du Mali (%)	99
Tableau 2.12.2: Evolution du taux de croissance global sexe confondu selon le milieu de résidence et région du Mali (%)	100
Tableau 2.12.3.A: Evolution du taux de doublement de la population totale (en années)	100
Tableau 2.12.3.B: Evolution du temps de doublement de la population des hommes (années)	101
Tableau 2.12.3.C: Evolution du temps de doublement de la population des femmes (années)	101
Tableau 2.12.4.A: Taux de croissance urbaine selon le milieu de résidence et la région du Mali (RGPH-1987)	102
Tableau 2.12.4.B: Taux de croissance urbaine (%) selon RGPH-1998	102
Tableau 2.12.5: Perspectives de la population du Mali à partir des années de RGPH-1987	103
Tableau 2.13.1.A: Evolution de l'âge médian au premier mariage des femmes selon le milieu et la région	104
Tableau 2.13.1.B: Evolution de l'âge médian au premier mariage des hommes selon le milieu et la région	104
Tableau 2.13.2.A: Proportion de célibataires tous sexes confondus (%) selon le RGPH-1976	105
Tableau 2.13.2.B: Proportion de célibataires tous sexes confondus (%) selon le RGPH-1987	105
Tableau 2.13.2.C: Proportion de célibataires tous sexes confondus (%) par région selon le RGPH-1987	106
Tableau 2.13.2.D: Proportion de célibataires tous sexes confondus (%) par région selon le RGPH-1987 (suite)	106
Tableau 2.13.2.E: Proportion de célibataires femmes (%) selon le RGPH-1976	106
Tableau 2.13.2.F: Proportion de célibataires femmes (%) selon le RGPH-1987	107
Tableau 2.13.2.G: Proportion de célibataires femmes par région (%) selon le RGPH-1976	107
Tableau 2.13.2.H: Proportion de célibataires femmes (%) par région selon le RGPH-1976 (suite)	107
Tableau 2.13.2.I: Proportion de célibataires hommes (%) selon le RGPH-1976	108
Tableau 2.13.2.J: Proportion de célibataires hommes (%) selon le RGPH-1987	108
Tableau 2.13.2.K1: Proportion de célibataires hommes par région (%) selon le RGPH-1987	108
Tableau 2.13.2.K2: Proportion de célibataires hommes par région (%) selon le RGPH-1987 (suite)	109
Tableau 2.13.3.A: Pourcentage de femmes mariées dans les ménages polygames selon le milieu de résidence	109
Tableau 2.13.3.B: Pourcentage d'hommes polygames selon le milieu de résidence	109
Tableau 2.13.4.A: Age médian au premier rapport sexuel des femmes de 25-49 ans selon le milieu et la région	110
Tableau 2.13.4.B: Age médian au premier rapport sexuel des hommes de 25-59 ans selon le milieu et la région du Mali	110
Tableau 2.14.1.A: Pourcentage des hommes ayant déjà utilisé une méthode de contraception selon le milieu de résidence (EDSI-1987)	111
Tableau 2.14.1.B: Pourcentage des femmes en union ayant déjà utilisé une méthode de contraception selon le milieu de résidence (EDSI-1987)	111
Tableau 2.14.1.C: Pourcentage des hommes ayant utilisé à un moment donné une méthode de contraception selon l'EDS-1995/96	112

Tableau 2.14.1.D: Pourcentage des femmes ayant utilisé à un moment donné une méthode de contraception selon les EDS	112
Tableau 2.14.1.E: Pourcentage des femmes/hommes ayant utilisé une méthode quelconque de contraception	113
Tableau 2.14.1.F: Pourcentage des femmes/hommes ayant utilisé une méthode moderne de contraception	113
Tableau 2.14.1.G: Pourcentage des femmes/hommes ayant utilisé une méthode traditionnelle de contraception	114
Tableau 2.14.2.A: Pourcentage des femmes/hommes utilisateurs actuels de méthode de contraception quelconque	114
Tableau 2.14.2.B: Pourcentage des femmes mariées utilisant actuellement une méthode contraceptive quelconque	115
Tableau 2.14.2.C: Pourcentage des femmes/hommes utilisateurs actuels de méthode moderne de contraception	115
Tableau 2.14.2.D: Pourcentage des femmes mariées utilisant actuellement une méthode moderne de contraceptive	116
Tableau 2.14.2.E: Pourcentage des hommes/femmes utilisateurs actuels de méthode de contraception traditionnelle	116
Tableau 2.14.2.F: Pourcentage des femmes mariées utilisant actuellement une méthode traditionnelle de contraception	117
Tableau 2.14.3: Evolution du pourcentage d'hommes et de femmes du Mali non utilisateurs de méthodes contraceptives quelconque mais ayant l'intention d'utiliser	117
Tableau 3.1.1.A: Répartition des naissances survenues au cours des trois dernières années par nombre de visites prénatales durant la grossesse	118
Tableau 3.1.2.A: Répartition des naissances survenues au cours des trois dernières années par durée de grossesse au moment de la première visite (%)	118
Tableau 3.1.3.A: Pourcentage par milieu de résidence de naissances dont les mères ont eu une consultation prénatale par un médecin	119
Tableau 3.1.3.B: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par un médecin	119
Tableau 3.1.3.C: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par une sage-femme/infirmière auxiliaire	119
Tableau 3.1.3.D: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par une femme/infirmière auxiliaire	120
Tableau 3.1.3.E: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par une matrone hôp./PMI/dispensaire	121
Tableau 3.1.3.F: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par une matrone hôp./PMI/dispensaire	121
Tableau 3.1.3.G: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par l'ensemble du personnel médical formé	123
Tableau 3.1.3.H: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par l'ensemble du personnel médical formé	123
Tableau 3.1.4.A: Pourcentage par milieu de résidence des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse	124
Tableau 3.1.4.B: Pourcentage par région des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse	124
Tableau 3.1.5.A: Pourcentage par milieu de résidence des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse	125
Tableau 3.1.5.B: Pourcentage par région des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse	125

Tableau 3.1.5.A: Pourcentage par milieu de résidence des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse	126
Tableau 3.1.5.B: Pourcentage par région des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse	126
Tableau 3.2.1.A: Pourcentage par milieu de résidence des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années	127
Tableau 3.2.1.B: Pourcentage par région des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années	127
Tableau 3.2.2.A: Pourcentage par milieu de résidence des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années	128
Tableau 3.2.2.B: Pourcentage par région des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années	128
Tableau 3.2.3.A: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin	129
Tableau 3.2.3.B: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin	130
Tableau 3.2.3.C: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage-femme	131
Tableau 3.2.3.D: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage-femme	132
Tableau 3.2.3.E: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une matrone/aide soignante	133
Tableau 3.2.3.F: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une matrone/aide soignante	134
Tableau 3.2.3.G: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par le personnel médical formé	134
Tableau 3.2.3.H: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une matrone/aide soignante	135
Tableau 3.2.3.I: Pourcentage des femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué selon l'âge de la femme (EDS 1995/96)	135
Tableau 3.2.3.J: Pourcentage des femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué selon le milieu de résidence (EDS 1995/96)	136
Tableau 3.2.3.K: Pourcentage des femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué selon la région (EDS 1995/96)	136
Tableau 3.3.1.A: Pourcentage des femmes excisées selon l'âge des femmes (EDS 1995/96)	137
Tableau 3.3.1.B: Pourcentage de femmes excisées selon le milieu de résidence (EDS 1995/96)	137
Tableau 3.3.1.C: Pourcentage de femmes excisées selon la région (EDS 1995/96)	138
Tableau 3.3.1.D: Pourcentage de femmes excisées selon l'ethnie (EDS 1995/96)	138
Tableau 3.3.2.A: Pourcentage des femmes excisées par type d'excision selon l'âge de la femme (EDS 1995/96)	139
Tableau 3.3.2.B: Pourcentage des femmes excisées par type d'excision selon le milieu de résidence de la femme (EDS 1995/96)	139
Tableau 3.3.2.C: Pourcentage des femmes excisées par type d'excision selon la région (EDS 1995/96)	140
Tableau 3.3.2.D: Pourcentage des femmes excisées par type d'excision selon l'ethnie (EDS 1995/96)	140
Tableau 3.4.1.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon le sexe (carte + déclaration)	141
Tableau 3.4.1.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	141

Tableau 3.4.1.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon la région (carte + déclaration)	142
Tableau 3.4.2.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCCOQ1 selon le sexe	142
Tableau 3.4.2.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCCOQ1 selon le milieu de résidence	143
Tableau 3.4.2.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCCOQ1 selon la région (carte + déclaration)	143
Tableau 3.4.3.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCCOQ2 selon le sexe (carte + déclaration)	144
Tableau 3.4.3.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCCOQ2 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	144
Tableau 3.4.3.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCCOQ2 selon la région (carte + déclaration)	145
Tableau 3.4.4.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCCOQ3 selon le sexe (carte + déclaration)	145
Tableau 3.4.4.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCCOQ3 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	146
Tableau 3.4.4.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCCOQ3 selon la région (carte + déclaration)	146
Tableau 3.4.5.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon le sexe (carte + déclaration)	147
Tableau 3.4.5.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	147
Tableau 3.4.5.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon la région (carte + déclaration)	148
Tableau 3.4.6.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon le sexe (carte + déclaration)	148
Tableau 3.4.6.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	149
Tableau 3.4.6.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon la région (carte + déclaration)	149
Tableau 3.4.7.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon le sexe (carte + déclaration)	150
Tableau 3.4.7.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	150
Tableau 3.4.7.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon la région (carte + déclaration)	151
Tableau 3.4.8.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu la fièvre jaune selon le sexe (carte + déclaration) EDSII-1995/96	151
Tableau 3.4.8.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu la fièvre jaune selon le milieu de résidence (carte + déclaration) EDSII-1995/96	152
Tableau 3.4.8.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu la fièvre jaune selon la région (carte + déclaration) EDSII-1995/96	152
Tableau 3.4.9.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon le sexe (carte + déclaration)	153
Tableau 3.4.9.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	153
Tableau 3.4.9.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon la région (carte + déclaration)	154

Tableau 3.4.10.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois complètement vaccinés selon le sexe (carte + déclaration)	154
Tableau 3.4.10.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois complètement vaccinés selon le milieu de résidence (carte + déclaration)	155
Tableau 3.4.10.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois complètement vaccinés selon la région (carte + déclaration)	155
Tableau 3.4.11.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois avec une carte de vaccination selon le sexe	157
Tableau 3.4.11.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois avec une carte de vaccination selon le milieu de résidence	157
Tableau 3.4.11.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois avec une carte de vaccination selon la région	158
Tableau 3.5.1: Pourcentage des enfants selon le groupe d'âge avec toux et respiration courte et rapide au cours des deux dernières semaines (Mali)	158
Tableau 3.5.2: Pourcentage des enfants selon le groupe d'âge ayant eu la fièvre au cours des quatre dernières semaines (Mali)	159
Tableau 3.6.1: Pourcentage des enfants selon le groupe d'âge ayant eu la diarrhée au cours des deux dernières semaines (Mali)	159
Tableau 3.6.2: Pourcentage des enfants de 6-11 mois, 12-23 mois et 24-35 mois du Mali ayant eu la diarrhée avec du sang dans les selles au cours des deux dernières semaines selon EDSII 1995/96	160
Tableau 3.7.1: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 3 écarts types de la taille pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)	160
Tableau 3.7.2: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 2 écarts types de la taille pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)	161
Tableau 3.7.3: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 3 écarts types du poids pour taille de la référence NCH/CDC/OMS (%)	161
Tableau 3.7.4: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 2 écarts types du poids pour taille âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)	162
Tableau 3.7.5: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 3 écarts types du poids pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)	162
Tableau 3.7.6: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 2 écarts types du poids pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)	163
Tableau 3.7.7: Indice moyen de masse corporelle (IMMC) des mères d'enfants de moins de 3 ans	163
Tableau 3.7.8: Pourcentage des mères ayant au moins un enfant de moins de 3 ans avec un (IMMC) de moins de 18 kg/m ³	164
Tableau 3.8.1.A: Taux de prévalence global du VIH par sexe et par région	164
Tableau 3.8.1.B: Taux de prévalence global du VIH par sexe et par tranche d'âge (EDSIII-2001)	165
Tableau 3.8.1.C: Taux de prévalence global du VIH par région et selon le milieu de résidence	165
Tableau 3.8.1.E: Connaissances des femmes de 15-49 ans sur le VIH-Sida (EDSIII-2001)	166
Tableau 3.8.2.A: Prévalence des MST chez les femmes enceintes et chez les prostituées au Mali en 1995	167
Tableau 3.8.2.C: Evolution du nombre déclaré de cas de SIDA par source de 1985 à 1998 au Mali	168
Tableau 3.8.2.D: Profil sérologique du Mali en 1992 en %	168
Tableau 4.1.1.A: Evolution du PIB par secteur d'activité économique	170
Tableau 4.1.2.A: Evolution du PIB à prix constant ou à prix courant	171
Tableau 4.1.2.B: Evolution du taux de croissance du PIB (%)	171

Tableau 4.1.3.A: Evolution du taux d'investissement du FBCF (%) et de l'épargne intérieure brute (%)	171
Tableau 4.1.3.B: Evolution des indicateurs macro-économiques	172
Tableau 4.1.3.C: Evolution des ratios épargne/PIB et FBCF/PIB (en %)	172
Tableau 4.1.3.D: Evolution des ratios exportations/PIB et importations/PIB	173
Tableau 4.1.3.E: Evolution des ratios consommations/PIB, dettes extérieures/PIB et PIB/tête	173
Tableau 4.1.4.A: Proportion des dépenses par rapport à la dépense totale des ménages	175
Tableau 4.1.4.B: Dépense mensuelle par tête des différents postes de dépenses de Bamako (Source: Enquête sur les dépenses des ménages de Bamako Avril-Juillet 1996)	175
Tableau 4.1.4.C: Proportion des dépenses par rapport à la dépense de consommation des ménages (enquête sur les dépenses des ménages de Bamako 1996)	176
Tableau 4.2.1.A: Taux d'activité du Mali par sexe et âge (RGPH 1976)	178
Tableau 4.2.1.B: Taux d'activité par sexe et âge du Mali (RGPH 1987)	178
Tableau 4.2.1.C: Taux d'activité par sexe et âge du Mali (ESI 1989)	178
Tableau 4.2.1.D: Taux d'activité par sexe et âge du Mali (EMCES 1994)	179
Tableau 4.2.1.E: Taux d'activité du Mali selon l'âge et le milieu de résidence (RGPH 1976)	179
Tableau 4.2.1.F: Taux d'activité par âge selon les régions du Mali (RGPH 1976)	179
Tableau 4.2.1.G: Taux d'activité par âge selon les régions du Mali (RGPH 1987)	180
Tableau 4.2.1.H: Evolution du taux d'activité par âge du Mali	180
Tableau 4.2.1.I: Evolution du taux d'activité par âge des hommes	180
Tableau 4.2.1.J: Evolution du taux d'activité par âge des femmes du Mali	181
Tableau 4.2.2.A: Taux de chômage par sexe du Mali RGPH 1976	182
Tableau 4.2.2.B: Taux de chômage par sexe du Mali RGPH 1987	182
Tableau 4.2.2.C: Taux de chômage selon le milieu de résidence du Mali RGPH 1976	182
Tableau 4.2.2.D: Taux de chômage en milieu urbain selon l'âge et le sexe (OEF Emploi Chômage au Mali 1997)	182
Tableau 4.2.2.E: Evolution du taux de chômage au Mali selon les différentes sources	182
Tableau 4.2.2.F: Evolution du taux de chômage par âge dans le district de Bamako	182
Tableau 4.2.2.G: Taux de chômage selon la région administrative du Mali sauf Bamako (RGPH 1976)	183
Tableau 4.2.2.H: Taux de chômage selon la région administrative du Mali sauf Bamako (RGPH 1987)	183
Tableau 4.2.2.1: Taux de chômage en milieu urbain selon l'âge et le sexe (OEF Emploi Chômage au Mali)	184
Tableau 4.2.2.2: Taux de chômage en milieu urbain selon la région (OEF Emploi Chômage au Mali 1997)	184
Tableau 4.2.2.3: Taux de chômage en milieu urbain selon le niveau d'instruction en % (OEF Emploi Chômage au Mali 1997)	185
Tableau 4.2.3.A: Répartition par statut dans l'activité principale des actifs occupés du Mali (RGPH-1987)	185
Tableau 4.2.3.B: Population active occupée selon le sexe et la situation dans l'activité Mali RGPH 1998 (%)	186
Tableau 4.2.4.A: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (Mali RGPH-1987)	186
Tableau 4.2.4.B: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Kayes RGPH-1987)	187
Tableau 4.2.4.C: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Koulikoro RGPH-1987)	187
Tableau 4.2.4.D: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Sikasso RGPH-1987)	187

Tableau 4.2.4.E: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Ségou RGPH-1987)	187
Tableau 4.2.4.F: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Mopti RGPH-1987)	188
Tableau 4.2.4.G: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Tombouctou RGPH-1987)	188
Tableau 4.2.4.H: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Gao RGPH-1987)	188
Tableau 4.2.4.I: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (D. Bamako RGPH-1987)	188
Tableau 4.2.4.1: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (Mali RGPH-1998)	189
Tableau 4.2.4.2: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Kayes RGPH-1998)	189
Tableau 4.2.4.3: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Koulikoro RGPH-1998)	189
Tableau 4.2.4.4: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Sikasso RGPH-1998)	190
Tableau 4.2.4.5: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Ségou RGPH-1998)	190
Tableau 4.2.4.6: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Mopti RGPH-1988)	190
Tableau 4.2.4.7: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Tombouctou RGPH-1998)	190
Tableau 4.2.4.8: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Gao RGPH-1998)	191
Tableau 4.2.4.9: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R. Kidal RGPH-1998)	191
Tableau 4.2.4.10: Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (D. Bamako RGPH-1998)	191
Tableau 5.A: Part de la population de Kayes, Koulikoro, Ségou et Mopti ayant accès aux services de santé en 1997	192
Tableau 5.1.A: Evolution du nombre d'habitants par médecin (CPS 1992-97)	192
Tableau 5.2.A: Evolution du nombre d'habitants par médecin dentiste (CPS 1992-97)	193
Tableau 5.3.A: Evolution du nombre d'habitants par infirmier du premier cycle (CPS 1992-97)	193
Tableau 5.4.A: Distance moyenne par rapport à une formation sanitaire moderne (en km)	194
Tableau 5.5.A: Pourcentage de la population ayant des sanitaires salubres selon différentes sources	194
Tableau 5.6.A: Proportion des ménages suivant le type d'aisance et la région (RGPH 1987)	195
Tableau 5.7.1.A: Part de la population ayant accès à l'eau potable selon différentes sources	195
Tableau 5.7.1.B: Accès aux services d'eau de l'EDM	196
Tableau 5.7.2.A: Evolution de la population ayant accès à l'électricité de l'EDM	196
Tableau 5.7.2.B: Part de la population des régions sans Bamako ayant accès à l'électricité selon l'EMCES 1994	197
Tableau 5.7.2.C: Part de la population ayant accès à l'électricité selon diverses sources	197
Tableau 5.7.2.D: Taux de desserte en électricité population urbaine selon les données de l'EDM	198
Tableau 5.8.1.A: Evolution du taux brut de préscolarisation par sexe au Mali (CPS Education)	198
Tableau 5.8.2.A: Evolution du taux brut de préscolarisation par sexe et région du Mali (CPS Education 1997/98)	199

Tableau 5.9.1.A: Evolution du taux brut d'inscription (%) (CPS Education)	199
Tableau 5.9.1.B: Taux d'inscription au primaire des enfants scolarisables selon la région (CPS Education 1997-98)	200
Tableau 5.9.1.C: Evolution du taux brut de scolarisation par sexe (CPS Education)	200
Tableau 5.9.1.D: Evolution du taux brut de scolarisation par sexe des enfants selon la région (CPS Education)	201
Tableau 5.9.1.E: Evolution du taux net de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans (CPS Education 1997-98)	201
Tableau 5.9.1.F: Evolution du taux net de scolarisation par sexe et région des enfants âgés de 7-12 ans (CPS Education 1997-98)	202
Tableau 5.9.2.A: Evolution des taux brut d'admission au second cycle de l'enseignement fondamental (avec medersas)	202
Tableau 5.9.2.B: Evolution du taux brut de scolarisation par sexe au second cycle	203
Tableau 5.9.2.C: Taux bruts de scolarisation (avec medersas) au second cycle de l'enseignement fondamental par région, Année 1997/98	203
Tableau 5.9.2.D: Taux net de scolarisation (avec medersas) des enfants âgés de 13-15 ans par région, Année 1997/98	204
Tableau 5.10.A: Répartition des ratios Elèves/Maître par région et par cycle d'étude, Année 1997/98	204
Tableau 5.11.A: Ratio Elève par classe en 1987 (RGPH 1987)	206
Tableau 5.12.A: Taux de redoublement moyen par année d'étude calculé avec les données CPS-Education 1990/91 à 1996/97	206
Tableau 5.13.A: Evolution du taux d'alphabétisation par sexe au Mali (CPS/Education)	207
Tableau 5.14.A: Proportion de la consommation alimentaire dans la consommation totale des ménages par région (%) EBC 1989	207
Tableau 5.14.B: Proportion de la consommation alimentaire dans la consommation totale des ménages par milieu (%)	208
Tableau 5.15.A: Proportion des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu (RGPH 1987)	208
Tableau 5.15.2.A: Proportion des chefs de ménage par région selon le statut d'occupation du logement (RGPH 1987)	209
Tableau 5.15.3.A: Pourcentage des ménages selon le mode d'occupation du logement (RGPH 1987)	209
Tableau 5.16.1: Pourcentage de ménages selon le type d'énergie utilisé pour la cuisson utilisée (RGPH 1987)	210
Tableau 5.17.1: Pourcentage de ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson (RGPH 1998)	210
Tableau 5.18.A: Pourcentage des ménages du Mali possédant les équipements de confort selon le milieu de résidence	211
Tableau 5.19.1: Evolution de l'incidence de la pauvreté	212
Tableau 5.19.2: Evolution de la profondeur de la pauvreté	212
Tableau 5.19.3: Evolution de la sévérité de la pauvreté (%)	213
Tableau 5.19.4: Répartition par région de l'indice de développement humain (IDH)	213
Tableau 5.19.5: Répartition par région de l'indice de pauvreté humaine (IPH)	213
Tableau 6.1.1.A: Répartition par région de la superficie totale du Mali (1.248.322 km ²)	214
Tableau 6.1.2.A: Répartition des terres arables du Mali par région en milliers de km ²	214
Tableau 6.1.2.B: Répartition du ration terres arables sur superficie totale selon la région	215
Tableau 6.1.3.A: Répartition des proportions de superficies cultivables des régions (en ha)	215
Tableau 6.1.3.B: Ratio superficie cultivable sur superficie totale	215
Tableau 6.1.4.A: Evolution de la production de céréales du Mali	216
Tableau 6.1.4.B: Evolution de la production céréalière par région	216
Tableau 6.1.5: Evolution de la production de céréales par habitant selon les régions (kg/hts)	217

Tableau 6.1.6: Evolution des disponibilités céréalières (en milliers de tonnes)	217
Tableau 6.1.7: Evolution des besoins en céréales (milliers de tonnes)	218
Tableau 6.1.8: Evolution de la consommation de céréales par habitant (kg/hbt)	218
Tableau 6.1.9: Rapport disponibilités et besoins en céréales (%)	219
Tableau 6.1.10.A: Evolution de la production du coton du Mali (en tonnes)	220
Tableau 6.1.10.B: Evolution de la production de coton du Mali par région du Mali (en tonnes)	220
Tableau 6.1.11.A: Evolution de la production d'arachide du Mali (en tonnes)	220
Tableau 6.1.11.B: Evolution de la production de l'arachide par région du Mali (en tonnes)	221
Tableau 6.1.12: Evolution de la production de la pêche du Mali	221
Tableau 6.1.13.A: Hauteur moyenne en mm de pluies enregistrées dans les stations météorologiques	221
Tableau 6.1.13.B: Evolution des hauteurs de pluies enregistrées dans les stations météorologiques (mm)	222
Tableau 6.1.14.A: Importance relative des rendements de quelques céréales cultivées en 1998/99	222
Tableau 6.1.14.B: Rendements des céréales cultivées selon les données de la campagne 1998/99 (kg/ha)	222
Tableau 6.1.14.C: Evolution du rendement des principales cultures du Mali	223
Tableau 6.2.1.A: Evolution de l'effectif du cheptel bovin du Mali	224
Tableau 6.2.1.C: Evolution de l'effectif du cheptel ovins-caprins du Mali	225
Tableau 6.2.1.E: Evolution de l'effectif du cheptel des équins du Mali	226
Tableau 6.2.1.F: Evolution de l'effectif du cheptel des asins du Mali	226

Liste des cartes

Taille moyenne des ménages	64
Evolution de la proportion de femmes chefs de ménages selon le milieu de résidence et la région	65
Evolution du taux d'urbanisation selon les régions	67
Evolution de l'indice synthétique de fécondité	69
Evolution du taux de mortalité infantile selon la région	86
Evolution du taux d'accroissement naturel par région et par milieu	99
Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 2 écarts types de la taille pour âge des références NCH/CDC/OMS	156
Evolution de l'incidence de la pauvreté	213

Liste des abréviations

1Q0	: Quotient de mortalité entre la naissance et 1 an
4Q1	: Quotient de mortalité entre 1 an et 5 ans
5Q0	: Quotient de mortalité entre la naissance et 5 ans
B.Census	: Bureau of Census
CERPOD	: Centre d'étude et de recherche population et développement au Sahel
CPS	: Cellule de planification et de statistique
Dispens	: Dispensaire
DNSI	: Direction nationale de la statistique et de l'informatique
EBC	: Enquête budget consommation
EDM	: Energie du Mali
EDS	: Enquête démographique et de santé
EIM	: Enquête à indicateurs multiples
EMCES	: Enquête malienne de conjoncture économique et sociale
EMMU	: Enquête malienne sur la migration et l'urbanisation
ENCV	: Enquête nationale de couverture vaccinale
ESI	: Enquête secteur informel
FBCF	: Formation brute de capital fixe
HA	: Hectare
Hbts/km	: Habitants par kilomètre carré
IDH	: Indice de développement humain
IPH	: Indice de la pauvreté humaine
ISF	: Indice synthétique de fécondité
Kkoro	: Koulikoro
km	: kilomètre
ND	: Non déclaré
PIB	: Produit intérieur brut
PNB	: Produit national brut
PNLS	: Programme national de lutte contre le Sida
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitat
RM	: Rapport de masculinité
TBM	: Taux brut de mortalité
TBN	: Taux brut de natalité
TBR	: Taux brut de reproduction
TBS	: Taux brut scolarisation
TGFG	: Taux global de fécondité générale
TMI	: Taux de mortalité infantile
TMM	: Taux de mortalité maternelle
TNR	: Taux net de reproduction
Tomb.	: Tombouctou
Tombouctou/Gao(urb.)	: Tombouctou et milieu urbain de Gao

Avant propos

L'élaboration des profils est une première. En réalisant ce travail, le programme majeur population/développement (CERPOD) entend mettre à la disposition des utilisateurs un outil de travail pour la planification et la prise de décisions nécessitant des données qui jusqu'alors, étaient dispersées ou dans un état où leur exploitation n'était pas aisée.

Conscient des problèmes de méthodologie, de collecte et de traitement des données, donc des difficultés de comparaison de celles-ci, nous n'avons nullement la prétention d'avoir réalisé un travail parfait et complet.

Cependant, les profils démographiques et socio-économiques ainsi élaborés ont le mérite d'avoir rassemblé une masse de données et d'indicateurs démographiques et socio-économiques des pays sahéliens particulièrement pour les planificateurs.

Profil démographique et socio-économique du Mali

1960 -2000

Guédiouma TANGARA*, Souleymane KEITA*

Résumé

L'étude sur les profils démographiques et socio-économiques a été jugée nécessaire par le CILSS et par les instituts nationaux de statistique (INS) des pays membres du CILSS pour répondre à un besoin de synthèse et de comparaison des indicateurs des différents pays. En effet, il existe une assez longue série d'informations statistiques dans différents domaines de la vie économique et sociale du pays qui sont peu ou pas exploitées.

L'exécution de cette étude a été confiée à la direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) pour une durée de douze mois. L'étude fait apparaître les différents indicateurs et leur évolution dans le temps à partir des données issues des résultats d'enquête et de recensement, des sources administratives et des études ponctuelles.

Pour atteindre l'objectif visé, la DNSI a mis en place une équipe composée d'un démographe et d'un statisticien. L'équipe a été appuyée par un agent de la DNSI chargé de collecter les informations auprès des différentes structures productrices de données statistiques.

La saisie des données a été faite sous EXCEL et la présentation des rapports sous le logiciel POWERPOINT.

Les données socio-économiques proviennent des différentes enquêtes réalisées par la DNSI (EBC 1988/1989 ; EMCES 1994 ; EDS I et II et l'enquête agricole de conjoncture). Les autres sources de données sont généralement les cellules de planification et de statistique des départements ministériels. On peut ajouter les principales conclusions de certaines enquêtes réalisées par la DNSI.

a) Principales conclusions de l'enquête budget consommation

A partir des résultats de l'enquête budget de consommation (EBC), diverses études ont été menées sur les dépenses des ménages, leurs revenus, leur consommation, leur nutrition, leurs conditions de vie.

Ces études ont été publiées dans quatre volumes :

- le volume 0: renferme les résultats bruts de l'enquête (c'est à dire les tableaux statistiques permettant d'atteindre les principaux objectifs assignés à l'enquête) ;
- le volume 1 : contient le rapport d'analyse relatif aux trois thèmes étudiés ;
- (alimentation et nutrition, structure des dépenses et le calcul des coefficients d'élasticité) ;
- le volume 2 : présente une synthèse générale des trois thèmes étudiés ;
- enfin, un dernier volume sur le profil de la pauvreté au Mali a été réalisé en 1993 à partir des données de l'EBC. Les conclusions obtenues à l'issue de ces études peuvent être résumées comme suit:

Structure des dépenses

L'analyse de la structure des dépenses fait apparaître une dépense totale de 941 315 millions de FCFA pour une population totale de 7 828 877 personnes réparties entre 927 811 UA. La dépense moyenne annuelle par personne varie d'une région à l'autre. En effet, Bamako enregistre la dépense annuelle par tête la plus élevée alors que la région de Mopti enregistre la dépense moyenne la plus faible. Par ailleurs, la dépense moyenne par personne du milieu rural représente les deux tiers de celle du milieu urbain.

L'enquête budget consommation n'ayant pas retenu de modules spécifiques pour appréhender le revenu des membres des UA, il est permis d'assimiler le revenu total à la dépense après avoir déterminé la sortie totale d'argent et valorisé l'autoconsommation. Ainsi, on a pour l'ensemble du pays un indice annuel de revenu égal à la dépense totale, soit 914 315 millions de FCFA. La sortie totale de l'argent est de 735 756 millions de FCFA, soit la somme des dépenses annuelles de consommation et des autres dépenses (cadeaux, dons en espèces etc.). L'autoconsommation est valorisée à 205 559 millions de FCFA.

La sortie annuelle d'argent est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Par contre, l'autoconsommation est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

La structure des dépenses privilégie le poste alimentaire avec une proportion de 53,2% pour l'ensemble du pays, 57% pour le milieu rural et 47,1% pour le milieu urbain. Le poste habillement vient en deuxième position avec 14,8% pour l'ensemble du pays, 13,9% pour le milieu rural et 16,4% pour le milieu urbain.

Coefficients d'élasticité

- Elasticité des produits alimentaires

Il ressort du calcul des coefficients d'élasticité par milieu que les coefficients en milieu rural sont en général supérieurs à ceux enregistrés en milieu urbain. Autrement dit, l'élasticité décroît pour les produits alimentaires avec le degré d'urbanisation.

Le coefficient des céréales est le plus faible des élasticités alimentaires. Ce résultat confirme encore une fois que les céréales et surtout le sorgho et le mil demeurent des produits de base surtout pour les ménages ruraux.

Pour les coefficients d'élasticité de produits considérés de base (céréales, légumes, feuilles et grain et oléagineux), la différence reste marquée entre les deux milieux. Ceci dénote d'une différence assez nette de niveau de vie et d'habitude alimentaire entre les ménages urbains et ceux du milieu rural.

- Elasticité des produits non alimentaires

Huit grands postes non alimentaires sont retenus pour le calcul des coefficients d'élasticité et pour l'analyse de comportement des ménages vis-à-vis de la consommation des produits non alimentaires.

D'après ce calcul, les dépenses des produits non alimentaires sont plus élastiques que celles des produits alimentaires d'une façon globale. En effet, les coefficients d'élasticité sont supérieurs à 1 quel que soit le milieu de résidence.

Toutefois, les coefficients d'élasticité sont inférieurs à 1 seulement dans le poste «logement, énergie et eau». Ce poste de consommation est apparemment moins élastique que les autres dépenses non alimentaires.

Les dépenses relatives au « transport/communication » sont très élastiques puisque le coefficient d'élasticité en milieu urbain atteint 1,68. La même observation pourrait être faite pour «l'habillement», «la santé» et «le loisir /éducation».

Alimentation et nutrition :

- **Situation alimentaire:** la quantité moyenne de céréales consommées par an et par personne à l'échelle du pays est de 202,12 kg soit 210,13 kg en milieu rural et 184,51 kg en milieu urbain.

La consommation moyenne de viande par an et par personne est de 7,68 kg. Cette consommation est moins élevée en milieu rural (5,18 kg), qu'en milieu urbain (12,63 kg).

Quant à la consommation de poisson, elle est plus importante en milieu urbain (7,6 kg) qu'en milieu rural (5,8 kg). La consommation de lait frais et autres produits laitiers est assez faible pour un pays à vocation agro-pastorale comme le Mali. En effet pour l'ensemble du pays, le niveau de consommation moyenne est de 7,48 kg par an et par personne. Ce niveau de consommation est plus élevé en milieu rural (8,3 kg) qu'en milieu urbain (5,3 kg).

- **Apports nutritionnels :** la consommation alimentaire d'une personne voire d'une communauté doit satisfaire ses besoins nutritionnels en lui apportant toute l'énergie et les substances nutritives nécessaires pour le maintien de sa santé, sa croissance et ses activités physiques.

D'après les résultats de l'EBC, l'alimentation de la population malienne est hyper glucidique, mais elle pauvre en lipides. En effet, 81,97% de l'apport énergétique est de source glucidique et seulement 5,28% de l'apport énergétique provient de source lipidique. La consommation moyenne d'énergie par milieu montre une différence entre les milieux urbain et rural.

On constate que l'apport d'énergie est plus important en milieu rural (2321,85 kcal) qu'en milieu urbain (2190,17).

- **Etat nutritionnel des enfants de 0 à 10 ans :** les résultats obtenus par cette enquête ont fourni pour la première fois les données sur la consommation alimentaire des ménages et l'état nutritionnel des enfants âgés de 0 à 10 ans tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Ces résultats confirment les enregistrements sur l'état nutritionnel des enfants dans les centres socio-sanitaires.

Ils ont révélé que 23,7% des enfants accusent un retard de croissance (sous-nutrition chronique) tandis que 11,7% souffrent de sous-nutrition aiguë (émaciation). La prévalence de la malnutrition élevée chez les enfants âgés de 1 à 4 ans conduit à penser que la consommation alimentaire est insuffisante dans les ménages. Le niveau de sous-nutrition est nettement plus élevé dans les régions de Kayes, Gao, Sikasso et Mopti que dans les régions de Koulikoro, Ségou, Tombouctou et le district de Bamako.

Profil de pauvreté

L'analyse du profil de pauvreté au Mali est fondée, d'une part sur la consommation des individus, d'autre part sur des critères géographiques. Il faut donc fixer des seuils de consommation afin de segmenter la population selon des groupes ont des niveaux de consommation homogènes. Ces groupes de consommation seront ventilés selon les zones afin de permettre une comparaison des modes de vie sur l'ensemble du pays.

Le seuil de pauvreté représente le niveau de consommation au-dessous duquel nous considérons que les individus sont pauvres. Il est exprimé sous forme de capacité monétaire de consommation. Pour cette raison, toutes les consommations des individus ont été valorisées. Il s'agit de déterminer quel est le niveau monétaire de consommation considéré comme minimal ou plus exactement, quelle est la limite du pouvoir d'achat qui permet de satisfaire les besoins élémentaires de l'homme.

Pour fixer le seuil de pauvreté, on a déterminé le niveau de dépenses au-dessous duquel la population ne satisfait pas ses besoins énergétiques alimentaires, soit 2 450cal/jour. D'après les résultats de l'EBC, ce niveau correspond à une consommation moyenne par personne de 136 754 FCFA. Par ailleurs, l'enquête donne une consommation moyenne par personne de 134 138 FCFA. Aussi, la prise en compte des besoins alimentaires et des besoins non alimentaires a permis de fixer le seuil de pauvreté à 137 000 FCFA, soit légèrement au-dessous du seuil mondial. Soixante douze pour cent (72 %) de la population consomment annuellement l'équivalent de moins de 137 000 Fcfa. Le seuil d'extrême pauvreté a été fixé à 77 000 Fcfa. Trente six pour cent (36 %) de la population consomment annuellement l'équivalent de moins de 77 000 FCFA.

L'analyse de la pauvreté à partir des résultats de l'EBC a montré que :

- 90 % de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté vivent en milieu rural. C'est dire que la pauvreté au Mali est rurale;
- les familles pauvres sont plus nombreuses et comprennent une plus grande proportion d'enfants ;
- les pauvres sont en moyenne moins bien nourris, fréquentent moins le système scolaire et dépensent moins pour leur santé.

Les résultats de l'EBC ont montré que, quel que soit le niveau auquel le seuil de pauvreté est fixé, la population pauvre est dans une très large majorité une population rurale qui tire l'essentiel de ses ressources du travail de la terre. Eu égard à l'importance de la production agricole dans la production nationale, une grande part du potentiel de développement repose sur l'accroissement et la valorisation de la production de ces groupes pauvres. Il est donc essentiel d'améliorer les conditions de vie de ces groupes pour accroître la capacité de développement économique du pays.

b) Principales conclusions de l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale (EMCES)

L'EMCES a été organisée au Mali en 1994 afin d'obtenir des données chiffrées permettant le suivi des conditions de vie économique et sociale des ménages. Elle a permis d'actualiser le profil de pauvreté réalisé sur les données de l'enquête budget consommation de 1988-1989.

Les études réalisées sur les résultats de l'EMCES ont porté sur les thèmes suivants :

- analyse de l'emploi et du chômage au Mali ;
- rapport sur la santé, la nutrition et la vaccination des enfants de moins de 5 ans ;
- études sur le logement et l'équipement des ménages ;
- analyse des avoirs agricoles des ménages et des activités des entreprises non agricoles pour les ménages ;
- analyse des effets de la dévaluation du Franc CFA ;
- fréquentation scolaire, niveau d'instruction et alphabétisation.

Les principales conclusions tirées de ces études montrent :

Analyse du volet emploi et chômage

Les paramètres du marché du travail connaissent une certaine rupture de niveau par rapport à ceux habituellement calculés, sans traduire une évolution réelle. Il s'agit d'une évaluation plus réaliste. Le fait de considérer comme actifs les enfants de 6 ans ou plus et les femmes ayant des activités économiques dites marginales procèdent de la même logique, à savoir la reconnaissance de l'informel comme secteur économique à part entière.

On retiendra donc que 72,4% de la population active potentielle est effectivement active. Le taux d'activité des femmes reste néanmoins plus faible que celui des hommes, soit 68,7 % contre 76,2 %. Phénomène essentiellement urbain, le chômage touche particulièrement les jeunes des deux sexes. Ce chômage a les allures d'une exclusion puisque pour l'essentiel, ces jeunes n'ont jamais travaillé. Ce chômage concerne également pour près de la moitié des personnes sans instruction.

Quant à l'occupation des personnes exerçant une activité économique, le fait dominant est l'activité de commerce en milieu urbain : 31,8 % des personnes occupées à Bamako et 20 % en milieu urbain autre que Bamako. Si l'agriculture est l'activité principale en milieu rural, les activités de vente n'y sont pas négligeables (4,7 % des personnes occupées, 7,2 % des femmes).

Rapport sur la santé, la vaccination de la population, la scolarité et les conditions de vie des populations

Malgré l'insuffisance de ses revenus, la population malienne participe à l'amélioration de sa santé en y consacrant en moyenne 2,7% de ses dépenses.

Le taux de couverture vaccinale enregistré par antigène est inférieur à l'objectif du programme élargi de vaccination des enfants de 0 à 11 mois qui est de 80 %. Les résultats de l'EMCES révèlent que les enfants de 12 à 36 mois sont les plus touchés par la malnutrition.

- Dépenses de santé

Les ménages ruraux consacrent une part plus importante de leurs dépenses annuelles à la santé.

Les médicaments modernes sont employés tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Il s'agit surtout de médicaments en Dénomination Commune Internationale (DCI) plus souvent prescrits en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais Il est possible que le recours aux «pharmacies par terre» sur auto-prescription en fonction de la similarité des signes (ou des symptômes) des maladies facilite la consommation de médicaments modernes.

- Couverture vaccinale

La couverture vaccinale est dangereusement basse au moment où les enfants courent de grands risques de développer les maladies infectieuses à haut potentiel épidémique comme la coqueluche, la tuberculose, le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite. Cependant, il y a une meilleure couverture de départ pour le vaccin contre la rougeole, mais elle est insuffisante pour assurer une protection optimale pour les enfants âgés de 9 à 12 mois.

- Logement et équipement des ménages

La politique de lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie des populations passe par l'amélioration des conditions de logement et d'équipement des ménages. Aussi, une étude descriptive et analytique des caractéristiques des ménages et de leurs conditions de logement aidera le gouvernement à identifier et à orienter une politique nationale de logement, surtout pour les plus démunis. Les caractéristiques des logements issues des données de l'EMCES montrent une nette prédominance des 'propriétaires' : 77% des ménages contre 8,6 % pour les locataires et 14,1 % pour les logements gratuits.

L'importance relative des chefs de ménages propriétaires s'explique par le fait que 78% des populations vivent en milieu rural. Or dans ce milieu, en raison de la disponibilité des espaces et des matériaux locaux de construction, la plupart des ménages ont accès à leur propre habitat sans difficulté.

En matière de logement, les populations sont confrontées à des problèmes dont la nature et la dimension varient en fonction du milieu. Ce sont :

- * la précarité des matériaux de construction ;
- * la faiblesse de la proportion des ménages ayant accès à l'eau préalablement traitée: 87,3% des

ménages approvisionnement en eau de boisson au puits, au fleuve ou à la rivière. Cette pratique a une incidence directe sur la santé des populations ;

* la faiblesse de la proportion des habitats électrifiés : 90,3 % des ménages utilisent le pétrole ou le bois comme source d'énergie. Même dans la capitale Bamako, moins du tiers des ménages dispose de l'électricité ;

* le manque d'assainissement : 80 % des ménages vivent dans des habitats traditionnels où l'insalubrité sévit à plusieurs niveaux : entassement des ordures ménagères, absence d'égouts, déversement des eaux sales dans les rues, manque de caniveaux, etc. L'insalubrité est caractéristique à la fois des milieu tant rural qu'urbain.

- Fréquentation scolaire, niveau d'instruction et alphabétisation

L'analyse des données afférentes à l'éducation a confirmé que :

- la fréquentation scolaire est plus le fait des garçons que des filles, ce clivage étant plus marqué en milieu rural qu'en milieu urbain ;
- les jeunes fréquentent plus les écoles publiques que les écoles privées ;
- la majorité de la population malienne est classée 'sans instruction' ;
- la plupart des personnes alphabétisées le sont en Bamanan ; l'alphabétisation concerne plus le milieu rural que le milieu urbain ;
- plus le niveau d'enseignement est haut, moins le taux de scolarisation correspondant est élevé.

- Analyse des effets de la dévaluation du Franc CFA

L'enquête malienne de conjoncture économique et sociale exécutée en mars 1994, c'est à dire deux mois après la dévaluation, n'avait pas dans ses objectifs l'évaluation des conséquences du changement de parité du Franc CFA. Mais elle a été utilisée pour apprécier quelques effets :

- la dévaluation a modifié la structure des dépenses des ménages ;
- les dépenses de santé des ménages ont augmenté avec l'augmentation des prix des médicaments, surtout chez les ménages les plus démunis ;
- l'utilisation des médicaments essentiels (DCI) a progressé ;
- les dépenses d'alimentation semblent prendre une part plus importante dans les dépenses des ménages ;
- les dépenses scolaires se sont accrues avec la hausse des frais scolaires, surtout dans les villes.

- Analyse des avoirs agricoles des ménages et des activités des entreprises non agricoles

Elle a porté essentiellement sur :

- les niveaux de productions des principales cultures et les variations par rapport aux 12 derniers mois précédant l'enquête ;
- la commercialisation de la production agricole ;
- les niveaux et les variations des principaux facteurs de production ;
- l'analyse des activités d'élevage des ménages ;
- les principales caractéristiques du secteur des entreprises non agricoles possédées par les ménages ;
- les principaux indicateurs du niveau de l'activité économique des entreprises non agricoles au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

L'équipe a été confrontée à un certain nombre de difficultés liées essentiellement à l'absence de données ou à leur hétérogénéité. C'est le cas pour certains indicateurs de la santé, de l'environnement et des conditions de vie des ménages. Il reste entendu que tous les indicateurs ne peuvent pas être retenus.

Présentation générale du Mali

Géographie

Pays continental par excellence, la république du Mali couvre une superficie d'environ 1 240 000 Km². Elle partage près de 7 200 km de frontière avec l'Algérie au nord, le Niger à l'est, le Burkina Faso au sud-est, la Côte d'Ivoire et la Guinée au sud, la Mauritanie et le Sénégal à l'ouest. Le relief est peu élevé et peu accidenté. C'est un pays de plaines et de bas plateaux. L'altitude moyenne est de 500 m. Le régime hydrographique qui est tributaire de la configuration géographique s'étend entre 11° et 25° de latitude nord. Il est essentiellement constitué par les bassins du haut Sénégal et du Niger. Deux fleuves traversent le Mali : le Niger et le Sénégal. La partie occidentale de cette zone est arrosée par le fleuve Sénégal et ses affluents, la partie orientale par le fleuve Niger et ses affluents. Le régime de l'ensemble de ce réseau est tropical : hautes eaux en période d'hivernage et basses eaux en saison sèche.

Le pays présente quatre zones climatiques et une particulière, le delta intérieur du Niger. Ce sont :

- la zone sud-soudanienne : environ 6% du territoire national dans l'extrême sud. Les précipitations y sont comprises entre 1 300 et 1 500 mm de pluie par an ;
- la zone nord-soudanienne, avec 700 à 1 300 mm de pluie par an. Elle couvre environ 18% du territoire ;
- la zone sahélienne : les précipitations ont de 200 à 700 mm d'eau par an ;
- la zone saharienne : les précipitations deviennent irrégulières au fur et à mesure qu'on s'éloigne des abords du fleuve Niger et qu'on avance vers le Sahara, elles deviennent aléatoires et inférieures à 200 mm par an ;
- le delta intérieur du Niger : c'est une véritable mer intérieure. Cette nappe d'inondation est au cœur même du Sahel. Le delta, avec ses 300 km de long sur 100 km de large, joue un rôle de régulateur du climat de la région

Histoire

La république du Mali, née le 22 Septembre 1960, est le berceau de grandes civilisations qui ont donné naissance à de nombreux empires et royaumes dont :

- l'empire du Ghana (VIII^e – XII^e siècles) ;
- l'empire du Mali (XIII^e – XV^e siècles) ;
- l'empire Songhoï (XV^e – XVI^e siècles) ;
- les royaumes bambara de Ségou et du Kaarta (XVII^e – XVIII^e siècles) ;
- l'empire toucouleur d'El-Hadj Omar Tall (XIX^e siècle) ;
- le royaume peulh du Macina (XIX^e siècle) ;
- le royaume de Sikasso de Tièba (XIX^e siècle).

Ce brassage de peuples a été à l'origine de la formation de groupes humains fortement interdépendants dont les apports civilisationnels respectifs constituent pour le Mali une des richesses les plus enviées dans la sous-région.

Deux faits importants ont marqué l'histoire du Mali : la pénétration de l'islam à partir du VII^e siècle et l'irruption de la colonisation française à partir de 1857. L'islam aussi bien que la colonisation ont profondément désarticulé les structures sociales préexistantes, notamment les cultes. Par sa durée et les rapports de force, la colonisation a imposé de nouvelles formes étatiques, de nouvelles structures administratives et politiques. Ces mutations ont engendré des contestations et des revendications aboutissant à la naissance de l'Etat moderne du Mali après une vaine tentative d'unification avec le Sénégal au sein de la fédération du Mali en 1959.

Economie

Les ressources économiques du Mali proviennent essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. C'est dire que le secteur primaire est la sève nourricière de son économie. En effet, il occupait en 1995 plus de 80% de la population active et représentait 44% du produit intérieur brut (PIB) alors que le secteur secondaire (industrie) ne représentait que 16% du PIB et celui tertiaire (commerce, services) était de 40%.

L'agriculture, locomotive de l'économie malienne, est essentiellement basée sur les cultures vivrières. Parallèlement à ces cultures, il y a les cultures industrielles et le maraîchage.

Seconde richesse après l'agriculture, l'élevage se reconstitue petit à petit, après avoir été durement affecté par les sécheresses de 1972-1973 et de 1984.

Quant à la pêche, elle reste encore un des piliers de l'économie nationale malgré les sécheresses et les pluviométries capricieuses.

En plus des ressources agricoles, le Mali a d'énormes potentialités énergétiques, touristiques, artisanales et minières. En témoignent, dans le domaine des ressources énergétiques les aménagements hydro-électriques réalisés et ceux en voie de l'être : les sites de Sotuba, Markala, Selingué, Manantali, Félou, Tossaye, Labézenga, Gouina. De plus, il faut signaler les sources d'énergie renouvelables, l'énergie solaire (en pleine expansion).

Le sous-sol malien renferme d'importants gisements parmi lesquels l'or, le phosphate, le sel gemme, le calcaire, la bauxite, le fer, le manganèse, le gypse, l'uranium, le marbre. Les sites aurifères les plus importants sont ceux de Siama, Sadiola, Loulo et de Kalana. L'or représente la troisième ressource d'exportation (après le coton et le bétail sur pied).

Population

Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1987, la population résidente du Mali s'élevait à 7 696 348 habitants. Ce recensement indique que le Mali a un taux d'accroissement annuel de 3,7%. Cet accroissement résulte d'un taux brut de natalité de 50 ‰ et d'un taux brut de mortalité de 13 ‰ enregistrés en 1986. Le taux d'accroissement inter-censitaire est évalué à 2%, ce qui signifie que le Mali est un pays d'émigration nette. Le quotient de mortalité infanto-juvénile de 249 ‰ (d'après l'enquête démographique et de santé de 1987), rend compte de la situation sanitaire du pays au cours de la période 1982-1987. Cela explique en grande partie la faible espérance de vie à la naissance (environ 47 ans).

Au Mali, la population est essentiellement rurale. Selon les données du RGPH 1987, vingt deux pour cent (22%) seulement de la population résidente vivaient en milieu urbain. En outre, cette population est caractérisée par sa jeunesse : 46% de la population est âgée de moins de 15 ans. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans) représentent 21% de la population totale.

Chapitre I

Méthodologie

1.1. Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale (EDMC)

1.1.1 Méthodologie de l'enquête

L'enquête «UEMOA» sur les dépenses des ménages de la capitale s'est déroulée à Bamako d'avril à juillet 1996. Elle avait pour principal objectif d'estimer la structure des achats de biens produits et services des ménages, afin de proposer des pondérations pour un indice des prix à la consommation harmonisée au sein des pays de l'UEMOA.

a) Plan de sondage

Le plan de sondage de l'enquête est celui d'un échantillonnage par stratification à deux degrés. Au premier degré, après la constitution de deux strates de quartiers (lotie et non lotie), des sections d'énumération ou SE (découpage censitaire correspondant approximativement au travail d'un agent recenseur, soit environ 1 000 à 1 500 personnes) ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages dénombrés en 1987. Il faut préciser que la base de sondage utilisée est la liste des SE issue du RGPH de 1987. Dans les SE tirées au premier degré, on a procédé au dénombrement des ménages.

Puis au second degré sur la base de ce dénombrement, un tirage systématique de 12 ménages a été effectué par SE. Ainsi, l'échantillon enquêté était constitué de 1 008 ménages répartis entre 84 SE situées aussi bien dans les quartiers lotis que dans les quartiers non lotis de la capitale.

b) Organisation de la collecte

La collecte s'est déroulée en quatre vagues successives de 18 jours chacune. Le travail d'un enquêteur par ménage s'est effectué en six visites avec trois jours d'intervalle entre les visites. Au total 28 enquêteurs, 7 contrôleurs et 2 superviseurs ont été utilisés lors des opérations de terrain.

La méthode d'observation choisie repose sur deux types de relevés :

- des relevés quotidiens pour les dépenses courantes s'appuyant sur des carnets de comptes. Dans chaque ménage échantillon, l'enquêteur identifie des membres «éligibles» au carnet de compte. Chaque éligible enregistre dans son carnet toutes les dépenses (toutes les sorties d'argent) effectuées pour lui-même, pour le ménage ou pour offrir à un autre ménage, à l'exception des achats pour la revente et des dépenses liées à l'exercice d'une activité professionnelle. Les éligibles du ménage remplissent leur carnet de compte pendant 15 jours successifs.

- des relevés rétrospectifs pour les autres dépenses basés sur un questionnaire «ordinaire».

Pour chaque ménage enquêté, le travail de l'enquêteur s'est effectué en six visites successives à un intervalle de trois jours. A chacune de ces visites, correspondait de façon précise une certaine masse d'informations à collecter.

1.1.2 Traitement des données

Les données collectées ont été saisies sur place dans les capitales respectives. Mais le traitement des données saisies pour l'ensemble des pays de l'UEMOA a eu lieu à AFRISTAT à Bamako au cours de trois séminaires.

L'apurement des données s'est effectué par l'exécution de plusieurs procédures de contrôle de cohérence et d'exhaustivité sur les données brutes.

1.2 Enquête budget consommation (EBC) 1988/1989

Aperçu sur les sources existantes

Au Mali, il n'y a pas eu de recherches d'envergure nationale tant sur le volet alimentaire que sur les volets nutritionnel et budgétaire avant l'EBC. Cependant, il existait un nombre assez important d'enquêtes plus ou moins fragmentaires essentiellement nutritionnelles portant le plus souvent sur des échantillons de zones à risque ou des sujets à haut risque. On peut citer :

- L'enquête de la mission socio-économique au Soudan (enquête MISOES 1957-1958) réalisée avec le concours financier et technique de la coopération française. Avant l'indépendance, c'était la seule source d'information fiable ;
 - Les enquêtes du centre de développement de l'OCDE (1977-1978) ;
 - Les enquêtes de l'office malien du bétail et de la viande (OMBEVI 1974 et 1975) ;
 - Les enquêtes de l'office régional pour l'alimentation et la nutrition en Afrique (ORANA 1976, 1978 et 1979) ;
 - Les bilans des disponibilités alimentaires de la FAO sur la période 1975-1977 ;
 - L'enquête sur les dépenses des ménages urbains, (DNSI 1985-1986).
- établir les bilans nutritionnels ;
 - apprécier l'alimentation des enfants de moins de deux ans.

1.2.2 Méthodologie

Champ et base de sondage

L'EBC avait un champ géographique national. Quant au champ socio-économique, il s'agit des ménages regroupés dans des entités fonctionnelles appelées unités alimentaires (UA), homogènes du point de vue de l'alimentation et, par extension du point de vue des dépenses.

La base de sondage est l'échantillon maître composé de 8374 sections d'énumération tirées par arrondissement proportionnellement au nombre de concessions.

a) Méthode de sondage de l'EBC

Le plan de sondage est celui d'un sondage stratifié à deux degrés.

Au premier degré, les SE sont tirées de l'échantillon maître avec un taux de sondage pour chaque région et pour chaque strate. Ce taux est appliqué aux cercles de la même région. Le tirage a été fait par cercle pour assurer la possibilité de grouper les cercles par zone agro-climatique.

La taille de l'échantillon du premier degré de l'EBC est de 434 SE réparties comme suit :

1.2.1 Objectifs

L'enquête budget consommation des ménages 1988/1989 est la première du genre réalisée au Mali en raison son caractère national et des thèmes abordés simultanément, à savoir : le budget, la consommation alimentaire, les aspects nutritionnels. Cette enquête avait pour objectifs de :

- évaluer la consommation des ménages par fonction de consommation ;
- déterminer les coefficients budgétaires ;
- déterminer une esquisse de la distribution des revenus ;
- estimer l'autoconsommation (notamment des ménages agricoles) ;
- contribuer à l'amélioration de l'estimation de la production de certains produits de l'agriculture et de l'élevage ;

Région Milieu	Nombre de SE échantillon par milieu				Total	Taux de sondage		
	(1)	(2)	(1)+(2)	(0)		(1)	(2)	(0)
Kayes	6	4	10	48	58	1/2	2/3	1/4
Koulikoro	6	-	6	50	56	1/2	-	1/5,5
Sikasso	8	4	12	50	62	1/2	1/2	1/5
Ségou	5	7	12	60	72	1/2	1/2	1/6
Mopti	4	8	12	60	72	1/2	1/2	1/6,5
Tombouct	4	8	12	30	42	1/2	1/2	1/3
Gao	2	4	6	30	36	1/2	1/2	1/3,5
Bamako	36	-	36	-	36	1/2	-	-
Total	71	35	106	328	434	1/2	1/2	1/5

(1) = Urbain communal
(2) = Urbain non communal

(0) = Rural
(1) + (2) = Urbain

Au second degré de sondage, sont tirées les unités alimentaires sur la base d'une liste exhaustive établie par SE avec une stratification en trois classes d'actifs (de 0 à 4 actifs ; de 5 à 6 actifs ; 7 actifs et plus).

Le nombre d'unités alimentaires échantillons dépend du type de milieu. Il est de 6 pour les SE rurales et de 8 pour les SE urbaines. Le nombre total d'unités alimentaires est de 2 816.

b) Exploitation de l'enquête

Saisie des données

La saisie a été effectuée à l'aide du langage C et ses logiciels annexes de saisie par 35 programmes exécutables dont :

- 10 pour les données du questionnaire alimentaire ;
- 13 pour les données du questionnaire budgétaire ;
- 12 pour les données annexes (fiches de collecte n° 3,5,6,7 et 8).

Les travaux d'apurement ont été effectués avec le logiciel ARIEL. Un tome a été pour la partie alimentaire avec 8 thèmes. Un second tome a été créé pour la partie budgétaire avec 13 thèmes.

1.3 Enquête à indicateurs multiples (EIM)

1.3.1 Objectifs de l'enquête pilote

Réalisée auprès d'un échantillon de 5 000 ménages, l'EIM visait les principaux objectifs suivants:

- recueillir des données à l'échelle nationale par résidence et par région permettant de calculer divers indicateurs relatifs aux conditions de vie des enfants ;
- mesurer la couverture vaccinale ;
- évaluer la carence en vitamine A chez les enfants ;
- mesurer la disponibilité de sel iodé dans les ménages ;
- mesurer l'utilisation de la thérapie de réhydratation par voie orale (TRO) ;
- déterminer l'état nutritionnel des enfants ;
- évaluer le renforcement de l'éducation de base ;
- évaluer l'amélioration de l'accès des ménages à l'eau et aux sanitaires.

1.3.2 Méthodologie

L'échantillon de l'EIM est un sous échantillon de l'enquête démographique et de santé du Mali de 1995/1996 (EDSM-II). L'échantillon (300 SE) de l'EDSM-II a servi d'échantillon maître. L'échantillon maître a servi à donner des résultats représentatifs pour les zones d'études suivantes : Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Seuls les milieux urbains des deux dernières zones sont concernés ; elles abritent 1,5% de la population totale couverte.

L'échantillonnage est basé sur un sondage aréolaire stratifié et tiré à deux degrés. Bamako a constitué une strate à part, alors que chacune des 5 autres régions a été stratifiée en milieu urbain et rural, ce qui a donné au total 13 strates.

Au premier degré, 190 SE (110 en milieu rural et 80 en milieu urbain) ont été tirées des 300 SE de l'EDSM-II. Au deuxième degré, les ménages ont été tirés sur la base des listes établies lors du dénombrement des ménages de l'EDSM-II (35 ménages par SE en milieu rural et 20 ménages en milieu urbain). Ainsi, dans tous ces ménages, les enfants de 0 à 15 ans ont été enquêtés ainsi que toutes les femmes ayant un enfant de moins d'un an. Dans ces ménages, le sel a été testé et l'enquête s'est intéressée également à l'eau et à l'assainissement.

Compte tenu de la taille variable de chaque zone d'étude, différents taux de sondages ont été appliqués à chaque domaine et les résultats ont été pondérés à l'échelle nationale. Par contre, l'échantillon est auto pondéré dans chaque zone.

Traitement des données

La saisie, le contrôle et l'édition des données ont été faits avec le logiciel «EPI-INFO 6».

1.4 Enquête secteur informel

Aperçu sur les sources existantes

Aucune enquête à caractère national n'avait été menée jusqu'à présent sur le secteur informel au Mali. Les rares études se sont intéressées aux petits établissements et se sont limitées au milieu urbain, particulièrement à la capitale Bamako. On peut retenir essentiellement l'étude du BIT en 1978 qui a mis l'accent sur un certain nombre d'activités

caractérisant le secteur non structuré et particulièrement les secteurs de l'artisanat et du commerce.

Par ailleurs, on peut citer les deux recensements généraux de la population et de l'habitat de 1976 et 1987 comme sources indirectes. Elles fournissent des estimations sur le secteur informel en se basant sur la nature de l'activité exercée, la branche d'activité et la situation dans l'activité.

1.4.1 Objectifs

Les objectifs généraux assignés à l'enquête « secteur informel » sont :

- évaluer l'importance des activités informelles, comprendre leurs modes de fonctionnement et les mécanismes qui les régissent ;
- appréhender la contribution du secteur dans la formation du produit national ;
- orienter les politiques économiques en collectant des informations à grande échelle sur les caractéristiques des activités dans les divers corps de métiers en dégagant leurs difficultés de fonctionnement et de développement et les solutions envisageables.

Ces objectifs généraux ont permis de retenir les objectifs spécifiques suivants :

- déterminer le volume de la population active et sa répartition dans les différents secteurs de l'activité économique. Un accent particulier sera mis sur l'activité économique des femmes ménagères ;
- mesurer l'importance de la pluri-activité ;
- mesurer le chômage et le sous emploi en les caractérisant par secteur.

Ces objectifs ont été traduits en questionnaires à plusieurs volets ou modules dont un module collectif et six modules individuels. Il s'agit de :

- un module filtre pour enregistrer les membres du ménage et pour orienter les personnes d'âge actif vers des modules individuels spécifiques en fonction de leur situation dans l'activité ;
- un module agriculteur et éleveur ;
- un module inactif ;

- un module chômeur ;
- un module aides familiales/apprentis
- un module salariés ;
- un module employeurs indépendants.

Les six modules individuels ont en commun une partie destinée à collecter des informations sur les activités secondaires permettant de répondre à l'objectif sur la mesure de la pluri-activité. En revanche, seul le module employeurs indépendants et dans une moindre mesure le module agriculteurs permet de relever les caractéristiques de l'entreprise et les résultats de son activité.

1.4.2 Méthodologie

Compte tenu des besoins de la comptabilité nationale, la méthodologie de l'enquête « secteur informel » a commencé par la définition d'une nomenclature simplifiée de 11 branches :

- industries agricoles et alimentaires ;
- industries métalliques ;
- industries diverses ;
- bois et autres industries ;
- textile, habillement, cuir ;
- matériaux de construction ;
- tâcherons et bâtiments ;
- commerce ;
- restaurants, gargotes, bars ;
- transport ;
- services.

La taille globale de l'échantillon a été calculée en tenant compte d'une représentativité des résultats par branche et par milieu (urbain/rural).

La méthode de sondage retenue est un sondage à deux degrés. L'unité primaire est la section d'énumération et l'unité secondaire le ménage. Le choix de l'échantillon a tenu compte, d'une part, de l'hétérogénéité des activités en milieu urbain, d'autre part, du nombre d'actifs par ménage.

L'enquête « secteur informel » a été exécutée auprès de 10 222 ménages répartis comme suit :

Milieux	Nombre de SE échantillons	Nombre de ménages à enquêter par SE	Nombre total de ménages échantillons
Urbain	235	10	2 350
Rural	328	24	7 872
Total	563	34	10 222

1.4.3 Traitement des données

Le traitement des données a été réalisé à l'aide du logiciel ISSA

Qualité des données

Les données de l'enquête secteur informel sont de bonne qualité eu égard au bon déroulement de toutes les étapes du processus. De plus, les objectifs assignés à l'enquête ont été globalement atteints.

Cependant, la méthodologie appliquée et la taille de l'échantillon retenu ne permettent pas de donner des résultats significatifs à l'échelon régional.

Les modules individuels ont été soumis à la population présente uniquement pour assurer à l'échantillon le maximum de précision dans les réponses aux questions.

L'enquête « secteur informel » n'a pas concerné uniquement les activités informelles, mais l'ensemble des activités économiques des ménages. La distinction entre « formel » et « informel » n'est intervenue qu'à posteriori, c'est à dire après l'application d'un certain nombre de critères ayant fait l'objet de questions spécifiques. Les données doivent être appréciées en fonction des critères utilisés.

1.5 L'enquête agricole de conjoncture (EAC)

L'enquête agricole de conjoncture est une enquête annuelle menée depuis plus de trente (30) ans. Depuis son avènement en 1964 comme enquête permanente, elle a connu certaines modifications tant au plan des objectifs visés que de celui de la méthodologie pour permettre une meilleure prise en compte des besoins des utilisateurs. Elle a pour objectif principal de déterminer les superficies cultivées, les rendements et par déduction les productions. Les données collectées permettent également de déterminer les prix au producteur à la période des récoltes (octobre, novembre, décembre).

La détermination de l'effectif du cheptel sédentaire ainsi que le prix du bétail au producteur au cours de l'année font également partie du domaine d'intérêt de cette enquête.

Il faut signaler l'introduction dans l'enquête depuis 1986 d'un volet sur la prévision de la récolte céréalière. Le volet relatif aux stocks paysans y a été intégré à partir de 1991. L'objectif de ces volets est de fournir aux décideurs, avant la récolte et au plus tard en fin octobre, des données prévisionnelles sur le volume de la production céréalière afin de permettre, d'une part l'établissement d'un bilan céréalière prévisionnel pour les besoins de la stratégie alimentaire, d'autre part de contribuer à déterminer le niveau du crédit que les institutions financières à que pourraient accorder à l'économie.

Jusqu'à la fin des années 1970, l'information de base sur la sécurité alimentaire était de très mauvaise qualité. Les services de statistiques agricoles rencontraient des difficultés pour collecter les données et plus encore pour les traiter et les publier. L'insuffisance de moyens et le manque de motivation étaient invoqués à l'époque pour expliquer ces faiblesses. Mais celles-ci relevaient en fait d'une cause plus profonde : un décalage croissant se manifestait entre la conception traditionnelle de la statistique agricole au service de la comptabilité nationale et les nouveaux besoins d'informations liés à l'importance prise par l'aide alimentaire dans les politiques agricoles et de sécurité alimentaire.

1.5.1 Couverture géographique

L'enquête agricole de conjoncture a une couverture nationale. Elle se fait aussi bien en milieu rural sédentaire qu'en milieu nomade et dans les centres urbains secondaires.

L'échantillonnage respectait le découpage administratif en régions et le découpage géographique en zones agro-climatiques.

L'enquête agricole de conjoncture porte sur les exploitations agricoles de culture et/ou l'élevage.

Les exploitations échantillons sont enquêtées pour toute leur activité agricole (culture et élevage) sauf les cultures en périmètres irrigués gérés par des organismes de développement rural (office du Niger, office riz Ségou, office riz Mopti, etc). Les données sur les exploitations agricoles concernées par l'enquête représentent le secteur traditionnel tandis que celles relatives aux périmètres irrigués sont classées parmi les données du secteur moderne.

L'agriculture périurbaine (centres urbains communaux) étant essentiellement le fait des citadins, est exclue jusqu'ici du champ de l'enquête. De même, la région de Kidal a été exclue parce que sa production agricole est très marginale par rapport à la production nationale. La répartition de l'échantillon par région est la suivante :

Régions	Nombre de SE	Nombre d'exploitations
Kayes	65	325
Koulikoro	82	410
Sikasso	100	500
Ségou	113	565
Mopti	99	495
Tombouctou	24	120
Gao	17	85
Total	500	2500

1.5.2 Organisation institutionnelle

Au plan institutionnel, l'enquête agricole de conjoncture est menée conjointement par la direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) et par la direction nationale de l'appui au monde rural (DNAMR). Elle est exécutée sur le terrain par le personnel des directions régionales du plan et de la statistique (DRPS), des directions régionales de l'appui au monde rural (DRAMR) et de certains offices de développement rural (ODR) relevant du ministère du développement rural.

Cette collaboration a un double avantage :

- l'utilisation plus rationnelle des structures de terrain et une meilleure couverture du territoire national sans coût additionnel important;
- l'uniformisation des méthodes de collecte et la mise à la disposition des utilisateurs de statistiques agricoles non divergentes car issues d'une source unique.

Pour assurer un meilleur suivi de l'opération et éventuellement situer les responsabilités en cas de défaillances techniques, un système de coordination alterné a été instauré depuis 1995. Chaque bureau de coordination fournit un rapport de la campagne à la fin de la collecte des données prévisionnelles.

1.5.3 Méthodologie de l'enquête agricole de conjoncture

Plan de sondage

Le tirage au premier degré est un tirage à probabilité inégale proportionnelle à la taille de la SE en population. Il est fait indépendamment dans chaque région. Le nombre de SE par région a été déterminé en fonction de l'importance relative de chaque région en production agricole et en production d'élevage. Les unités du second degré sont les exploitations agricoles. Dans chaque unité primaire (SE), on procède au dénombrement des exploitations agricoles, avant d'en tirer un nombre de cinq (5) qui représente la taille cible de l'échantillon d'exploitation de la SE. L'échantillon n'est pas auto-pondéré. Ainsi, la probabilité de tirage et le coefficient d'extrapolation sont calculés par SE.

La probabilité P_i de tirage de la SE_i (unité primaire i) est donnée par la formule :

$$P_i = \frac{K_i}{K} ; \text{où}$$

- K_i = nombre de ménages dénombrés dans la SE_i au recensement général de la population et de l'habitat de 1987;
- K = nombre total de ménages dénombrés dans la région lors du même recensement de 1987.

Au second degré, le tirage des (5) exploitations est un tirage systématique au sein de chaque unité primaire (SE) après dénombrement de l'ensemble des exploitations agricoles appartenant à l'unité primaire considérée.

La probabilité p_i de tirage d'une exploitation dans la SE est alors :

$$p_i = \frac{K_i n_0}{K N_i} ; \text{où}$$

- n_0 = nombre constant (5) d'exploitations agricoles tirées dans chaque SE ;
- N_i = nombre d'exploitations agricoles dénombrées dans la SE_i (N_i est une variable aléatoire dépendant du premier degré de tirage) au moment de l'enquête.

Si l'on note y = variable d'étude; Y = total de y sur l'univers; Y^* = estimateur de Y , alors Y^* a pour expression :

$$Y^* = \frac{K}{m n_0} \sum_{i=1}^m \frac{N_i Y_i^*}{K_i}; \text{ où}$$

- m = nombre d'unités primaires (SE) tirées ou la taille de l'échantillon au premier degré ;
- Y_i^* = somme des observations y_{ij} (ou somme de l'échantillon dans l'unité primaire i)

$$Y_i^* = \sum_{j=1}^{j=n_0} y_{ij}$$

- i = numéro d'ordre d'un tirage au 1^{er} degré ($i = 1, \dots, m$) ;
- j = numéro d'ordre d'un tirage au 2^{ème} degré dans l'unité primaire i ($j = 1, \dots, n_0$).

Ainsi pour une SE $_i$ donnée, le coefficient

d'extrapolation C_i a pour expression : $C_i = \frac{KN_i}{mK_i n_0}$

1.6 Statistiques scolaires

1.6.1 Présentation du système éducatif

Le Mali est l'un des premiers pays d'Afrique d'expression française au Sud du Sahara à rompre avec l'esprit de l'école coloniale en procédant à la réforme de 1962. Cette réforme avait pour objectifs un enseignement de masse et de qualité, un enseignement capable de fournir avec une économie maximum de temps et d'argent tous les cadres dont le pays a besoin pour ses divers plans de développement. Mais cette réforme n'a pas atteint tous ses objectifs. Elle a été revue et corrigée plus d'une fois au séminaire national de 1964, à la conférence des cadres de 1968, au deuxième séminaire national de 1978, aux états généraux de 1989, à la table ronde et au débat national sur l'éducation en 1991.

Le système éducatif malien s'articule autour des niveaux et types d'enseignement suivants :

- l'éducation préscolaire et spéciale ;
- l'enseignement fondamental ;

- l'enseignement secondaire général ;
- l'enseignement secondaire technique et professionnel ;
- l'enseignement normal ;
- l'enseignement supérieur.

A côté de ces structures traditionnelles, il existe également l'éducation non formelle qui inclut l'alphabétisation fonctionnelle des adultes et l'éducation des jeunes déscolarisés ou non scolarisés dans les centres d'éducation pour le développement.

Toutes les informations sur l'éducation sont fournies par la cellule de planification et de statistique (CPS) du ministère de l'Education nationale.

1.6.2 La situation actuelle du système éducatif malien

Le système éducatif malien comprend :

- a) L'éducation préscolaire : elle reste faible malgré des progrès notables surtout perceptibles à Bamako;
- b) L'éducation spéciale : elle accueille un nombre très limité d'enfants ;
- c) L'enseignement fondamental : il connaît une forte augmentation en sept ans, caractérisée par :

- une forte croissance du taux net de scolarisation de 7-12 ans ;
- une forte croissance du taux d'admission et du taux brut de scolarisation au premier cycle avec une inégalité persistante tanté garçons/filles et de fortes disparités entre régions ;
- une faible augmentation des taux d'accès et des taux bruts en deuxième cycle ;
- un rendement scolaire en nette amélioration dans le premier cycle avec de faibles taux d'abandon ;
- une forte baisse des taux de redoublement au second cycle ;
- un meilleur taux de réussite au diplôme d'études fondamentales (DEF).

1.7 L'enquête malienne de conjoncture économique et sociale (EMCES)

1.7.1 Présentation de l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale

a) Objectifs

Tant dans son questionnaire que dans sa philosophie et ses objectifs, l'EMCES appartient à la génération des enquêtes prioritaires de la Banque mondiale sur la dimension sociale de l'ajustement.

Son questionnaire en 11 sections reprend les grands thèmes habituels et «prioritaires» :

- 1) caractéristiques du ménage et de ses membres,
- 2) logement et accès aux services,
- 3) emploi et chômage,
- 4) migration,
- 5) agriculture,
- 6) entreprises non agricoles,
- 7) dépenses,
- 8) revenus,
- 9) avoirs,
- 10) anthropométrie et
- 11) vaccinations.

L'enquête malienne de conjoncture économique et sociale a pour objectif de fournir des données statistiques permettant de :

- connaître les conditions de vie économique et sociale des ménages et de mesurer leurs niveaux de vie ;
- mesurer l'impact des politiques macro-économiques sur la population ;
- compléter les indicateurs socio-économiques du pays.

Ces mesures fournissent aux décideurs politiques l'information nécessaire pour identifier les groupes les plus vulnérables de la population destinés à être ciblés par des programmes d'assistance.

Pour atteindre ces objectifs, l'EMCES a porté sur de nombreux sujets en rapport avec les conditions de vie des ménages tels que les revenus et les dépenses, l'éducation et l'emploi, les caractéristiques du logement et son équipement, l'agriculture, les entreprises et les activités non agricoles, les avoirs du ménage, la santé et les mesures anthropométriques (ces dernières pour les enfants de moins de 5 ans).

Au plan méthodologique, l'EMCES a concerné 9 496 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national. Le plan de sondage correspond à un sondage probabiliste stratifié assurant la représentativité de trois grands ensembles : Bamako la capitale, les autres communes et le milieu rural. L'enquête a duré environ 3 mois sur le terrain. Elle s'est déroulée en deux phases :

i) Le dénombrement des ménages et la collecte des informations : le dénombrement a consisté à dresser la liste de tous les ménages résidant dans les ères échantillonnaires ou SE sélectionnées. Cette liste a servi de base au tirage des ménages enquêtés ;

ii) L'enquête proprement dite. Elle s'est déroulée après le tirage des ménages. Puis, on a procédé au traitement des questionnaires, à l'analyse des résultats et à la préparation de leur publication.

b) Traitement des données de l'enquête

Pour l'analyse des résultats et la tabulation des données de l'enquête, on retiendra les distinctions suivantes :

Sur le plan géographique :

- en milieu urbain : Bamako et les autres communes (reste du milieu urbain) ;
- en milieu rural : 3 régions naturelles qui sont :
 - le sud et l'ouest, comprenant :
 - ~ la région de Sikasso plus les cercles de Dioïla et de Nara ;
 - ~ la région de Kayes moins le cercle Nioro ;
 - le fleuve, comprenant :
 - ~ la région de Koulikoro moins les cercles de Dioïla et de Nara ;
 - ~ la région de Ségou moins le cercle de Niono ;
 - ~ la région de Mopti moins les cercles de Bandiagara, Koro, Bankass et Douentza.
 - le reste du pays comprenant :
 - ~ la région de Tombouctou ;
 - ~ la région de Gao ;
 - ~ les cercles de Nioro, Nara, Niono, Bandiagara, Koro, Bankass et Douentza.

Il n'est pas prévu de distinguer milieu rural et milieu urbain dans les régions naturelles. Ainsi, les tableaux de répartition de la population ou de certaines de ses composantes selon la région naturelle et le milieu de résidence comprennent les divisions suivantes :

- Bamako
- autres communes
- rural sud-ouest
- rural fleuve
- rural autres
- ensemble du milieu rural
- ensemble du milieu urbain
- ensemble du pays.

Sur le plan groupe socio-économique du chef de ménage (GSE), on a distingué 11 groupes établis sur la base d'un croisement des statuts dans l'occupation (voir la question 3 de la partie 3 de la page 8 du questionnaire) des régions naturelles et du milieu de résidence (cf. § précédent):

- 1 Salariés du secteur public milieu urbain (code 12)
- 2 Salariés du secteur privé non agricole milieu urbain (code 14)
- 3 Indépendants non agricoles, Bamako (codes 5, 6, 8,)
- 4 Indépendants non agricoles, autres communes (codes 5, 6, 8)
- 5 Indépendants du commerce, Bamako (codes 3, 4, 7)
- 6 Indépendants du commerce, autres communes (code 3, 4, 7)
- 7 Autres milieux urbains (code 1,2,9,10,11,13,15,16,17,18,19)
- 8 Indépendants agricoles, milieu rural fleuve sud-ouest (code 1,2)
- 9 Indépendants éleveurs, milieu rural fleuve (code 1, 2)
- 10 Indépendants éleveurs, milieu rural reste du pays (code 1, 2)
- 11 Autres ruraux non agricoles, non éleveurs, milieu rural (tous codes sauf 1 et 2).

Etant donné le mode d'élaboration des GSE, il n'y a pas eu de croisement des données GSE x région naturelle et milieu de résidence.

Les tableaux 1 et 2 indiquent la répartition de l'échantillon des ménages (1) et de l'ensemble de la population des ménages extrapolée (2) selon les classifications retenues. On voit que l'ensemble des GSE retenus sont représentatifs au sens du plan de sondage, puisqu'ils dépassent tous 400 unités.

c) Plan de sondage : la stratégie de sondage élaborée en 1991 avec l'appui technique de Christopher SCOTT prévoyait le tirage d'un échantillon à 2 degrés. Au premier degré, un tirage des sections d'énumération (SE, découpage censitaire correspondant approximativement au travail d'un agent recenseur, soit 1.000 personnes ou 200 ménages) avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages dans la SE en 1987 a été effectué. Dans les SE tirées, il est procédé au dénombrement des ménages à la période de l'enquête (M'i). Au second degré, un tirage systématique de 20 ménages par SE est effectué sur la base du dénombrement immédiatement antérieur.

Cependant, les SE ne sont pas tirées de façon indifférenciée sur l'ensemble du pays. Une stratification intervient dans le milieu (urbain/rural) et dans les régions afin de tenir compte de la nécessité d'une représentativité minimale de l'unité d'analyse considérée comme la plus importante dans l'EMCES, à savoir le groupe socio-économique (GSE) du chef de ménage. Cette représentativité minimale a été fixée à 400 ménages environ sur la base de l'expérience d'autres enquêtes africaines.

Le plan de sondage préliminaire avait ainsi été établi sur la base de 12 GES issus d'un croisement du statut d'occupation du chef de ménage, du milieu et de la région naturelle. Or, la mise en oeuvre du plan de sondage en février 1994 a introduit diverses modifications, de même que le dessin du questionnaire et la définition des concepts d'analyse se sont traduits par des modifications qu'il convient d'examiner pour savoir les conséquences éventuelles sur la validité de la stratégie arrêtée.

Comment l'échantillon a-t-il été tiré ?

Le tirage prévu en milieu urbain (144 SE à Bamako, 130 dans les autres communes) a été respecté. Il faut rappeler que la distinction entre milieu urbain et milieu rural diffère dans l'EMCES de celle qui avait été adoptée dans le

recensement de la population de 1987. Celui-ci différenciait le milieu urbain en l'assimilant aux agglomérations de plus de 5 000 habitants ainsi qu'aux chefs-lieux de cercles n'atteignant pas cet effectif. Dans l'EMCES, le milieu urbain est assimilé aux 6 communes de Bamako ainsi qu'aux 13 autres villes érigées en communes (dont la plus petite Nioro, dépassait 17000 habitants en 1987).

En milieu rural (c'est-à-dire non communal), la préoccupation de la DNSI a été d'assurer une représentation de chaque région administrative de chaque cercle proportionnellement au nombre de ménages de ces unités: le nombre de SE en milieu non communal ayant été fixé à partir de contraintes logistiques et de stratification définies dans le plan de sondage (soit 211 SE), celles-ci ont été réparties en fonction du nombre de ménages de la région, puis du cercle; le nombre de SE tiré par cercle varie de 1 à 12.

1.8 Enquête démographique et de santé du Mali (EDSM) 1995-1996

1.8.1 Objectifs

L'un des objectifs de l'EDSM-II était de recueillir à l'échelle nationale des données de qualité permettant de :

- connaître les niveaux et les tendances de la fécondité et de la mortalité infantile et juvénile, ainsi que les facteurs déterminant leur évolution ;
- déterminer le niveau de connaissance et d'utilisation des méthodes de contraception chez les femmes et les hommes ;
- obtenir des informations sur le nombre idéal d'enfants et sur l'attitude vis à vis de la planification familiale chez les hommes et les femmes en âge de procréer ;
- recueillir des données détaillées sur la santé maternelle et infantile : visites prénatales, assistance à l'accouchement, allaitement, vaccinations, supplément en vitamine A, prévalence et traitement de la diarrhée et d'autres maladies chez les

- enfants de moins de trois ans ;
- déterminer l'état nutritionnel des mères et des enfants de moins de trois ans au moyen des mesures anthropométriques (poids et taille) ;
- recueillir des données sur la pratique de l'excision ;
- recueillir des données détaillées sur la connaissance, les opinions et les attitudes des femmes et des hommes vis à vis des maladies sexuellement transmissibles et du Sida ;
- mesurer le niveau de mortalité maternelle au niveau national ;
- évaluer la disponibilité des services de santé et de planification familiale.

Enfin, l'EDSM-II a permis de développer les capacités nationales nécessaires à la réalisation périodique d'enquêtes démographiques et de santé.

L'EDSM-II a utilisé quatre types de questionnaires :

- un questionnaire ménage ;
- un questionnaire individuel femme ;
- un questionnaire individuel homme ;
- un questionnaire communautaire sur la disponibilité des services.

1.8.2 Echantillonnage

L'échantillon cible de l'EDSM-II était de 9 000 femmes en âge de procréer (15-49 ans) et de 3 000 hommes âgés de 15-59 ans. Les 8 928 SE issues du fichier du RGPH de 1987 ont servi de base de sondage. On a identifié sept domaines d'étude : Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et les communes de Tombouctou et de Gao. L'échantillon est stratifié, pondéré et représentatif au niveau national et au niveau des milieux de résidence (les zones rurales de Tombouctou et Gao sont exclues). L'échantillon a été sélectionné de la manière suivante :

- au premier degré, 300 grappes constituant les unités primaires de sondage (UPS) ont été tirées de façon systématique à l'intérieur de chacune des 13 strates (Bamako, Tombouctou, Gao et les milieux urbain et

rural de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti) avec une probabilité proportionnelle à la taille de la SE, à savoir le nombre de ménage dans la SE ;

- au second degré, un échantillon de ménages a été sélectionné à partir de la liste de ménages établie lors de l'opération de dénombrement de chacune des 300 grappes sélectionnées.

Toutes les grappes sélectionnées ont pu être enquêtées, le nombre de ménages sélectionnés dans chaque grappe variant de 10 à 60. Au total, 9 512

ménages ont été sélectionnés et parmi eux 8 833 ont été identifiés au moment de l'enquête. Parmi ces 8 833 ménages, 8 716 ont pu être enquêtés, soit un taux de réponse de 98,7%.

Dans les 8 716 ménages enquêtés, 10 096 femmes ont été identifiées comme étant éligibles pour l'enquête individuelle et dans un sous échantillon de 2 869 ménages enquêtés, 2 810 hommes âgés de 15-59 ans ont été identifiés pour l'enquête homme. Parmi les femmes éligibles, 9 704 ont été enquêtées, soit un taux de réponse de 96,1%. Parmi les 2 810 hommes éligibles, 2 474 ont été enquêtés, soit un taux de réponse de 88,0%.

Chapitre II Etat de la population

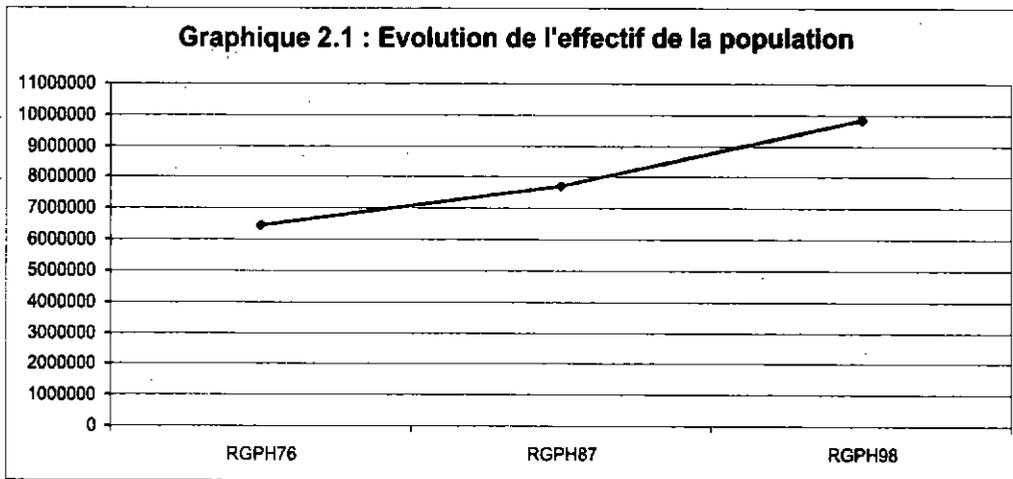
2.1 Effectif global de la population

Le graphique montre que l'effectif de la population du Mali a connu une tendance générale à la hausse entre 1976 et 1998. De 6 394 918 habitants en 1976,

habitants en 1998.

la population est passée à 7 696 348 habitants en 1987 soit une augmentation de 20,4% en 11 ans.

La population a atteint 9 810 912 habitants en 1998, soit une variation de 27,5% entre 1987 et 1998 (11 ans).



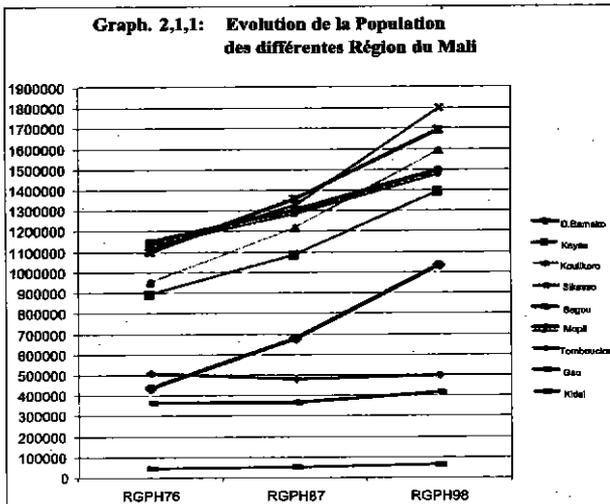
2.1.1 Evolution de la population par région

L'évolution globale de la population cache une certaine disparité qui existe entre les régions administratives du Mali. Les populations de Gao, Tombouctou et Kidal n'ont pas varié significativement entre 1987 et 1998 celles des régions de Bamako, Koulikoro, Ségou, Kayes, Mopti et Sikasso ont augmenté. La population du district de Bamako est passée de 419 239 habitants en 1976 à 1 016 296 habitants en 1998, soit 142,4% de variation en 22 ans.

La région la plus peuplée en 1998 était Sikasso avec 1 782 157 habitants, suivie de Ségou avec 1 675 358 habitants, de Koulikoro avec 1 570 507 habitants, de Mopti avec 1 478 505 habitants et de Kayes avec 1 374 316 habitants. Les régions ayant moins de 500 000 habitants sont Tombouctou avec 476 793 habitants, Gao avec 394 594 habitants et Kidal avec 42 386

Tableau 2.1.1 : Evolution de l'effectif de la population par région

Localités	RGPH76	RGPH87	RGPH98
Mali	6394918	7696348	9810912
D.Bamako	419239	658275	1016296
Kayes	872750	1067007	1374316
Koulikoro	932237	1197968	1570507
Sikasso	1098068	1310810	1782157
Ségou	1082224	1339631	1675358
Mopti	1129041	1282617	1478505
Tombouctou	490456	459318	476793
Gao	370903	380722	394594
Kidal	25454	33249	42386

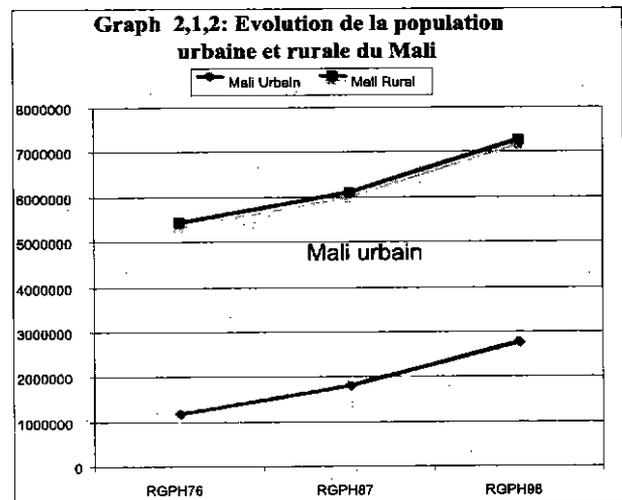


2.1.2 Evolution de la population selon le milieu de résidence

La population du Mali est essentiellement rurale avec 5 318 089 habitants contre 1 076 829 habitants en milieu urbain en 1976 (RGPH-1976), soit une population rurale représentant 83,2% de la population totale. En 1987 (RGPH-1987), la population rurale est passée à 6 006 059 habitants contre 1 690 289 habitants pour le milieu urbain, soit une proportion de 78,0% de ruraux. En 1998 (RGPH 1998), la population du Mali comptait 9 810 912 habitants dont 7 177 538 ruraux contre 2 633 374 urbains, soit une proportion de 73,2% de ruraux. La proportion de la population urbaine a accusé une baisse entre 1976 et 1998.

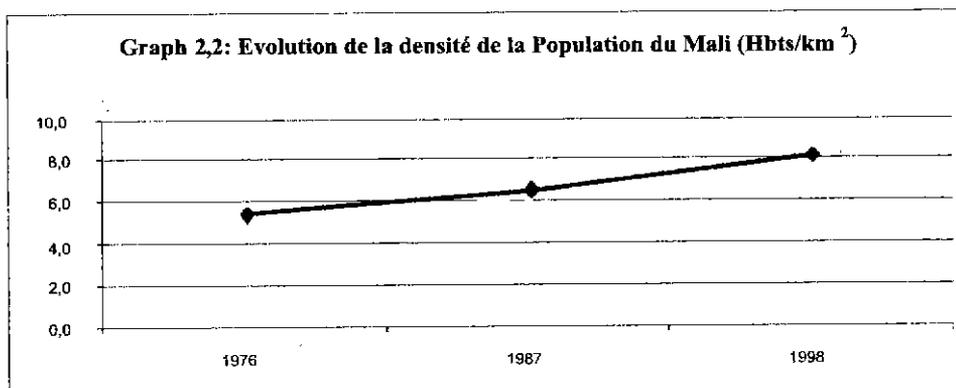
Tableau 2.1.2 : Evolution de l'effectif de la population du Mali selon le milieu de résidence

Années	RGPH76	RGPH87	RGPH98
Mali	6394918	7696348	9810912
Mali Urbain	1076829	1690289	2645417
Mali Rural	5318089	6006059	7165495



2.2 Evolution de la densité de la population

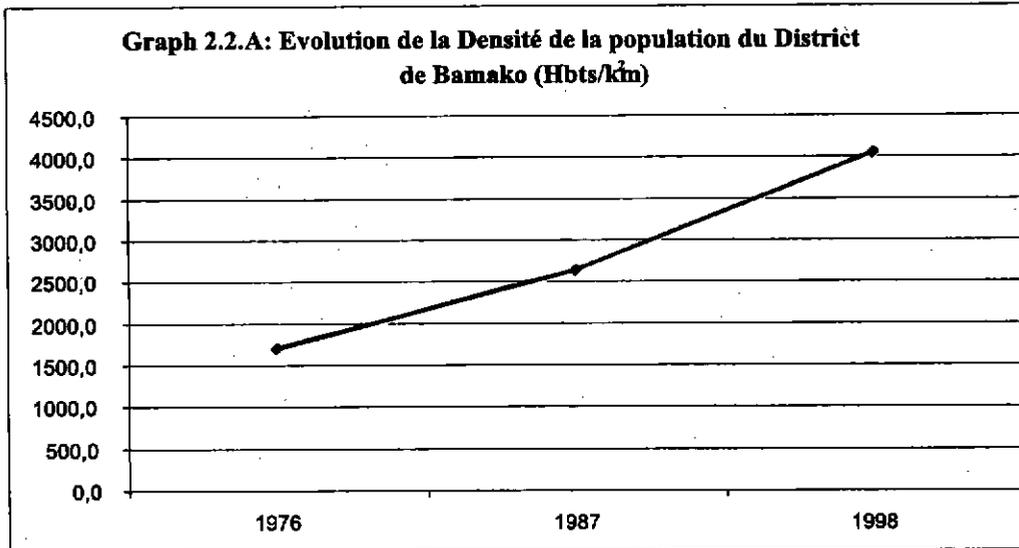
La densité de la population est passée de 5,1 hbts/km² en 1976 à 6,2 hbts/km² en 1987, puis à 7,9 hbts/km² en 1998. Cette hausse de la densité moyenne est observée dans toutes les régions. En 1998, la densité la plus élevée est observée dans le district de Bamako avec 4 032,9 hbts/km² et les densités les plus faibles dans les régions de Tombouctou avec 1,0 hbt/km², Gao avec 1,2 hbt/km² et Kidal avec 0,3 hbt/km².



2.2.1 Densité de la population du district de Bamako

La densité de la population du district croît entre 1976 et 1998. Elle passe de 1 663,6

hbts/km² en 1976 à 2 612 hbts/km² en 1987, puis à 4 032,9 hbts/km² en 1998. Le district de Bamako a la densité la plus élevée de toutes les régions.

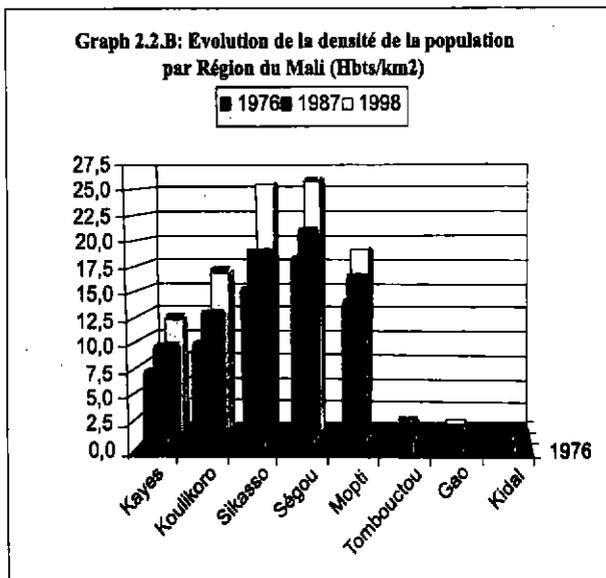


2.2.2 Densité de la population par région

Les régions ayant les densités les plus élevées autres que Bamako sont: Ségou avec 25,8 hbts/km², Sikasso avec 25,4 hbts/km², Mopti avec 18,7 hbts/km², Koulikoro avec 16,4 hbts/km². La région ayant la densité la plus faible est Kidal avec 0,3 hbts/km².

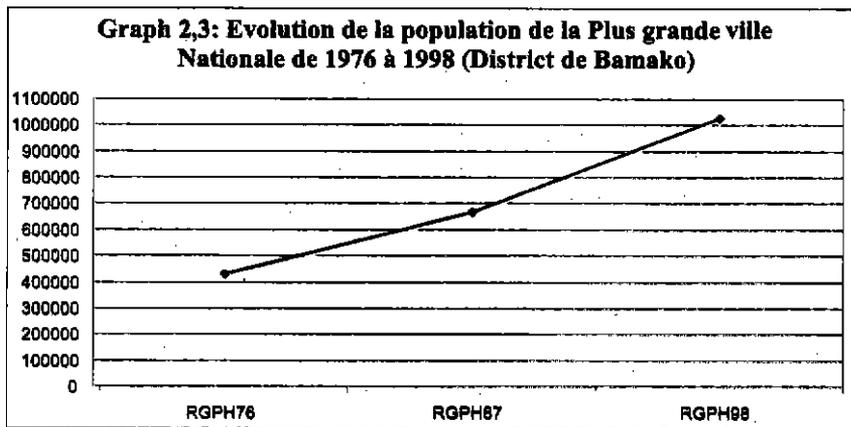
Tableau 2.2: Evolution de la densité de la population par région (habitants/km²)

Localité	RGPH-1976	RGPH-1987	RGPH-1998
Mali	5,1	6,2	7,9
D.Bamako	1663,6	2612,2	4032,9
Kayes	7,2	8,9	11,5
Koulikoro	10,0	12,5	16,4
Sikasso	15,3	18,7	25,4
Ségou	18,3	20,7	25,8
Mopti	14,2	16,2	18,7
Tombouctou	1,0	0,9	1,0
Gao	1,2	1,2	1,2
Kidal	0,2	0,2	0,3



2.3 Population de la plus grande ville : Bamako

La population de Bamako est passée de 419 239 habitants en 1976 à 658 275 habitants en 1987, soit une croissance de 57,0% en 11 ans. Cette croissance s'est poursuivie pour atteindre un effectif de 1 016 296 habitants en 1998, soit une croissance de 54,4% entre 1987 et 1998 (11 ans). Cette évolution rapide de la population peut s'expliquer par les flux migratoires en direction de Bamako qui concentre l'essentiel des infrastructures socio-économiques et sanitaires du pays.



2.4 Poids de la plus grande ville : Bamako

En 1976, la ville de Bamako avait un poids de 38,9% par rapport à l'ensemble du milieu urbain. En 1987, ce poids n'a pratiquement pas varié. Mais en 1998, on a constaté une légère baisse estimée à 38,6%. Cette évolution presque constante du poids de la population de Bamako par rapport à la population urbaine totale dénote que Bamako croît au même rythme que la population urbaine totale.

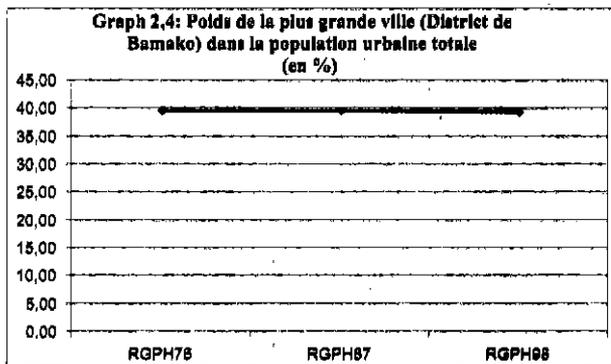


Tableau 2.4: Evolution de la population de la plus grande ville nationale de 1976 à 1998 (District de Bamako)

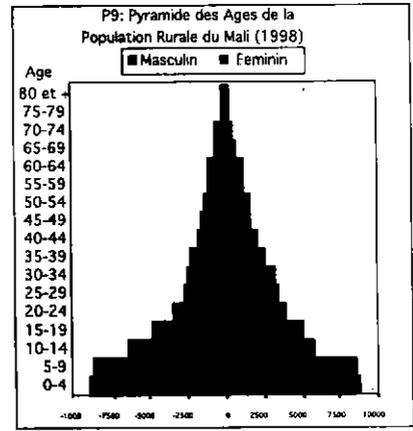
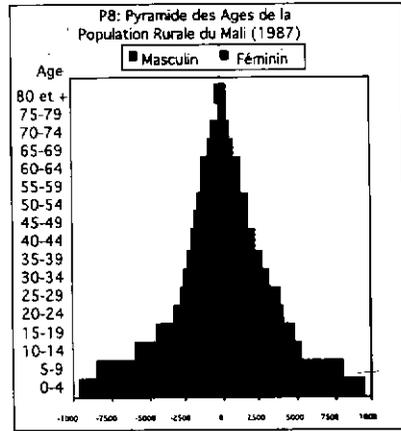
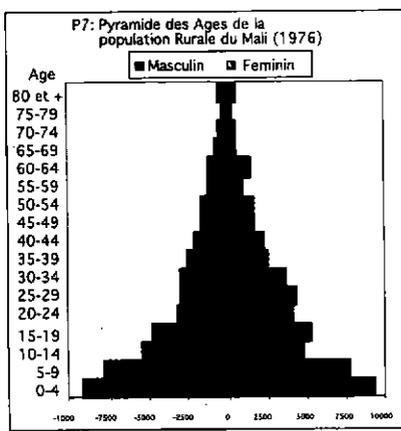
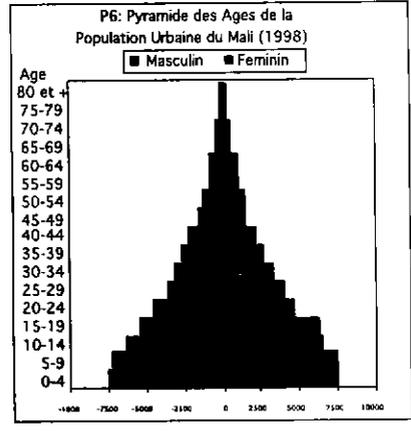
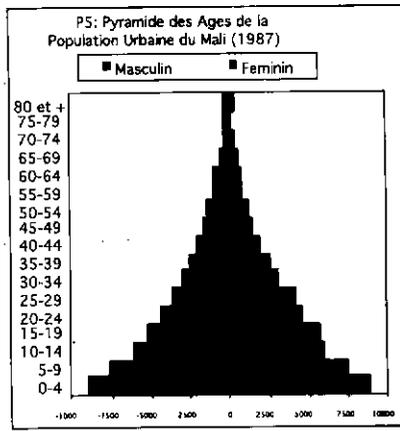
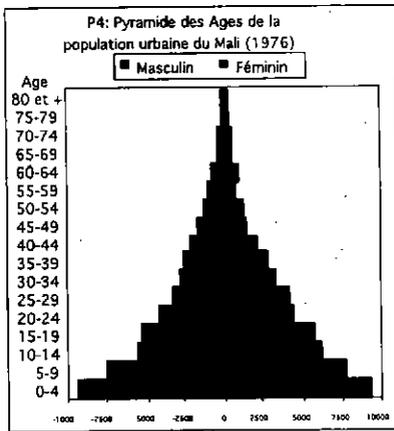
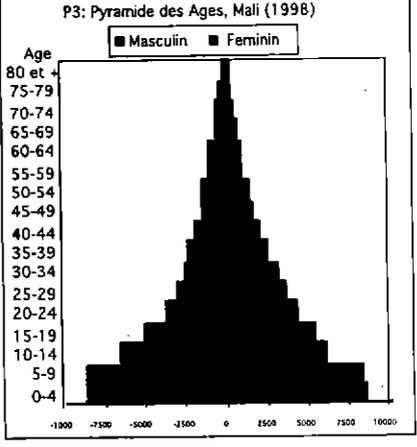
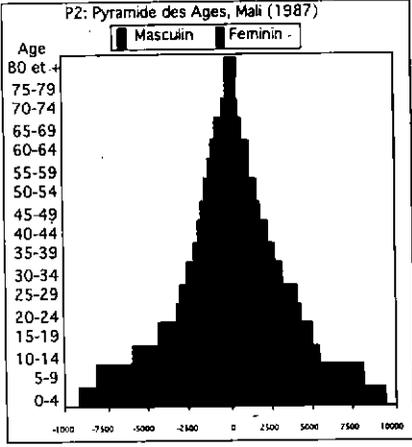
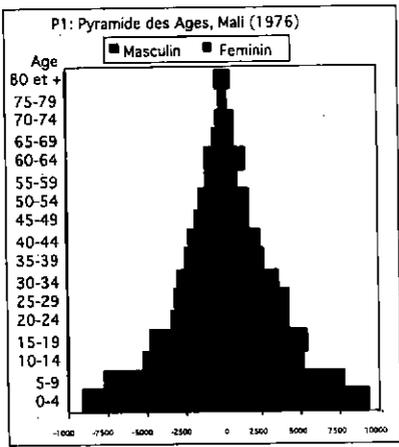
	RGPH76	RGPH87	RGPH98
Population urbaine	1076289	1690289	2633374
Population du D. Bamako	419239	658275	1016296
Poids de Bamako dans la population urbaine	38,93	38,94	38,59

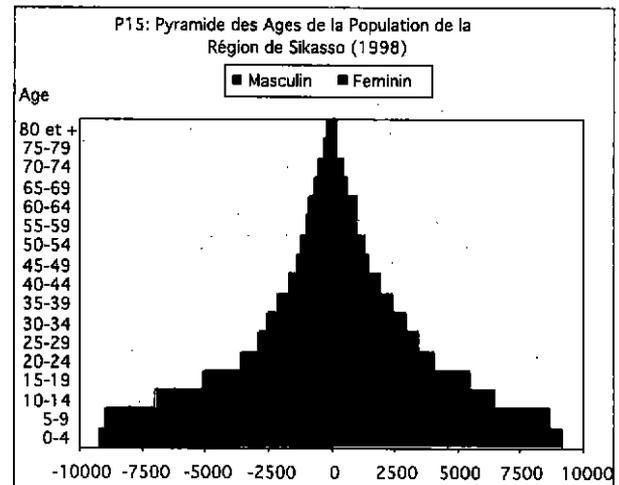
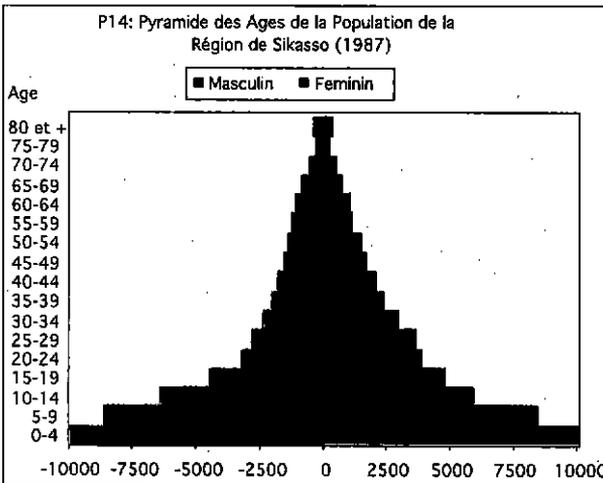
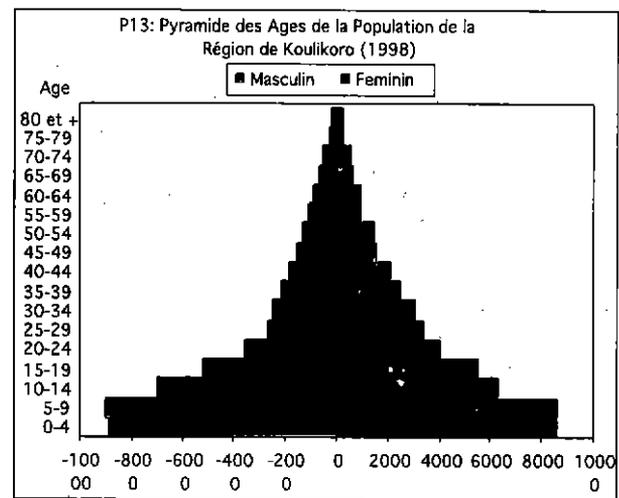
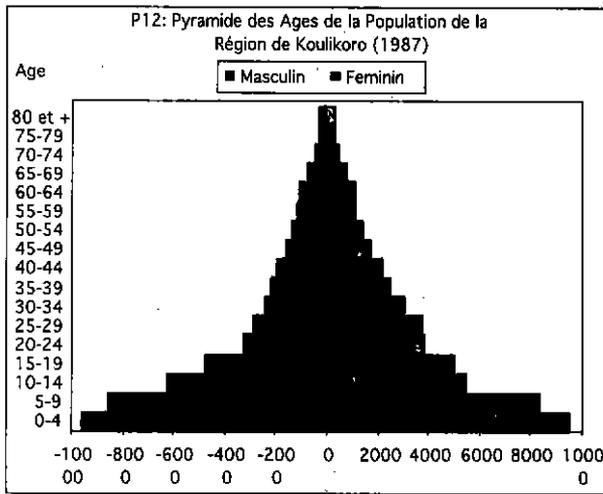
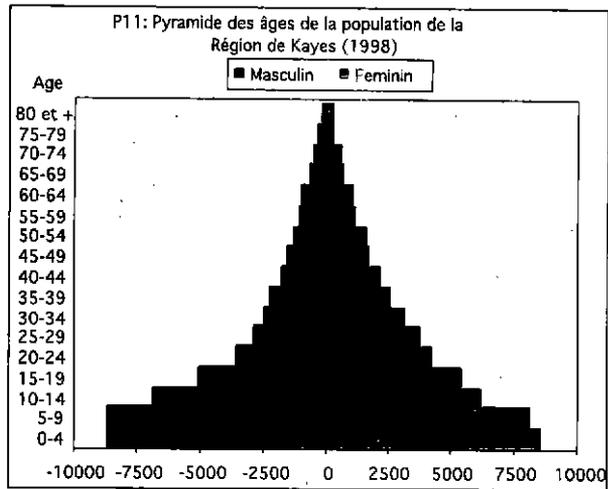
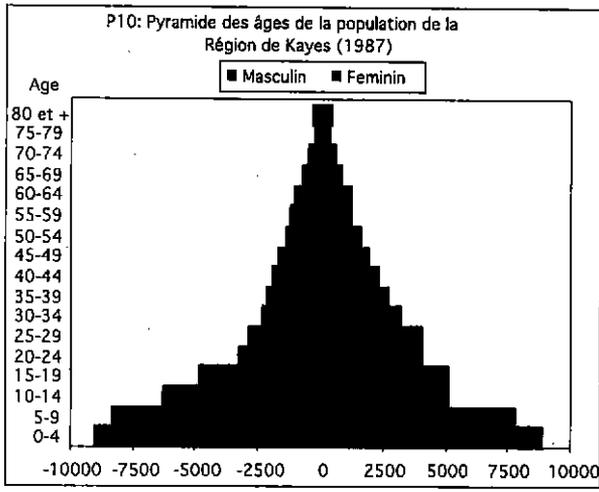
2.5 Structure par sexe et par âge de la population et rapport de masculinité

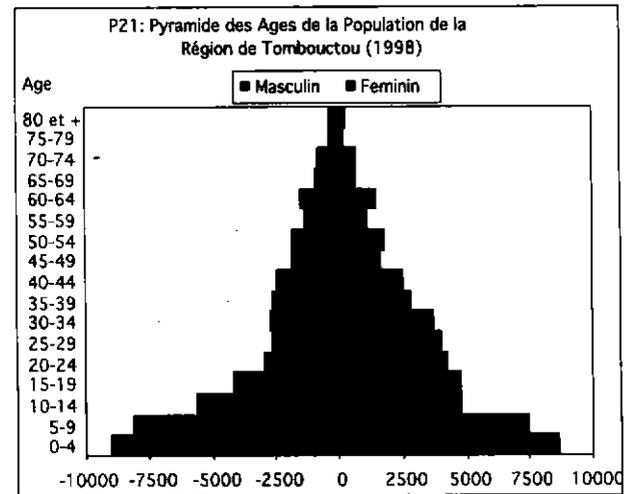
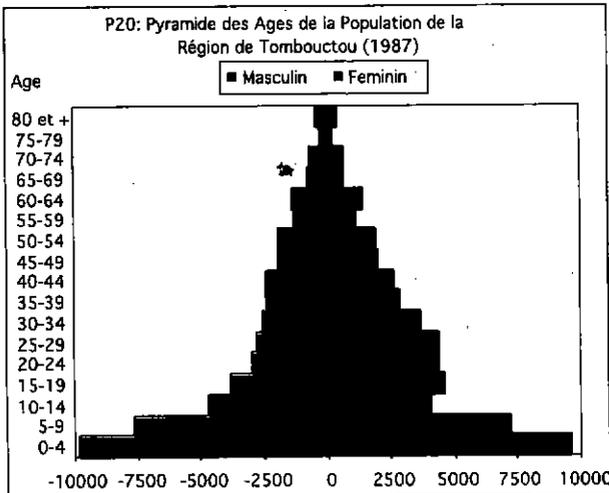
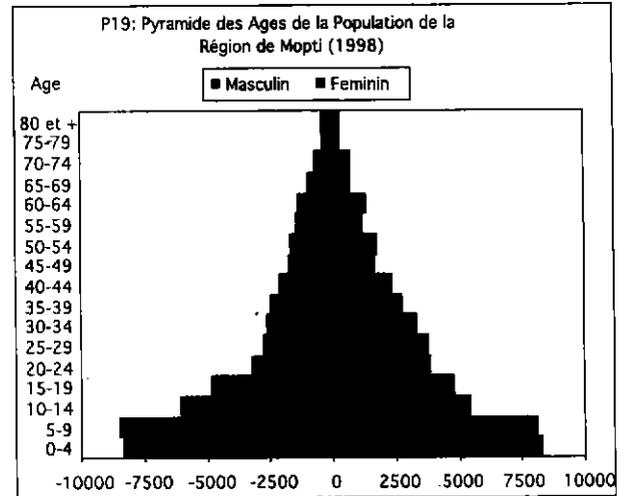
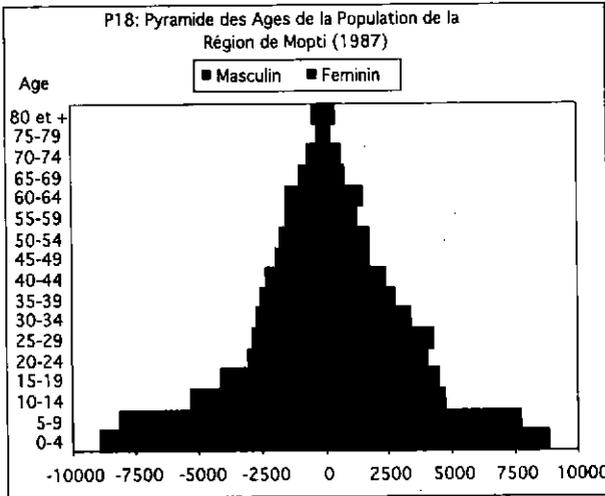
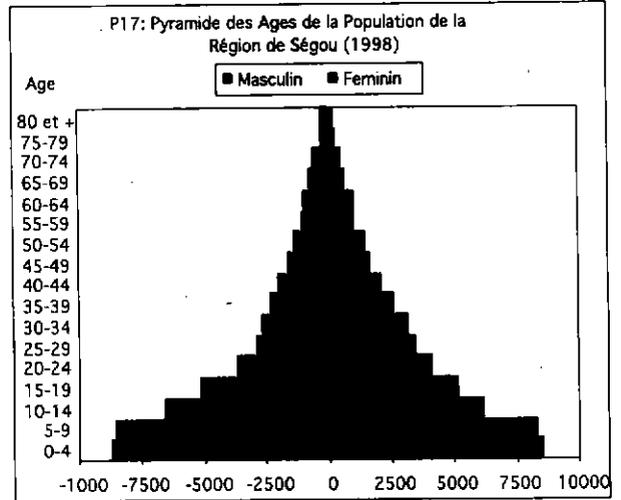
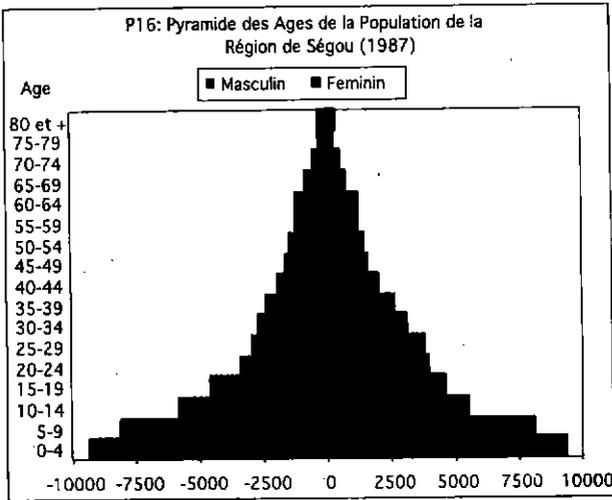
2.5.1 Structure par sexe et par âge

La structure par sexe et par âge de la population est illustrée par la pyramide des âges. Dans toutes les pyramides des âges par milieu de résidence ou par région, on constate une base élargie, ce qui atteste de la jeunesse de la population liée à une fécondité élevée. La pyramide se rétrécit au fur et à mesure que l'âge augmente, ce qui atteste de la forte mortalité.

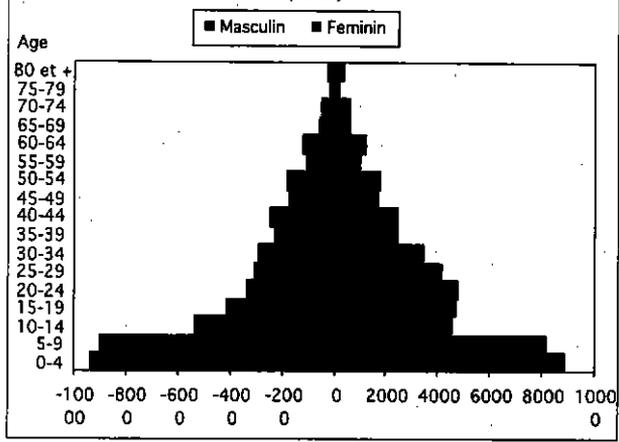
Entre 15 ans et 45 ans, l'effectif des femmes dépasse celui des hommes. Ce fait s'explique en partie par la migration internationale qui concerne plus les hommes que les femmes de ce groupe d'âge.



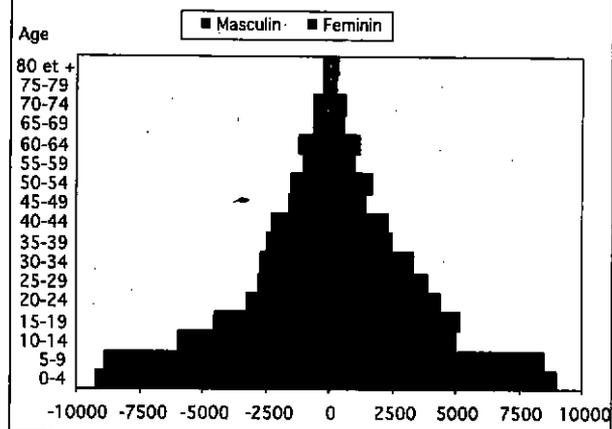




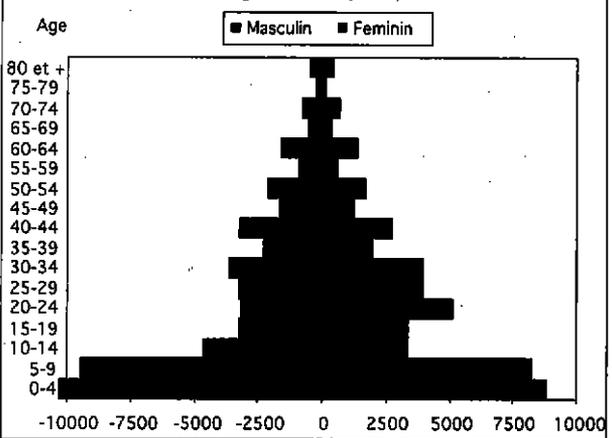
P22: Pyramide des Ages de la Population de Gao (1987)



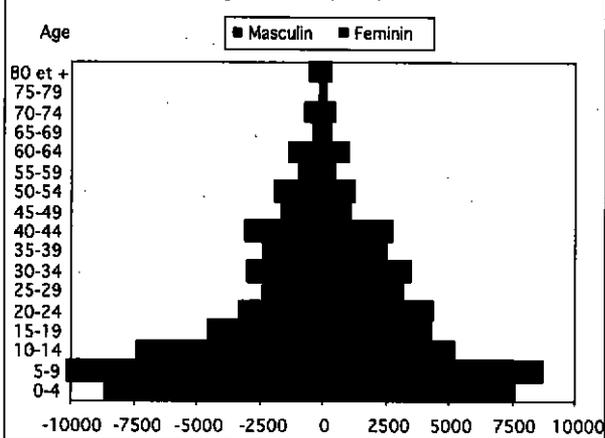
P23: Pyramide des Ages de la Population de Gao (1998)



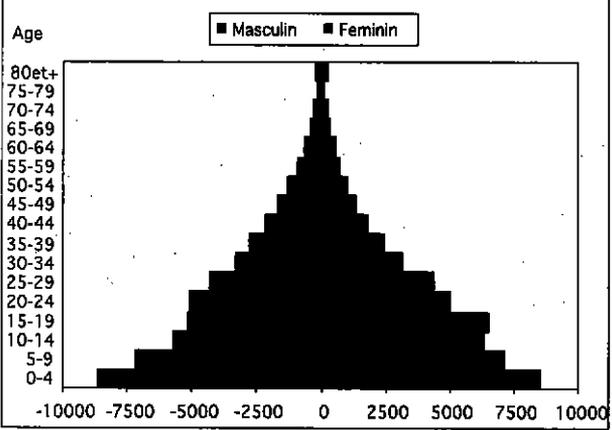
P24: Pyramide des Ages de la Population de la Région de Kidal (1987)



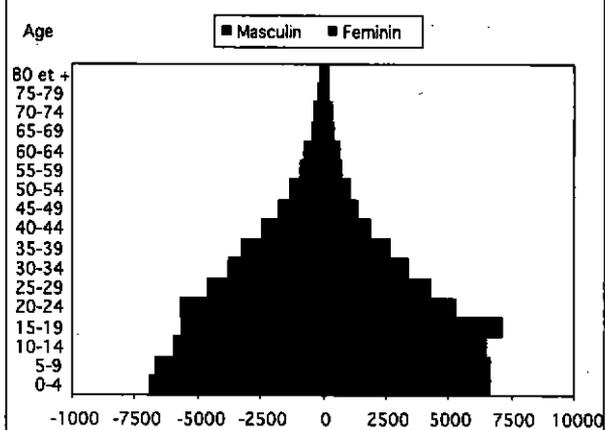
P25: Pyramide des Ages de la Population de la Région de Kidal (1998)



P26: Pyramide des âges de la population du District de Bamako (1987)



P27: Pyramide des âges de la population du District de Bamako (1998)



2.5.2 Population selon les groupes d'âge spécifiques

a) Population de moins de 15 ans

La population de moins de 15 ans est passée de 44% en 1976 à 46,1% en 1987 et en 1998. La hausse est perceptible dans toutes les régions du Mali sauf à Bamako où la tendance est à la baisse, car elle est passée de 45,0% en 1976 à 43,5% en 1987, puis à 39,1% en 1998. A Sikasso, la population croît en dents de scie : 47,6% en 1976, ensuite 49,5% en 1987, enfin 49,1% en 1998. Dans le milieu rural, la proportion de moins de 15 ans est passée de 43,8% en 1976 à 46,4% en 1987, tandis que dans le milieu urbain, la tendance est à la baisse car elle est passée de 45,4% en 1976 à 44,7% en 1987

b) Population de 65 ans et plus

La proportion de personnes de plus de 65 ans n'a pas varié significativement entre 1976 et 1987 avec un niveau de 3,8% de la population totale. Elle est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

En effet en 1976, on avait 4,0% pour le rural contre 2,7% pour l'urbain. En 1987, c'était 4,1% pour le milieu rural contre 2,8% pour le milieu urbain.

La proportion des personnes de plus de 65 ans la plus élevée en 1987 était enregistrée dans la région de Mopti avec 4,5% et la plus faible à Bamako avec 2,1%. On observe également une faible variation dans le temps de la proportion des personnes de plus de 65 ans.

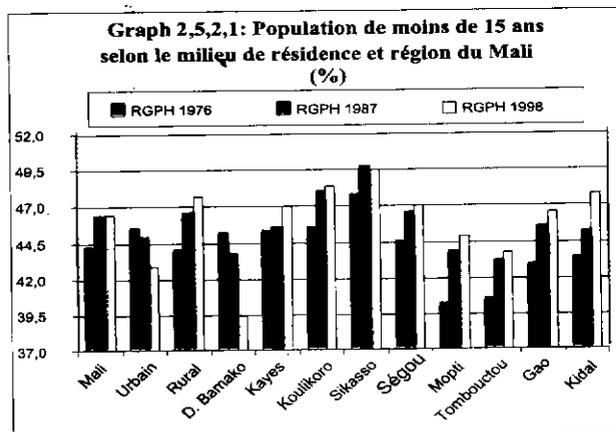


Tableau 2.5.2.1 :Population de moins de 15 ans selon le milieu de résidence et la région (%)

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
Mali	44,0	46,1	46,3
Mali Urbain	45,4	44,7	42,8
Mali Rural	43,8	46,4	47,6
D. Bamako	45,0	43,5	39,4
Kayes	45,1	45,4	47,0
Koulikoro	45,3	47,8	48,3
Sikasso	47,6	49,5	49,4
Ségou	44,3	46,4	46,9
Mopti	40,1	43,6	44,8
Tombouctou	40,4	43,0	43,7
Gao	42,8	45,3	46,5
Kidal	43,2	45,0	47,8

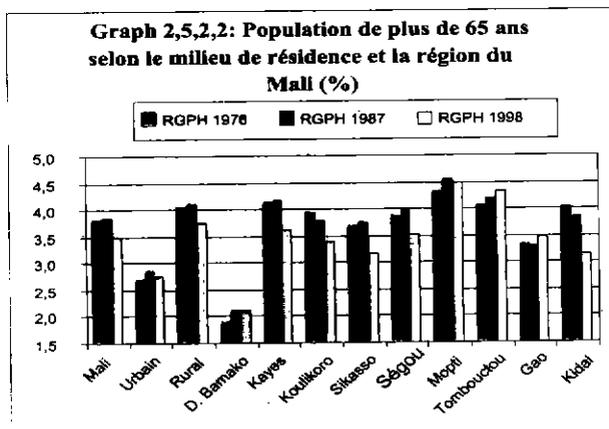


Tableau 2.5.2.2 :Population de 65 ans et plus selon le milieu de résidence et la région (%)

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
Mali	3,8	3,8	3,5
Mali Urbain	2,7	2,8	2,8
Mali Rural	4,0	4,1	3,8
D. Bamako	1,8	2,1	2,1
Kayes	4,1	4,1	3,6
Koulikoro	3,9	3,8	3,4
Sikasso	3,7	3,7	3,2
Ségou	3,8	3,9	3,5
Mopti	4,3	4,5	4,5
Tombouctou	4,0	4,2	4,3
Gao	3,3	3,3	3,4
Kidal	4,0	3,8	3,1

c) Population âgée de 3-6 ans

Les enfants de 3-6 ans constituent la tranche en âge de pré scolarisation. Son effectif permet de calculer les indicateurs de pré scolarisation. La proportion des enfants de 3-6 ans a connu une hausse entre 1976 (14,23%) et 1987 (15,44%). Elle a accusé ensuite une baisse continue en passant à 14,9% en 1998 et à 13,9% en 2000. En 1987, la proportion la plus élevée était observée à Kidal avec 18,18% et la plus faible dans le district de Bamako avec 13,04%. Avec 15,9%, le milieu rural en 1987 avait une proportion d'enfants de 3-6 ans plus élevée que le milieu urbain avec 13,80%.

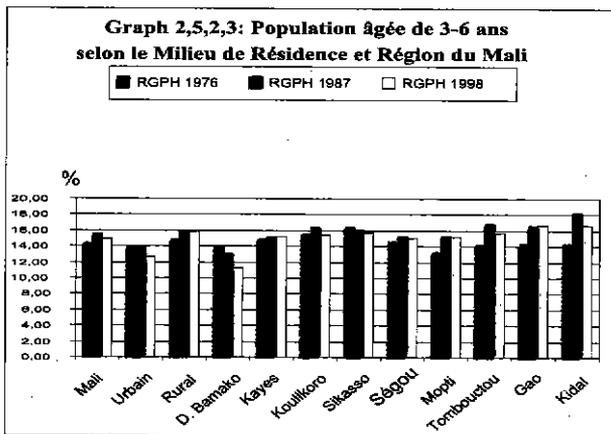


Tableau 2.5.2.3 : Population âgée de 3-6 ans selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
Mali	14,33	15,44	14,99
Mali urbain	13,88	13,80	12,77
Mali rural	14,84	15,90	15,80
D. Bamako	13,87	13,04	11,34
Kayes	14,77	15,02	15,25
Koulikoro	15,42	16,18	15,46
Sikasso	16,33	15,97	15,67
Ségou	14,51	15,21	15,02
Mopti	13,22	15,19	15,17
Tombouctou	14,21	16,49	15,74
Gao	14,22	16,48	16,56
Kidal	14,24	18,18	16,58

d) Population âgée de 7-12 ans

La population de 7-12 ans est la population scolarisable au 1er cycle de l'enseignement fondamental. La proportion des enfants de 7-12 ans a connu une tendance à la hausse, passant de 14,28% en 1976 à 16,07% en 1987 puis à 17,4% en 1998 et à 18,20% en 2000. Cette tendance à la hausse entre 1976 et 2000 était perceptible tant en milieu urbain qu'en milieu rural, ainsi que dans presque toutes les régions du Mali.

Le taux de scolarisation se calcule à l'aide de la population de 7-12 ans et de l'effectif des enfants qui fréquentent effectivement l'école primaire.

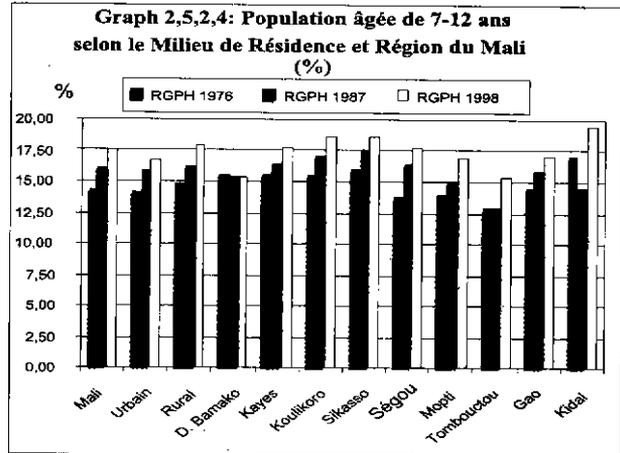


Tableau 2.5.2.4: Population âgée de 7-12 ans selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
Mali	14,28	16,07	17,47
Mali urbain	14,13	15,79	16,63
Mali rural	14,85	16,14	17,79
D. Bamako	15,49	15,26	15,31
Kayes	15,49	16,35	17,63
Koulikoro	15,36	17,07	18,61
Sikasso	16,07	17,41	18,62
Ségou	13,66	16,26	17,69
Mopti	13,90	14,98	16,77
Tombouctou	13,00	12,86	15,24
Gao	14,33	15,84	16,99
Kidal	17,06	14,45	19,33

e) Femmes âgées de 15-49 ans

Les femmes âgées de 15-49 ans représentent les femmes en âge de procréer. Leur effectif permet de calculer les indicateurs de fécondité tels que le taux global de fécondité général. Entre 1976 et 1998, la proportion de ces femmes a connu une tendance générale à la baisse. Elle est passée de 46,0% en 1976 à 44,4% en 1987, à 44,7% en 1998, enfin à 41,9% en 2000. Cette même tendance à la baisse est observée en milieu rural et dans toutes les régions sauf le milieu urbain et le district de Bamako où la tendance est à la hausse.

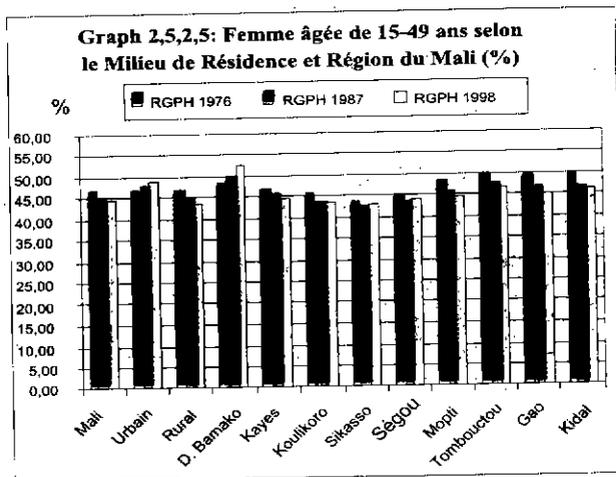


Tableau 2.5.2.5: Femmes âgées de 15-49 ans selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
Mali	45,99	44,49	44,89
Mali urbain	46,17	47,06	48,63
Mali rural	45,96	43,78	43,54
D. Bamako	47,58	49,20	52,54
Kayes	46,31	45,22	44,58
Koulikoro	45,21	43,24	43,61
Sikasso	43,09	41,69	42,95
Ségou	44,49	42,94	43,91
Mopti	47,81	45,11	44,27
Tombouctou	49,30	46,96	46,56
Gao	48,69	46,31	45,06
Kidal	48,69	46,31	45,93

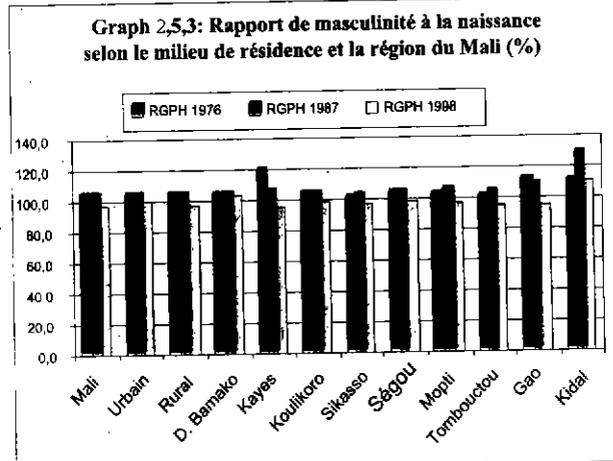


Tableau 2.5.3 : Rapport de masculinité à la naissance selon le milieu de résidence et la région du Mali (%)

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
Mali	96,0	96,0	98,0
Mali urbain	97,0	96,0	100,4
Mali rural	95,0	95,0	97,1
D. Bamako	101,0	100,0	102,7
Kayes	90,0	94,0	95,6
Koulikoro	95,0	96,0	98,3
Sikasso	96,0	95,0	97,6
Ségou	95,0	97,0	98,5
Mopti	97,0	96,0	97,7
Tombouctou	97,0	92,0	95,6
Gao	97,0	97,0	96,2
Kidal	103,0	106,0	110,9

2.5.4 Taux de masculinité

2.5.3 Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité qui représente le rapport de l'effectif des hommes sur celui des femmes n'a pratiquement pas varié entre 1976 et 1987 avec un niveau moyen de 96 hommes pour 100 femmes. Mais de 1987 à 1998, il a évolué à la hausse, passant de 96,0% à 98,0%.

Le rapport de masculinité en milieu urbain est plus élevé que celui du milieu rural. En 1976, on avait 97,0% (urbain) contre 95,0% (rural) ; en 1987, c'était 98,0% (urbain) contre 95,0% (rural) et en 1998, 100,4% (urbain) contre 97,1% (rural).

Toutes les régions ont un rapport de masculinité inférieur à 100 sauf à Bamako et à Kidal. Entre 1987 et 1998, une hausse était observée dans toutes les régions sauf à Gao où le rapport de masculinité est passé de 97,0% à 96,2%. Cependant, on remarque que les variations ne sont pas très importantes entre 1987 et 1998.

Le taux de masculinité est la proportion des hommes dans la population totale. Le tableau montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes au Mali selon les données des différents recensements de la population et de l'habitat du Mali. Mais le taux de masculinité a augmenté entre 1976 et 1998, passant de 48,8% en 1976 à 48,9% en 1987 et à 49,5% en 1998.

Le taux de masculinité est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. L'importance numérique des femmes en 1976 et en 1987 est observée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, car les taux de masculinité sont inférieurs à 50%. Cependant en 1998, le taux de masculinité du milieu urbain (50,1%) était supérieur à 50%. Dans les différentes régions administratives, le taux de masculinité était inférieur à 50% sauf dans le district de Bamako où on a observé 50,3% en 1976, puis 51,1% en 1987 et 50,7% en 1998 et dans la région de Kidal où on a observé 50,7% en 1976, ensuite 52,7% en 1987 et 52,6% en 1998.

En 1998, les régions qui ont enregistré les taux de masculinité les plus élevés étaient Kidal avec 52,6% et Bamako avec 50,7%. Ce qui veut dire qu'il y a plus d'hommes que de femmes dans ces régions. Les taux les plus faibles étaient observés à Tombouctou et à Kayes avec 48,9%.

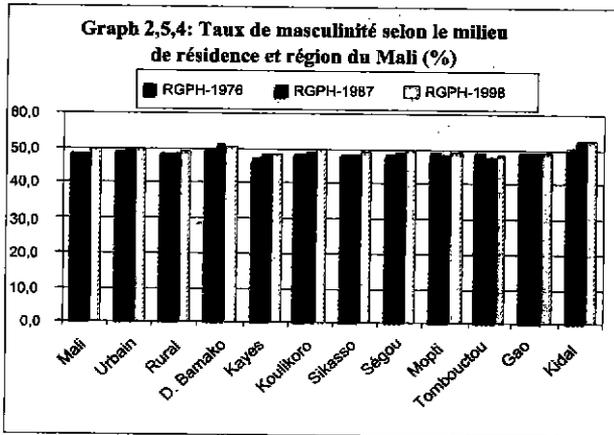


Tableau 2.5.4 : Evolution du taux de masculinité

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
Mali	92	99	99
Mali Urbain	93	90	84
Mali Rural	91	102	106
D. Bamako	88	84	71
Kayes	97	98	102
Koulikoro	97	106	107
Sikasso	105	113	111
Ségou	93	101	102
Mopti	80	93	97
Tombouctou	80	89	92
Gao	86	95	100
Kidal	89	95	104

2.5.5 Rapport de dépendance

a) Taux brut de dépendance

Le rapport de dépendance brut exprime la charge de personnes de moins de 15 ans et de plus de 65 ans que supporte une personne en âge de travailler, c'est à dire âgée de 15 à 64 ans. Ce rapport ou taux brut de dépendance montre une tendance générale à la hausse au Mali entre 1976 et 1998. C'est ainsi qu'il a évolué de 92% au RGPH de 1976 à 99% au RGPH de 1998. En 1998, ce rapport était plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain avec respectivement 106% et 84%. Le taux brut de dépendance le plus élevé en 1976, 1987 et 1998 était constaté dans la région de Sikasso avec respectivement 105%, 113% et 111%.

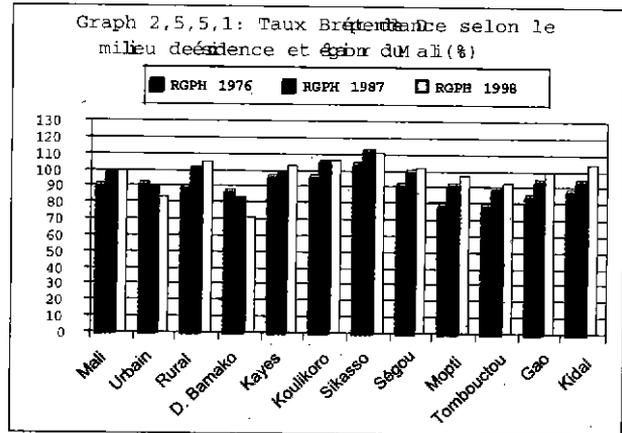


Tableau 2.5.5.1: Taux brut de dépendance selon le milieu de résidence et la région (%)

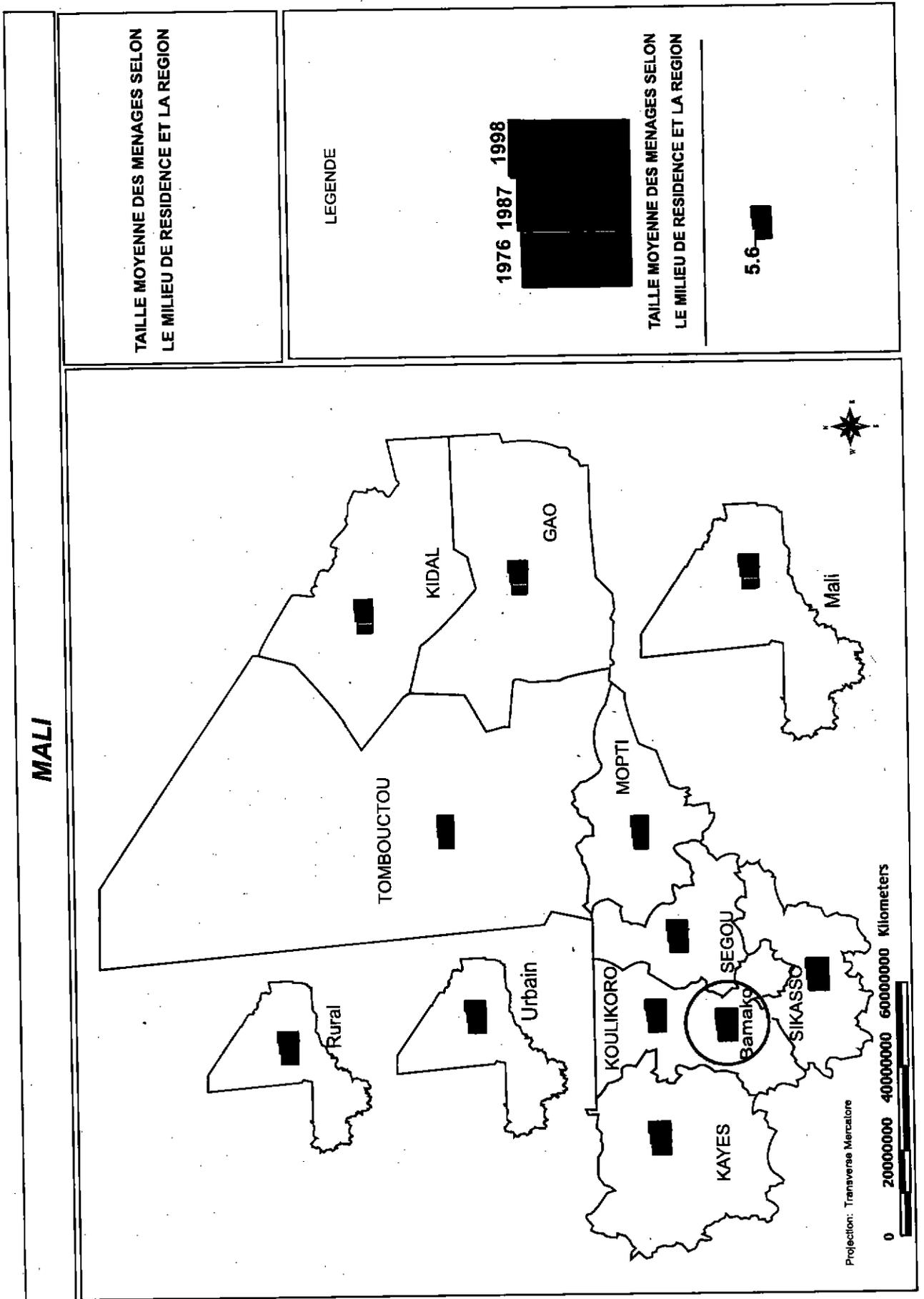
Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
Mali	92	99	99
Mali Urbain	93	90	84
Mali Rural	91	102	106
D. Bamako	88	84	71
Kayes	97	98	102
Koulikoro	97	106	107
Sikasso	105	113	111
Ségou	93	101	102
Mopti	80	93	97
Tombouctou	80	89	92
Gao	86	95	100
Kidal	89	95	104

b) Taux net de dépendance

Le taux net de dépendance exprime la charge de personnes économiquement inactives que supporte une personne économiquement active. Pour l'ensemble du Mali, ce taux était de 182 inactifs pour 100 actifs en 1976 ; 134 inactifs pour 100 actifs en 1987 et de 93 inactifs pour 100 actifs en 1998.

Le taux net de dépendance est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Le niveau le plus élevé était observé dans le district de Bamako avec 291% en 1976 ; 260% en 1987 et 197% en 1998. Le taux le moins élevé était observé dans la région de Kayes en 1976 et en 1987 avec respectivement 94% et 100% et dans la région de Ségou en 1998 avec 71%. La tendance générale du taux net de dépendance était à la baisse entre 1976 et 1998.

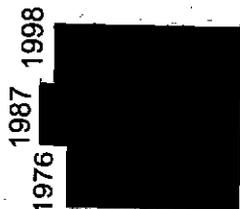
Taille moyenne des ménages



Evolution de la proportion de femmes chefs de ménages selon le milieu de résidence et la région

EVOLUTION DE LA PROPORTION DE FEMMES
CHEFS DE MENAGE SELON
LE MILIEU DE RESIDENCE ET LA REGION (%)

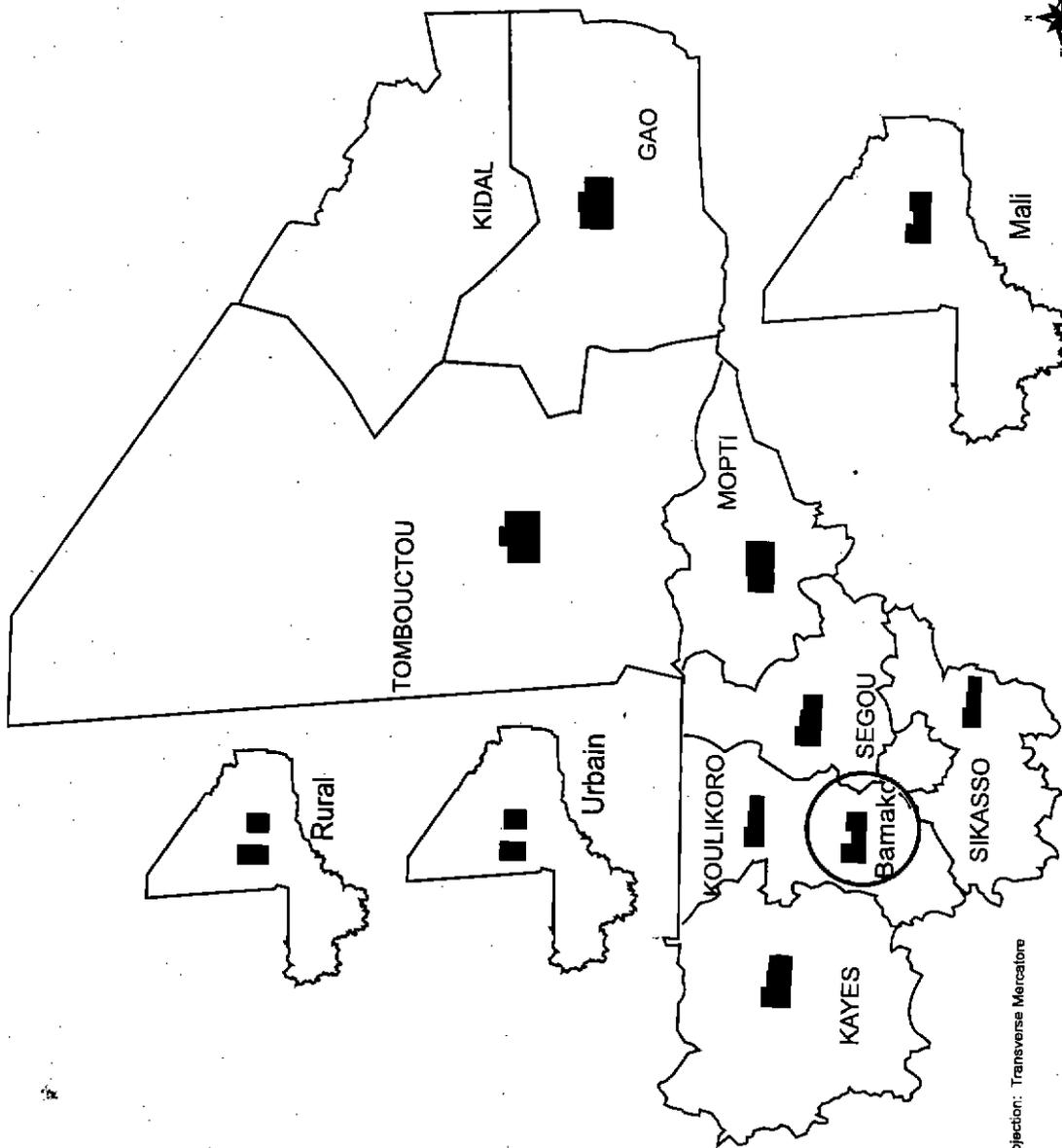
LEGENDE



EVOLUTION DE LA PROPORTION DE FEMMES
CHEFS DE MENAGE SELON
LE MILIEU DE RESIDENCE ET LA REGION (%)

19.1

MALI



Projection: Transverse Mercatore

0 20000000 40000000 60000000 Kilometers

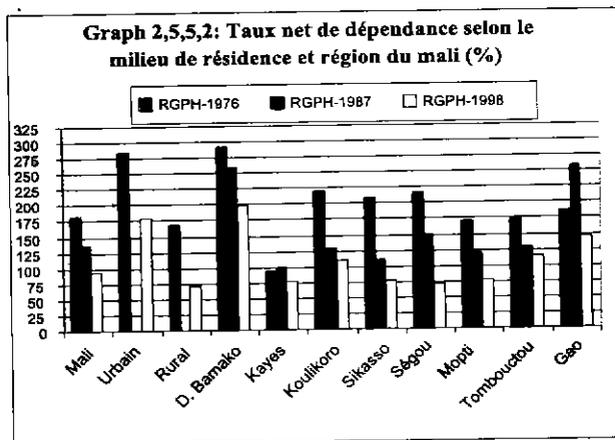


Tableau 2.5.5.2: Taux net de dépendance selon le milieu de résidence et la région (%)

Localité	RGPH-1976	RGPH-1987	RGPH-1998
Mali	182	134	93
Mali Urbain *	285	-	179
Mali Rural	168	-	72
D. Bamako	291	260	197
Kayes	94	100	76
Koulikoro	221	130	111
Sikasso	209	110	76
Ségou	218	150	71
Mopti	172	120	78
Tombouctou	174	130	117
Gao	187	260	147
Kidal	-	-	115

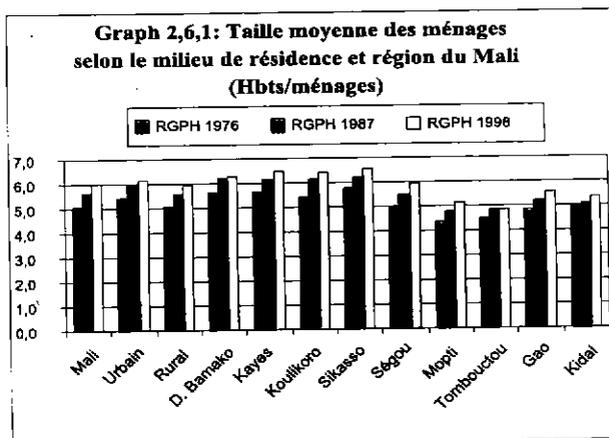


Tableau 2.6.1: Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence et la région

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
Mali	5,1	5,6	6,0
Mali urbain	5,4	6,0	6,2
Mali rural	5,0	5,6	6,0
D. Bamako	5,7	6,3	6,3
Kayes	5,6	6,1	6,5
Koulikoro	5,5	6,2	6,5
Sikasso	5,8	6,2	6,6
Ségou	4,9	5,5	6,0
Mopti	4,4	4,8	5,2
Tombouctou	4,5	4,8	4,8
Gao	4,8	5,2	5,6
Kidal	4,9	5,1	5,4

2.6 Caractéristiques des ménages

2.6.1 Taille moyenne des ménages

La taille moyenne au Mali est passée de 5,1 personnes par ménage en 1976 à 5,6 personnes par ménage en 1987 et à 6,0 personnes par ménage en 1998. Elle est plus élevée en milieu urbain (6,2) qu'en milieu rural (6,0). Elle a varié en 1976 entre 4,4 dans la région de Mopti et 5,8 dans la région de Sikasso ; en 1987 entre 4,8 à Mopti et à Tombouctou et 6,3 à Bamako ; et en 1998 entre 4,6 à Tombouctou et 6,6 à Sikasso. La tendance générale de la taille moyenne des ménages était à la hausse entre 1976 et 1998.

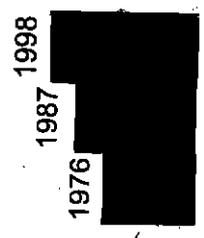
2.6.2 Proportion de femmes chefs de ménage

La proportion de femmes chefs de ménage évolue en dents de scie. C'est ainsi qu'elle est passée de 15,1% en 1976 à 7,6% en 1987 et à 12,1% en 1998. Selon le RGPH de 1998, les régions qui ont les proportions de femmes chefs de ménage les plus élevées sont Tombouctou avec 21,8% et Gao avec 18,6%. Celles ayant les proportions les plus faibles sont Sikasso avec 5,6%, Koulikoro avec 8,7% et Ségou avec 9,9%.

Evolution du taux d'urbanisation selon les régions

EVOLUTION DU TAUX D'URBANISATION
SELON LES REGIONS (en %)

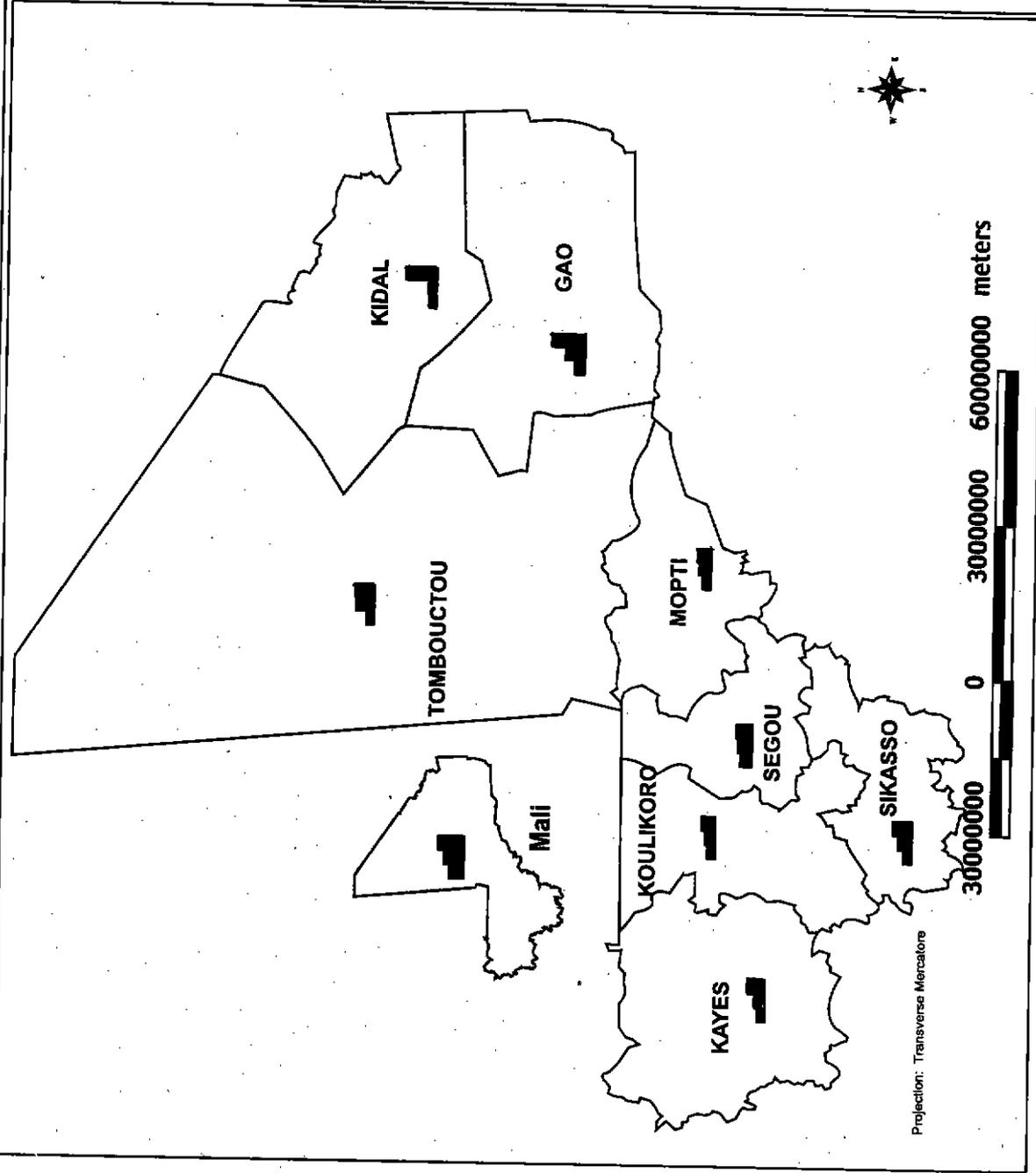
LEGENDE



EVOLUTION DU TAUX D'URBANISATION
SELON LES REGIONS (en %)

16.8

MALI



Projection: Transverse Mercatore

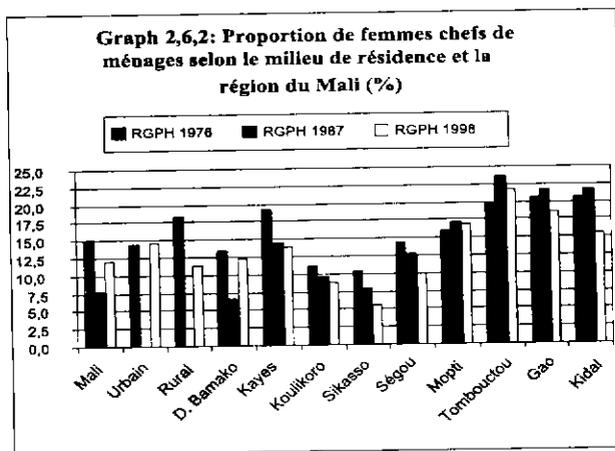


Tableau 2.6.2: Proportion de femmes chefs de ménage selon le milieu de résidence et la région (%)

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
Mali	15,1	7,6	12,1
Mali urbain	14,4	-	14,5
Mali rural	18,3	-	11,3
D. Bamako	13,5	6,4	12,2
Kayes	19,1	14,4	14,0
Koulikoro	11,2	9,4	8,7
Sikasso	10,4	7,9	5,6
Ségou	14,4	12,8	9,9
Mopti	15,9	17,2	16,8
Tombouctou	20,0	23,5	21,8
Gao	20,7	21,7	18,6
Kidal	20,7	21,7	15,6

2.7 Urbanisation

2.7.1 Taux d'urbanisation du Mali

Selon les données des recensements généraux de la population et de l'habitat du Mali, le taux d'urbanisation a progressé. Il est passé de 16,8% en 1976 à 22,0% en 1987, puis à 26,8% en 1998. Cette hausse de la proportion de la population urbaine traduit un mouvement des habitants du milieu rural vers le milieu urbain où sont concentrés les services centraux et des infrastructures socio-économiques et sanitaires.

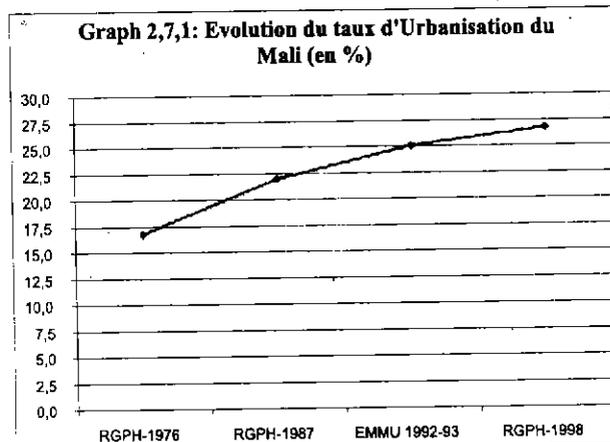
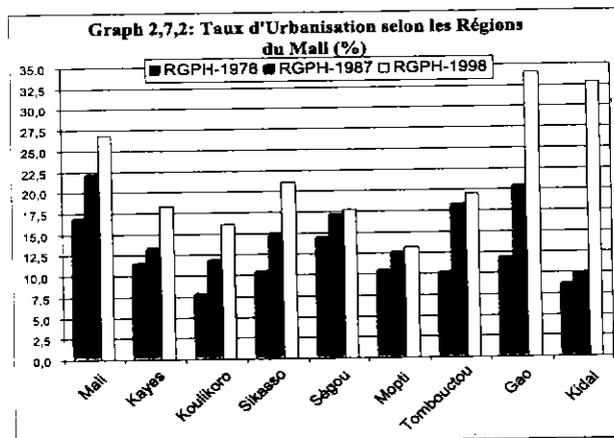


Tableau 2.7.1: Evolution du taux d'urbanisation du Mali (%)

Localité	RGPH-1976	RGPH-1987	EMMU 1992-93	RGPH-1998
Mali	16,8	22,0	25,1	26,8

2.7.2 Taux d'urbanisation des régions

Le taux d'urbanisation évolue dans toutes les régions du Mali. En 1998, les taux les plus élevés étaient observés à Gao avec 34,0%, Kidal avec 32,9%, Sikasso avec 21,1% et à Tombouctou avec 19,6%. Quant aux taux les plus faibles, ils étaient relevés à Mopti avec 13,3%, Koulikoro avec 16,1%, Ségou avec 17,8% et à Kayes avec 18,3%.



Evolution de l'indice synthétique de fécondité

MALI

EVOLUTION DE L'INDICE SYNTHÉTIQUE
DE FECONDITE SELON LE MILIEU ET LA REGION

LEGENDE



EVOLUTION DE L'INDICE SYNTHÉTIQUE
DE FECONDITE SELON LE MILIEU ET LA REGION

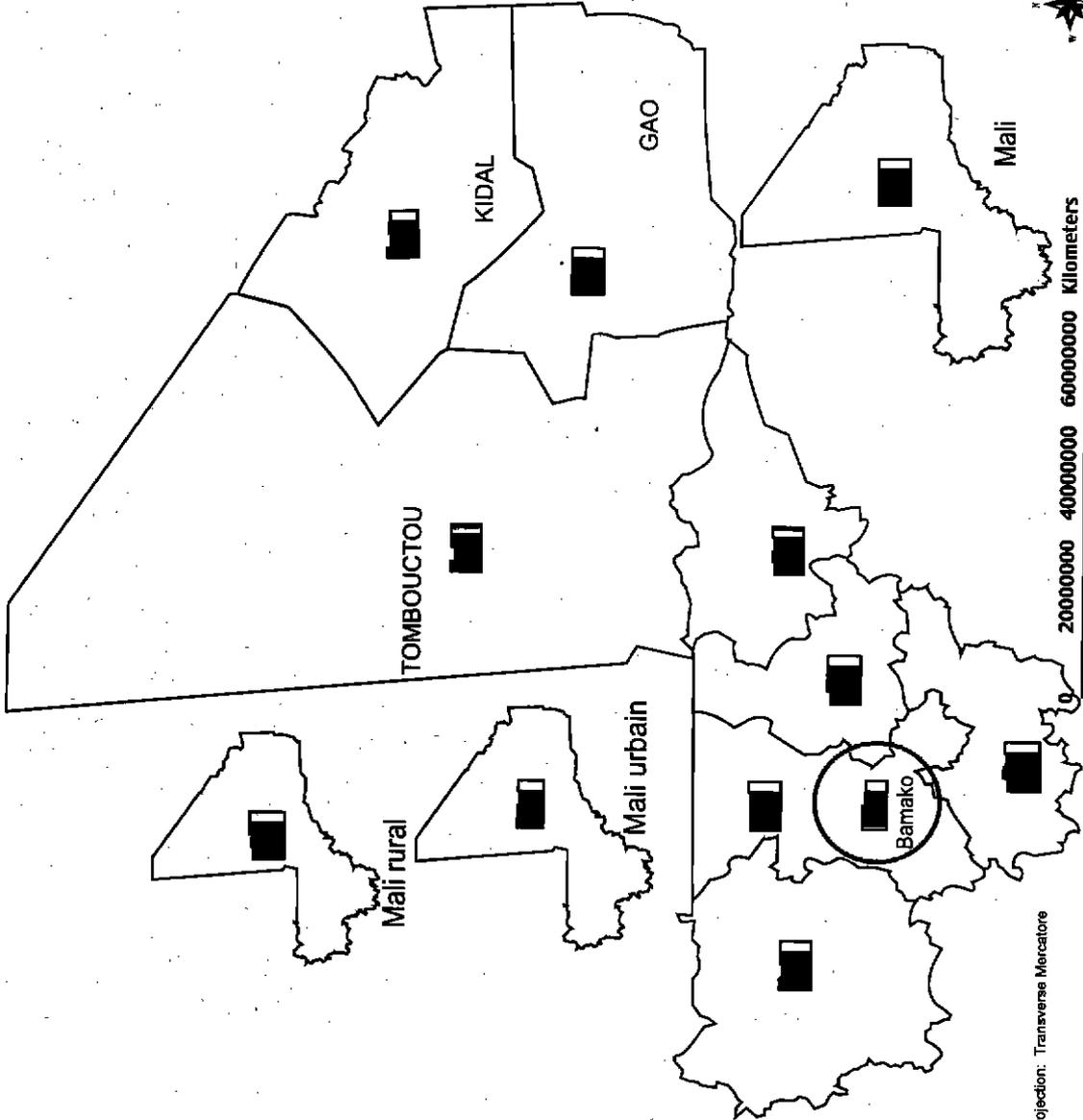
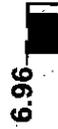


Tableau 2,7,2: Evolution du taux d'Urbanisation selon les régions (en %)

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH-1998
Mali	16,8	22,0	26,8
Kayes	11,4	13,2	18,3
Koulikoro	7,8	11,7	16,1
Sikasso	10,4	14,9	21,1
Ségou	14,5	17,2	17,8
Mopti	10,5	12,7	13,3
Tombouctou	10,2	18,3	19,6
Gao	12,0	20,5	34,0
Kidal	8,8	10,1	32,9

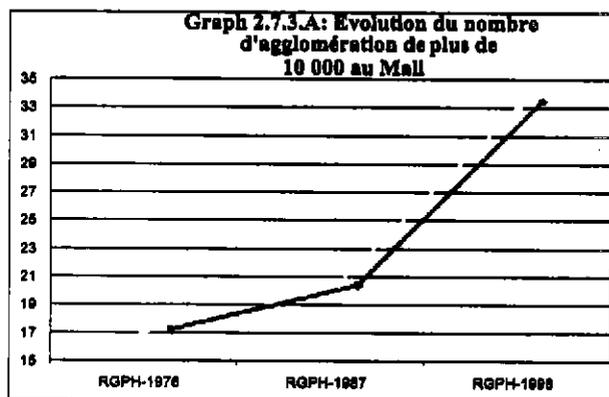
2.7.3 Evolution du nombre d'agglomérations du Mali

Le nombre d'agglomérations de plus de 10 000 habitants a connu une hausse. Il est passé de 17 en 1976 à 20 agglomérations en 1987, puis à 33 en 1998.

Selon les données du RGPH de 1976, les régions qui avaient un nombre d'agglomérations relativement important de plus de 10 000 habitants étaient : Ségou (4), Kayes (3), Sikasso (3). La région la plus faiblement agglomérée était Gao avec une seule agglomération de plus de 10 000 habitants.

Selon les résultats du RGPH de 1998, les agglomérations de plus de 10 000 habitants étaient au nombre de 33. En 1998, la région dont le nombre d'agglomérations de plus de 10 000 habitants était le plus élevé est Ségou avec 8 agglomérations. Ensuite viennent les régions de Koulikoro avec 7, Sikasso et Mopti avec 5, Kayes avec 3, Tombouctou avec 2, enfin Gao et Kidal avec 1 agglomération de plus de 10 000 habitants. La hausse du nombre d'agglomérations de plus de 10 000 habitants dans certaines régions, entre 1976 et 1998, traduit une augmentation de leur niveau d'urbanisation.

On a considéré le district de Bamako comme une seule grande ville, bien qu'il soit composé de 6 communes dont chacune avait en 1987 et en 1998 une population de plus de 10 000 habitants.

**Tableau 2.7.3.A Agglomérations de 10.000 habitants et plus**

Localité	RGPH-1976	RGPH-1987	RGPH-1998
Mali	17	20	33
D.Bamako	1	1	1
Kayes	3	3	3
Koulikoro	2	3	7
Sikasso	3	3	5
Ségou	4	5	8
Mopti	2	3	5
Tombouctou	2	2	2
Gao	1	1	1
Kidal	-	0	1

2.8. Fécondité

2.8.1 Taux brut de natalité (TBN)

Le taux brut de natalité du Mali a varié de 43,2‰ en 1976 à 49,7‰ en 1987 et à 45,1‰ en 1995/1996. Ce qui traduit une évolution en dents de scie. Entre les deux recensements de la population de 1976 et de 1987, on constate une hausse du taux brut de natalité.

En comparant les données de différentes sources, on peut dire que la baisse de la natalité est intervenue après 1987 (49,7‰) pour chuter à 45,1‰ en 1995/1996. Le TBN du milieu urbain a varié de 43,3‰ en 1987 à 39,9‰ en 1995/1996 et celui du milieu rural de 51,4‰ en 1987 à 47,2‰. Ainsi, le TBN est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. En 1995/1996, les régions du Mali avaient un TBN variant de 39,9‰ à Bamako à 50,7‰ dans la région de Ségou. Quatre régions sont en dessous du niveau national (45,1‰) : Mopti, Tombouctou, Gao et Bamako. Quatre autres sont au-dessus du niveau national. Ce sont Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou.

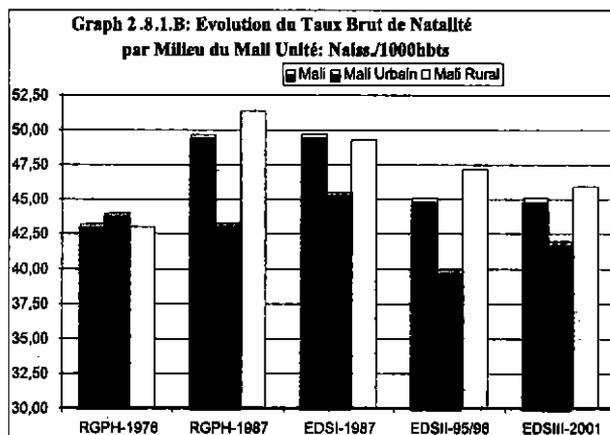


Tableau 2.8.1.B : Evolution du taux brut de natalité par milieu et selon diverses sources (‰)

Source	Mali	Mali Urbain	Mali Rural
RGPH-1976	43,19	43,96	43,03
RGPH-1987	49,64	43,28	51,36
EDSI-1987	49,74	45,49	49,29
EDSII-95/96	45,10	39,90	47,20
RGPH-1998	45,10	42,00	45,90

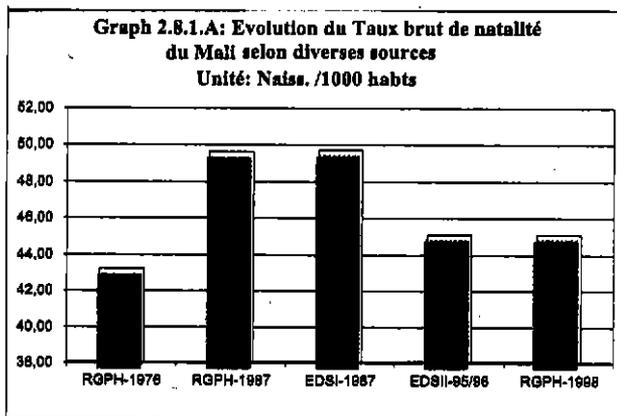


Tableau 2.8.1.A : Evolution du taux brut de natalité du Mali selon diverses sources (‰)

Région/Milieu	Mali
RGPH-1976	43,19
RGPH-1987	49,64
EDSI-1987	49,74
EDSII-95/96	45,10
RGPH-1998	45,10

2.8.2. Indice synthétique de fécondité (ISF)

C'est le nombre moyen d'enfants qu'une femme mettra au monde à la fin de sa vie féconde si on lui appliquait à chaque âge les taux de fécondité du moment. Au Mali, il est passé de 6,9 enfants par femme en 1987 selon l'EDS I à 6,7 enfants par femme selon l'EDS II, puis à 6,8 enfants par femme en 2001 (EDSIII-2001). Selon les trois EDS, il est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Le plus faible ISF en 2001 était observé à Bamako (4,9) et le plus élevé à Sikasso avec 7,6 enfants par femme.

Graph 2.8.2.A: Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence et région du Mali

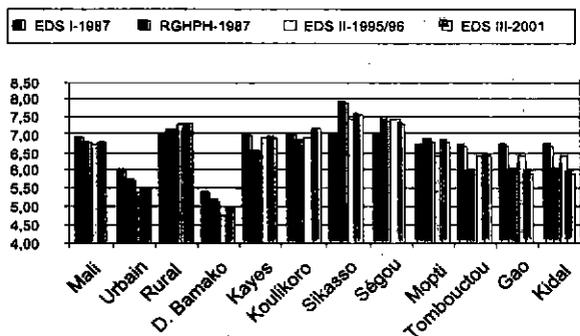
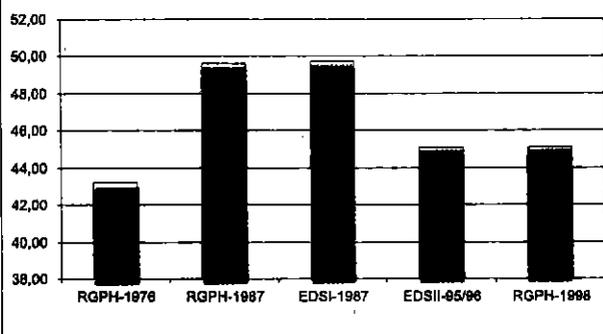


Tableau 2.8.2.A: Indice synthétique de fécondité selon diverses sources, le milieu de résidence et la région

Localité	EDSI-1987	RGPH-1987	EDSI-1995/96	EDSI-2001
Mali	6,93	6,78	6,71	6,80
Urbain	6,08	5,73	5,40	5,50
Rural	6,95	7,10	7,29	7,30
D. Bamako	5,37	5,14	4,73	4,90
Kayes	6,96	6,55	6,90	6,90
Koulikoro	6,96	6,82	6,90	7,20
Sikasso	6,91	7,90	7,40	7,60
Ségou	6,91	7,36	7,40	7,30
Mopti	6,61	6,83	6,40	6,80
Tombouctou	6,61	5,91	6,40	6,40
Gao	6,61	5,95	6,40	5,90
Kidal	6,61	5,95	6,40	5,90

Graph 2.8.1.A: Evolution du Taux brut de natalité du Mali selon diverses sources
Unité: Naiss. /1000 habts



Sources	Mali	Mali urbain	Mali rural
EDSI 1981-83	7,10	6,85	7,17
EDSI 1984-86	6,73	6,09	6,97
EDSI 1987	6,93	6,08	6,95
RGPH 1987	6,78	5,73	7,10
EDSII 1995/96	6,71	5,40	7,29
EDSIII 2001	6,80	5,50	7,30

Tableau 2.8.2.B: Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Source	Mali	Mali urbain	Mali rural
EDSI 1981-83	7,10	6,85	7,17
EDSI 1984-86	6,73	6,09	6,97
EDSI 1987	6,93	6,08	6,95
RGPH 1987	6,78	5,73	7,10
EDSII 1995/96	6,71	5,40	7,29
EDSIII 2001	6,80	5,50	7,30

2.8.3 Taux global de fécondité générale (TGFG)

Le taux global de fécondité générale est le nombre total de naissances vivantes intervenu durant une année sur l'effectif des femmes en âge de procréer (15-49 ans). Ce taux a connu une évolution à la hausse, passant de 181,3‰ en 1976 à 212,9‰ en 1987 selon les RGPH et de 219,3 ‰ en 1987 à 233,0‰ en 1995/96 selon les EDS. En 1987 et en 1995/96, le TGFG était plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Le niveau observé en 1995/96 était de 253,0‰ en milieu rural contre 190,0‰ en milieu urbain. Le niveau du TGFG selon les régions en 1987 a varié entre 162,4‰ à Bamako à 249,7‰ à Sikasso.

Tableau 2.8.3.A: Evolution du taux de fécondité global selon le milieu de résidence Unité: pour mille

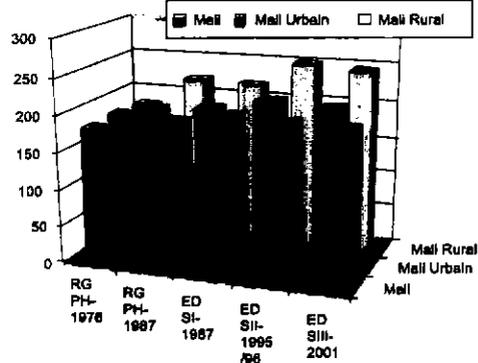


Tableau 2.8.3.A: Evolution du taux global de fécondité selon le milieu (‰)

Milieu	RGPH 1976	RGPH 1987	EDS 1987	EDS 1995/96	EDS III 2001
Mali	181,3	212,9	219,3	233	231,0
Mali urbain	184,2	178,8	192,4	190	189,0
Mali rural	180,7	222,6	219,9	253	248,0

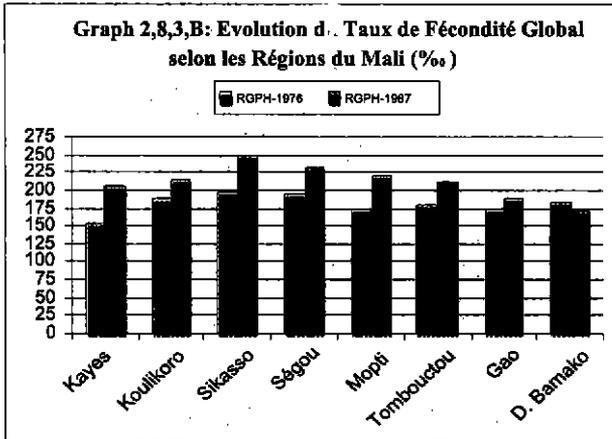


Tableau 2.8.3.B: Evolution du taux global de fécondité selon la région (%)

Région	RGP-1976	RGP-1987
Kayes	152,8	206,3
Koulikoro	188,8	215,7
Sikasso	198,6	249,7
Ségou	194,1	231,6
Mopti	173,3	218,9
Tombouctou	180,3	210,7
Gao	174,4	189,3
D.Bamako	181,6	169

2.8.4 Taux brut de reproduction (TBR)

C'est le nombre moyen de filles qu'une femme mettra au monde en l'absence de la mortalité à la fin de sa vie féconde pour assurer la reproduction. Ce taux a connu une hausse, passant de 3,01 enfants par femme en 1976 à 3,31 en 1987 selon les recensements et de 3,45 en 1987 à 3,71 en 2001 selon les enquêtes démographiques et de santé.

D'une façon générale, le TBR du milieu rural est légèrement plus élevé que celui du milieu urbain. En 2001, on a enregistré un TBR de 3,76 en milieu rural contre 3,42 en milieu urbain. La répartition du TBR de 2001 selon les régions révèle un niveau plus élevé dans les régions de Sikasso (4 filles par femme), Ségou et Mopti (3,76 filles par femme) et un niveau plus faible dans les régions de Kidal (2,98 filles par femme) et de Gao (3,07 filles par femme).

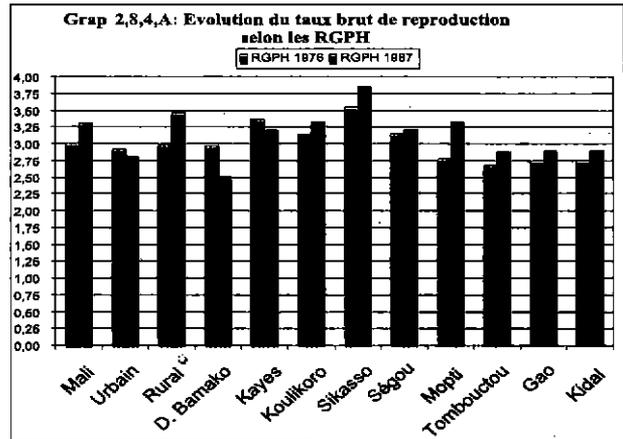


Tableau 2.8.4.A: Taux brut de reproduction selon le milieu de résidence et la région selon les RGP

Localité	RGP 1976	RGP 1987
Mali	3,01	3,31
Mali Urbain	2,92	2,80
Mali Rural	2,99	3,46
D. Bamako	2,97	2,51
Kayes	3,36	3,20
Koulikoro	3,14	3,33
Sikasso	3,55	3,86
Ségou	3,16	3,22
Mopti	2,77	3,33
Tombouctou	2,68	2,88
Gao	2,75	2,90
Kidal	2,75	2,90

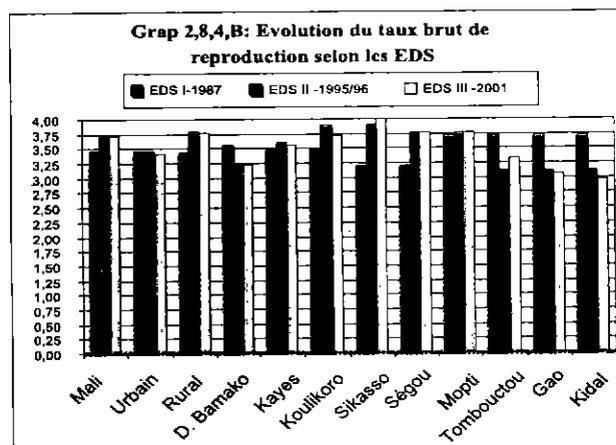


Tableau 2.8.4.B:Taux brut de reproduction selon le milieu de résidence et selon la région, selon les EDS

Localité	EDS I-1987	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Mali	3,45	3,71	3,71
Mali Urbain	3,45	3,46	3,42
Mali Rural	3,44	3,81	3,76
D. Bamako	3,57	3,22	3,22
Kayes	3,49	3,61	3,56
Koulikoro	3,49	3,90	3,71
Sikasso	3,19	3,90	4,00
Ségou	3,19	3,76	3,76
Mopti	3,72	3,76	3,76
Tombouctou	3,72	3,12	3,32
Gao	3,72	3,12	3,07
Kidal	3,72	3,12	2,98

2.8.5 Taux net de reproduction (TNR)

Le taux net de reproduction permet d'apprécier le degré de renouvellement de la population. Il tient compte de la mortalité et exprime la descendance en filles qui prendront la relève dans le processus de procréation.

Le taux net de reproduction (TNR) a connu une hausse entre 1976 et 1987 quels que soient le milieu de résidence et la région. Cet indicateur dépend, pour un milieu donné, du rapport de masculinité à la naissance. Pour l'ensemble du Mali, il passe de 2,20 filles par femme en 1976 à 3,22 filles en 1987. Le niveau le plus élevé est observé à Sikasso en 1976 avec 2,6 enfants/femme et en 1987 avec 3,77 enfants/femme, le niveau le plus faible en 1976 est observé à Gao avec 1,04 enfants/femme et en 1987 à Bamako avec 2,47 enfants/femme.

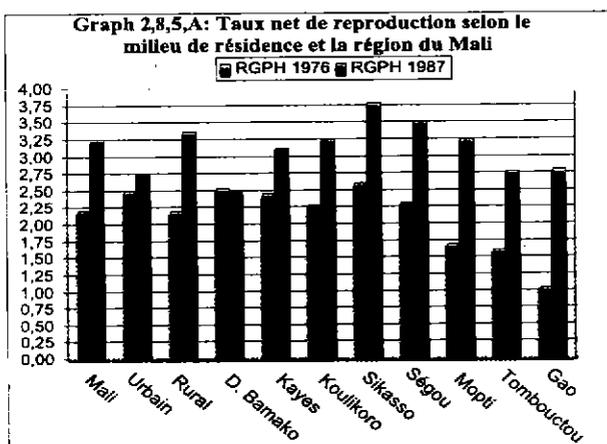


Tableau 2.8.5.A:Taux net de reproduction selon le milieu de résidence et région du Mali

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987
Mali	2,20	3,22
Mali Urbain	2,48	2,75
Mali Rural	2,18	3,36
D. Bamako	2,52	2,47
Kayes	2,46	3,11
Koulikoro	2,29	3,23
Sikasso	2,60	3,77
Ségou	2,31	3,51
Mopti	1,69	3,24
Tombouctou	1,60	2,77
Gao	1,04	2,79

2.8.6 Taux de fécondité par âge

a) Taux de fécondité par âge selon le milieu

Selon l'EDSIII-2001, le taux de fécondité à 15-19 ans était de 185,0‰ pour l'ensemble du Mali dont 218‰ en milieu rural et 129,0‰ en milieu urbain.

La courbe du taux de fécondité de 2001 a révélé un maximum de 290,0‰ à 20-24 ans pour l'ensemble du Mali. La fécondité des femmes a baissé à partir de 20-24 ans pour atteindre 35,0‰ à 45-49 ans pour l'ensemble du Mali dont 16,0‰ pour le milieu urbain et 42,0‰ pour le milieu rural.

Graph 2.8.6.1: Taux de fécondité par Age selon le milieu de résidence (EDS 2001) Unité : pour 1000

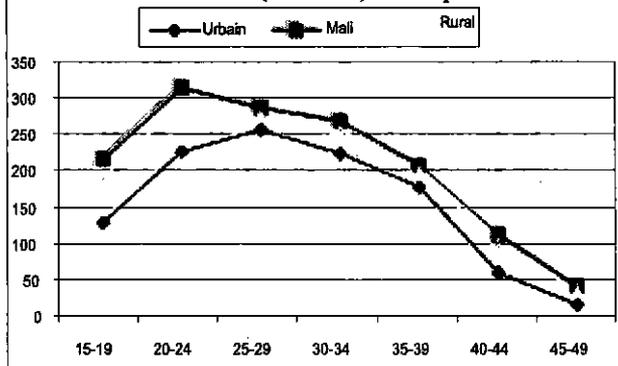


Tableau 2.8.6.1: Taux de fécondité par âge pour la période des trois années précédant l'enquête, selon le milieu de résidence, EDS Mali 2001 (‰)

Age	Urbain	Rural	Mali
15-19	129	218	185
20-24	228	317	290
25-29	259	289	280
30-34	227	271	260
35-39	179	210	202
40-44	62	113	103
45-49	16	42	35

b) Taux de fécondité par âge selon les régions

Quelle que soit la région, le maximum du taux de fécondité se situe entre 20 et 30 ans, période d'intense fécondité des femmes en âge de procréer. A 20-24 ans, le niveau le plus élevé est observé à Sikasso avec 331‰ et le niveau le plus faible à Bamako avec 186‰.

Graph 2.8.6.2: Evolution du Taux de Fécondité par âge par Région du Mali (EDS 2001) Unité: pour 1000

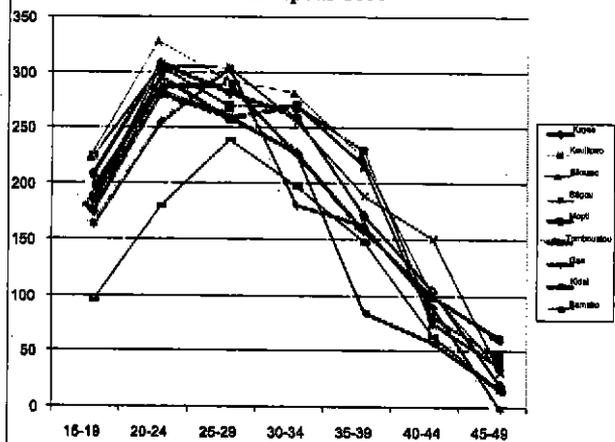


Tableau 2.8.6.2 :Taux de fécondité par âge pour la période des trois années précédant l'enquête, selon le milieu de résidence, EDS Mali 2001 (‰)

Région	Groupes d'âge						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Kayes	213	313	287	265	175	107	22
Koulikoro	229	310	273	273	233	83	46
Sikasso	227	331	296	284	228	106	38
Ségou	191	313	309	260	194	154	34
Mopti	191	301	264	275	220	78	38
Tombouctou	180	285	264	232	162	102	63
Gao	168	260	310	185	166	93	0
Kidal	201	292	294	231	87	60	16
Bamako	102	186	245	202	152	67	18

c) Evolution du taux de fécondité par âge

L'analyse de l'évolution de la fécondité selon l'EDS I révèle en 1987 une baisse récente de la fécondité au cours des 5 années précédant l'enquête. Cette tendance se confirme à l'EDS II où l'on a assisté à une baisse de la fécondité de 1986-90 à 1995-96 pour toutes les femmes âgées de 15 à 35 ans.

Graph 2.8.6.3: Evolution du taux de fécondité par âge selon la tendance révélée par l'EDS I 1987

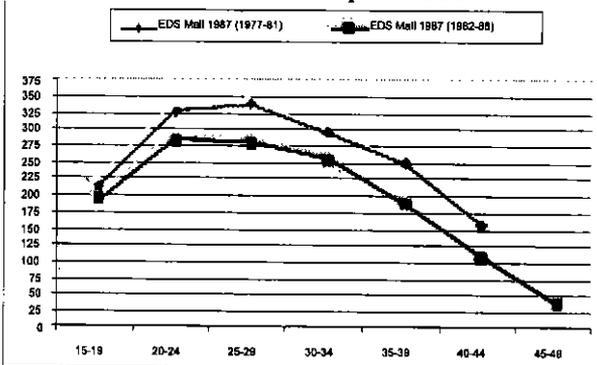


Tableau 2.8.6.3 :Tendance du taux de fécondité selon EDS I 1987 (‰)

Groupes d'âge	EDS Mali 1987 (1977-81)	EDS Mali 1987 (1982-86)
15-19	222	201
20-24	335	291
25-29	347	288
30-34	303	260
35-39	255	193
40-44	161	112
45-49	-	40

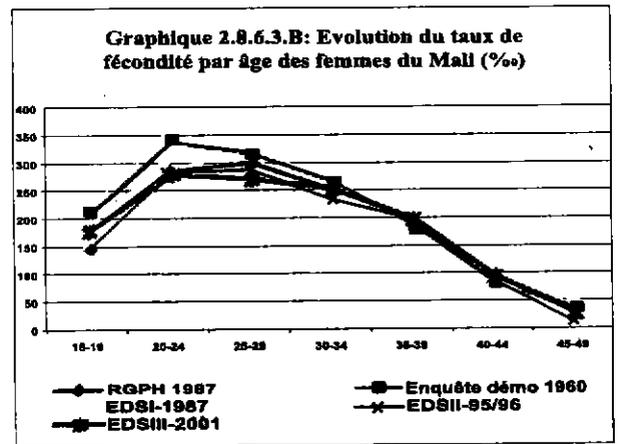
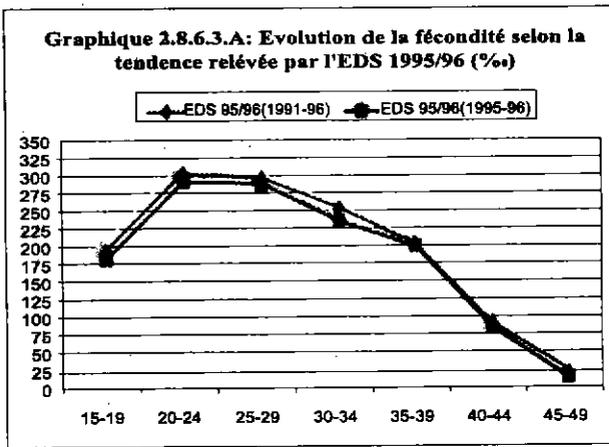


Tableau 2.8.6.3.A: Evolution du taux de fécondité des femmes selon les tendances EDS II 1995/96 (‰)

Groupes d'âge	EDS 95/96 (1991-96)	EDS 95/96 (1995-96)
15-19	198,0	187,0
20-24	310,0	299,0
25-29	303,0	296,0
30-34	262,0	244,0
35-39	208,0	205,0
40-44	98,0	91,0
45-49	27,0	21,0

Tableau 2.6.3.B: Evolution du taux de fécondité par âge des femmes (‰)

Source	Groupes d'âge							
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
RGPH 1987	153,5	295,7	306,4	258	206,2	97,6	38,9	
Enquête démo 1960-61	219	350	326	272	192	88	42	
EDSI-1987	201	291	288	260	193	112	40	
EDSII-95/96	187	299	296	244	205	91	21	
EDSIII-2001	185	290	280	260	202	103	35	

d) Age médian à la première naissance

• Age médian à la première naissance selon l'âge de la femme

Selon l'EDSIII-2001, l'âge médian à la première naissance était de 18,9 ans. Le niveau le plus élevé (19,5 ans) est constaté à 45-49 ans. L'écart entre les âges n'est pas important. En effet, l'âge médian à la première naissance des femmes variait entre 18,4 ans chez les femmes âgées de 20-24 ans et de 30-34 ans à un âge médian à la première naissance de 19,5 ans observé chez les femmes de 45-49 ans. L'indicateur est resté presque constant entre 1995/96 et 2001.

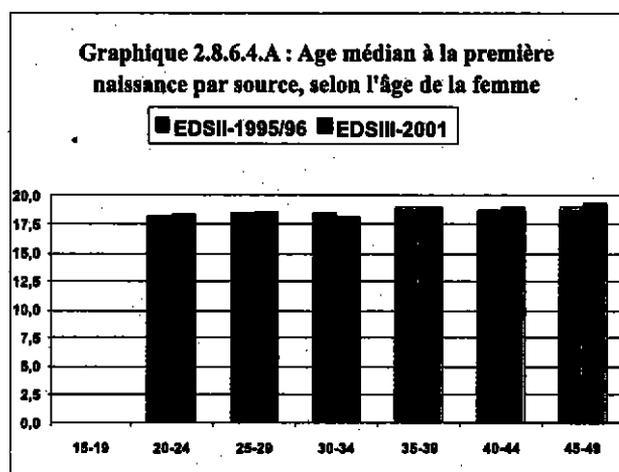


Tableau 2.8.6.4.A Age médian à la première naissance par source, selon l'âge de la femme

Groupes d'âge	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
15-19	-	-
20-24	18,3	18,4
25-29	18,6	18,7
30-34	18,5	18,4
35-39	19,1	19,1
40-44	18,9	19,2
45-49	19,2	19,5

• Age médian à la première naissance selon le milieu de résidence

Selon l'EDSIII-2001, l'âge médian à la première naissance était plus élevé en milieu urbain (19,4 ans) qu'en milieu rural (18,7 ans). Le district de Bamako a un niveau supérieur à la moyenne nationale avec 20,0 ans. L'indicateur est resté presque constant aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural entre 1995/96 et 2001.

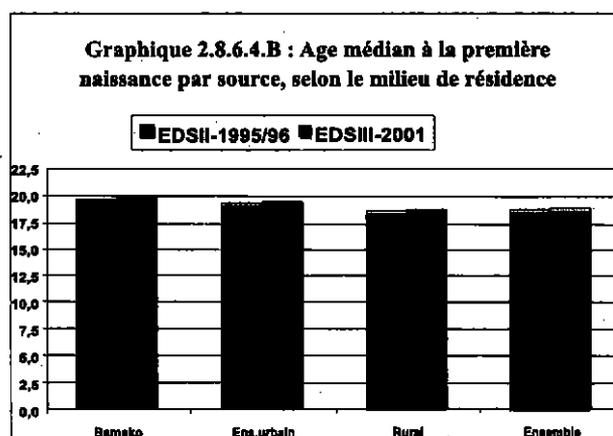


Tableau 2.8.6.4.B Age médian à la première naissance par source selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Bamako	19,6	20
Ens,urbain	19,4	19,4
Rural	18,6	18,7
Ensemble	18,8	18,9

• Age médian à la première naissance selon le milieu de résidence

En 2001, l'âge médian à la première naissance le plus élevé était enregistré à Bamako avec 20,0 ans et le plus faible à Sikasso avec 18,1 ans. Les écarts de niveau entre les régions ne sont pas élevés.

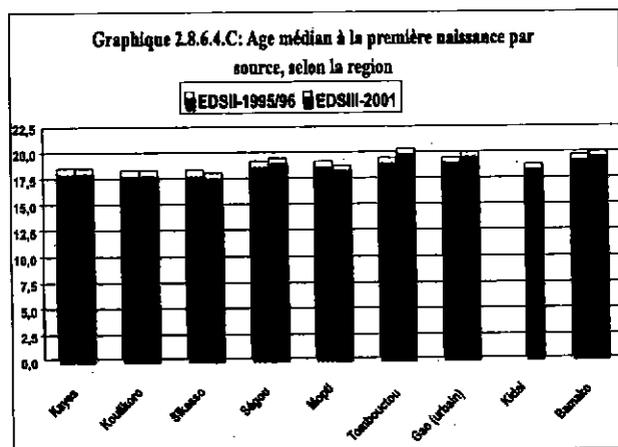


Tableau 2.8.6.4.C: Age médian à la première naissance par source selon la région

Région	EDSII- 1995/96	EDSIII -2001
Kayes	18,5	18,5
Koulikoro	18,3	18,3
Sikasso	18,4	18,1
Ségou	19,2	19,5
Mopti	19,2	18,7
Tombouctou	19,5	20,3
*Gao (urbain)	19,5	19,9
Kidal	-	18,7
Bamako	19,6	20
*Ens,Gao pour EDSIII		

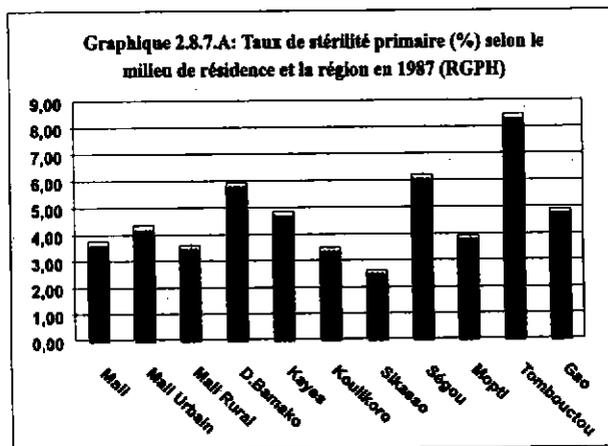


Tableau 2.8.7.A: Taux de stérilité féminine primaire (%) selon le milieu de résidence et la région du Mali (RGPH 1987)

Localité	Taux (%)
Mali	3,73
Mali Urbain	4,28
Mali Rural	3,60
D.Bamako	5,93
Kayes	4,79
Koulikoro	3,47
Sikasso	2,61
Ségou	6,15
Mopti	3,80
Tombouctou	8,42
Gao	4,77

2.8.7 Taux de stérilité féminine primaire

a) Taux de stérilité féminine primaire selon les régions en 1987

Selon les données du RGPH 1987, le taux de stérilité primaire des femmes au Mali était de 3,73%. Les régions qui ont un niveau inférieur à la moyenne nationale sont Sikasso (2,61%) et Koulikoro (3,47%). Les autres régions ont des niveaux plus élevés. La région ayant le taux de stérilité féminine primaire le plus élevé est Tombouctou avec 8,42%.

b) Evolution du taux de stérilité féminine primaire au Mali

Le taux de stérilité féminine primaire des femmes au Mali a varié de 3,0% en 1987 selon l'EDS I à 2,0% en 1995/96 selon l'EDS II. Le taux de stérilité obtenu à partir des données du RGPH de 1987 révèle un niveau légèrement plus élevé (3,7%) que celui estimé avec les données de l'EDS I 1987 (3,0%). Ceci peut être lié à la spécificité des EDS pour ces types d'étude et leurs résultats paraissent plus fiables. On peut dire que le taux de stérilité a légèrement baissé entre 1987 et 1995/96. Les taux ont été estimés avec les parités zéro des femmes de 35-49 ans actuellement en union.

Graphique 2.8.7.B: Evolution du taux de stérilité féminine primaire (en %)

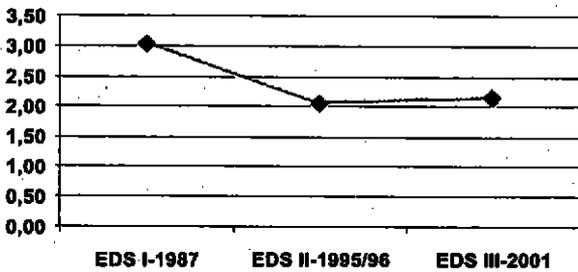


Tableau 2.8.7. B Evolution du taux de stérilité féminine primaire(en%)

Source	Taux (%)
EDS I-1987	3,00
EDS II-1995/96	2,00
EDS III-2001	2,1

2.8.8 Rapport de masculinité à la naissance

Les rapports de masculinité à la naissance les plus élevés en 1998 étaient observés à Kidal (120,9%) et dans les régions de Kayes (112,2%), à Tombouctou (111,8%) et à Gao (109,1%).

A la naissance, il y a plus d'hommes que de femmes aussi bien en milieu urbain (107,7%) qu'en milieu rural (107,3%) et dans les différentes régions selon les données du RGPH 1998. Le rapport de masculinité à la naissance au Mali a augmenté, passant de 105,2% en 1987 à 107,4% en 1998.

Graphique 2.8.8 Rapport de masculinité à la naissance selon le milieu de résidence et la région (%)

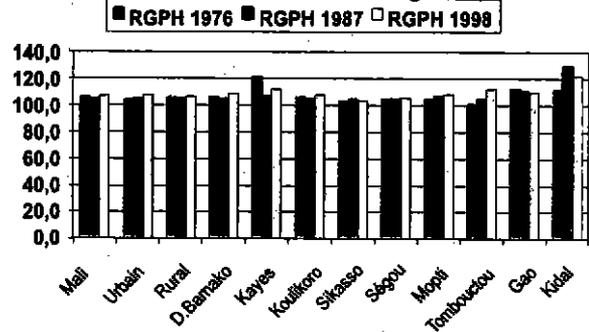


Tableau 2.8.8: Rapport de masculinité à la naissance selon le milieu de résidence et la région (%)

Localité	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
Mali	105,6	105,2	107,4
Urbain	103,9	105,1	107,7
Rural	106,0	105,2	107,3
D.Bamako	105,7	104,3	108,4
Kayes	120,5	107,0	112,2
Koulikoro	105,6	104,7	108,0
Sikasso	102,6	103,5	103,3
Ségou	103,9	104,0	105,6
Mopti	103,7	106,9	107,6
Tombouctou	100,5	104,2	111,8
Gao	112,5	109,7	109,1
Kidal	111,1	129,2	120,9

2.9 Exposition au risque de grossesse

2.9.1 Allaitement

a) **Pourcentage d'enfants allaités nés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête**

- **Pourcentage d'enfants allaités nés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête selon le sexe**

Le niveau global de cet indicateur est de 96,9% d'enfants. La proportion de filles allaitées (97,3%) est légèrement supérieure à celle des garçons allaités au cours des 5 années ayant précédé l'EDS 2001. Le niveau de l'indicateur a augmenté quel que soit le sexe entre 1995/96 et 2001. Il passe de 94,8% en 1995/96 à 96,9% en 2001.

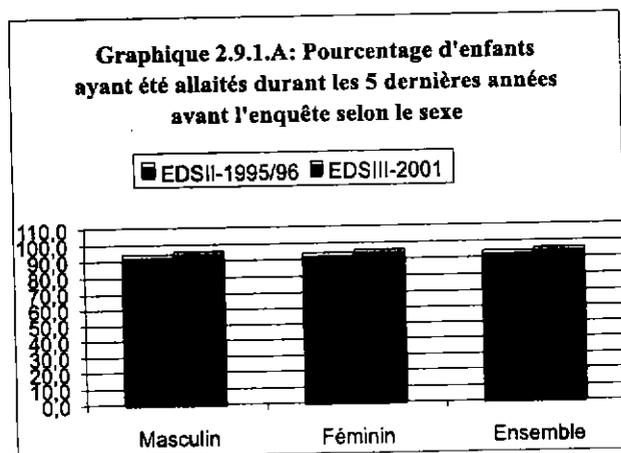


Tableau 2.9.1.A: Pourcentage d'enfants allaités, nés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	94,3	96,4
Féminin	95,4	97,3
Ensemble	94,8	96,9

- **Pourcentage d'enfants nés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête qui ont été allaités, selon le milieu de résidence**

Selon le milieu de résidence, on constate que le milieu rural a une proportion d'enfants allaités, nés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête (97,1%) supérieure à celle du milieu urbain (96,2%) selon les données de l'EDS 2001. On remarque, entre 1995/96 et 2001 une légère baisse du niveau de l'indicateur en milieu urbain (96,6% en 1995/96, et 96,2% en 2001) et une hausse en milieu rural (94,2% en 1995/96 et 97,1% en 2001). Le niveau global de l'indicateur a progressé passant de 94,8% en 1995/96 à 96,9% en 2001.

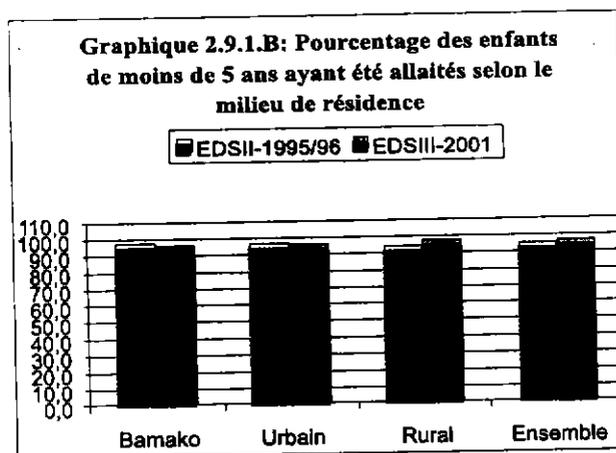


Tableau 2.9.1.B: Pourcentage des enfants de moins de 5 ans ayant allaités selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	97,4	96,0
Urbain	96,6	96,2
Rural	94,2	97,1
Ensemble	94,8	96,9

• **Pourcentage d'enfants nés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête qui ont été allaités, selon la région**

Selon les données de l'EDS-2001, les régions qui ont des niveaux supérieurs à la moyenne nationale (96,9%) sont : Koulikoro avec 97,7%, Ségou avec 97,4% et Tombouctou avec 97,1%. Les autres régions ont des niveaux inférieurs à la moyenne nationale. Le plus faible niveau est observé à Gao avec 94,5%. Entre 1995/96 et 2001, le niveau de l'indicateur a augmenté dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Tombouctou, mais il a baissé dans les autres régions.

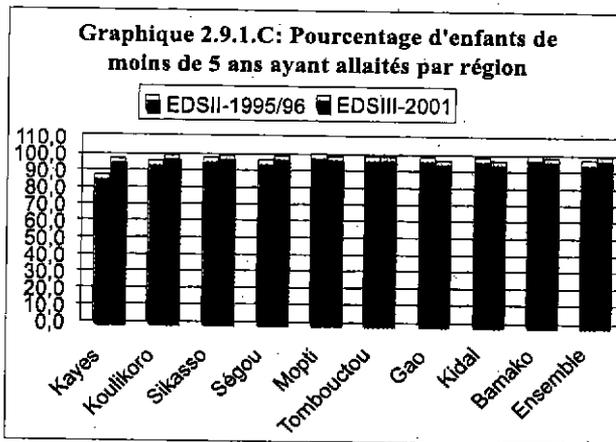


Tableau 2.9.1.C: Pourcentage d'enfants allaités, nés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête selon la région

Région	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	86,8	96,3
Koulikoro	95,3	97,7
Sikasso	96,5	96,8
Ségou	94,9	97,4
Mopti	98,1	96,8
Tombouctou	97,0	97,1
Gao	97,0	94,5
Kidal	97,0	95,1
Bamako	97,4	96,1
Ensemble	94,8	96,9

b) **Durée médiane et/ou moyenne de l'allaitement exclusif**

• **Durée médiane et/ou moyenne de l'allaitement exclusif selon le sexe**

Selon les données de l'EDSIII-2001, la durée médiane en mois de l'allaitement exclusif est de 0,6 mois chez les garçons et de 0,5 mois chez les filles pour un niveau global de 0,6 mois tous sexes confondus. Elle évolue légèrement entre 1995/96 et 2001, de 0,5 mois en 1995/96 à 0,6 mois en 2001.

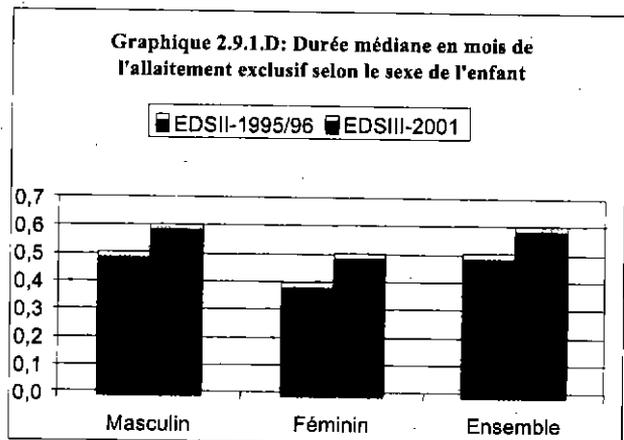


Tableau 2.9.1.D: Durée médiane en mois de l'allaitement exclusif

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	0,5	0,6
Féminin	0,4	0,5
Ensemble	0,5	0,6

• Durée médiane et/ou moyenne de l'allaitement exclusif selon le milieu de résidence

La durée médiane en mois de l'allaitement exclusif est de 0,5 mois en milieu urbain et de 0,6 mois en milieu rural pour un niveau d'ensemble de 0,6 mois selon les données de l'EDS-2001. Il y a une légère hausse du niveau de l'indicateur entre 1995/96 (0,5 mois) et 2001 (0,6 mois). Cette légère hausse reflète l'évolution du niveau observée dans le milieu rural.

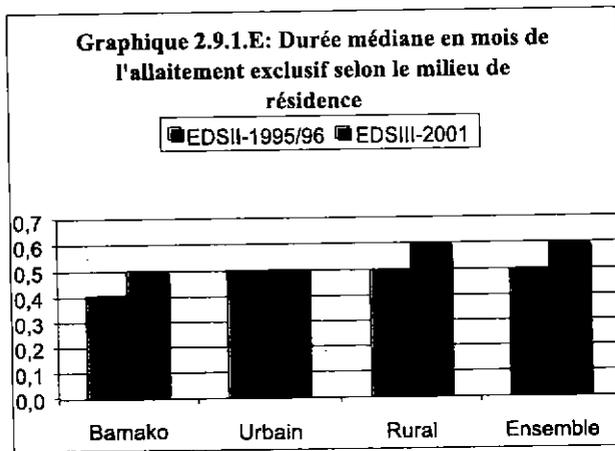


Tableau 2.9.1.E : Durée médiane en mois de l'allaitement exclusif selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	0,4	0,5
Urbain	0,5	0,5
Rural	0,5	0,6
Ensemble	0,5	0,6

• Durée médiane et/ou moyenne de l'allaitement exclusif selon la région

Selon les données de l'EDSIII-2001, la durée médiane en mois de l'allaitement exclusif la plus élevée est observée dans les régions de Ségou avec 1,1 mois et de Kidal avec 0,8 mois. Les régions ayant le niveau de l'indicateur inférieur à la moyenne nationale sont: Kayes, Koulikoro, Bamako avec 0,5 mois et Tombouctou avec 0,4 mois. Le niveau évolue légèrement à la hausse dans toutes les régions.

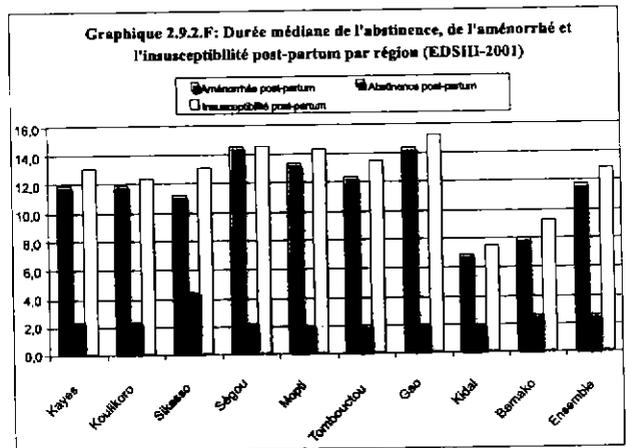


Tableau 2.9.1.F: Durée médiane en mois de l'allaitement exclusif par région

Région	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	0,4	0,5
Koulikoro	0,4	0,5
Sikasso	0,5	0,6
Ségou	0,5	1,1
Mopti	0,5	0,6
Tombouctou	0,4	0,4
Gao	0,4	0,6
Kidal	0,4	0,8
Bamako	0,4	0,5
Ensemble	0,5	0,6

c) Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement

• Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon le sexe

La durée médiane en mois de l'allaitement avec l'eau seulement est égale 2,1 mois pour les garçons et 2,0 mois pour les filles. Le niveau tous sexes confondus est de 2,1 mois selon les données de l'EDSIII-2001. La durée médiane a accusé une importante baisse entre 1995/96 et 2001, passant de 6,8 mois en 1995/96 à 2,1 mois en 2001. Chez les garçons, elle a baissé de 6,4 mois en 1995/96 à 2,1 mois en 2001. Chez les filles, elle a baissé de 7,1 mois en 1995/96 à 2,0 mois en 2001.

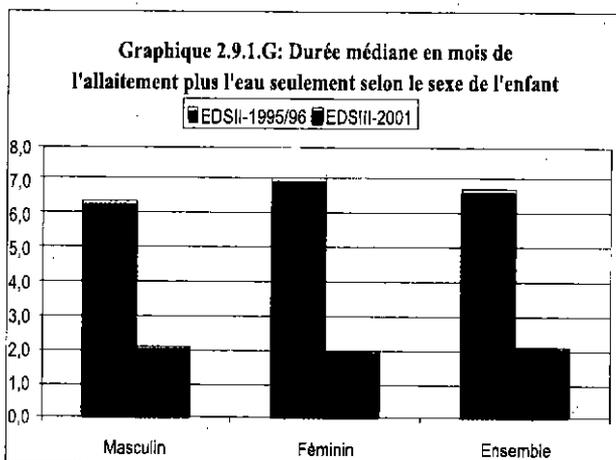


Tableau 2.9.1.G: Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon le sexe

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	6,4	2,1
Féminin	7,1	2,0
Ensemble	6,8	2,1

• Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon le milieu de résidence

Selon les données de l'EDSIII-2001, la durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement est plus élevée en milieu rural (2,2 mois) qu'en milieu urbain, 1,4 mois. Le district de Bamako a un niveau de 1,8 mois. Le niveau global de cet indicateur a baissé aussi bien en milieu urbain (5,4 mois en 1995/96 et 1,4 mois en 2001) qu'en milieu rural (7,2 mois en 1995/96 à 2,2 mois en 2001). Le niveau global de l'indicateur est passé de 6,8 mois en 1995/96 à 2,1 mois en 2001.

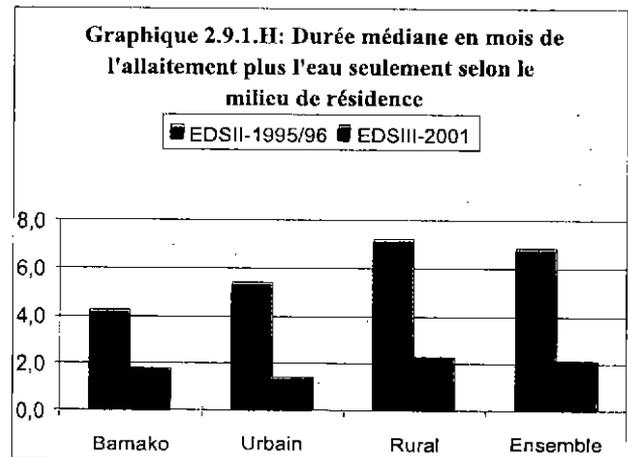


Tableau 2.9.1.H: Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	4,2	1,8
Urbain	5,4	1,4
Rural	7,2	2,2
Ensemble	6,8	2,1

• Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon la région

Selon les données de l'EDSIII-2001, la durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement est plus élevée dans les régions de Ségou (7,6 mois) et de Mopti (5,0 mois) que dans les autres régions. Les niveaux les plus faibles sont observés dans les régions de Kayes, Koulikoro et Gao avec 0,7 mois et Kidal avec 0,9 mois. Le niveau a baissé dans toutes les régions sauf à Ségou où il a augmenté, passant de 6,2 mois en 1995/96 à 7,6 mois en 2001.

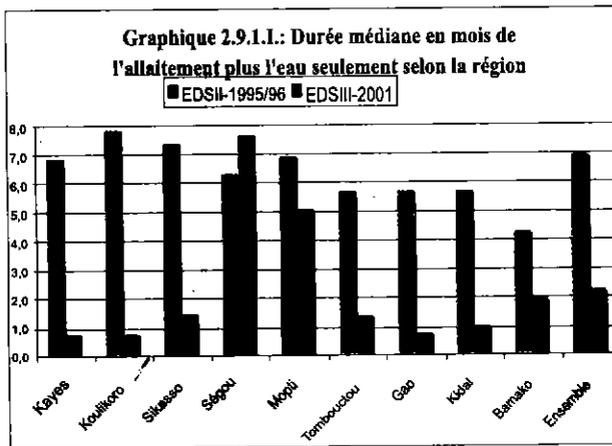


Tableau 2.9.1.I Durée médiane en mois de l'allaitement plus l'eau seulement selon le région

Région	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	6,8	0,7
Koulikoro	7,8	0,7
Sikasso	7,3	1,4
Ségou	6,2	7,6
Mopti	6,8	5,0
Tombouctou	5,6	1,3
Gao	5,6	0,7
Kidal	5,6	0,9
Bamako	4,2	1,8
Ensemble	6,8	2,1

2.9.2 Abstinence, période d'infécondité post-partum

a) Durée moyenne et/ou médiane de l'intervalle intergénérisique (en mois)

• Durée moyenne et/ou médiane de l'intervalle intergénérisique (en mois) selon l'âge de la mère

La durée moyenne de l'intervalle intergénérisique au Mali selon les données de l'EDSIII-2001 croît avec l'âge de la mère. En effet, de 27,1 mois pour les mères de 15-19 ans, elle passe à 36,7 mois pour les mères de 40 ans et plus. Ainsi, plus l'âge de la mère augmente, plus élevé est l'intervalle de temps entre la naissance actuelle et la naissance précédente de la femme. On constate, à tout âge des mères, une hausse de la durée médiane de l'intervalle intergénérisique entre 1995/96 et 2001.

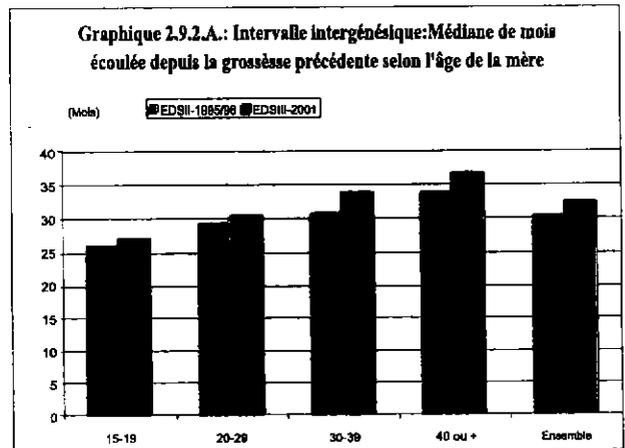


Tableau 2.9.2.A: Intervalle intergénérisique en mois par source, selon l'âge de la mère

Age de la mère	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
15-19	26,0	27,1
20-29	29,3	30,4
30-39	30,8	33,8
40 ou +	33,7	36,7
Ensemble	30,3	32,3

• **Durée moyenne et/ou médiane de l'intervalle intergénésiq ue (en mois) selon le milieu de résidence**

Selon le milieu de résidence et d'après les données de l'EDSIII-2001, l'intervalle intergénésiq ue en milieu urbain (33,7 mois) est supérieur à celui du milieu rural (32,0 mois). En effet, le niveau d'instruction des femmes et la prévalence contraceptive plus élevés en milieu urbain ainsi que d'autres facteurs peuvent expliquer cette différence de comportement entre les femmes du milieu urbain et celles du milieu rural.

Selon la région, on constate que Bamako avec 34,5 mois et Mopti avec 33,0 mois ont des niveaux supérieurs à la moyenne du pays qui est de 32,3 mois.

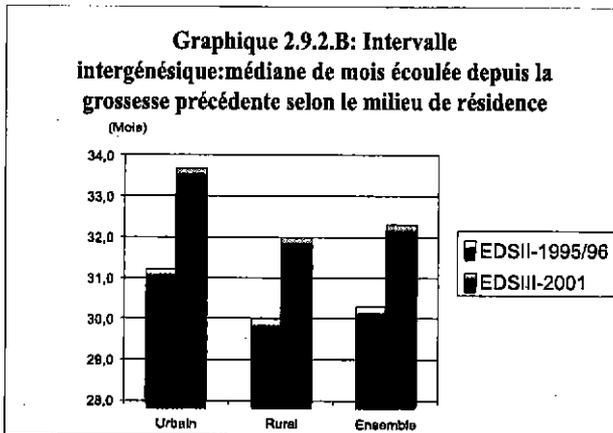


Tableau 2.9.2.B: Intervalle intergénésiq ue en mois par source, selon le milieu de résidence

Age de la mère	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Urbain	31,2	33,7
Rural	30,0	32,0
Ensemble	30,3	32,3

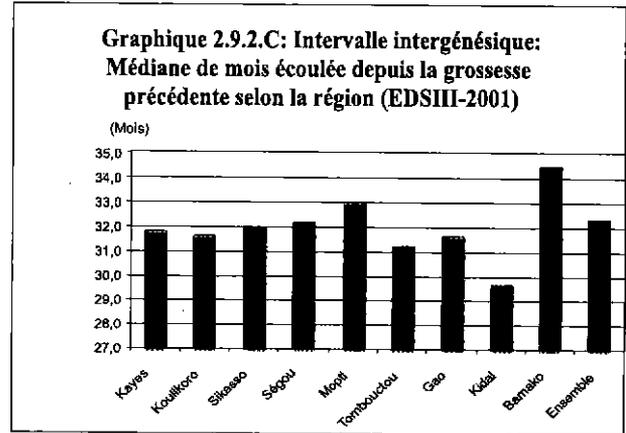
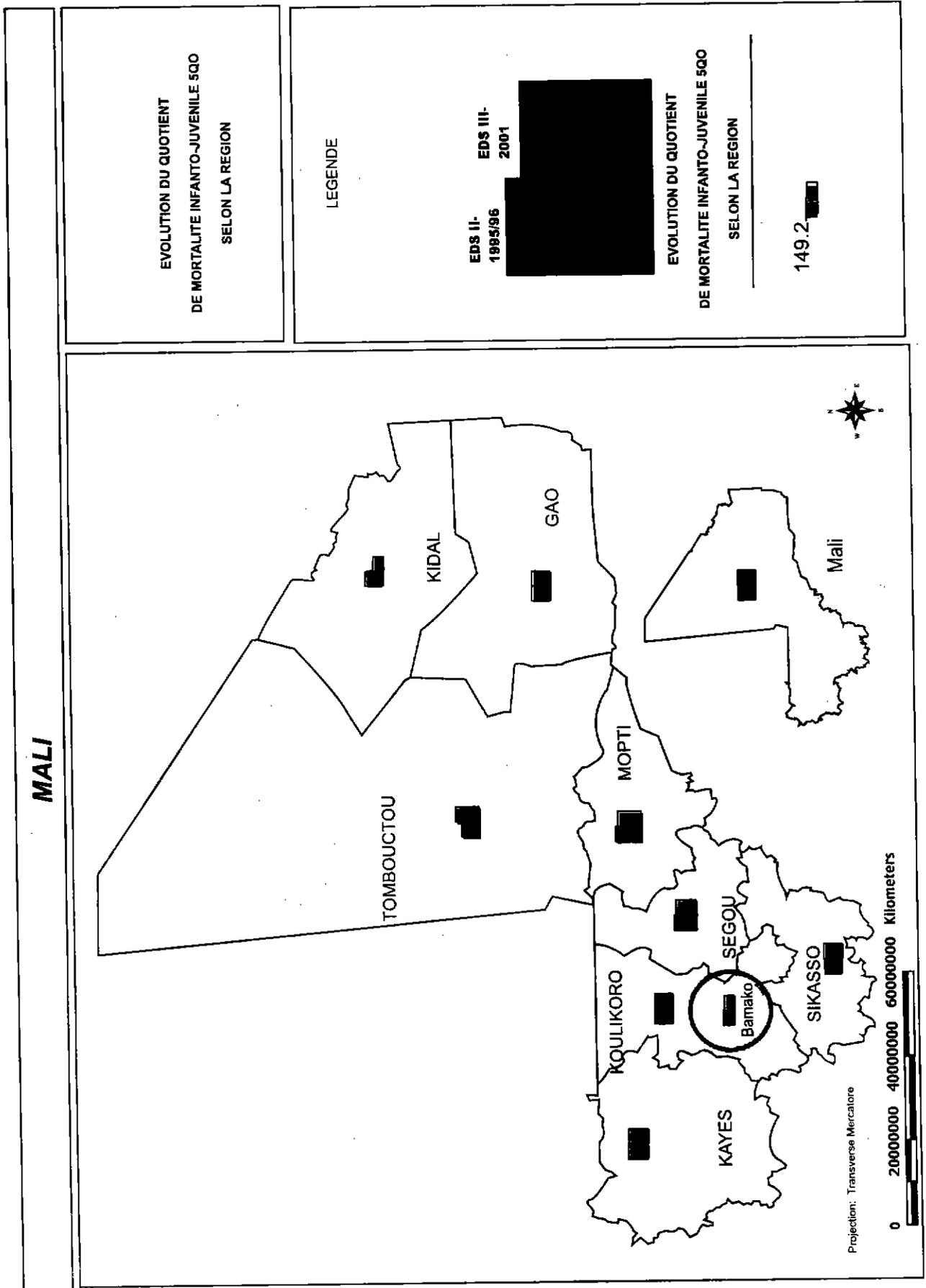


Tableau 2.9.2.C: Intervalle intergénésiq ue en mois, selon la région (EDSIII-2001)

Age de la mère	EDSIII-2001
Kayes	31,8
Koulikoro	31,6
Sikasso	32,0
Ségou	32,1
Mopti	33,0
Tombouctou	31,2
Gao	31,6
Kidal	29,6
Bamako	34,5
Ensemble	32,3

Evolution du Quotient de mortalité infantile selon la région



b) Durée médiane de l'abstinence post partum

• Durée médiane de l'abstinence post partum selon le milieu de résidence

Selon les données de l'EDSIII-2001, la durée médiane de l'abstinence post-partum ne varie pas significativement selon le milieu de résidence. En effet elle est de 2,3 ans en milieu urbain contre 2,4 ans en milieu rural. L'aménorrhée post-partum a un niveau global de 11,7 mois soit 9,4 mois en milieu urbain contre 12,4 mois en milieu rural.

L'insusceptibilité post-partum a un niveau de 12,8 mois, soit 10,7 mois en milieu urbain et 13,5 mois en milieu rural. Pour ces deux derniers indicateurs, le milieu rural a un niveau plus élevé que le milieu urbain.

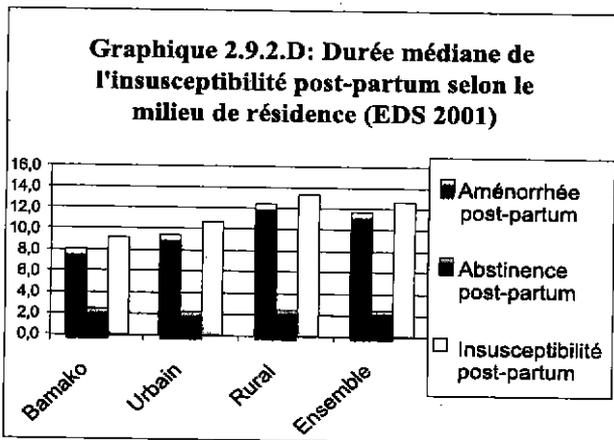


Tableau 2.9.2.D Durée moyenne de l'abstinence, de l'aménorrhée et de l'insusceptibilité post-partum selon le milieu de résidence (EDSIII-2001)

Milieu de résidence	Aménorrhée post-partum	Abstinence post-partum	Insusceptibilité post-partum	Effectif de naissance
Bamako	8,0	2,4	9,2	882
Ensemble urbain	9,4	2,3	10,7	1889
Rural	12,4	2,4	13,5	5988
Ensemble	11,7	2,4	12,8	7878

• Durée médiane de l'abstinence post partum selon l'âge de la mère

Selon les données de l'EDSIII-2001, les femmes de moins de 30 ans ont une durée médiane de l'abstinence post-partum légèrement différente de celles ayant plus de 30 ans. En effet, on a 2,4 ans pour les moins de 30 ans et 2,3 ans pour les plus de 30 ans.

La durée médiane de l'aménorrhée post-partum des femmes de plus de 30 ans est supérieure à celle ayant moins de 30 ans (13,4 ans contre 10,6 ans).

La durée médiane de l'insusceptibilité post-partum des femmes de plus de 30 ans est supérieure à celle des femmes ayant moins de 30 ans (14,1 ans contre 11,8 ans).

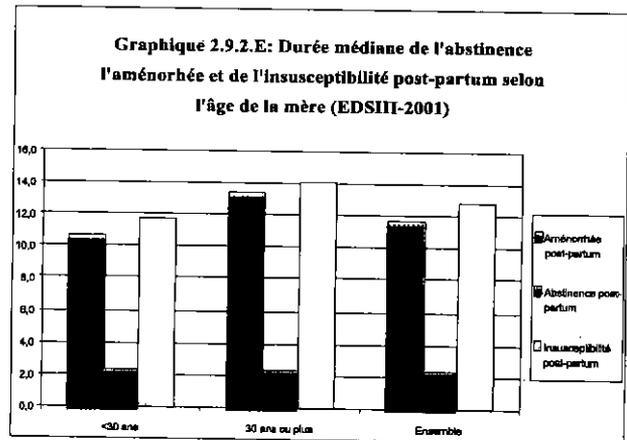


Tableau 2.9.2.E Durée médiane de l'abstinence, de l'aménorrhée et de l'insusceptibilité post-partum selon l'âge de la mère (EDSIII-2001)

Groupe d'âge	Aménorrhée post-partum	Abstinence post-partum	Insusceptibilité post-partum	Effectif de naissance
<30 ans	10,6	2,4	11,8	4705
30 ans ou plus	13,4	2,3	14,1	3173
Ensemble	11,7	2,4	12,8	7878

• **Durée médiane de l'abstinence post partum selon la région**

L'EDSIII-2001 nous révèle que la région ayant la durée médiane de l'abstinence post-partum la plus élevée est Sikasso avec 4,3 ans. La capitale Bamako a un niveau de 2,4 ans. La région de Mopti a le niveau le plus faible avec 1,9 ans.

Concernant la durée médiane de l'aménorrhée post-partum, Ségou et Gao ont les niveaux les plus élevés avec respectivement 14,5 mois et 14,4 mois.

S'agissant de la durée médiane de l'insusceptibilité post-partum, c'est la région de Gao qui a le niveau le plus élevé avec 15,2 mois.

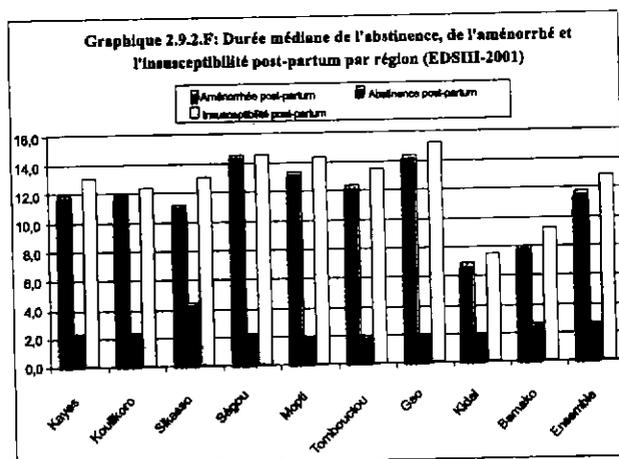


Tableau 2.9.2.F: Durée médiane de l'abstinence, de l'aménorrhée et de l'insusceptibilité post-partum selon la région(EDSIII-2001).

Région	Aménorrhée post-partum	Abstinence post-partum	Insusceptibilité post-partum	Effectif de naissance
Kayes	11,9	2,3	13,0	1119
Koulikoro	11,8	2,3	12,4	1348
Sikasso	11,2	4,3	13,0	1654
Ségou	14,5	2,0	14,5	1390
Mopti	13,3	1,9	14,3	1103
Tombouctou	12,3	2,0	13,5	237
Gao	14,4	2,1	15,2	132
Kidal	6,8	2,0	7,5	13
Bamako	8,0	2,4	9,2	882
Ensemble	11,7	2,4	12,8	7878

• **Evolution de la durée médiane de l'aménorrhée, de l'abstinence et de l'insusceptibilité post-partum**

On constate pour tous les trois indicateurs une hausse entre 1987 et 1995/96 suivie d'une baisse entre 1995/96 et 2001.

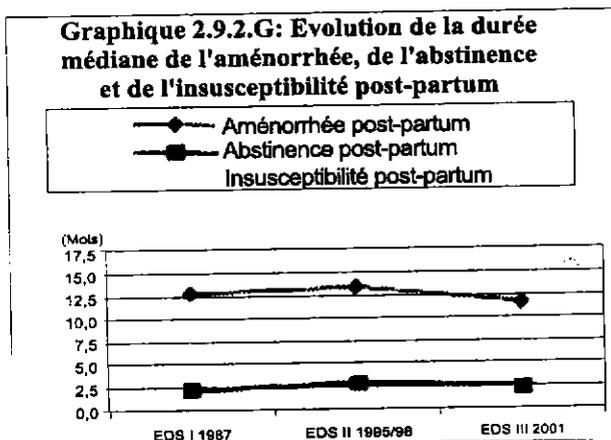


Tableau 2.9.2.G :Evolution de la durée médiane de l'aménorrhée, de l'abstinence et de l'insusceptibilité post-partum

Source	Aménorrhée post-partum	Abstinence post-partum	Insusceptibilité post-partum	Effectifs de naissances
EDS I 1987	13,0	2,4	13,2	2152
EDS II 1995/96	13,6	2,8	14,4	5931
EDSIII 2001	11,7	2,4	12,8	7878

2.10 Mortalité

2.10.1 Taux de mortalité infantile

a) Taux de mortalité infantile par sexe

Le taux de mortalité infantile au Mali a chuté, passant de 121,3‰ au RGPH 1976 à 102,3‰ au RGPH 1987. Cette tendance à la baisse est constatée chez les filles où le taux de mortalité infantile passe de 111,4‰ en 1976 à 89,9‰ en 1987. La baisse du taux chez les garçons se manifeste par le passage de 131,3‰ en 1976 à 114,7‰ en 1987..

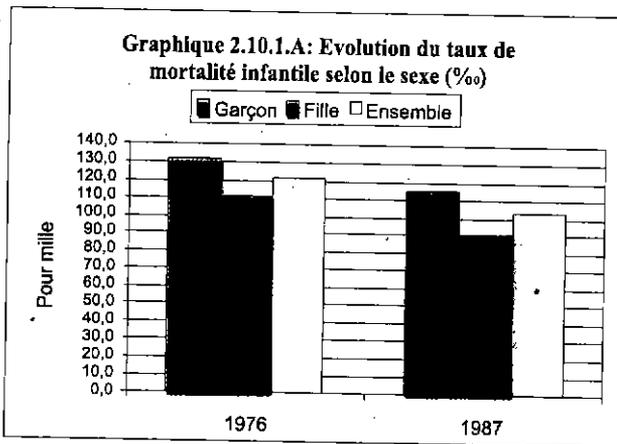


Tableau 2.10.1.A: Evolution du taux de mortalité infantile selon le sexe (‰)

Sexe	RPGH 1976	RPGH 1987
Garçon	131,3	114,7
Fille	111,4	89,9
Ensemble	121,3	102,3

b) Evolution du taux de mortalité infantile selon le milieu de résidence

Le milieu rural connaît un niveau de mortalité infantile plus élevé que le milieu urbain. C'est ainsi qu'en 1987, on a observé un taux de mortalité infantile de 113,5‰ en milieu rural contre 61,8‰ en milieu urbain.

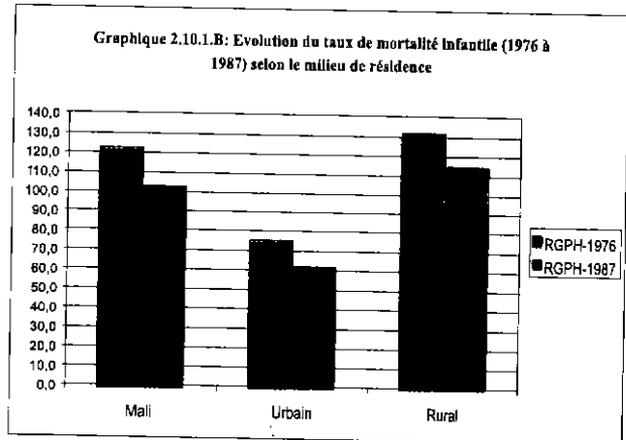


Tableau 2.10.1.B: Evolution du taux de mortalité infantile selon le milieu de résidence

Source	Mali	Urbain	Rural
RGPH-1976	121,6	75,5	131,2
RGPH-1987	102,3	61,8	113,5

• **Evolution du taux de mortalité infantile des garçons selon le milieu de résidence**

Le taux de mortalité infantile des garçons a baissé en milieu urbain de 82,7‰ (1976) à 68,4‰ (1987), soit une diminution de 17,3%. En milieu rural, il a baissé de 141,2‰ (1976) à 127,3‰ (1987) soit une baisse de 9,8%. La baisse de la mortalité infantile chez les garçons en milieu urbain est plus forte que celle du milieu rural. Cet indicateur baisse entre 1976 et 1987 quel que soit le milieu de résidence. En outre, le milieu rural a un niveau de mortalité infantile chez les garçons plus élevé que celui du milieu urbain.

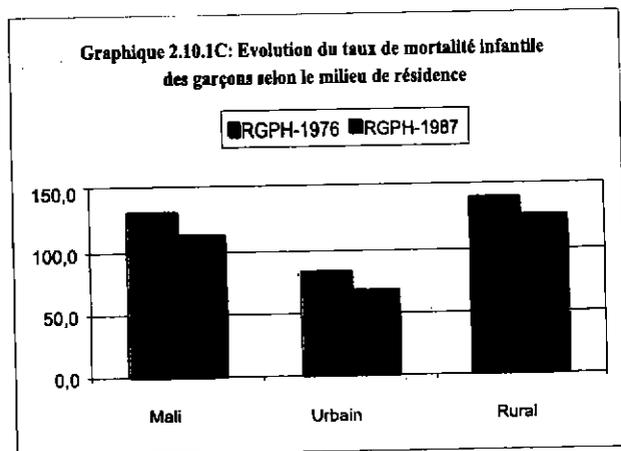


Tableau 2.10.1.C Evolution du taux de mortalité infantile des garçons selon le milieu de résidence

Source	Mali	Urbain	Rural
RGPH-1976	131,3	82,7	141,2
RGPH-1987	114,7	68,4	127,3

• **Evolution du taux de mortalité infantile des filles selon le milieu de résidence**

Le taux de mortalité infantile des filles a baissé en milieu urbain de 67,1‰ (1976) à 55,2‰ (1987), soit une diminution de 17,7%. En milieu rural, il a baissé de 120,6‰ (1976) à 98,3‰ (1987), soit une diminution de 18,5%. La baisse de la mortalité infantile des filles en milieu rural est légèrement plus forte que celle du milieu urbain. Cet indicateur a baissé entre 1976 et 1987 quel que soit le milieu de résidence. Le milieu rural a un niveau de mortalité infantile des filles plus élevé que celui du milieu urbain.

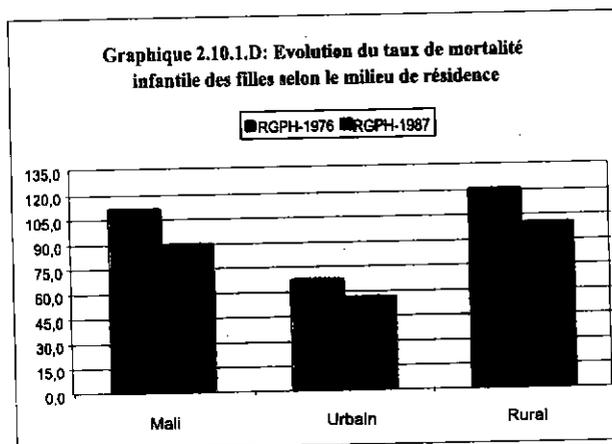


Tableau 2.10.1.D Evolution du taux de mortalité infantile des filles selon le milieu de résidence

Source	Mali	Urbain	Rural
RGPH-1976	111,4	67,1	120,6
RGPH-1987	89,9	55,2	98,3

c) **Evolution du taux de mortalité infantile selon les régions**

En 1976, les taux de mortalité infantile les plus élevés ont été observés dans les régions de Mopti avec 159,4‰, Ségou avec 142,3‰, Koulikoro avec 117,5‰ et de Sikasso avec 112,5‰. Les taux les plus faibles ont été observés dans le district de Bamako avec 58,7‰ et dans les régions de Gao avec 82,8‰ et de Kayes avec 107,8‰. En 1987, les taux de mortalité infantile les plus élevés sont observés dans les régions de Koulikoro 119,4‰ et de Ségou avec 112,2‰. Les taux les plus faibles dans le district de Bamako avec 50,6‰ dans les régions de Gao avec 85,3‰ et de Tombouctou 89,1‰. La tendance du taux de mortalité infantile entre 1976 et 1987 est à la baisse dans toutes les régions sauf dans celles de Koulikoro où il passe de 117,5‰ 1976 à 119,4‰ 1987 et à Gao où il passe de 82,8‰ en 1976 à 85,3‰ en 1987.

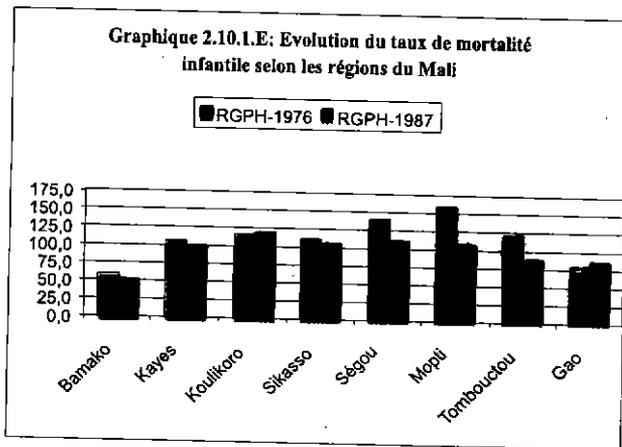


Tableau 2.10.1.E: Evolution du taux de mortalité infantile selon les régions

Région	RGPH-19976	RGPH-1987
D. Bamako	58,7	50,6
Kayes	107,8	103,2
Koulikoro	117,5	119,4
Sikasso	112,5	106,5
Ségou	142,3	112,2
Mopti	159,4	107,0
Tombouctou	122,9	89,1
Gao	82,8	85,3

2.10.2 Probabilité de mourir

a) Probabilité de mourir avant 1 an (1q0) par sexe, selon le milieu de résidence et la région

Aux enquêtes démographiques et de santé, on a observé une probabilité de mourir avant 1 an en baisse de 133,5‰ en 1995/96 à 125,8‰ en 2001.

En 2001, la probabilité de mourir avant 1 an était de 135,9‰ chez les garçons et de 115,4‰ chez les filles, ce qui révèle la surmortalité infantile à cette tranche d'âge.

Selon le milieu de résidence, on a observé en milieu urbain une probabilité de 105,9‰ en 2001 contre 98,7‰ en 1995/96. En milieu rural, une probabilité de 131,5‰ a été observée en 2001 contre 145,0‰ en 1995/96. Les niveaux du quotient de mortalité sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural, le quotient a baissé entre 1995/96 et 2001.

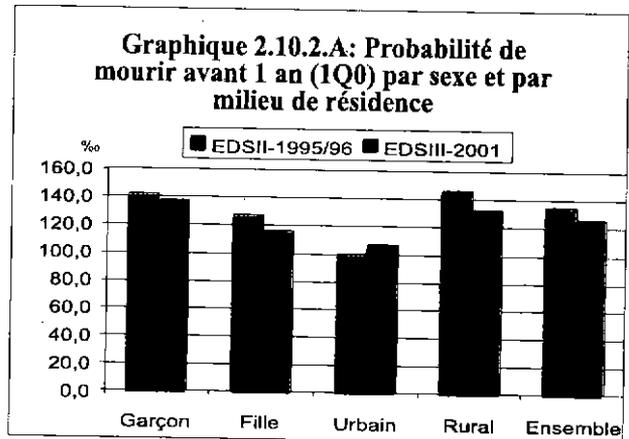


Tableau 2.10.2.A: Répartition du quotient de mortalité infantile 1Q0 par sexe et par milieu de résidence

Sexe Milieu	EDSII- 1995/96	EDSIII -2001
Garçon	140,5	135,9
Fille	126,5	115,4
Urbain	98,7	105,9
Rural	145,0	131,5
Ensemble	133,5	125,8

Dans les régions, selon les données de l'EDSIII 2001, les probabilités de mourir avant 1 an les plus élevées sont observées dans les régions de Mopti avec 159,3‰, Tombouctou avec 149,8‰ et Gao avec 133,0‰.

Les quotients (1Q0) les moins élevés sont observés à Kidal avec 77,4‰ et à Bamako avec 93,8‰. La comparaison des niveaux observés au cours des deux dernières enquêtes (EDSII-1995/96 et EDSIII-2001) permet de conclure à une baisse de la probabilité de mourir avant 1 an dans toutes les autres régions sauf à Mopti, Tombouctou et Gao.

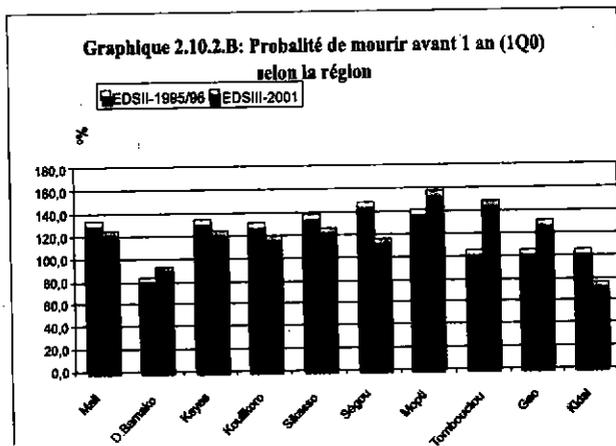


Tableau 2.10.2.B: Répartition du quotient de mortalité infantile (1Q0) par sexe et par région

Région	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Mali	133,5	125,8
D.Bamako	83,9	93,8
Kayes	134,9	124,6
Koulikoro	131,8	120,8
Sikasso	138,7	126,4
Ségou	147,9	117,3
Mopti	142,4	159,3
Tombouctou	106,2	149,8
Gao	106,2	133,0
Kidal	106,2	77,4

b) Probabilité de mourir entre 1 an et le 5ème anniversaire (4Q1) par sexe, par milieu de résidence et par région

La probabilité de mourir entre 1 an et le 5ème anniversaire ou quotient de mortalité juvénile est passée de 137,0‰ (l'EDS II-1995/96) à 127,8‰ (EDSIII-2001) ce qui constitue une baisse de niveau entre les deux enquêtes. Selon le sexe, on a observé en 2001 un quotient de mortalité juvénile de 131,1‰ chez les garçons et de 124,6‰ chez les filles, ce qui dénote une surmortalité juvénile masculine.

La baisse de la mortalité juvénile est observée en milieu urbain et en milieu rural. En effet, le niveau du milieu urbain passe de 101,5‰ en 1995/96 à 88,1‰ en 2001 et celui du milieu rural, de 149,2‰ en 1995/96 à 139,2‰ en 2001.

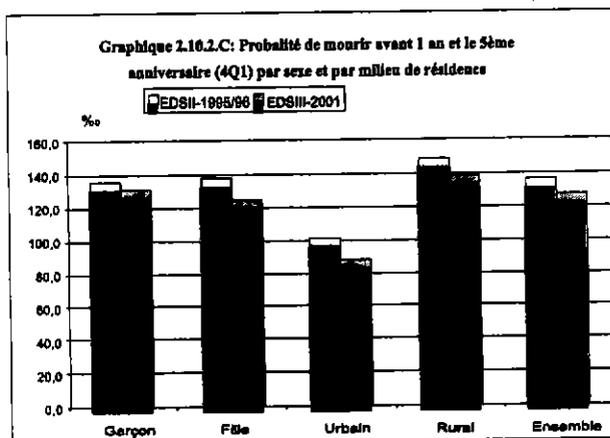


Tableau 2.10.2.C: Répartition du quotient de mortalité juvénile (4Q1) par sexe et par milieu de résidence

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Garçon	135,8	131,1
Fille	138,1	124,6
Urbain	101,5	88,1
Rural	149,2	139,2
Ensemble	137,0	127,8

L'examen des données de l'EDS-III 2001 révèle que la région de Tombouctou est celle où on a observé le niveau de 4Q1 le plus élevé avec 199,2‰. Elle est suivie par la région de Mopti avec un niveau de 156,3‰. Le district de Bamako a le niveau le plus faible avec 44,1‰. A part Bamako, Koulikoro et Kidal, les autres régions ont chacun un niveau de 4Q1 supérieur au niveau du Mali (127,8‰).

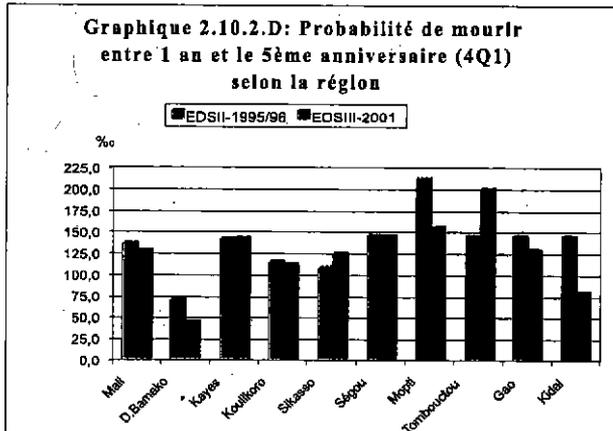


Tableau 2.10.2.D: Répartition du quotient de mortalité juvénile 4Q1 par sexe et par région

Région	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Mali	137,0	127,8
D.Bamako	71,2	44,1
Kayes	143,5	143,5
Koulikoro	115,4	111,4
Sikasso	108,7	124,8
Ségou	148,0	145,1
Mopti	213,2	156,3
Tombouctou	146,6	199,2
Gao	146,6	128,8
Kidal	146,6	79,6

c) Probabilité de mourir entre la naissance et le 5ème anniversaire (5Q0) par sexe, par milieu de résidence et par région

La probabilité de mourir entre la naissance et le 5ème anniversaire ou quotient de mortalité infanto-juvénile est passée de 252,2‰ en 1995/96 à 237,6‰ en 2001, ce qui dénote une baisse de niveaux entre les EDS. Selon le sexe, on a observé en 2001 un quotient de mortalité infanto-juvénile de 249,2‰ pour les garçons et de 225,6‰ pour les filles, ce qui montre une légère surmortalité infanto-juvénile masculine.

Le milieu urbain a un niveau qui passe de 190,1‰ en 1995/96 à 184,6‰ en 2001. Quant au milieu rural son quotient de mortalité infanto-juvénile est passé de 272,5‰ en 1995/96 à 252,4‰ en 2001.

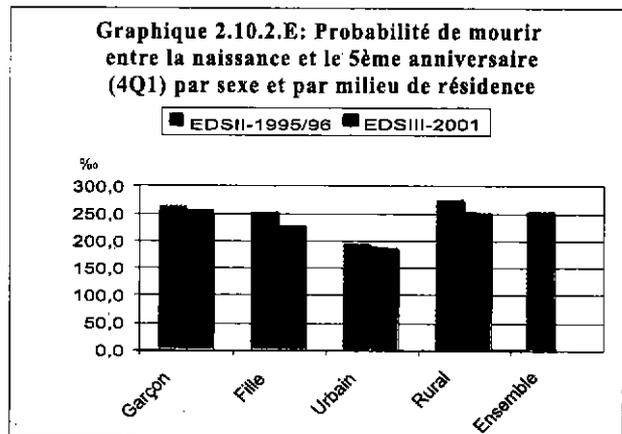


Tableau 2.10.2.E: Répartition du quotient de mortalité infantojuvénile 5Q0 par sexe et par milieu de résidence

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Garçon	257,2	249,2
Fille	247,2	225,6
Urbain	190,1	184,6
Rural	272,5	252,4
Ensemble	252,2	237,6

L'examen des données de l'EDSIII-2001 révèle que les régions de Tombouctou avec 319,2‰ et de Mopti avec 290,7‰ ont les niveaux de mortalité infanto-juvénile les plus élevés. Le district de Bamako a le niveau le plus faible avec 133,8‰. Le quotient de mortalité infanto-juvénile a baissé entre 1995/96 et 2001 dans les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti et Ségou, mais pas à Tombouctou, Mopti, Gao et Sikasso où il a même augmenté.

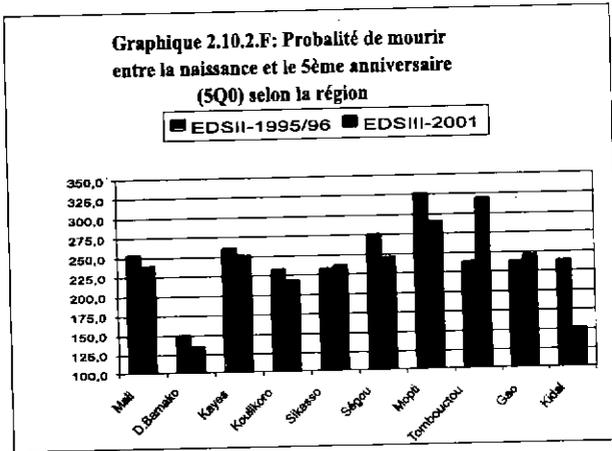


Tableau 2.10.2.F: Répartition du quotient de mortalité infanto juvénile 5Q0 par sexe et par région

Région	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Mali	252,2	237,6
D.Bamako	149,2	133,8
Kayes	259,0	250,3
Koulikoro	232,0	218,7
Sikasso	232,3	235,4
Ségou	274,0	245,4
Mopti	325,3	290,7
Tombouctou	237,2	319,2
Gao	237,2	244,7
Kidal	237,2	150,9

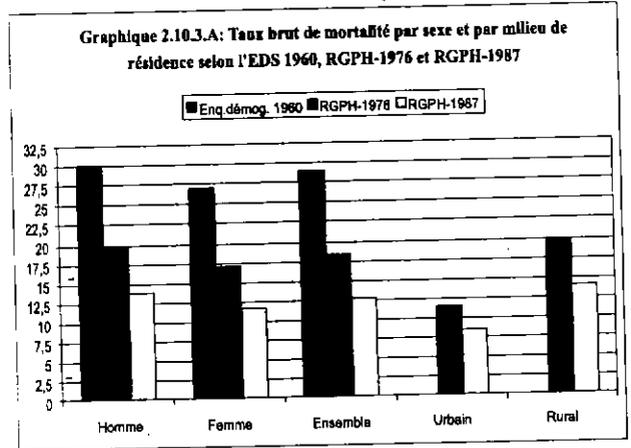


Tableau 2.10.3.A: Evolution du taux brut de mortalité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Caractéristique	Enq.D,1960	RGPH 1976	RGPH 1987
Homme	30,0	19,5	13,7
Femme	27,0	16,9	11,6
Urbain	11,3	8,2	6,1
Rural	19,5	13,9	11,8
Mali	29,0	18,1	12,6

Selon les régions en 1987, les niveaux les plus élevés sont observés à Tombouctou avec 15,0‰, à Mopti avec 14,5 ‰ et à Ségou avec 14,4 ‰. Le niveau le plus faible est observé à Bamako avec 6,1‰.

2.10.3 Taux brut de mortalité par sexe, par milieu de résidence et par région

Le taux brut de mortalité du Mali a baissé, passant de 29,0‰ en 1960 à 18,1‰ en 1976, puis à 12,6‰ en 1987. Cette tendance est observée aussi bien chez les hommes où il passe de 30,0‰ en 1960 à 13,7‰ en 1987, que chez les femmes où il passe de 27,0‰ en 1960 à 11,6‰ en 1987.

Le milieu rural a un taux brut de mortalité plus élevé que le milieu urbain avec des niveaux respectifs en 1987 de 13,9‰ et de 8,2‰.

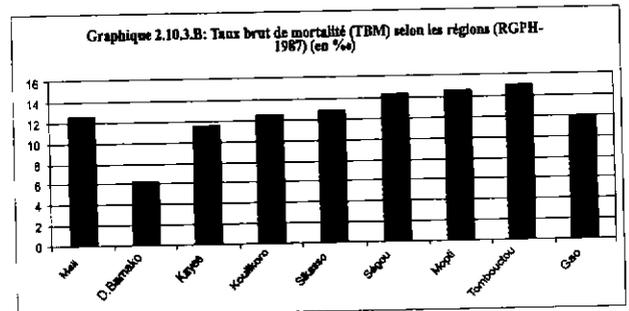


Tableau 2.10.3.B: Taux Brut de Mortalité (%) selon les régions (RGPH 1987)

Région/Milieu	TBM (‰)
Mali	12,6
Urbain	8,2
Rural	13,9
D.Bamako	6,1
Kayes	11,4
Koulikoro	12,5
Sikasso	12,8
Ségou	14,4
Mopti	14,5
Tombouctou	15,0
Gao	11,8

2.10.4 Taux de mortalité maternelle

Le taux de mortalité maternelle calculé à partir des données de l'enquête démographique et de santé de 1995/96 est de 577 pour 100 000 naissances vivantes. Elle concerne les décès des mères dus aux suites de couche et à toutes autres causes liées à l'accouchement. Elle est très élevée car, pour chaque 1 000 naissances vivantes, on enregistre près de 6 décès maternels.

2.10.5 Espérance de vie à la naissance par sexe, par milieu de résidence et par région

L'espérance de vie à la naissance au Mali a connu une hausse entre 1960 et 1987. Elle passe de 35 ans (dont 34,0 ans chez les hommes et 36,0 ans chez les femmes) en 1960 à 48,2 ans (dont 46,9 ans chez les hommes et 49,7 ans chez les femmes) en 1976, puis à 56,9 ans (dont 55,3 ans chez les hommes et 58,7 ans chez les femmes) en 1987.

Les femmes ont une espérance de vie à la naissance plus élevée que les hommes. Le milieu urbain a un niveau plus élevé que celui du milieu rural. En effet, en 1987, les urbains détenaient un niveau de 64,1 ans contre 55,1 ans chez les ruraux.

L'espérance de vie la plus élevée est observée dans les régions de Bamako avec 65,9 ans, Kayes (60,5 ans) et Gao (58,3 ans) et les plus faibles à Tombouctou (53,2 ans) et à Mopti (54,6 ans). Ces niveaux d'espérance de vie sont issus des recensements et enquêtes démographiques et leurs comparaisons sont faites sous réserve de méthodologies de collecte et de calcul similaires.

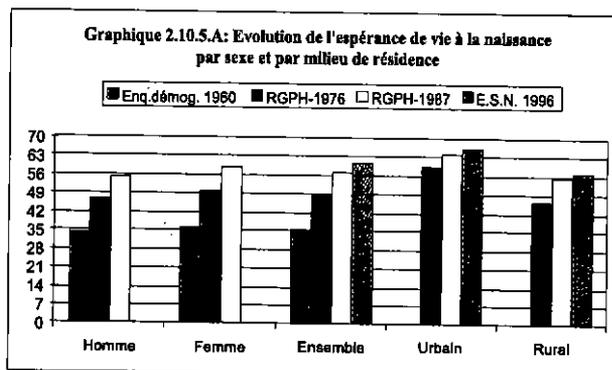


Tableau 2.10.5.A: Evolution de l'espérance de vie à la naissance exprimée en année, selon le sexe et le milieu

Caractéristique	Enq,D,1960	RGPH 1976	RGPH 1987
Homme	34,0	46,9	55,3
Femme	36,0	49,7	58,7
Urbain		59,1	64,1
Rural		46,3	55,1
Mali	35,0	48,2	56,9

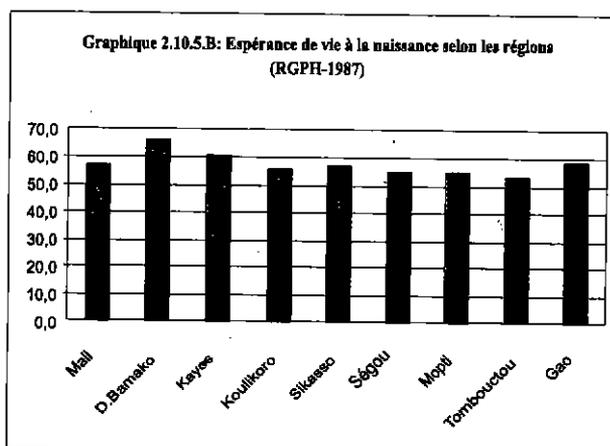


Tableau 2.10.5.B: Espérance de vie à la naissance selon les régions (RGPH-1987)

Région/Milieu	E ₀ (Années)
Mali	56,9
Urbain	64,1
Rural	55,1
D.Bamako	65,9
Kayes	60,5
Koulikoro	55,7
Sikasso	57,0
Ségou	54,9
Mopti	54,6
Tombouctou	53,2
Gao	58,3

2.11 Migration

2.11.1 Taux de migration net

Le taux de migration net observé à l'enquête migration et urbanisation au Mali EMMU de 1992/93 était négatif avec -0,9%. Ce taux résulte de la différence entre le taux d'immigration (0,8%) et le taux d'émigration (1,7%).

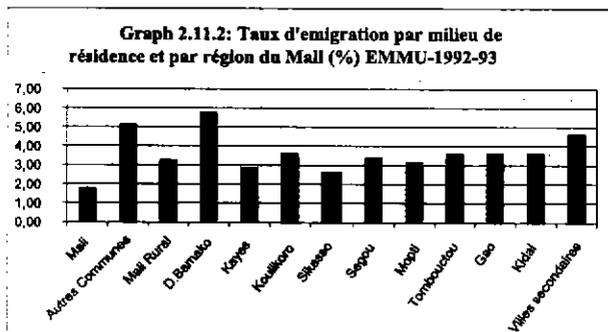
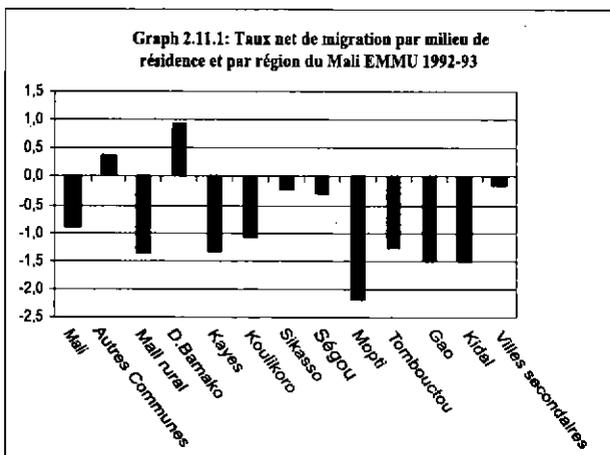
Le Mali est un pays d'émigration. Ce phénomène est présent dans toutes les régions du Mali sauf Bamako où le taux de migration net est de (+ 0,9%). A part le district de Bamako qui a un taux de migration net positif, toutes les autres régions ont un taux négatif. La classification par ordre croissant des régions selon leur niveau de migration net ou niveau d'attraction donne : Mopti (-2,18%), Gao et Kidal (-1,5%), Kayes (-1,33%), Tombouctou (-1,26%), Koulikoro (-1,01%), Ségou (-0,31%), Sikasso (-0,22%) et Bamako (+ 0,9%). Ainsi, les régions de Mopti, Gao et Kidal sont moins attractives que les régions de Ségou, Sikasso et Bamako.

Tableau 2.11.1: Taux d'émigration et d'immigration par source selon le milieu de résidence et la région du Mali (EMMU1992)

Région/ Milieu	Taux d'émigration (%)	Taux d'immigration (%)	Taux de migration nette (%)
Mali	1,72	0,84	-0,88
Autres Communes	5,14	5,51	0,37
Mali Rural	3,19	1,81	-1,38
D.Bamako	5,74	6,68	0,94
Kayes	2,9	1,57	-1,33
Koulikoro	3,63	2,56	-1,07
Sikasso	2,61	2,39	-0,22
Ségou	3,38	3,07	-0,31
Mopti	3,09	0,91	-2,18
Tombouctou	3,68	2,42	-1,26
Gao	3,65	2,15	-1,5
Kidal	3,65	2,15	-1,5
Villes secondaires	4,59	4,44	-0,15

2.11.2 Taux d'émigration par milieu de résidence et par région

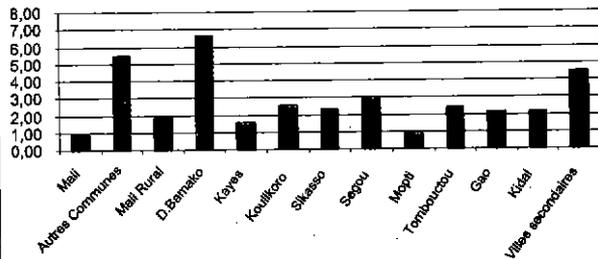
Le taux d'émigration qui est calculé à partir des sorties (départ) d'une zone vers une autre est égal à 1,72% selon les données de l'enquête malienne sur la migration et l'urbanisation (EMMU) 1992/93. Ce taux connaît des disparités selon le milieu de résidence. En effet, il est plus élevé en milieu urbain de Bamako (5,74%) et dans les autres communes (5,14%) qu'en milieu rural (3,19%). Concernant les autres régions, le taux d'émigration varie entre (2,61%) à Sikasso et (3,68%) à Tombouctou.



2.11.3 Taux d'immigration par milieu de résidence et par région

Le taux d'immigration qui est calculé à partir des entrées (arrivées) dans une zone en provenance d'autres zones est égal à 0,84%. Il est plus élevé en milieu urbain à Bamako (6,68%) et dans les autres communes (5,51%) qu'en milieu rural (1,81%). En dehors de Bamako, le taux d'immigration le plus élevé est observé à Ségou avec 3,07% et le plus faible à Mopti avec 0,91%.

Graph 2.11.3: Taux d'immigration par milieu de résidence et par région du Mali (EMMU 1992-93)



2.11.4 Evolution des résidents hors de leur région de naissance

La migration durée de vie concerne les migrants ayant quitté leur lieu de naissance pour d'autres zones. Selon le tableau 2.11.4 tiré du rapport national de l'EMMU de 1992/93, le pourcentage des résidents hors de leur région de naissance a augmenté passant de 8,2% en 1976 à 10,4% en 1987, puis à 10,8% en 1993. Entre 1976 et 1987, la hausse est constatée dans toutes les régions. Le pourcentage dans le district de Bamako est plus élevé que dans les régions. Il a également augmenté en passant de 35,1% en 1976 à 43,9% en 1987. Mais entre 1987 et 1993, on constate une faible baisse du pourcentage qui est passé de 43,9% en 1987 à 41,3% en 1993 à Bamako. Viennent ensuite les régions de Sikasso avec 10,2% en 1987 et 9,6% en 1993 et de Ségou avec 8,4% en 1987 et 10,2% en 1993.

La région ayant le niveau le plus faible était Tombouctou avec 3,8% en 1987 et 2,9% en 1993. Il faut rappeler que les données de 1976 et de 1987 sont issues des RGPH, tandis que celles de 1993 sont issues de l'EMMU 1992/93.

Graph 2.11.4: Evolution des résidents hors de leur région de naissances en %

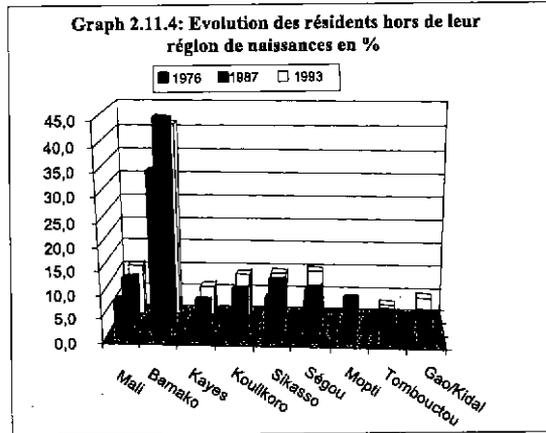


Tableau 2.11.4: Evolution des résidents hors de leur région de naissances en %

Zone	1976	1987	1993
Mali	8,2	10,4	10,8
Bamako	35,1	43,9	41,3
Kayes	5,0	5,5	6,4
Koulikoro	6,4	8,0	9,3
Sikasso	9,1	10,2	9,6
Ségou	8,3	8,4	10,2
Mopti	4,7	6,3	4,0
Tombouctou	3,7	3,8	2,9
Gao/Kidal	2,4	3,7	4,6

2.12 Taux d'accroissement

La croissance de la population dépend des composantes naturelles : d'une part la natalité et la mortalité qui déterminent le taux d'accroissement naturel, d'autre part la migration nette. Les trois composantes réunies déterminent le taux de croissance global.

2.12.1 Le taux d'accroissement naturel

Le taux d'accroissement naturel est la différence entre le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité. Au Mali, ce taux connaît une tendance à la hausse, il est passé de 2,5% au RGPH-1976 à 3,7% au RGPH-1987. La tendance à la hausse est observée aussi bien chez les hommes que chez les femmes. En milieu urbain, le taux d'accroissement naturel passe de 3,3% en 1976 à 3,5% en 1987 et en milieu rural, de 2,4% en 1976 à 3,8% en 1987. Le taux d'accroissement le plus élevé est observé dans le district de Bamako en 1976 avec 3,5% et dans la région de Sikasso en 1987 avec 4,2% ; le taux le plus faible dans la région de Mopti en 1976 avec 1,8% et dans la région de Tombouctou en 1987 avec 3,1%. Cette différence de la croissance naturelle de la population entre les régions est liée au niveau de la natalité et de la mortalité. En effet, si une baisse de la mortalité n'est pas accompagnée d'une baisse équivalente de la natalité, le taux d'accroissement naturel de la population a tendance à augmenter. Aussi, un faible taux peut être la conséquence d'une mortalité et d'une fécondité élevées. L'analyse des taux bruts de mortalité et de natalité permet de mieux comprendre le phénomène.

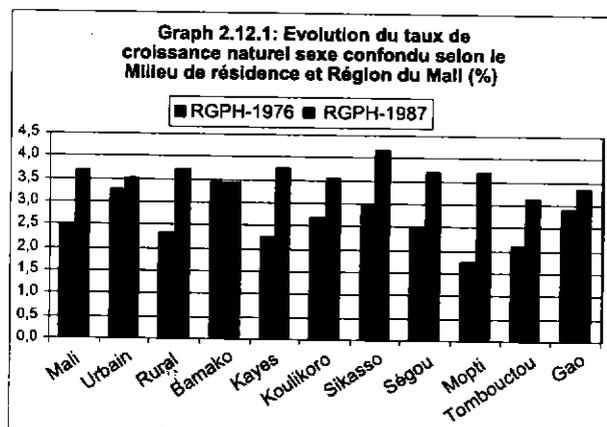


Tableau 2.12.1: Evolution du taux d'accroissement naturel (en %) par région et par milieu selon le sexe

Région Milieu	Hommes		Femmes		Ensemble	
	RGPH-1976	RGPH-1987	RGPH-1976	RGPH-1987	RGPH-1976	RGPH-1987
Mali	2,5	3,8	2,4	3,6	2,5	3,7
Urbain	3,3	3,6	3,2	3,4	3,3	3,5
Rural	2,4	3,9	2,2	3,6	2,4	3,8
Bamako	3,5	3,5	3,5	3,4	3,5	3,4
Kayes	2,6	4,0	1,9	3,5	2,3	3,8
Koulikoro	2,8	3,7	2,5	3,5	2,7	3,6
Sikasso	3,0	4,3	2,9	4,1	3,0	4,2
Ségou	2,5	3,8	2,4	3,6	2,5	3,7
Mopti	1,7	3,9	1,8	3,6	1,8	3,7
Tombouctou	2,0	3,3	1,8	3,0	2,1	3,1
Gao	2,9	3,6	2,8	3,1	2,9	3,3

2.12.2 Le taux de croissance global

Le taux de croissance global ou taux d'accroissement moyen de la population présente une évolution en dents de scies: il est passé de 2,5% en 1976 à 1,8% en 1987, puis à 2,2% au RGPH-1998. Le taux de croissance de la population masculine est passé de 1,8% en 1987 à 2,3% en 1998 et celui de la population féminine de 1,8% en 1987 à 2,1% en 1998, ce qui correspond à une hausse pour les deux sexes.

En 1998, le taux d'accroissement moyen du milieu urbain (4,1%) était plus élevé que celui du milieu rural (1,6%). Le district de Bamako avec 4,0%, a un taux plus élevé que les autres régions dont les taux ont varié entre 0,3% observé à Tombouctou et 2,8% à Sikasso. Le taux d'accroissement moyen faible de Tombouctou en 1998 permet de conclure à une faible croissance de sa population.

Evolution du taux d'accroissement naturel par région et par milieu

EVOLUTION DU TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL (en %) PAR REGION ET PAR MILIEU

LEGENDE

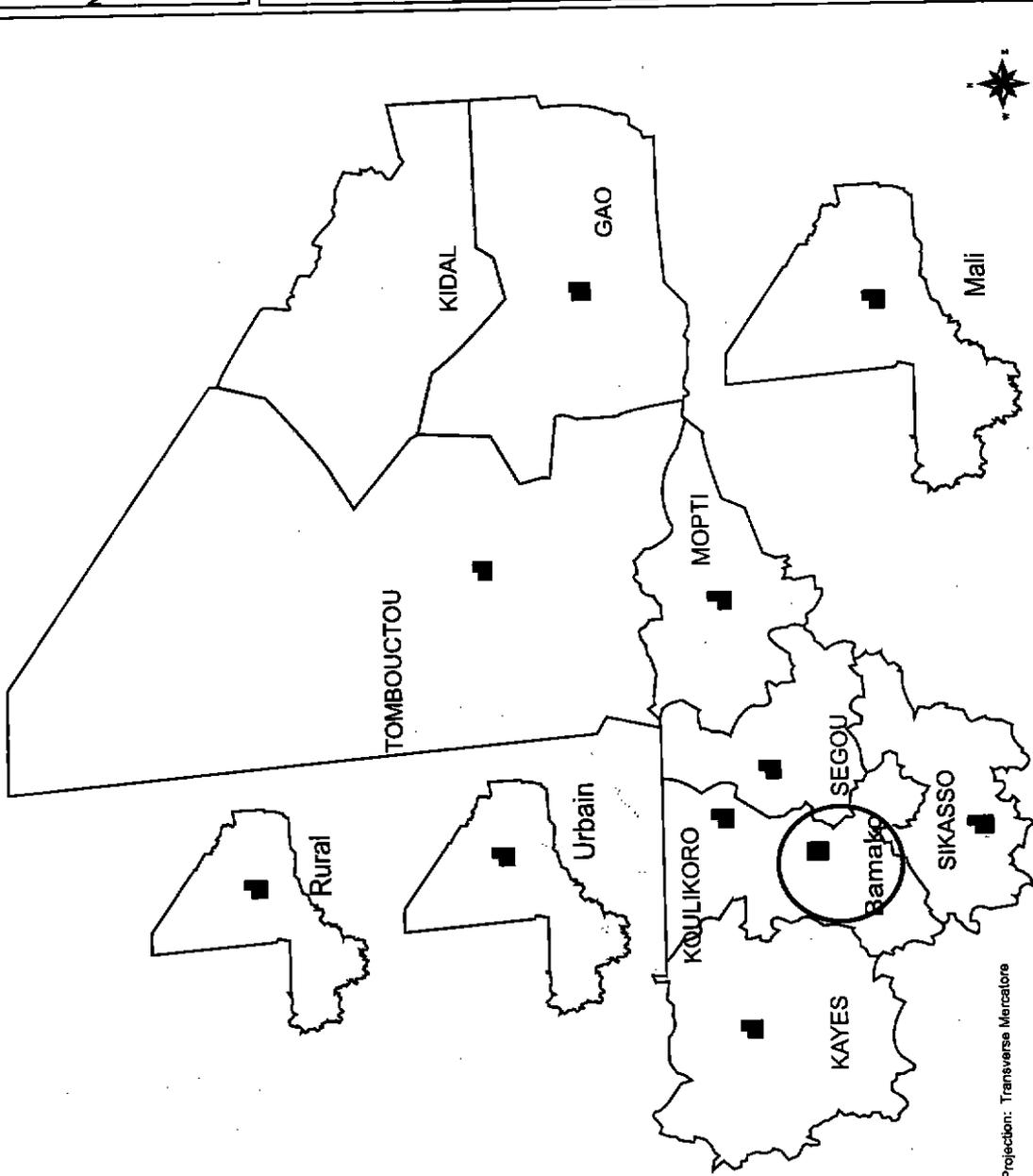
1987

1976

EVOLUTION DU TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL (en %) PAR REGION ET PAR MILIEU

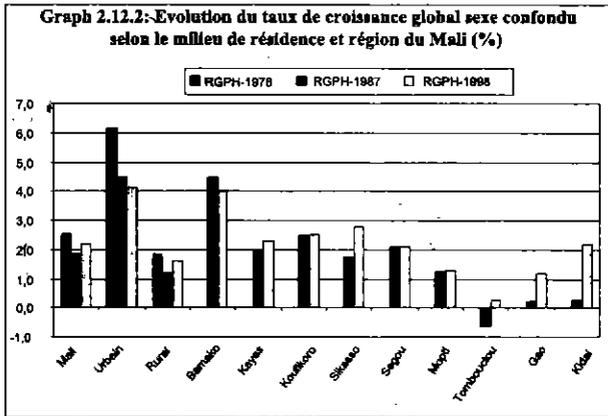
2.5

MALI



Projection: Transverse Mercator

0 20000000 40000000 60000000 Kilometers



En 1987, on a constaté qu'il fallait 16 ans pour doubler la population urbaine et 59 ans pour doubler la population rurale. Le temps de doublement de la population urbaine est près du quart de celui de la population rurale. La région qui a le temps de doublement de la population le plus élevé est Gao avec 278 ans et celle qui a le temps le moins élevé est Bamako avec 16 ans.

Tableau 2.12.2 Evolution du taux d'accroissement global par sexe et région du Mali (%)

Région	Hommes			Femmes			Ensemble		
	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
	Mali	2,6	1,8	2,3	2,5	1,8	2,1	2,5	1,8
Urbain	6,3	4,6	-	6,0	4,4	-	6,1	4,5	4,1
Rural	1,9	1,2	-	1,8	1,2	-	1,8	1,2	1,6
Bamako	-	4,4	4,3	-	4,6	3,8	-	4,5	4,0
Kayes	-	2,1	2,4	-	1,8	2,2	-	2,0	2,3
Koulikoro	-	2,5	2,5	-	2,4	2,4	-	2,5	2,5
Sikasso	-	1,7	2,9	-	1,8	2,7	-	1,7	2,8
Ségou	-	2,2	2,1	-	2,0	2,0	-	2,1	2,1
Mopti	-	1,2	1,4	-	1,3	1,1	-	1,2	1,3
Tombouctou	-	-1,0	0,3	-	-1,0	-0,2	-	-0,6	0,3
Gao	-	0,3	1,3	-	0,2	1,2	-	0,3	1,2
Kidal	-	-	-	-	-	-	-	0,3	2,2

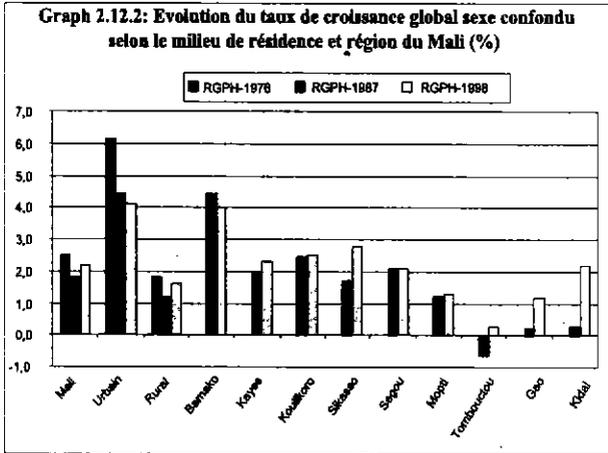


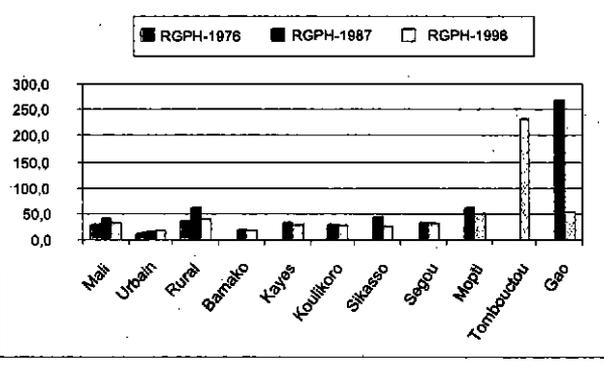
Tableau 2.12.3.A Temps de doublement de la population

Région	Hommes			Femmes			Ensemble		
	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 1998
	Mali	26,7	38,4	30,5	28,6	38,4	33,3	27,6	38,4
Urbain	11,4	15,6	-	11,9	16,1	-	11,6	15,9	17,2
Rural	36,4	60,1	-	39,7	57,6	-	38,0	59,1	42,9
Bamako	-	16,1	16,5	-	15,6	18,6	-	15,9	17,7
Kayes	-	32,9	29,2	-	38,4	31,8	-	35,7	30,5
Koulikoro	-	27,7	28,1	-	29,3	29,2	-	28,5	28,1
Sikasso	-	42,1	24,2	-	38,8	26,0	-	40,4	25,1
Ségou	-	32,4	33,3	-	34,7	35,0	-	33,5	33,3
Mopti	-	58,6	49,9	-	53,7	63,4	-	56,2	53,7
Tombouctou	-	-	231,4	-	-	-	-	-	693,5
Gao	-	266,9	53,7	-	289,2	58,1	-	277,6	58,1

2.12.3 Le temps de doublement de la population (en années)

Le temps de doublement de la population est calculé à partir de son taux d'accroissement. Ce temps détermine le nombre d'années nécessaires pour doubler l'effectif de la population. Au Mali, il est passé de 28 ans en 1976 à 38 ans en 1987 et à 32 ans au RGPH-1998.

Graph 2.12.3.B: Evolution du temps de doublement de la population des hommes (ans)



Graph 2.12.3.C: Evolution du temps de doublement de la population des femmes (en année)

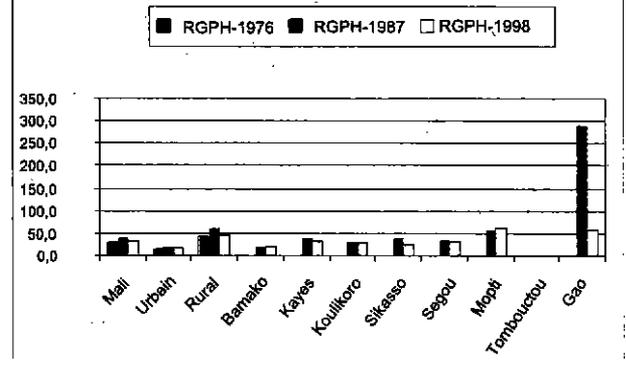


Tableau 2.12.3.B Evolution du temps de doublement de la population des hommes selon le milieu et la région (années)

Région Milieu	RGPH- 1976	RGPH- 1987	RGPH- 1998
Mali	26,7	38,4	30,5
Urbain	11,4	15,6	16,8
Rural	36,4	60,1	40,0
Bamako	-	16,1	16,5
Kayes	-	32,9	29,2
Koulikoro	-	27,7	28,1
Sikasso	-	42,1	24,2
Ségou	-	32,4	33,3
Mopti	-	58,6	49,9
Tombouctou	-	-	231,4
Gao	-	266,9	53,7

Tableau 2.12.3.C Evolution du temps de doublement de la population des femmes selon le milieu et la région (années)

Région Milieu	RGPH- 1976	RGPH- 1987	RGPH- 1998
Mali	28,6	38,4	33,3
Urbain	11,9	16,1	17,6
Rural	39,7	57,6	45,8
Bamako	-	15,6	18,6
Kayes	-	38,4	31,8
Koulikoro	-	29,3	29,2
Sikasso	-	38,8	26,0
Ségou	-	34,7	35,0
Mopti	-	53,7	63,4
Tombouctou	-	-	-
Gao	-	289,2	58,1

2.12.4 Le taux de croissance urbaine

a) Le taux de croissance urbaine par sexe et par région en 1987

Le taux de croissance urbaine reflète le rythme de croissance de la population urbaine. Selon les données du RGPH-1987, le niveau observé pour l'ensemble du pays est de 4,5%. Il correspond à celui du district de Bamako qui est la principale composante du milieu urbain. L'enquête malienne migration et urbanisation de 1992/93 a donné 4,3% comme taux de croissance urbaine du district de Bamako. Les régions de Koulikoro avec 6,6%, Sikasso avec 5,4%, Tombouctou avec 5,1% et de Gao avec 5,6% ont des niveaux supérieurs à la moyenne nationale, les régions de Kayes avec 3,2% et de Mopti avec 3,0% ont des niveaux inférieurs à la moyenne nationale (4,5%).

Graph 2.12.4.A: Taux de croissance urbaine selon le milieu de résidence et la région du Mali (RGPH-1987)

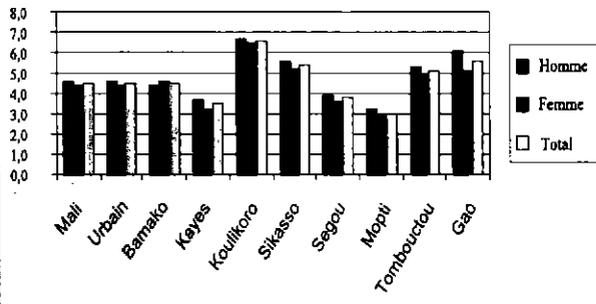


Tableau 2.12.4.A: Taux de croissance urbaine (%) selon RGPH-1987

Région	Homme	Femme	Total
Mali	4,6	4,4	4,5
Urbain	4,6	4,4	4,5
Rural	-	-	-
Bamako	4,4	4,6	4,5
Kayes	3,7	3,2	3,5
Koulikoro	6,7	6,5	6,6
Sikasso	5,6	5,2	5,4
Ségou	3,9	3,6	3,8
Mopti	3,2	2,9	3,0
Tombouctou	5,3	5,0	5,1
Gao	6,1	5,1	5,6

b) Le taux de croissance urbaine par sexe et par région en 1998

Selon les données du RGPH-1998, le taux de croissance urbaine calculé pour l'ensemble du pays est de 4,1%. Le district de Bamako qui est la principale composante du milieu urbain a un taux de 4,0%. La région de Kidal a le taux de croissance urbaine le plus élevé (13,9%). Après Kidal, les régions ayant les taux les plus élevés sont : Sikasso (6,1%), Gao (5,9%), Koulikoro (5,5%), Kayes (5,4%) et Bamako (4,0%). Les régions ayant les taux les plus faibles sont: Tombouctou (1%), Mopti (1,7%) et Ségou (2,4%). Le taux de croissance urbaine de la population masculine est moins élevé que celui de la population féminine dans les régions de Kayes et de Kidal. Le taux de croissance urbaine des hommes est de 4,2% contre 4,0% pour les femmes. Ainsi, le taux de croissance urbaine de la population masculine est légèrement supérieur à celui de la population féminine.

Graph 2.12.4.B: Taux de croissance urbaine (%) selon le RGPH-1998

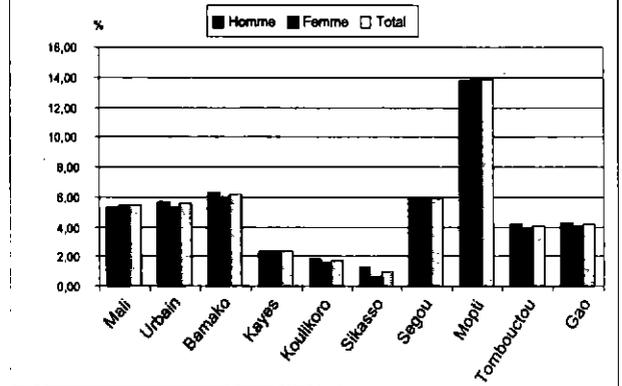


Tableau 2.12.4.B: Taux de croissance urbaine (%) selon RGPH-1998

Région	Homme	Femme	Total
Kayes	5,36	5,46	5,41
Koulikoro	5,64	5,38	5,51
Sikasso	6,26	6,01	6,14
Ségou	2,39	2,35	2,37
Mopti	1,83	1,59	1,71
Tombouctou	1,31	0,69	0,99
Gao	5,98	5,85	5,92
Kidal	13,71	14,00	13,85
Bamako	4,16	3,89	4,03
Mali	4,24	4,02	4,13

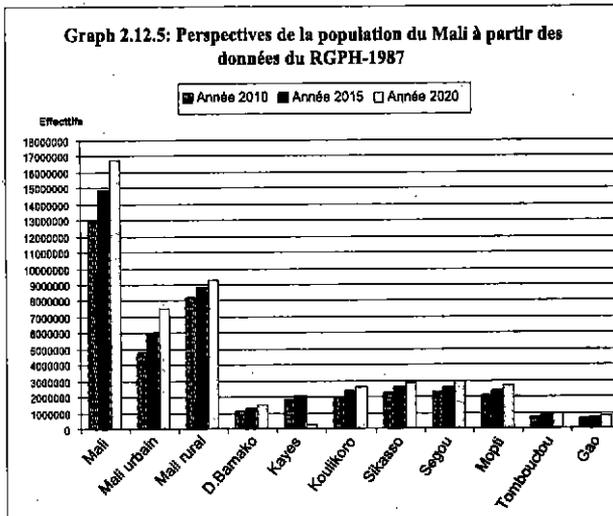
2.12.5 Perspectives de population

Les perspectives de population du Mali ont été calculées à partir des données du RGPH-1987 avec des hypothèses de fécondité, de mortalité et de migration. Selon le scénario II, l'hypothèse moyenne, la population du Mali atteindra 13 033 770 habitants en 2010, 14 896 390 habitants en 2015 et 16 777 940 habitants en 2020.

En 2020, le milieu rural aura une population de 9 295 872 habitants, contre 7 482 068 habitants en milieu urbain, ce qui correspond à un taux d'urbanisation de 44,6% (en 1996, le taux d'urbanisation était de 24,6% selon le recensement administratif).

Tableau 6.5.A Population en 2010, 2015, 2020, etc...

Localité	Année 2010	Année 2015	Année 2020
Mali	13033770	14896390	16777940
Mali Urbain	4811507	6061438	7482068
Mali Rural	8222263	8834952	9295872
D.Bamako	1169389	1343018	1521889
Kayes	1821428	2082359	234892
Koulikoro	2044066	2335085	2627785
Sikasso	2264886	2584523	2902210
Ségou	2299030	2628641	2959680
Mopti	2092295	2391081	2692776
Tombouctou	728914	830874	934866
Gao	613762	700709	788842



2.13 Nuptialité

2.13.1 Age au premier mariage

a) Age médian au premier mariage

Les trois enquêtes démographiques et de santé réalisées au Mali en 1987, 1995/96 et 2001 révèlent une faible variation de l'âge médian au premier mariage des femmes. En effet, il passe de 15,7 ans en 1987 à 16,0 ans en 1995/96, puis à 16,5 ans en 2001. On remarque que cet âge médian est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (25,8 ans chez les hommes contre 16,0 ans chez les femmes en 1995/96). Selon l'EDSIII-2001, l'âge médian au premier mariage chez les filles est plus élevé en milieu urbain (17,5 ans) qu'en milieu rural (16,2 ans). Selon les régions en 2001, les niveaux les plus élevés chez les femmes sont observés à Bamako avec 18,4 ans et le niveau le plus faible à Kayes avec 15,4 ans. Chez les hommes en 1995/96, les niveaux les plus élevés sont observés dans le district de Bamako avec 28,1 ans, la région de Kayes avec 27,0 ans et dans la zone de Tombouctou avec 27,6 ans.

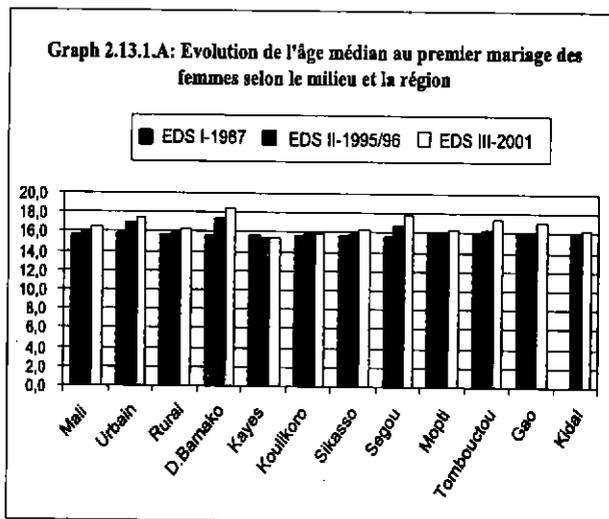


Tableau 2.13.1.A: Evolution de l'âge médian au premier mariage des femmes selon le milieu et la région

Milieu Région	EDS I-1987	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Mali	15,7	16,0	16,5
Urbain	15,9	17,0	17,5
Rural	15,7	15,8	16,2
D.Bamako	15,7	17,5	18,4
Kayes	15,6	15,5	15,4
Koulikoro	15,6	15,8	15,8
Sikasso	15,7	15,9	16,4
Ségou	15,7	16,7	17,8
Mopti	16,1	16,0	16,4
Tombouctou	16,1	16,2	17,5
Gao	16,1	16,2	17,1
Kidal	-	16,2	16,2

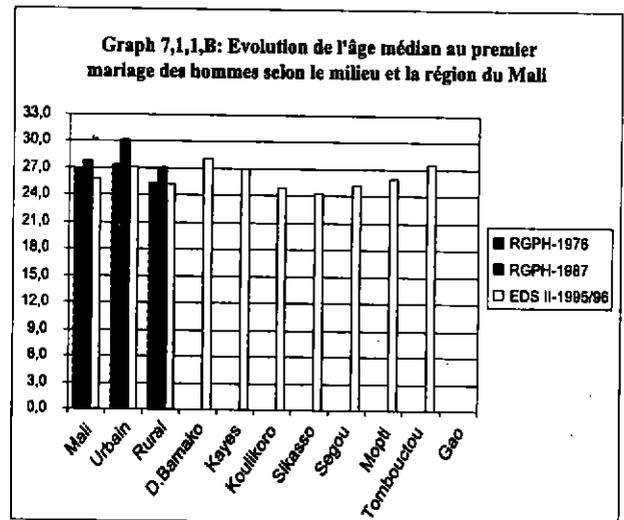


Tableau 2.13.1.B Evolution de l'âge médian au premier mariage des hommes selon le milieu et la région

Milieu région	RGPH-1976	RGPH-1987	EDS II-1995/96
Mali	26,8	27,9	25,8
Urbain	27,4	30,2	27,2
Rural	25,4	27,1	25,3
D.Bamako	-	-	28,1
Kayes	-	-	27,0
Koulikoro	-	-	24,9
Sikasso	-	-	24,4
Ségou	-	-	25,3
Mopti	-	-	25,9
Tombouctou	-	-	27,6
Gao	-	-	-

2.13.2 Proportion de célibataires

En 1976, les données du RGPH ont montré que 95,1% des hommes et 47,6% des femmes étaient célibataires à 15-19 ans. En 1987, les résultats du RGPH ont montré que 98,8% des hommes et 55,8% des femmes étaient célibataires à 15-19 ans, ce qui correspond à une diminution des mariages à cet âge en faveur des mariages aux âges plus élevés dans la période 1976-1987.

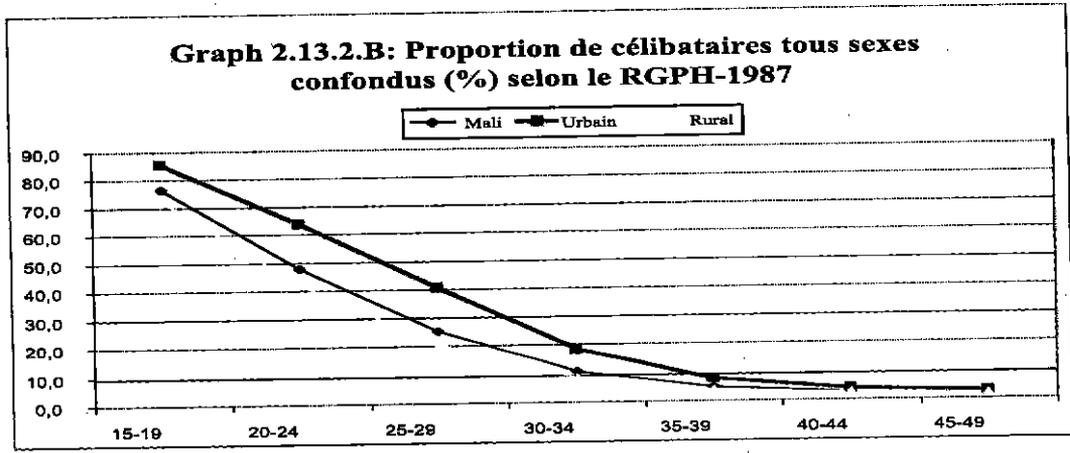
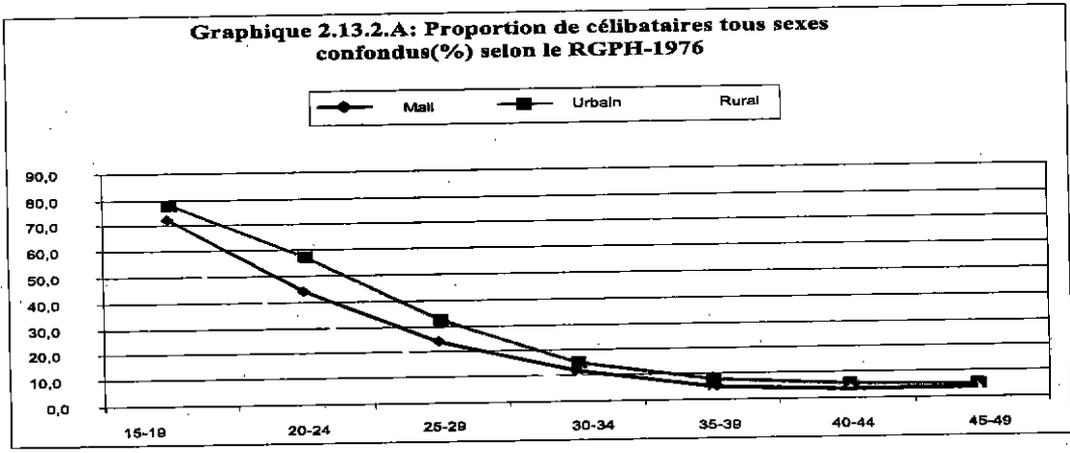
Les données des EDS révèlent que 97,5% des hommes et 24,6% des femmes sont célibataires à 15-19 ans en 1987 et 95,4% des hommes contre 50,3% des femmes sont célibataires à 15-19 ans en 1995/96. Selon cette source, la population féminine a connu une baisse considérable des mariées à 15-19 ans.

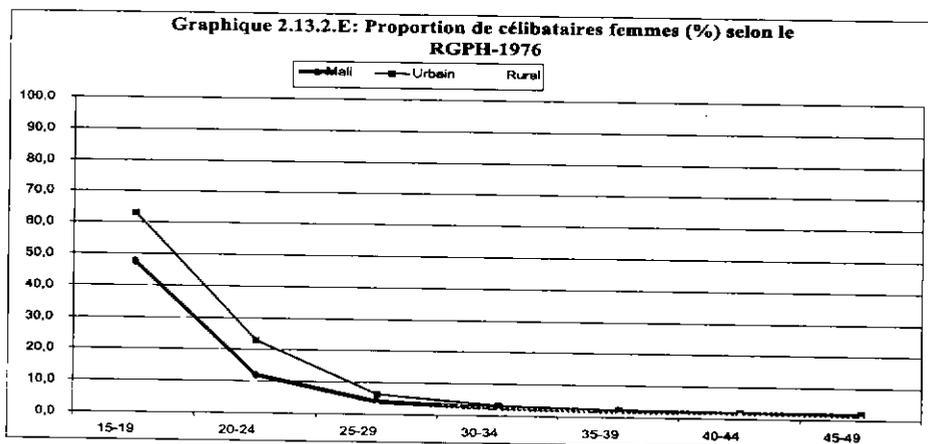
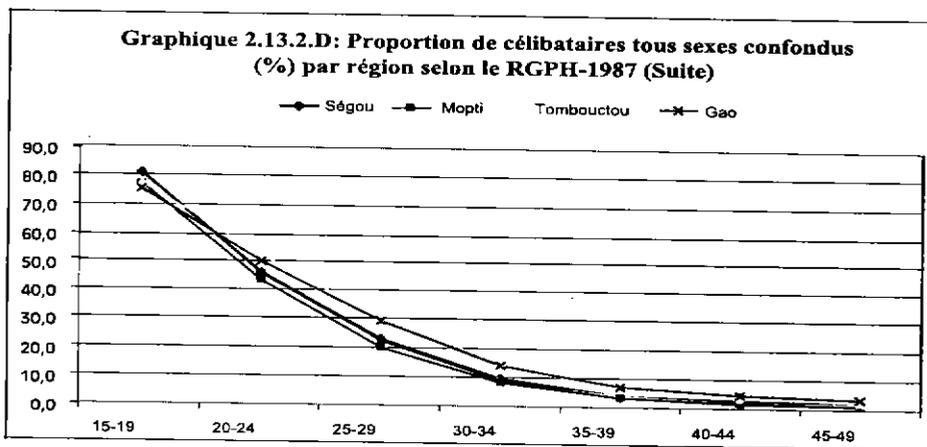
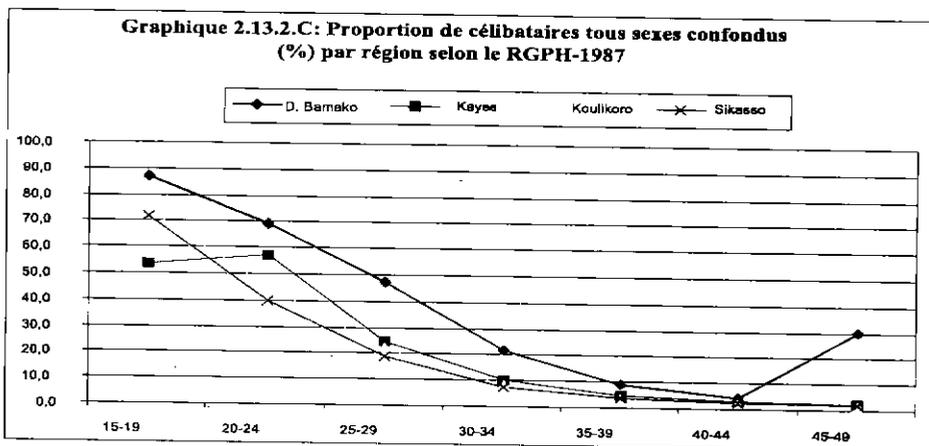
On constate également que les EDS surestiment la nuptialité, notamment celle des femmes de 15-19 ans par rapport aux recensements.

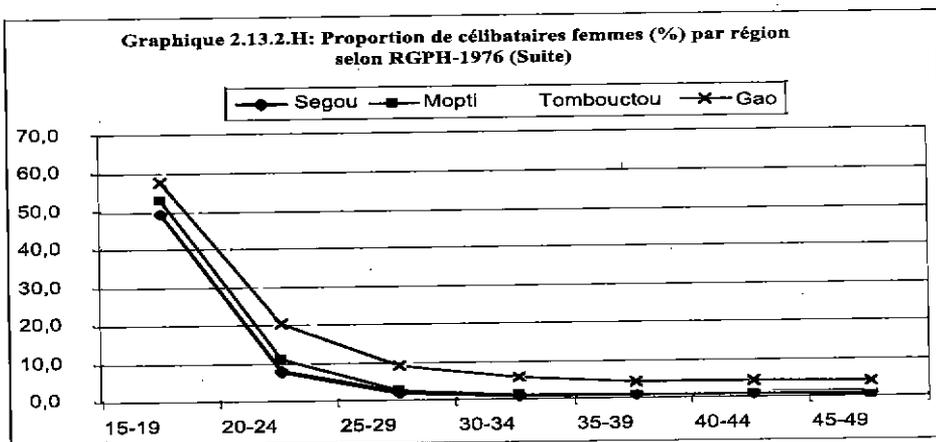
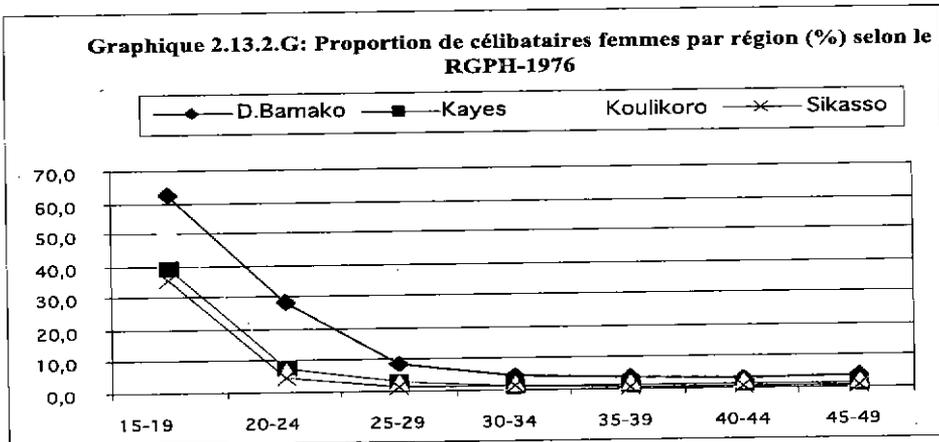
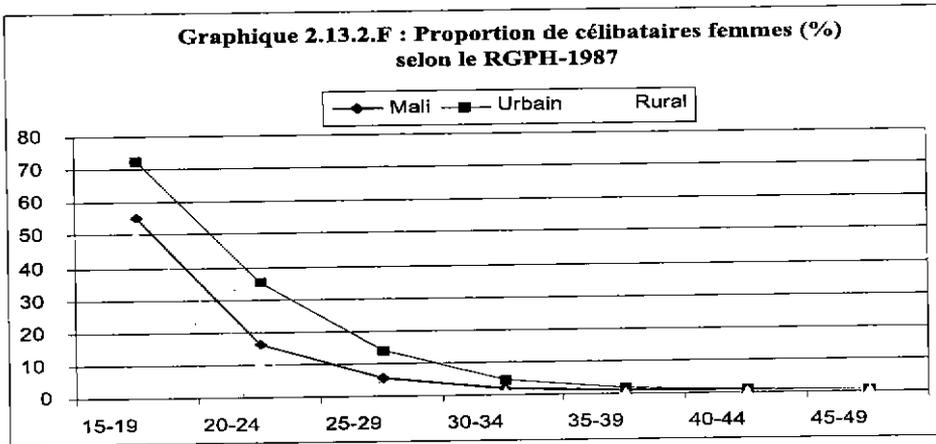
En effet, le RGPH-1987 donne un taux de 55,8% de femmes célibataires à 15-19 ans contre 24,6% fournie par l'EDS-1987.

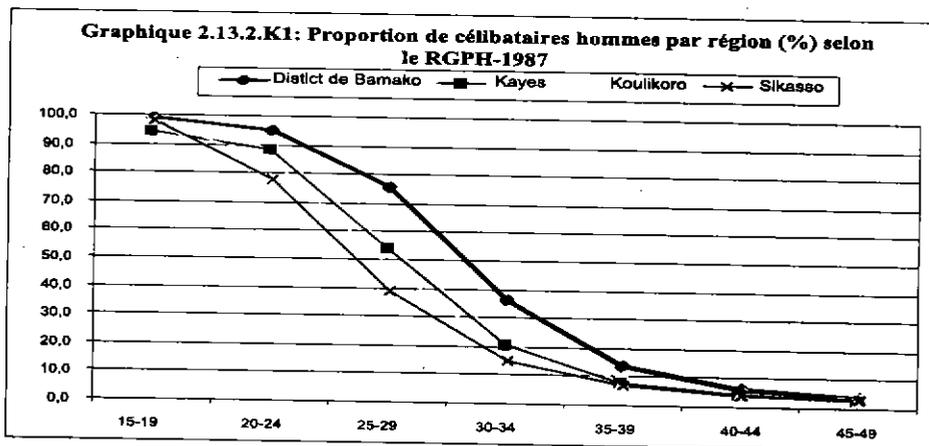
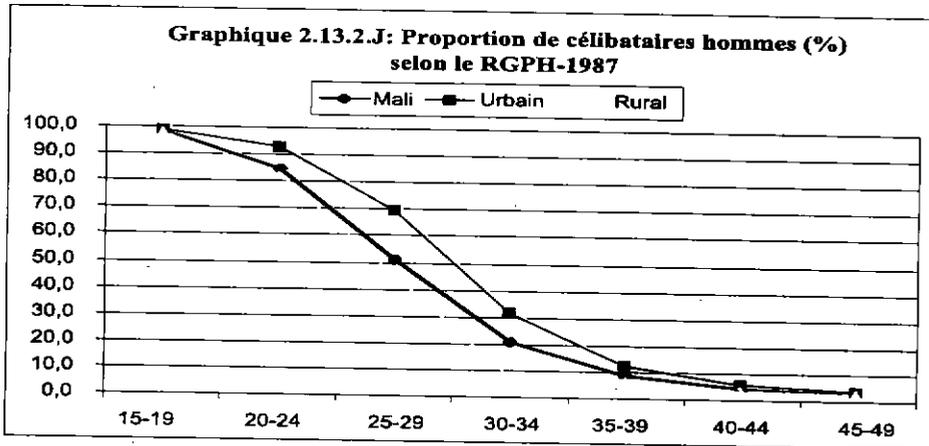
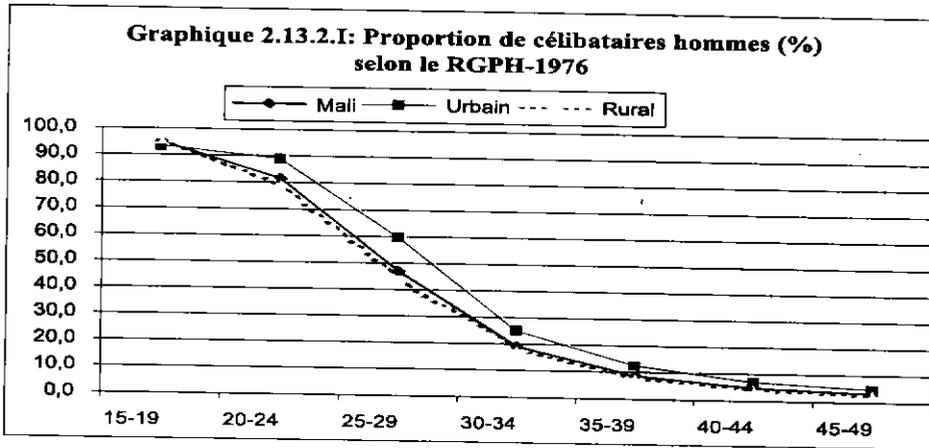
La proportion de célibataires à 45-49 ans était de 3,1% chez les hommes et de 1,7% chez les femmes en 1976 et de 3,0% chez les hommes contre 0,8% chez les femmes en 1987 selon les recensements. Elle était de 0,0% chez les hommes et les femmes en 1987 et de 0,4% chez les hommes contre 0,2% chez les femmes en 1995/96 selon les EDS.

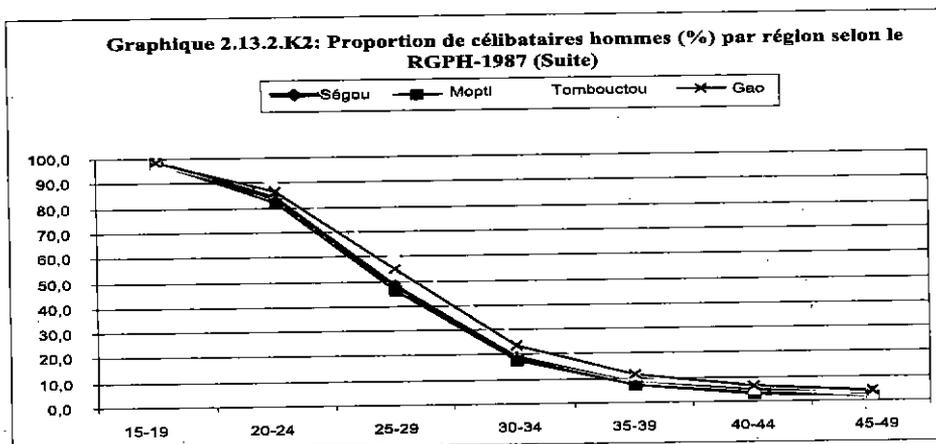
On peut dire qu'à 45-49 ans, il y a plus d'hommes célibataires que de femmes célibataires dont la proportion est pratiquement nulle. La baisse de la proportion de célibataires femmes ou hommes à mesure que l'âge augmente se remarque aisément sur les graphiques. Selon les données des EDS, on assiste à une hausse de la proportion de célibataires à 45-49 ans entre 1987 et 1995/96, ce qui peut correspondre à une baisse de l'intensité de la nuptialité.











2.13.3 Pourcentage de femmes ou d'hommes mariés polygames

Selon les deux EDS, le pourcentage de femmes mariées polygames est passé de 45,1% en 1987 à 44,3% et celui des hommes mariés polygames de 29,7% à 27,3%. Les proportions de mariés polygames hommes ou femmes sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain.

En 1995/96, la proportion de mariés polygames était de 47,2% pour les femmes et de 28,8% pour les hommes en milieu rural contre 36,0% pour les femmes et 23,2% pour les hommes en milieu urbain.

En 1995/96, le niveau le plus élevé de femmes dans des ménages polygames est observé dans la région de Koulikoro (53,6%), et celui des hommes dans la région de Tombouctou (35,5%).

D'une manière générale, la proportion d'individus dans des ménages polygames est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

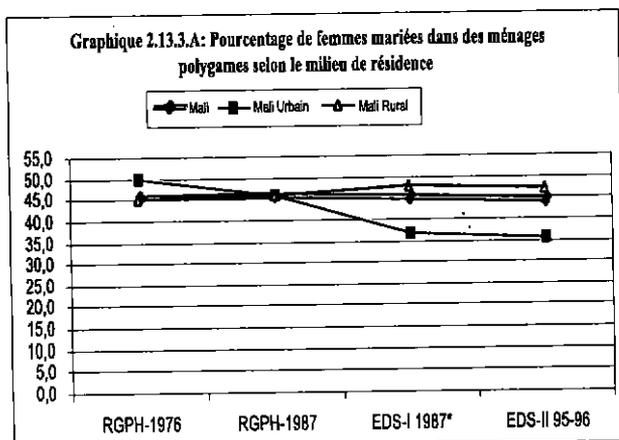


Tableau 2.13.3.A: Evolution du pourcentage de femmes mariées dans des ménages polygames selon le milieu de résidence

Milieu	RGPH-1976	RGPH-1987	EDS-I 1987*	EDS-II 95-96
Mali	45,7	46,0	45,1	44,3
Mali Urbain	50,1	46,1	37,3	36,0
Mali Rural	45,0	45,9	47,7	47,2

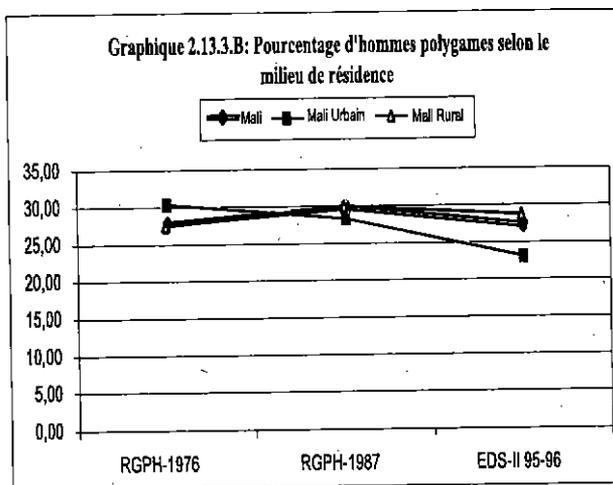


Tableau 2.13.3.B Evolution du pourcentage d'hommes polygames selon le milieu de résidence

Milieu	RGPH-1976	RGPH-1987	EDS-II 95-96
Mali	27,84	29,71	27,30
Mali Urbain	30,52	28,43	23,20
Mali Rural	27,40	30,02	28,80

2.13.4 Age médian au premier rapport sexuel

a) Age médian au premier rapport sexuel chez les femmes

Selon l'EDS-2001, l'âge médian des femmes au premier rapport sexuel était de 15,8 ans pour l'ensemble du Mali. Ce niveau ne varie pas significativement selon la répartition par milieu ou par région. Les niveaux les plus élevés sont observés à Tombouctou avec 17,4 ans et à Bamako avec 16,7 ans. Le niveau de l'indicateur en milieu urbain (16,2 ans) est plus élevé que celui du milieu rural avec (15,8 ans). Le niveau est resté pratiquement constant dans toutes les régions sauf à Tombouctou où il a augmenté de façon significative entre 1995/96 et 2001, passant de 15,9 ans à 17,4 ans.

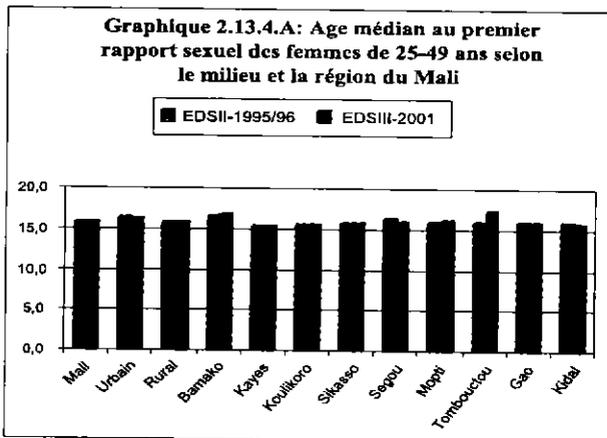


Tableau 2.13.4.A: Age médian au premier rapport sexuel des femmes de 25-49 ans par région et par milieu de résidence

Milieu Région	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Mali	15,8	15,8
Urbain	16,3	16,2
Rural	15,7	15,8
D.Bamako	16,5	16,7
Kayes	15,4	15,3
Koulikoro	15,6	15,6
Sikasso	15,7	15,8
Ségou	16,4	16,0
Mopti	15,9	16,1
Tombouctou	15,9	17,4
Gao	15,9	15,9
Kidal	15,9	15,8

b) Age médian au premier rapport sexuel chez les hommes

Selon l'EDS-1995/96, l'âge médian des hommes au premier rapport sexuel était de 20,7 ans au Mali. Ce niveau ne varie pas significativement selon la répartition par milieu ou par région. Les niveaux les plus élevés sont observés à Tombouctou/Gao/Kidal avec 22,5 ans et à Kayes avec 22,0 ans.

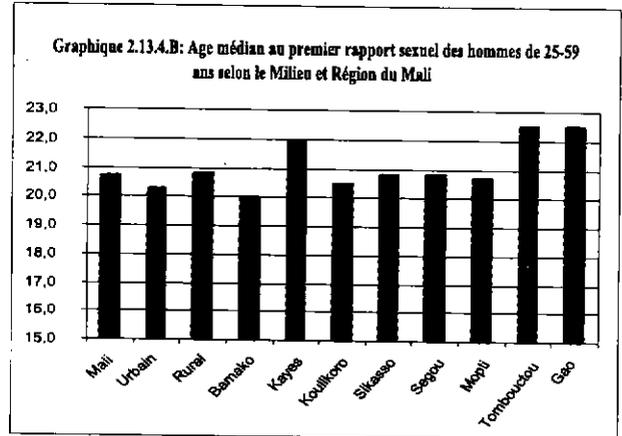


Tableau 2.13.4.B Age médian au premier rapport sexuel des hommes de 25-59 ans selon EDS II 1995/96

Milieu Région	Age médian (an)
Mali	20,7
Urbain	20,3
Rural	20,8
D.Bamako	20,0
Kayes	22,0
Koulikoro	20,5
Sikasso	20,8
Ségou	20,8
Mopti	20,7
Tombouctou	22,5
Gao	22,5

2.14 Contraception

2.14.1 Utilisation de la contraception à un moment donné

Selon l'EDS I-1987, la méthode traditionnelle (13,7%) était plus utilisée par les hommes que la méthode moderne (4,8%). Dans le milieu rural, 10,9% des hommes ont utilisé la méthode traditionnelle et seulement 1,0% la méthode moderne. Dans le milieu urbain, 21,0% ont utilisé la méthode traditionnelle contre 14,8% pour la méthode moderne.

La majorité des hommes ont utilisé une méthode quelconque de contraception à un moment donné. C'est ainsi qu'on a 28,7% en milieu urbain et 11,1% en milieu rural pour un niveau d'ensemble de 15,9% d'hommes qui ont fait recours à une méthode quelconque.

Graphique 2.14.1.A: Pourcentage des hommes ayant déjà utilisé une méthode de contraception selon le milieu de résidence (EDS I-1987)

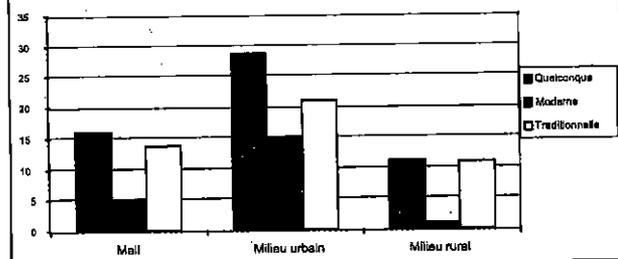


Tableau 2.14.1.A: Pourcentage des hommes ayant déjà utilisé une méthode de contraception selon le milieu de résidence(EDSI-1987)

Milieu	Quelconque	Moderne	Traditionnelle
Mali	15,9	4,8	13,7
Milieu urbain	28,7	14,8	21,0
Milieurural	11,1	1,0	10,9

A un moment donné, selon l'EDS I -1987, les femmes en union ont utilisé les méthodes de contraception dans les proportions suivantes : 17,3% pour la méthode traditionnelle, 3,4% pour la méthode moderne et 19% pour la méthode quelconque.

Ainsi, les femmes utilisent plus la méthode traditionnelle que la méthode moderne, quel que soit le milieu de résidence. La prévalence contraceptive est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, quelle que soit la méthode. Une majorité des femmes mariées, soit 26,2% en milieu urbain, 16,5% en milieu rural et 19,0% en tout milieu ont utilisé une méthode quelconque de contraception.

Graphique 2.14.1.B: Pourcentage des femmes en union ayant déjà utilisé une méthode de contraception, selon le milieu de résidence (EDS I-1987)

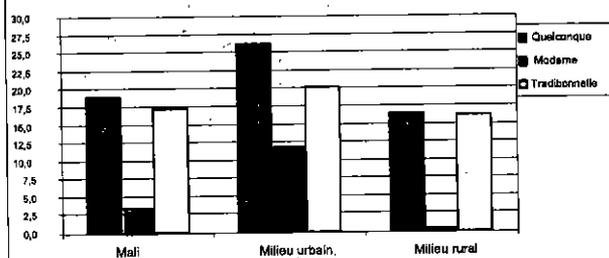


Tableau 2.14.1.B: Pourcentage des femmes en union ayant déjà utilisé une méthode de contraception, selon le milieu de résidence(EDSI-1987)

Milieu	Quelconque	Moderne	Traditionnelle
Mali	19,0	3,4	17,3
Milieu urbain	26,2	11,9	20,3
Milieu rural	16,5	0,4	16,3

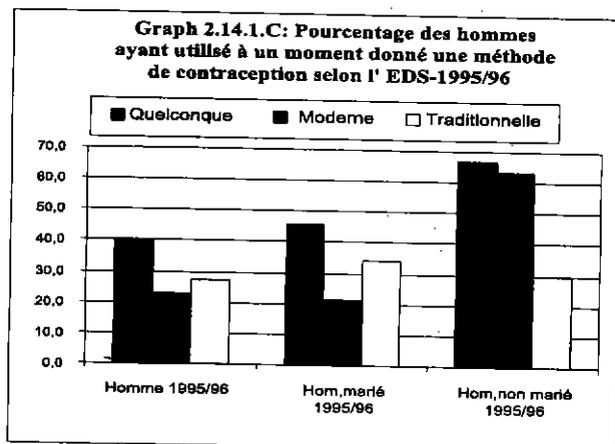


Tableau 2.14.1.C: Pourcentage des hommes ayant utilisé à un moment donné une méthode de contraception(EDS-1995/96)

Source	Quelconque	Moderne	Traditionnelle
Homme 1995/96	40,3	23	27,1
Homme en union 1995/96	45,6	21,4	34,2
Homme non en union 1995/96	66,5	62,9	29,7

Les femmes qui ne sont pas en union utilisent plus les méthodes contraceptives que celles en union. En 2001, en effet, 48,7% des femmes qui ne sont pas en union contre 23,7% des femmes en union ont utilisé une méthode quelconque de contraception. La méthode moderne est utilisée par 41,4% des femmes qui ne sont pas en union contre 20,1% de celles qui sont en union. On constate une baisse de la prévalence contraceptive des femmes qui ne sont pas en union et une hausse de la prévalence contraceptive moderne et quelconque de celles qui sont en union entre 1995/96 et 2001.

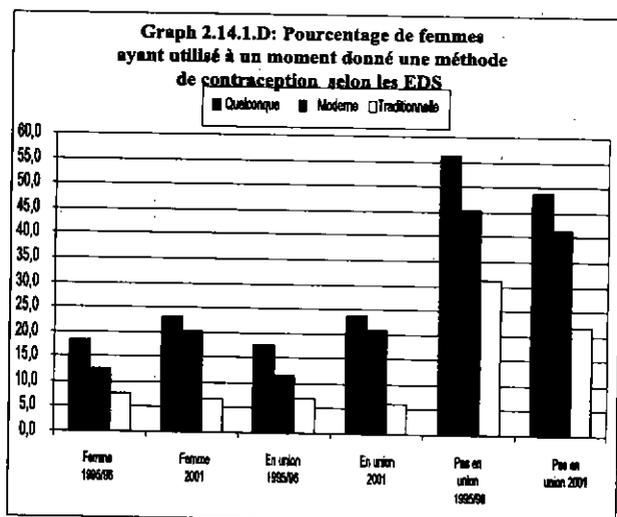


Tableau 2.14.1.D: Pourcentage des femmes ayant utilisé à un moment donné une méthode de contraception selon les EDS

Source	Méthode de contraception		
	Quelconque	Moderne	Traditionnelle
Femme 1995/96	18,4	12,4	7,8
Femme 2001	23,1	20,1	6,6
En union 1995/96	17,5	11,6	6,9
En union 2001	23,7	20,7	6,1
Pas en union 1995/96	56,2	45,1	31,2

a) Méthode quelconque

La méthode quelconque de contraception a un niveau qui varie selon le sexe et la situation matrimoniale. En effet, 45,6% des hommes mariés contre 17,5% des femmes en union ont utilisé à un moment donné au moins une méthode de contraception selon l'EDS II-1995/96, et 40,3% des hommes contre 18,4% des femmes toutes situations matrimoniales confondues, utilisent une méthode quelconque de contraception.

Chez les personnes non mariées, on a observé que la méthode quelconque a été utilisée à un moment donné par 66,5% des hommes et par 56,2% des femmes. Ainsi, les personnes non mariées utilisent plus la méthode quelconque de contraception que celles qui sont en union.

Selon l'EDSIII-2001, 23,1% des femmes utilisent une méthode quelconque de contraception. Ce niveau est variable selon la situation matrimoniale ; ainsi, 48,7% des femmes qui ne sont pas en union contre 23,7% de celles qui sont en union utilisent une méthode quelconque de contraception.

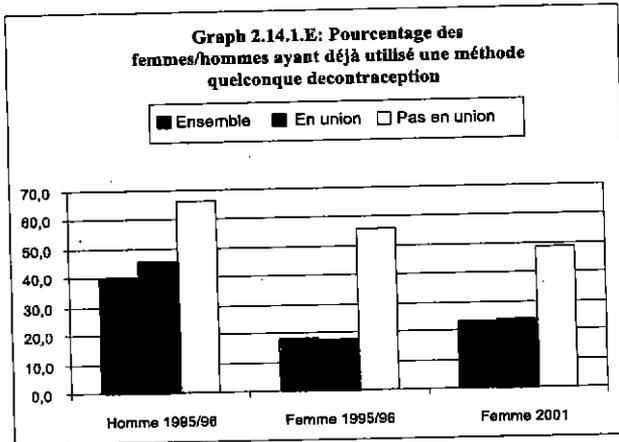


Tableau 2.14.1.E Pourcentage des femmes/hommes ayant déjà utilisé une méthode quelconque de contraception

Situation matrimoniale	Homme 1995/96	Femme 1995/96	Femme 2001
Ensemble	40,3	18,4	23,1
En union	45,6	17,5	23,7
Pas en union	66,5	56,2	48,7

b) Méthode moderne

L'utilisation à un moment donné de la méthode moderne de contraception a augmenté de 4,8% à 23,0% chez les hommes et de 3,2% à 12,4% chez les femmes entre 1987 et 1995/96. On constate également que 14,8% des hommes utilisent cette méthode moderne en milieu urbain contre seulement 1,0% en milieu rural.

Selon la situation matrimoniale des personnes, on constate que les personnes qui ne sont en union utilisent plus la méthode moderne de contraception que les personnes en union. En effet, en 1995/96, 62,9% des hommes non mariés contre 21,4% des hommes mariés l'utilisent et 45,1% des femmes non-mariées contre 11,6% de celles qui sont en union l'utilisent. Selon l'EDSIII-2001, 41,4% des femmes non-mariées contre 20,7% de celles qui sont en union l'utilisent. Entre 1995/96 et 2001, la prévalence contraceptive moderne a augmenté chez les femmes, passant de 12,4% à 20,1%. Cette évolution reflète la hausse observée uniquement chez les femmes en union.

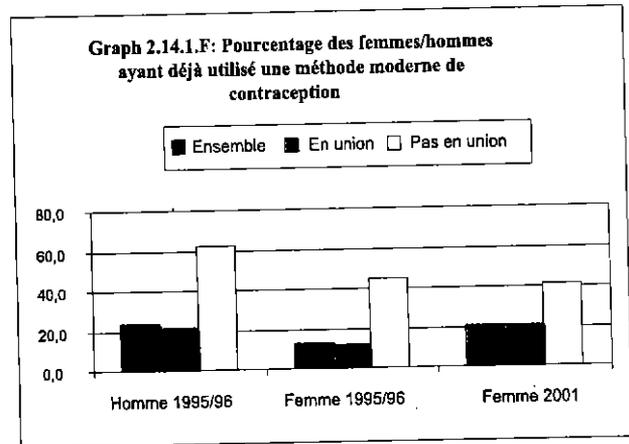


Tableau 2.14.1.F Pourcentage des femmes/hommes ayant déjà utilisé une méthode moderne de contraception

Situation matrimoniale	Homme 1995/96	Femme 1995/96	Femme 2001
Ensemble	23,0	12,4	20,1
En union	21,4	11,6	20,7
Pas en union	62,9	45,1	41,4

c) Méthode traditionnelle

L'utilisation à un moment donné de la contraception traditionnelle est passée de 13,7% en 1987 à 27,1% en 1995/96 chez les hommes et de 16,5% en 1987 à 7,8% en 1995/96, puis à 6,6% chez les femmes. Ainsi, une hausse est constatée chez les hommes contre une baisse chez les femmes.

Chez les hommes, la situation matrimoniale a moins d'effet sur l'utilisation de méthode traditionnelle. En effet, 34,2% des mariés contre 29,7% des non mariés chez les hommes utilisent la méthode traditionnelle. Chez les femmes, on constate une nette différence entre femmes mariées et non mariées pour l'utilisation de cette méthode contraceptive. En effet, selon l'EDS III-2001, seulement 6,1% des femmes en union l'ont utilisé à un moment donné contre 21,7% des femmes non mariées.

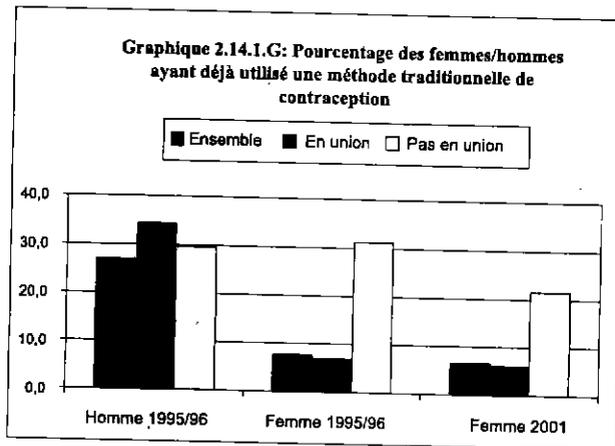


Tableau 2.14.1.G: Pourcentage des femmes/hommes ayant déjà utilisé une méthode traditionnelle de contraception

Situation matrimoniale	Homme 1995/96	Femme 1995/96	Femme 2001
Ensemble	27,1	7,8	6,6
En union	34,2	6,9	6,1
Pas en union	29,7	31,2	21,7

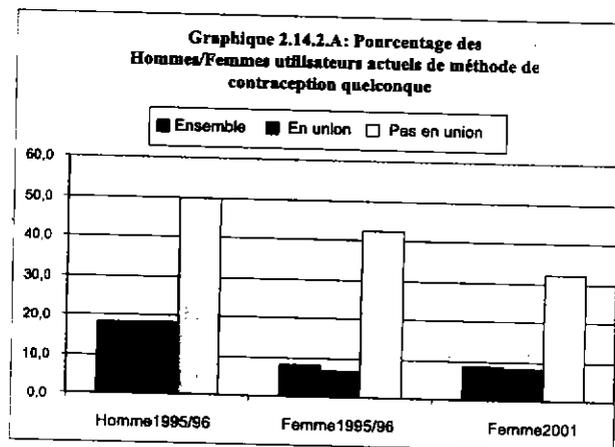


Tableau 2.14.2.A: Pourcentage par sexe et par statut matrimonial des utilisateurs actuels de méthodes quelconques de contraception

Sexe	Ensemble	En union	Pas en union
Homme 1995/96	18,4	18,1	49,9
Femme 1995/96	7,9	6,7	42,2
Femme 2001	8,4	8,1	32,0

2.14.2 Utilisation actuelle de la contraception

a) Méthode quelconque

La situation matrimoniale des hommes a une influence sur leur utilisation actuelle de la contraception. En effet, selon l'EDSII-1995/96, le pourcentage d'hommes utilisant actuellement une méthode quelconque de contraception varie de 18,1% chez les hommes en union à 49,9% chez ceux qui ne sont pas en union.

L'EDSIII-2001 révèle que 8,1% des femmes en union contre 32% de celles qui ne sont pas en union utilisent actuellement une méthode quelconque de contraception.

L'utilisation actuelle d'une méthode quelconque de contraception par les femmes en union est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, selon l'EDSIII-2001, 4,9% des femmes du milieu rural contre 17,8% des femmes du milieu urbain et 23,5% des femmes de Bamako utilisent actuellement l'une quelconque des méthodes de contraception.

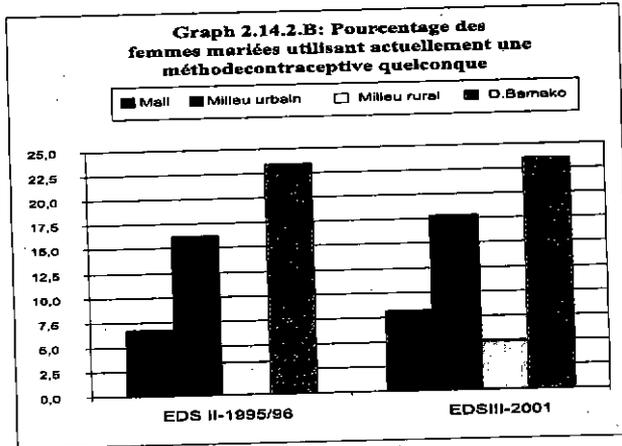


Tableau 2.14.2.B : Pourcentage des femmes mariées utilisant actuellement une méthode contraceptive quelconque

Milieu de résidence	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Mali	6,7	8,1
Milieu urbain	16,2	17,8
Milieu rural	3,3	4,9
D.Bamako	23,4	23,5

b) Méthode moderne

Selon l'EDS II-1995/96, la méthode moderne est utilisée actuellement par 11,0% des hommes dont 8,4% chez les mariés et 47,3% chez les non mariés. De même, elle est utilisée actuellement par 5,0% des femmes dont 4,5% chez les femmes en union et 27,3% chez les non mariées.

Selon EDS III-2001, 6,9% des femmes utilisent actuellement la méthode moderne dont 7,0% des femmes en union et 22,0% des femmes qui ne sont pas en union.

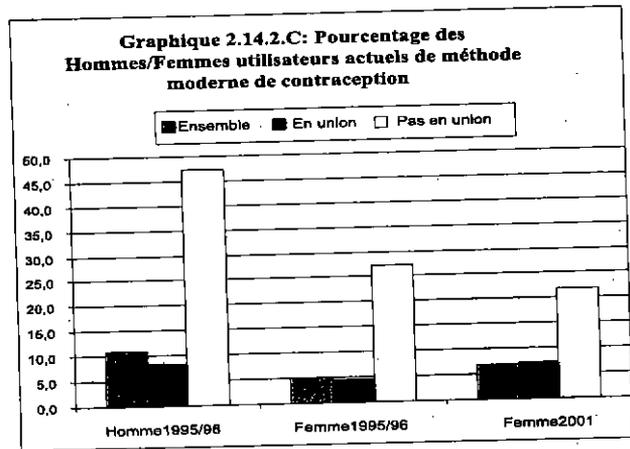


Tableau 2.14.2.C: Pourcentage par sexe et par statut matrimonial des utilisateurs actuels de méthodes modernes de contraception

Sexe	Ensemble	En union	Pas en union
Homme 1995/96	11,0	8,4	47,3
Femme 1995/96	5,0	4,5	27,3
Femme 2001	6,9	7,0	22,0

L'utilisation actuelle de la méthode moderne de contraception par les femmes en union est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, selon l'EDS III-2001, 4,3% des femmes du milieu rural contre 15,3% des femmes du milieu urbain et 20,0% des femmes de Bamako utilisent actuellement une méthode moderne de contraception.

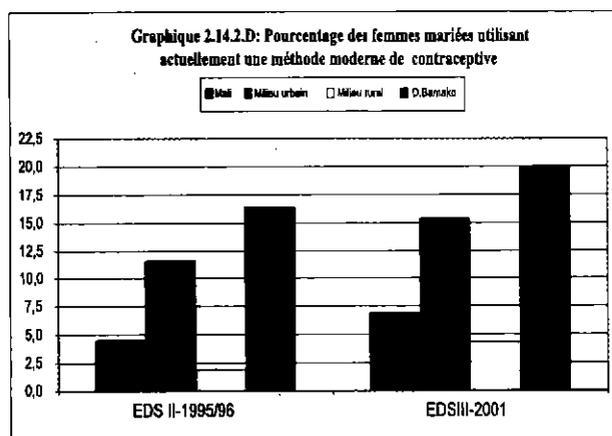


Tableau 2.14.2.D: Pourcentage des femmes mariées utilisant actuellement une méthode moderne de contraceptive

Milieu de résidence	EDS II- 1995/96	EDSIII- 2001
Mali	4,5	7,0
Milieu urbain	11,6	15,3
Milieu rural	1,9	4,3
D. Bamako	16,4	20,0

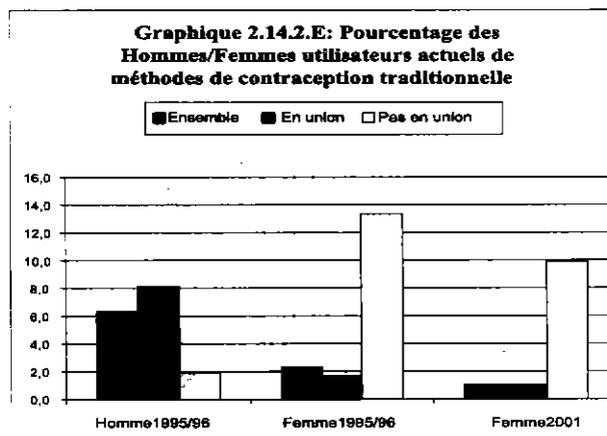


Tableau 2.14.2.E: Pourcentage par sexe et par statut matrimonial des utilisateurs actuels de méthodes traditionnelles de contraception

Sexe	Ensemble	En union	Pas en union
Homme1995/96	6,3	8,1	1,9
Femme1995/96	2,3	1,7	13,4
Femme2001	1,1	1,1	9,9

c) Méthode traditionnelle

La méthode traditionnelle est utilisée actuellement selon l'EDS II 1995/96 par 6,3% des hommes chez qui on observe une prévalence de 8,1% pour les mariés et de 1,9% pour les non mariés.

Chez les femmes, l'utilisation actuelle de la méthode traditionnelle de contraception est de 2,3% dont 1,7% chez les femmes en union et 13,4% chez les non mariées.

Le milieu urbain enregistre une prévalence contraceptive en méthode traditionnelle plus élevée que le milieu rural, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Selon l'EDSIII-2001, 1,1% des femmes utilisent actuellement la méthode traditionnelle dont 1,1% des femmes en union et 9,9% des femmes qui ne sont pas en union.

L'utilisation actuelle de la méthode traditionnelle de contraception des femmes en union est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, selon l'EDSIII-2001, 0,6% des femmes du milieu rural contre 2,6% des femmes du milieu urbain et 3,4% des femmes de Bamako utilisent actuellement une méthode de contraception traditionnelle.

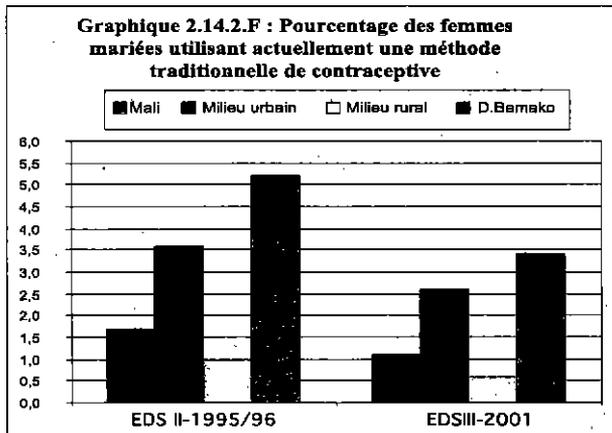


Tableau 2.14.2.F: Pourcentage des femmes mariées utilisant actuellement une méthode traditionnelle de contraceptive

Milieu de résidence	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Mali	1,7	1,1
Milieu urbain	3,6	2,6
Milieu rural	1,0	0,6
D. Bamako	5,2	3,4

Observations sur l'utilisation actuelle de la contraception

Selon l'EDS III-2001, la prévalence contraceptive relative à l'utilisation actuelle est plus élevée chez les hommes que chez les femmes pour toutes les méthodes et dans toutes les régions. Le pourcentage de femmes en union qui utilisent la méthode moderne de contraception selon la région est la suivante : Kayes 4,9%, Koulikoro 5,6%, Sikasso 5,8%, Ségou 6,8%, Mopti 3,4%, Tombouctou 4,8%, Gao 0,6%, Kidal 8,4% et Bamako 20,0%.

2.14.3 Intention d'utiliser la contraception

Selon les enquêtes démographiques et de santé, 12,9% des femmes en union non-utilisatrices de méthodes ont l'intention d'utiliser une méthode de contraception en 1987 contre 30,3% de la même catégorie en 1995/96 et 37,3% de la même catégorie en 2001. Il y a une hausse de la proportion des femmes en union non-utilisatrices de méthodes et qui ont l'intention d'en utiliser dans le futur.

Chez les hommes en union non utilisateurs de méthode mais ayant l'intention d'en utiliser à l'avenir, les proportions sont de 6,2% en 1987 et de 12,1% en 1995/96. L'intention d'utiliser une méthode de contraception pour les non-utilisateurs de méthodes est plus accentuée en milieu urbain qu'en milieu rural avec 22,8% des femmes en milieu urbain contre 9,9% des femmes en milieu rural, selon les données de l'EDS I-1987.

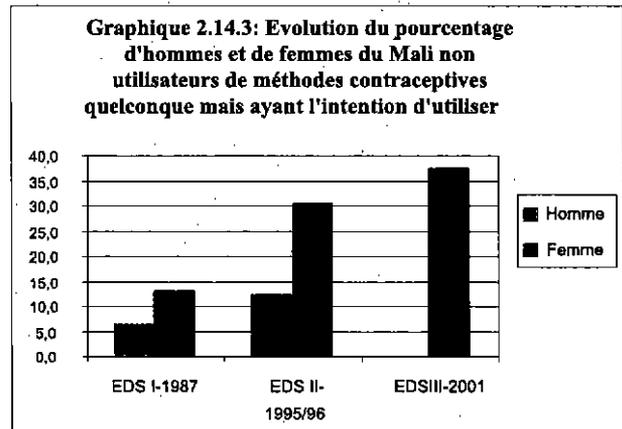


Tableau 2.14.3: Pourcentage par sexe des non utilisateurs actuels de méthode de contraception mais ayant l'intention d'en utiliser

Sources	Hommes	Femmes
EDS I-1987	6,2	12,9
EDS II-1995/96	12,1	30,3
EDS III-2001	-	37,3

Chapitre III

Situation sanitaire

3.1 Soins prénatals (Sources : EDS 1995/96 et 2001)

3.1.1 Répartition des naissances survenues au cours des trois dernières années par nombre de visites prénatales durant la grossesse (%) (Sources : EDS 1995/96 et 2001)

Selon l'EDSIII-2001, près de 4 naissances sur 10 n'ont pas été précédées de visites prénatales, soit 42,4% et 3 naissances sur 10, soit 29,9% sont précédées d'au moins 4 visites prénatales des femmes en grossesse. Le nombre médian de visites prénatales durant la grossesse est de 4,4.

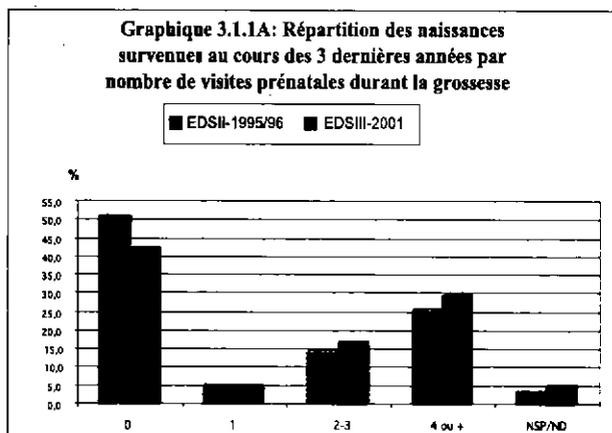


Tableau 3.1.1.A: Répartition des naissances (%) survenues au cours des trois dernières années par nombre de visites prénatales durant la grossesse

Nombre de visites prénatales	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
0	51,1	42,4
1	5,4	5,4
2-3	14,5	16,8
4 ou +	25,8	29,9
NSP/ND	3,2	5,5
Total	100,0	100,0

3.1.2 Répartition des naissances survenues au cours des trois dernières années par durée de la grossesse au moment de la première visite prénatale (%)

On constate que 32,6% des naissances en 1995/96 et 39,3% des naissances en 2001 sont issues de mères avec une durée de 1 à 6 mois au moment de la première visite prénatale. On a seulement 3,2% des naissances issues de mères avec une durée d'au moins 8 mois au moment de la première visite prénatale. La durée médiane de la grossesse à la première visite prénatale est de 4,7 mois.

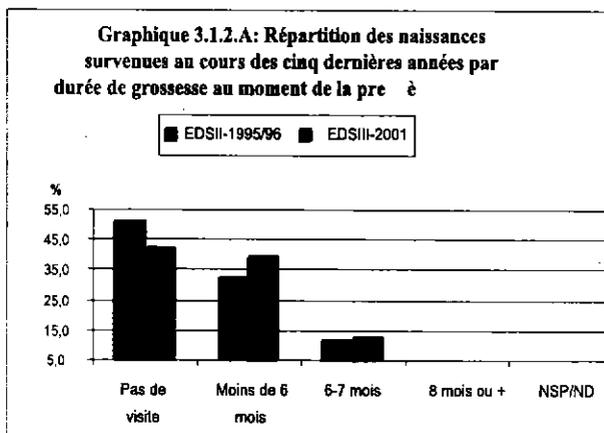


Tableau 3.1.2.A: Répartition des naissances (%) survenues au cours des trois dernières années par durée de la grossesse au moment de la première visite

Durée de la grossesse à la première visite	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Pas de visite	51,1	42,4
Moins de 6 mois	32,6	39,3
6-7 mois	11,6	13,0
8 mois ou +	3,2	3,2
NSP/ND	1,5	2,1
Total	100,0	100,0

3.1.3 Pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par un personnel de santé qualifié (données des EDS)

a) Pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par un médecin

En 1987, le pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par un médecin était faible en milieu urbain (0,2%) et en milieu rural (0,4%). Globalement, 0,3% de ces enfants ont des mères qui ont été consultées au prénatale par un médecin.

En 1995/96, l'indicateur avait un niveau plus élevé en milieu urbain (2,6%) qu'en milieu rural (0,6%).

Selon l'EDSIII-2001, l'indicateur a un niveau de 6,4% en milieu urbain plus élevé que celui du milieu rural 1,6%.

On constate une hausse de l'indicateur entre 1987 et 2001. En effet, il est passé de 0,3% en 1987 à 1,1% en 1995/96, puis à 2,7% en 2001. En 2001, le niveau de l'indicateur pour Bamako était de 9,2%, donc largement supérieur au niveau global qui était de 2,7%.

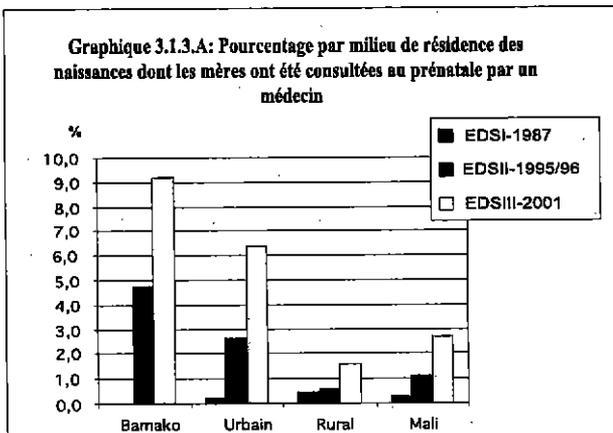
Tableau 3.1.3.A: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont eu une consultation prénatale par un médecin

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	0,0	4,7	9,2
Urbain	0,2	2,6	6,4
Rural	0,4	0,6	1,6
Mali	0,3	1,1	2,7

En 1987, les régions ayant les pourcentages les moins élevés d'enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par un médecin sont le district de Bamako avec 0,0%, Ségou et Sikasso avec 0,1%. Les autres régions ont des niveaux variant entre 0,5% et 0,6%. Le niveau global de l'indicateur en 1987 était de 0,3%.

En 1995/96, les régions ayant les pourcentages les plus élevés d'enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par un médecin étaient le district de Bamako avec 4,7% et Tombouctou, et Kidal avec 4,2%. Les autres régions avaient des niveaux variant de 0,2% à 1,0%. Le niveau global de l'indicateur en 1987 était de 1,1%.

En 2001, les régions ayant les pourcentages les plus élevés d'enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par un médecin sont: Gao 12,1% et le district de Bamako 9,2%. Les autres régions ont un niveau variant de 0,3% (Sikasso) à 3,4% (Mopti). Le niveau global de l'indicateur en 2001 est de 2,7%.



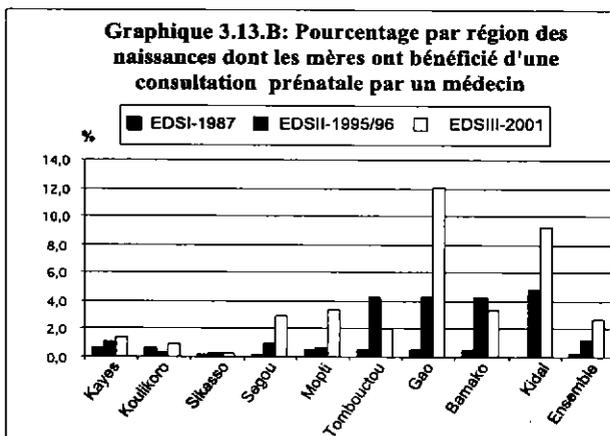


Tableau 3.1.3.B: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par un médecin

Région	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	0,6	1,0	1,4
Koulikoro	0,6	0,3	0,9
Sikasso	0,1	0,2	0,3
Ségou	0,1	0,9	2,9
Mopti	0,5	0,6	3,4
Tombouctou	0,5	4,2	2,1
Gao	0,5	4,2	12,1
Kidal	0,5	4,2	3,3
Bamako	0,0	4,7	9,2
Ensemble	0,3	1,1	2,7

b) Pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par une infirmière/sage femme

En 1987, le pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par une sage femme/infirmière auxiliaire était de 48,9% en milieu urbain et de 9,0% en milieu rural. Ainsi, le milieu urbain a un niveau plus élevé que le milieu rural. Globalement, 18,6% de ces enfants ont des mères qui ont bénéficié d'une consultation prénatale par une infirmière/sage femme.

En 1995/96, le pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par une sage femme/infirmière auxiliaire était de 37,4% en milieu urbain et de 12,0%

en milieu rural. Ainsi, le milieu urbain a un niveau plus élevé que le milieu rural. Globalement, 23,7% de ces enfants ont des mères qui ont bénéficié d'une consultation prénatale par une sage femme/infirmière.

En 2001, l'indicateur avait un niveau de 54,1% dont 80,5% en milieu urbain, contre 45,6% en milieu rural. On peut dire qu'il y a une hausse du pourcentage aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural entre 1995/96 et 2001. Le niveau de l'indicateur en 2001 était de 84,0% pour le district de Bamako.

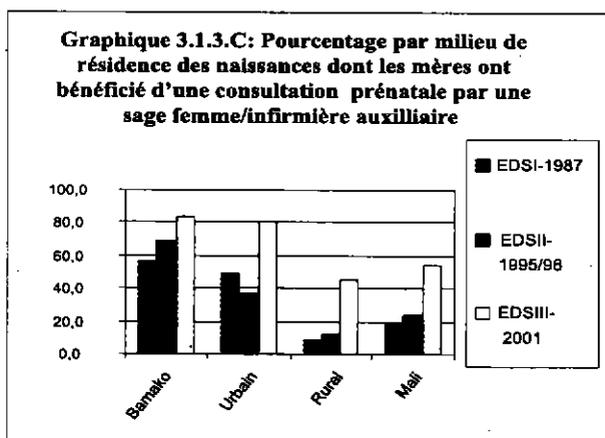


Tableau 3.1.3.C Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par une sage femme/ infirmière auxiliaire

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	56,6	68,9	84,0
Urbain	48,9	37,4	80,5
Rural	9,0	12,0	45,6
Mali	18,6	23,7	54,1

En 1987, les régions ayant les pourcentages les plus élevés d'enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par une sage femme/infirmière auxiliaire sont : le district de Bamako avec 56,6%, les régions de Ségou et Sikasso avec 20,1%. Les autres régions avaient des niveaux variant entre 11,7% et 12,1%. Le niveau global de l'indicateur en 1987 était de 18,6%.

En 1995/96, les régions ayant les pourcentages les plus élevés d'enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par une infirmière/sage femme sont : le district de Bamako 68,9%, Tombouctou/Gao(urb.) 49,4% et Ségou 25,2%. Les autres régions avaient des niveaux variant de 12,8% (Mopti) à 18,7% (Kayes).

En 2001, les régions ayant les pourcentages les plus élevés d'enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par une infirmière/sage femme étaient: le district de Bamako 84,0%, Sikasso 63,5%. Les autres régions avaient des niveaux variant de 32,3% (Mopti) à 58,8% (Kidal).

Tableau 3.1.3.D : Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par un sage femme/infirmière auxiliaire

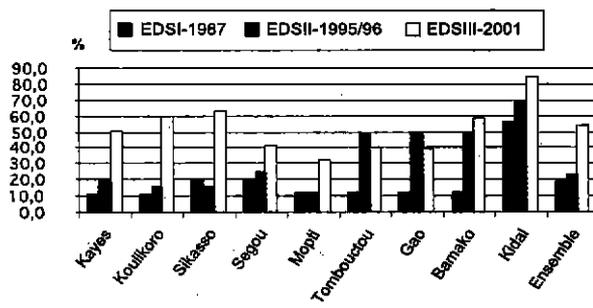
Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	11,7	18,7	51,0
Koulikoro	11,7	15,9	59,6
Sikasso	20,1	16,1	63,5
Ségou	20,1	25,2	41,8
Mopti	12,1	12,8	32,3
Tombouctou	12,1	49,4	40,0
Gao	12,1	49,4	39,7
Kidal	12,1	49,4	58,8
Bamako	56,6	68,9	84,0
Ensemble	18,6	23,7	54,1

c) Pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par une sage femme auxiliaire/matrone

En 1987, le pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par une matrone était de 12,5% dont 21,0% en milieu urbain et 9,8% en milieu rural. Le milieu urbain avait un niveau plus élevé que le milieu rural.

En 1995/96, l'indicateur avait un niveau de 22,2% dont 20,6% en milieu urbain et 22,7% en milieu rural. Comparativement aux niveaux de 1987 (21% pour le milieu urbain et 9,8% pour le rural), il y a une hausse plus marquée du pourcentage en milieu rural qu'en milieu urbain entre 1987 et 1995/96. Le niveau de l'indicateur en 1995/96 était de 14,9% pour le district de Bamako et de 24,4% pour les autres villes.

Graphique 3.1.3.D: Pourcentage par région des naissances dont les mères bénéficié d'une consultation au prénatale par une sage femme/infirmière auxiliaire



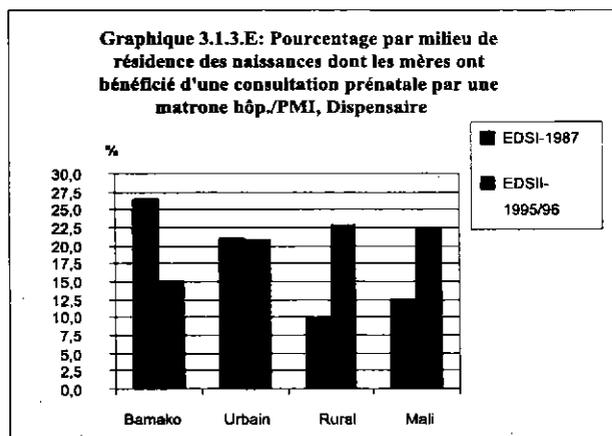


Tableau 3.1.3.E: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par une matrone hôp./PMI/dispensaire

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96
Bamako	26,3	14,9
Urbain	21,0	20,6
Rural	9,8	22,7
Mali	12,5	22,2

En 1987, les régions ayant les pourcentages les plus élevés d'enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par une matrone sont : le district de Bamako avec 26,3%, les régions de Kayes et Koulikoro avec 16,8%. Les autres régions avaient des niveaux variant entre 8,2% et 8,8%. Le niveau global de l'indicateur en 1987 était de 12,5%.

En 1995/96, les régions ayant les pourcentages les plus élevés d'enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par une sage femme auxiliaire/matrone sont: Koulikoro (33,9%), Sikasso (28,4%) et Kayes (21,8%). Le niveau le plus faible est observé à Tombouctou /Gao/Kidal avec 4,8%. Le district de Bamako avait un niveau de 14,9%.

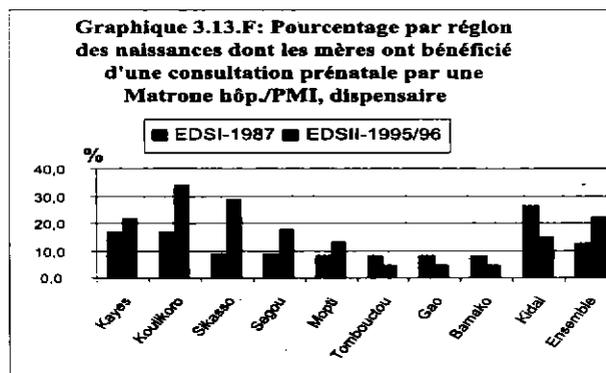


Tableau 3.1.3.F: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par une matrone hôp./PMI/dispensaire

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96
Kayes	16,8	21,8
Koulikoro	16,8	33,9
Sikasso	8,8	28,4
Ségou	8,8	17,6
Mopti	8,2	13,4
Tombouctou	8,2	4,8
Gao	8,2	4,8
Kidal	8,2	4,8
Bamako	26,3	14,9
Ensemble	12,5	22,2

d) Pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par le personnel médical

En 1987, le pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par le personnel médical était de 31,4% dont 70,1% en milieu urbain et de 19,2% en milieu rural. Le milieu urbain avait un niveau plus élevé que le milieu rural.

En 1995/96, le pourcentage des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a bénéficié au moins d'une visite prénatale par le personnel médical formé était de 46,9% dont 80,6% en milieu urbain et 35,3% en milieu rural. Le milieu urbain avait un niveau plus élevé que le milieu rural.

En 2001, l'indicateur avait un niveau de 56,8% dont 86,9% en milieu urbain et 47,2% en milieu rural. On remarque une hausse du niveau de l'indicateur aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural entre 1995/96 et 2001. Le niveau de l'indicateur en 2001 était de 93,2% pour le district de Bamako.

Graphique 3.1.3.G: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par l'ensemble du personnel médical formé

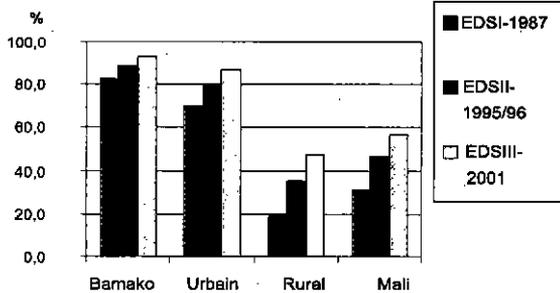


Tableau 3.1.3.G: Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par l'ensemble du personnel médical formé

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	82,8	88,5	93,2
Urbain	70,1	80,6	86,9
Rural	19,2	35,3	47,2
Mali	31,4	46,9	56,8

En 1987, la région ayant le pourcentage le plus élevé de naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par le personnel médical formé était le district de Bamako avec 82,8%. Les autres régions avaient les niveaux suivants : 29,1% pour Kayes et Koulikoro, 29,0 pour Sikasso et Ségou, 20,8 pour Mopti, Tombouctou et Gao. Le niveau global de l'indicateur en 1987 était de 31,4%.

En 1995/96, les régions ayant les pourcentages les plus élevés de naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par le personnel médical formé sont : le district de Bamako avec 88,5%, Tombouctou/Gao/Kidal avec 58,4% et Koulikoro avec 50,1%. La région ayant le niveau le plus faible était Mopti avec 26,8%. Le niveau global de l'indicateur était de 46,9%.

En 2001, les régions ayant les pourcentages les plus élevés de naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par le personnel médical formé sont : le district de Bamako avec 93,2%, Sikasso avec 63,8%, Kidal avec 62,1% et Koulikoro avec 60,5%. La région ayant le niveau le plus faible est Mopti avec 35,7%. Le niveau global de l'indicateur était de 56,8%.

Graphique 3.1.3.H: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par l'ensemble du personnel médical formé

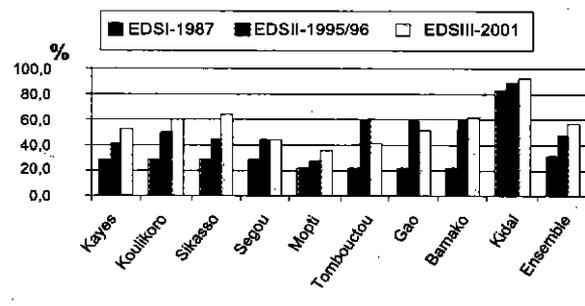


Tableau 3.1.3.H: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont bénéficié d'une consultation prénatale par l'ensemble du personnel médical formé

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	29,1	41,5	52,4
Koulikoro	29,1	50,1	60,5
Sikasso	29	44,8	63,8
Ségou	29	43,7	44,7
Mopti	20,8	26,8	35,7
Tombouctou	20,8	58,4	42,1
Gao	20,8	58,4	51,8
Kidal	20,8	58,4	62,1
Bamako	82,8	88,5	93,2
Ensemble	31,4	46,9	56,8

3.1.4 Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse (Données des EDS)

En 1995/96, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse qui était de 31,7% pour l'ensemble du Mali est cependant plus élevé en milieu urbain (55,3%) qu'en milieu rural (23,5%). Le district de Bamako a un taux de 60,9%, tandis que les autres villes ont un taux de 51,5%. Ces forts taux en milieu urbain s'expliquent par la concentration des infrastructures sanitaires dans les villes.

En 2001, le niveau de l'indicateur était de 32,1%. Il est deux fois plus élevé en milieu urbain avec (54,1%) qu'en milieu rural (25,0%). Dans le District de Bamako, le niveau de l'indicateur était de 54,9%. De 1995/96 à 2001, le niveau de l'indicateur n'a pas varié significativement. Il est passé de 31,7% en 1995/96 à 32,1% en 2001.

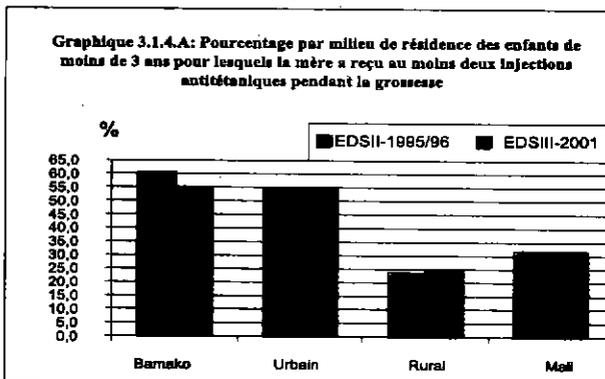


Tableau 3.1.4.A: Pourcentage par milieu de résidence des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	60,9	54,9
Urbain	55,3	54,1
Rural	23,5	25,0
Mali	31,7	32,1

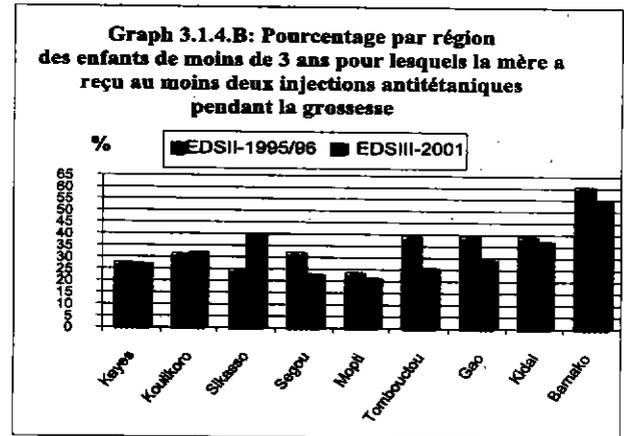


Tableau 3.1.4.B: Pourcentage par région des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	28,2	26,8
Koulikoro	31,5	31,8
Sikasso	25,1	39,2
Ségou	31,9	23,0
Mopti	23,8	21,7
Tombouctou	39,3	25,4
Gao	39,3	29,2
Kidal	39,3	37,5
Bamako	60,9	54,9
Ensemble	31,7	32,1

En 1995/96, le plus fort pourcentage des naissances survenues au cours des 3 dernières années pour lesquelles la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse était observé à Bamako avec 60,9%. Les autres régions avaient des niveaux qui varient de 23,8% (Mopti) à 39,3% (Tombouctou/Gao/Kidal).

En 2001, le plus fort pourcentage des naissances survenues au cours des 3 dernières années pour lesquelles la mère a reçu au moins deux injections antitétaniques pendant la grossesse était observé à Bamako avec 54,9%. Les autres régions avaient des niveaux qui varient de 21,7% (Mopti) à 39,2% à (Sikasso).

3.1.5 Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse

En 1995/96, le pourcentage de naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse était plus élevé en milieu rural (58,2%) qu'en milieu urbain (20,2%). La capitale du pays Bamako a un faible niveau de l'indicateur, soit 13,5%. L'ensemble du pays est à 48,4%. Le niveau plus élevé du milieu rural par rapport au milieu urbain s'explique par le fait que la majorité de la population du pays vit en milieu rural où les services socio-sanitaires sont insuffisants.

En 2001, le niveau de l'indicateur était de 50,4% pour l'ensemble de la population. Il est plus élevé en milieu rural (60,2%) qu'en milieu urbain (19,9%). Le district de Bamako a un niveau de 14,8%.

Le niveau de l'indicateur a connu une légère hausse entre 1995/96 et 2001, passant de 48,4% en 1995/96 à 50,4% en 2001.

En 1995/96, les plus faibles pourcentages des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse sont observés à Bamako (13,5%) et Tombouctou/Gao/Kidal (39,9%). Les autres avaient des niveaux supérieurs à 50%. Le niveau le plus élevé est observé à Mopti avec 60,4%.

En 2001, le plus faible pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse est observé à Bamako avec 14,8%. Les autres avaient des niveaux supérieurs variant entre 42,2% (Sikasso) à 66,5% (Mopti).

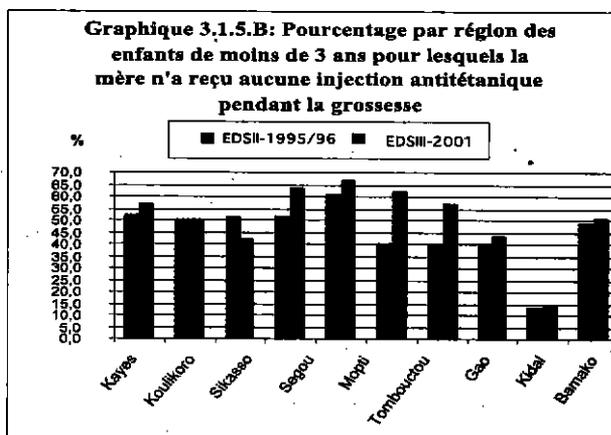


Tableau 3.1.5.B Pourcentage par région des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	51,8	56,9
Koulikoro	50,1	49,8
Sikasso	51,2	42,2
Ségou	51,1	63,5
Mopti	60,4	66,5
Tombouctou	39,9	61,7
Gao	39,9	56,7
Kidal	39,9	43,5
Bamako	13,5	14,8
Ensemble	48,4	50,4

Graphique 3.1.5.A: Pourcentage par milieu de résidence des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse

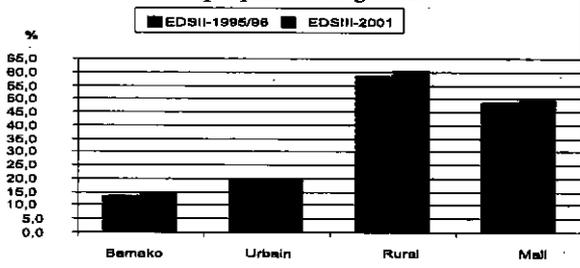


Tableau 3.1.5.A: Pourcentage par milieu de résidence des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère n'a reçu aucune injection antitétanique pendant la grossesse

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	13,5	14,8
Urbain	20,2	19,9
Rural	58,2	60,2
Mali	48,4	50,4

3.1.6 Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère a reçu une dose de vaccin antitétanique (VAT) pendant la grossesse

En 1995/96, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère a reçu une dose de VAT pendant la grossesse était de 19,0% pour l'ensemble du pays, de 23,0% en milieu urbain et de 17,6% en milieu rural contre 24,1% à Bamako.

En 2001, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère a reçu une dose de VAT pendant la grossesse était de 16,4% pour l'ensemble du pays. Le milieu urbain avait un niveau de 23,6% et le milieu rural 14,0%. Le district de Bamako avait un niveau de 27,8%.

Entre 1995/96 et 2001, le niveau de l'indicateur a baissé dans le milieu rural, passant de 17,6% en 1995/96 à 14,0% en 2001. De même, le niveau d'ensemble de l'indicateur a baissé de 19,0% à 16,4%.

Graphique 3.1.6.A: Pourcentage par milieu de résidence des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu une injection antitétanique pendant la grossesse

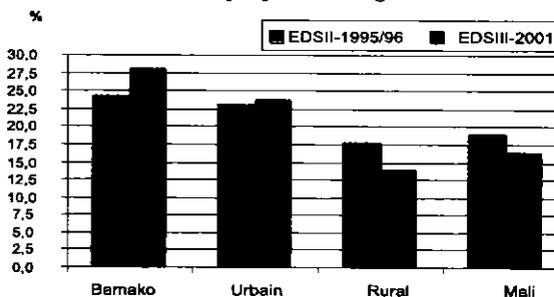


Tableau 3.1.6.A: Pourcentage par milieu de résidence des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu une injection antitétanique pendant la grossesse

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	24,1	27,8
Urbain	23,0	23,6
Rural	17,6	14,0
Mali	19,0	16,4

En 1995/96, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années pour lesquelles la mère a reçu une dose de VAT pendant la grossesse a varié de 15,0% à Mopti à 24,1% à Bamako. Par ordre d'importance, après Bamako viennent Sikasso avec 22,9%, Kayes avec 19,2% et Koulikoro avec 18,2%.

En 2001, le niveau de l'indicateur a varié de 11,5% à Mopti à 27,8% à Bamako. Par ordre d'importance, après le district de Bamako viennent Sikasso avec 17,7%, Koulikoro avec 17,5%, Kidal avec 17,3%, Kayes avec 14,9%, Gao avec 12,5%, Tombouctou avec 12,4%, Ségou avec 12,3% et Mopti avec 11,5%.

Graphique 3.1.6.B: Pourcentage par région des enfants de moins de 3 ans pour lesquels la mère a reçu une injection antitétanique, pendant la grossesse

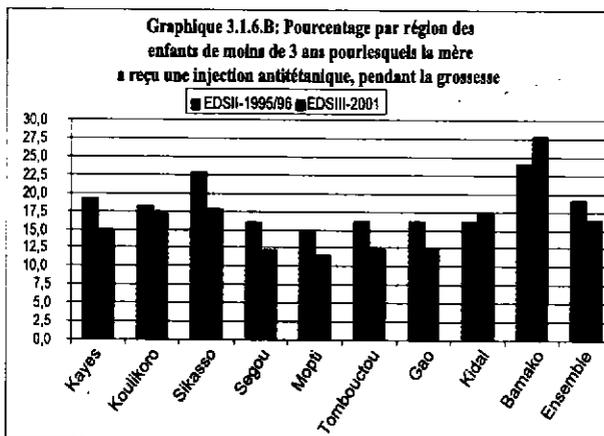


Tableau 3.1.6.B: Pourcentage par région des enfants de moins de trois ans pour lesquels la mère a reçu une injection antitétanique, pendant la grossesse

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	19,2	14,9
Koulikoro	18,2	17,5
Sikasso	22,9	17,7
Ségou	16,0	12,3
Mopti	15,0	11,5
Tombouctou	16,2	12,4
Gao	16,2	12,5
Kidal	16,2	17,3
Bamako	24,1	27,8
Ensemble	19,0	16,4

3.2 Accouchement

3.2.1 Pourcentage des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années

En 1995/96, le pourcentage des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années était largement plus élevé dans le milieu urbain (70,0%) que dans le milieu rural (16,8%). A Bamako, plus de 3 naissances sur 4 (78,8%) ont eu lieu dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années. Le niveau de l'indicateur pour les autres villes était de 64,1%.

En 2001 le pourcentage des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années était largement plus élevé dans le milieu urbain (61,1%) que dans le milieu rural (12,0%). A Bamako, 71,5% des naissances ont eu lieu dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années. Le niveau de l'indicateur a baissé entre 1995/96 et 2001, passant de 30,4% à 23,2%. Cette baisse est observée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

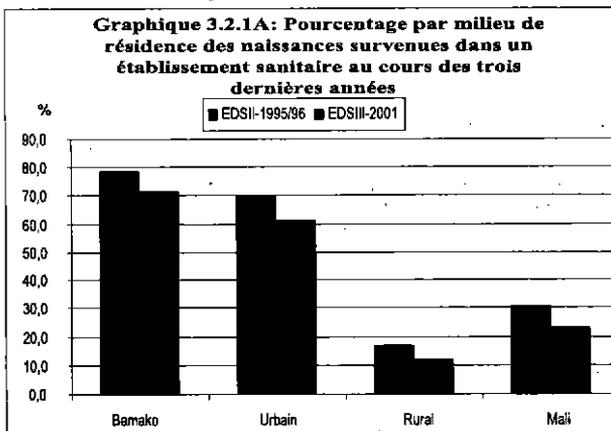


Tableau 3.2.1.A: Pourcentage par milieu de résidence des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	78,8	71,5
Urbain	70,0	61,1
Rural	16,8	12,0
Mali	30,4	23,2

En 1995/96, le plus faible pourcentage des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années était observé dans la région de Mopti avec 16,5% et le niveau le plus élevé à Bamako avec 78,8%. Les deux premières régions qui viennent après Bamako par importance sont Tombouctou /Gao (urb.) avec 34,9% et Koulikoro avec 33,4%.

En 2001, le plus faible pourcentage des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années était observé dans la région de Mopti avec 10,4% et le niveau le plus élevé à Bamako avec 71,5%. Les deux premières régions qui viennent après Bamako par importance sont Kidal avec 33,7% et Koulikoro avec 24,2%.

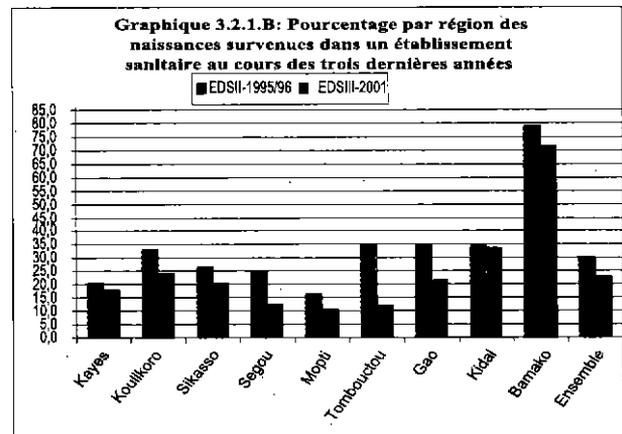


Tableau 3.2.1.B: Pourcentage par région des naissances survenues dans un établissement sanitaire au cours des trois dernières années

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	20,4	18,0
Koulikoro	33,4	24,2
Sikasso	26,5	20,7
Ségou	25,0	12,5
Mopti	16,5	10,4
Tombouctou	34,9	12,2
Gao	34,9	21,5
Kidal	34,9	33,7
Bamako	78,8	71,5
Ensemble	30,4	23,2

3.2.2 Pourcentage des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années

En 1995/96, le pourcentage des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années était plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 3 naissances sur 4, soit 76,8% sont survenues à domicile en milieu rural contre 21,6% en milieu urbain. Le niveau de l'indicateur était de 62,7% pour l'ensemble du pays.

Comme en 1995/96, en 2001 le pourcentage des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années était plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet 73,3% des naissances sont survenues à domicile en milieu rural contre 19,3% en milieu urbain. Le niveau de l'indicateur était de 60,9% pour l'ensemble du pays. On constate une baisse de la proportion des naissances survenues à domicile entre 1995/96 et 2001 aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

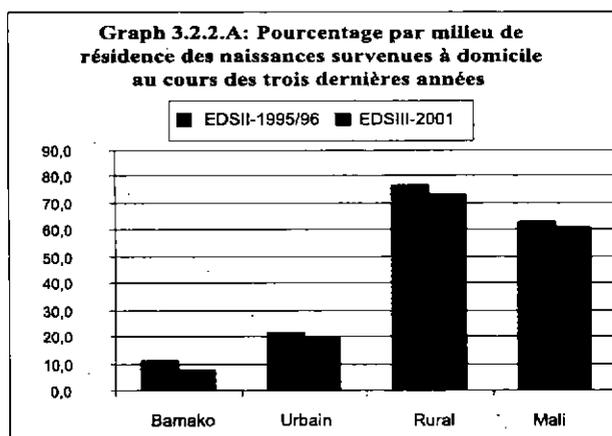


Tableau 3.2.2.A: Pourcentage par milieu de résidence des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	10,8	7,7
Urbain	21,6	19,3
Rural	76,8	73,3
Mali	62,7	60,9

En 1995/96 le pourcentage des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années était supérieur à 50% pour toutes les régions sauf Bamako qui avait un niveau de 10,8%. Le niveau le plus élevé était observé à Mopti avec 80,1%.

En 2001 le pourcentage des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années a varié entre 7,7% à Bamako et 80,7% à Mopti. Après Bamako, la région qui avait le niveau le plus faible était Koulikoro avec 49,7%.

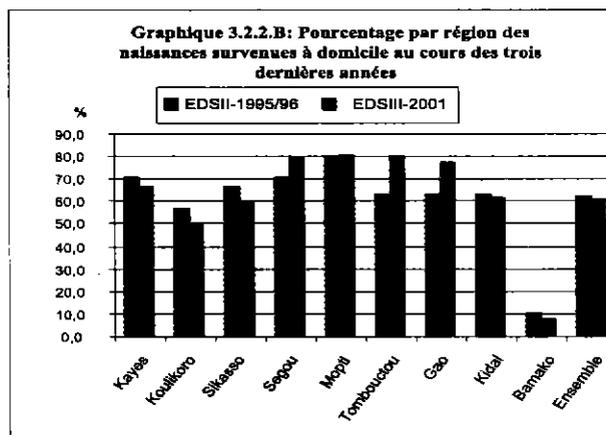


Tableau 3.2.2.B: Pourcentage par région des naissances survenues à domicile au cours des trois dernières années

Milieu de résidence	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	71,1	66,8
Koulikoro	56,8	49,7
Sikasso	66,3	59,8
Ségou	70,7	79,7
Mopti	80,1	80,7
Tombouctou	63,1	80,0
Gao	63,1	77,1
Kidal	63,1	61,8
Bamako	10,8	7,7
Ensemble	62,7	60,9

3.2.3 Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années par type d'assistance à l'accouchement

a) Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées par un médecin lors de l'accouchement

• Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin selon le milieu de résidence et selon l'année

En 1987, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin était plus élevé en milieu urbain (0,5%) qu'en milieu rural (0,2%). Le niveau de 0,3% pour l'ensemble du pays reste encore faible.

En 1995/96, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin était de 0,7% pour l'ensemble du pays. Il était plus élevé en milieu urbain (1,9%) qu'en milieu rural (0,3%).

En 2001, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin était de 1,1% pour l'ensemble du pays. Il était plus élevé en milieu urbain (2,1%) qu'en milieu rural (0,6%).

On constate une hausse entre 1987 et 2001 aussi

bien en milieu rural qu'en milieu urbain de la proportion des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin.

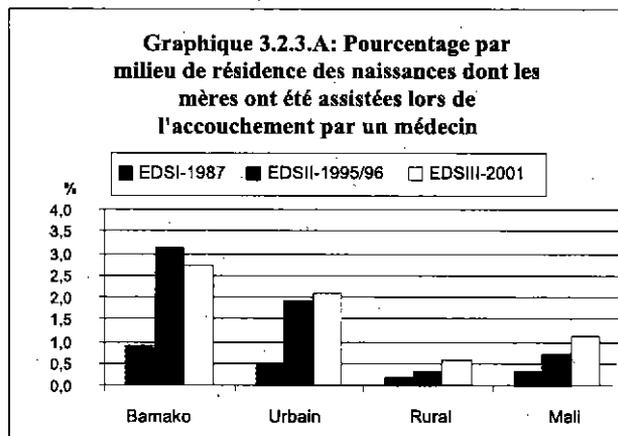


Tableau 3.2.3.A Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	0,9	3,1	2,7
Urbain	0,5	1,9	2,1
Rural	0,2	0,3	0,6
Mali	0,3	0,7	1,1

• **Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin selon la région et selon l'année**

En 1987, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin était de 0,3% pour l'ensemble du pays. Le niveau le plus élevé était observé à Bamako avec 0,9% et le plus faible à Kayes et à Koulikoro avec pratiquement 0,0%.

En 1995/96, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin était de 0,7% pour l'ensemble du pays. Ainsi, il y a eu une évolution à la hausse entre 1987 et 1995/96. Le niveau de l'indicateur le plus élevé en 1995/96 est observé à Bamako avec 3,1% et le plus faible à Sikasso avec 0,1%.

En 2001, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin est de 1,1% pour l'ensemble du pays. Le niveau de l'indicateur le plus élevé est observé à Gao avec 3,8% suivi de Bamako avec 2,7% et le niveau le plus faible est observé à Kayes avec 0,4%.

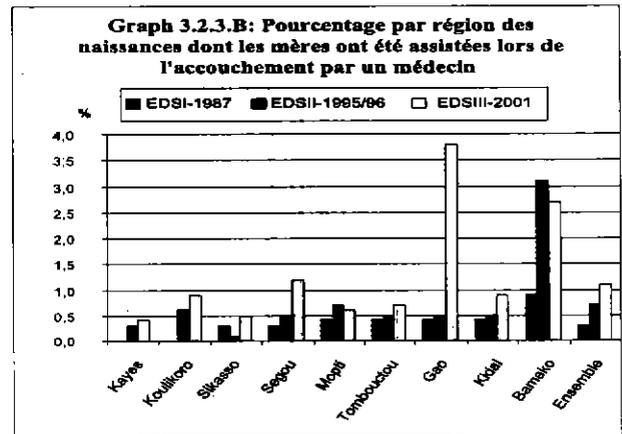


Tableau 3.2.3.B Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un médecin

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	0,0	0,3	0,4
Koulikoro	0,0	0,6	0,9
Sikasso	0,3	0,1	0,5
Ségou	0,3	0,5	1,2
Mopti	0,4	0,7	0,6
Tombouctou	0,4	0,5	0,7
Gao	0,4	0,5	3,8
Kidal	0,4	0,5	0,9
Bamako	0,9	3,1	2,7
Ensemble	0,3	0,7	1,1

b) Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées par une infirmière/sage femme lors de l'accouchement (données des EDS)

• Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage femme selon le milieu de résidence et selon l'année

En 1987, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage femme était de 18,1% pour l'ensemble du pays. Il était 6 fois plus élevé en milieu urbain (50,1%) qu'en milieu rural (7,9%).

En 1995/96, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage femme était de 23,0% pour l'ensemble du pays. Il était plus élevé en milieu urbain (68,3%) qu'en milieu rural (7,5%).

En 2001, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage femme était de 16,3% pour l'ensemble du pays. Il était plus élevé en milieu urbain (38,8%) qu'en milieu rural (6,6%).

Le niveau de l'indicateur a enregistré une hausse entre 1987 et 1995/96, passant de 18,1% à 23,0% et une baisse entre 1995/96 et 2001, passant de 23,0% à 16,3%.

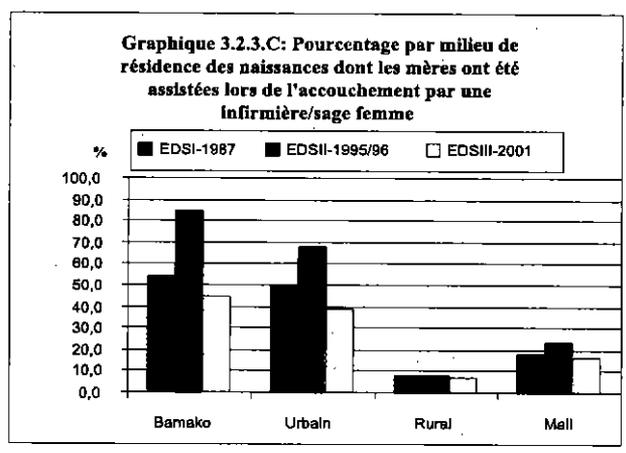


Tableau 3.2.3.C Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage femme

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	54,6	84,9	44,4
Urbain	50,1	68,3	38,8
Rural	7,9	7,5	6,6
Mali	18,1	23,0	16,3

• Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage femme selon la région et selon l'année

En 1987, le plus fort pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une sage femme/infirmière auxiliaire était observé à Bamako avec 54,6%. Par ordre d'importance, après Bamako, viennent Sikasso et Ségou avec 20,%, ensuite Kayes et Koulikoro avec 11,0%. Les niveaux les plus faibles étaient observés à Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal avec 10,8.

En 1995/96, les plus forts pourcentages des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage femme étaient observés à Bamako avec 84,9% et Tombouctou/Gao(urb.) et Kidal avec 29,2% et les plus faibles à Mopti avec 12,1% et à Kayes avec 13,8%.

En 2001, les plus forts pourcentages des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de

l'accouchement par une infirmière/sage femme étaient observés à Bamako avec 44,4% et à Kidal avec 26,6% et le plus faible à Sikasso avec 7,9%.

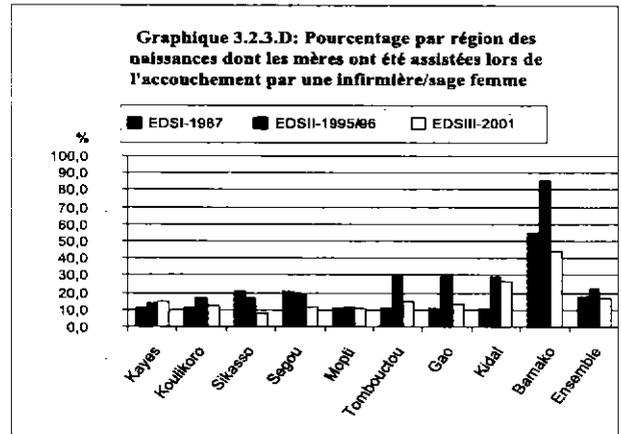


Tableau 3.2.3.D Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une infirmière/sage femme

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	11,0	13,8	14,6
Koulikoro	11,0	16,6	12,4
Sikasso	20,4	16,6	7,9
Ségou	20,4	18,5	12,0
Mopti	10,8	12,1	10,7
Tombouctou	10,8	29,2	14,3
Gao	10,8	29,2	13,7
Kidal	10,8	29,2	26,6
Bamako	54,6	84,9	44,4
Ensemble	18,1	23,0	16,3

c) Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une aide soignante/matrone

• Répartition par milieu de résidence et par année

En 1987, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une aide soignante/matrone était de 13,5% pour l'ensemble du pays. Il est plus élevé en milieu urbain (26,3%) qu'en milieu rural (9,4%).

En 1995/96, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une aide soignante/matrone était de 16,3% pour l'ensemble du pays. Il est plus élevé en milieu rural (18,5%) qu'en milieu urbain (9,8%).

En 2001, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une aide soignante/matrone était de 11,6% pour l'ensemble du pays. Il est plus élevé en milieu rural (14,5%) qu'en milieu urbain (4,6%).

Entre 1987 et 1995/96, on constate une baisse du niveau de l'indicateur dans le milieu urbain, passant de 26,3% à 9,8% et une hausse dans le milieu rural, passant de 9,4% à 18,5%. Entre 1995/96 et 2001, l'indicateur a baissé pour l'ensemble du pays, passant de 16,3% à 11,6%.

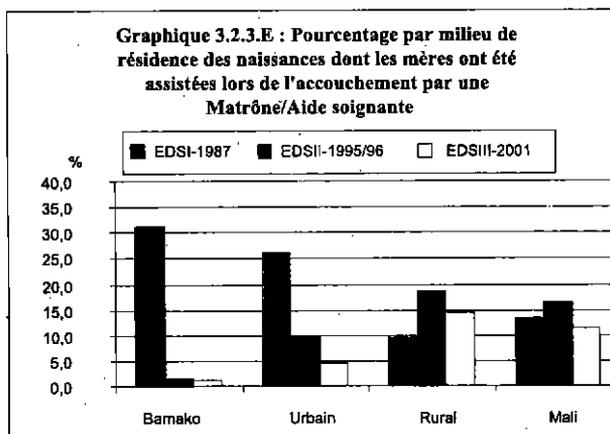


Tableau 3.2.3.E Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une matrone/aide soignante

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	31,3	1,4	1,3
Urbain	26,3	9,8	4,6
Rural	9,4	18,5	14,5
Mali	13,5	16,3	11,6

• Répartition par région et par année

En 1987, le plus fort pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées par une aide soignante/matrone lors de l'accouchement était observé à Bamako avec 31,3% et le plus faible à Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal avec 8,0%.

En 1995/96, le plus fort pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées par une aide soignante/matrone lors de l'accouchement était observé à Bamako avec 1,4% et le plus élevé dans les régions de Koulikoro avec 25,2%, Sikasso avec 23,2% et Kayes avec 17,5%.

En 2001, les plus forts niveaux de l'indicateur étaient observés dans les régions de Bamako avec 1,3%, Gao avec 1,6% et Kidal avec 3,8% et les plus élevés dans les régions de Sikasso avec 21,8%, Koulikoro avec 19,4% et Kayes avec 11,2%.

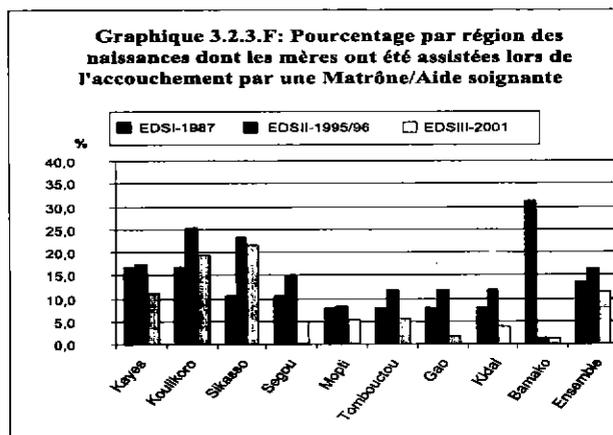


Tableau 3.2.3.F: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une matrone/aide soignante

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	16,6	17,5	11,2
Koulikoro	16,6	25,2	19,4
Sikasso	10,6	23,2	21,8
Ségou	10,6	14,6	5,0
Mopti	8,0	8,2	5,4
Tombouctou	8,0	11,8	5,7
Gao	8,0	11,8	1,6
Kidal	8,0	11,8	3,8
Bamako	31,3	1,4	1,3
Ensemble	13,5	16,3	11,6

d) Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un personnel médical formé (données des EDS)

• Répartition par milieu de résidence et par année

En 1987, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un personnel médical formé était de 31,9% pour l'ensemble du pays. Il était plus élevé en milieu urbain (76,6%) qu'en milieu rural (17,5%).

En 1995/96, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement

par un personnel médical formé était de 40,0% pour l'ensemble du pays. Il était plus élevé en milieu urbain (79,9%) qu'en milieu rural (26,3%). On a constaté une hausse de l'indicateur aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

En 2001, le niveau de l'indicateur était de 28,9% pour l'ensemble du pays. Il était plus élevé en milieu urbain (45,6%) qu'en milieu rural (21,7%).

Entre 1987 et 1995/96, on constate une hausse du niveau de l'indicateur aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural ; par contre, entre 1995/96 et 2001, le niveau de l'indicateur a baissé, passant de 40,0% en 1995/96 à 28,9% en 2001.

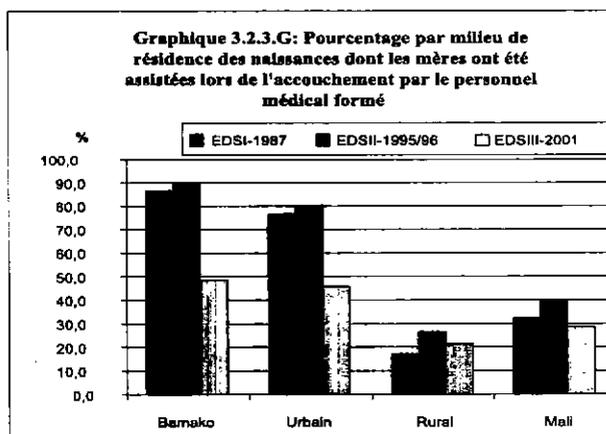


Tableau 3.2.3.G Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par le personnel médical formé

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	86,7	89,4	48,4
Urbain	76,6	79,9	45,6
Rural	17,5	26,3	21,7
Mali	31,9	40,0	28,9

• Répartition par région et par année

En 1987, le plus fort pourcentage des naissances survenues au cours des 3 dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un personnel médical formé a été enregistré à Bamako avec 86,7%. Les niveaux les plus faibles ont été observés dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal avec 19,2%.

En 1995/96, le pourcentage était de 89,4% à Bamako contre 21,0% à Mopti et 42,4% à Koulikoro.

En 2001, le niveau le plus élevé était observé à Bamako avec 48,4% contre 16,7% à Mopti et 32,7% à Koulikoro.

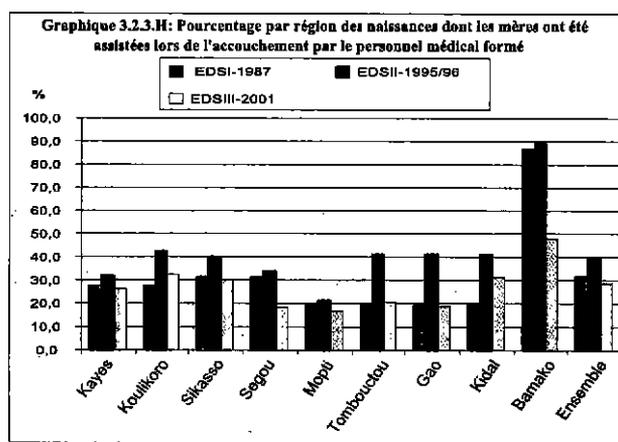


Tableau 3.2.3.H: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par le personnel médical formé

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	27,6	31,6	26,3
Koulikoro	27,6	42,4	32,7
Sikasso	31,3	39,9	30,2
Ségou	31,3	33,7	18,2
Mopti	19,2	21,0	16,7
Tombouctou	19,2	41,5	20,6
Gao	19,2	41,5	19,0
Kidal	19,2	41,5	31,3
Bamako	86,7	89,4	48,4
Ensemble	31,9	40,0	28,9

e) Pourcentage de femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué

• Répartition selon l'âge de la femme

En 1995/96, le pourcentage des femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué était de 1,2% pour l'ensemble des femmes. Les pourcentages les plus élevés étaient observés dans les groupes d'âges 35-39 ans avec 1,8% et ceux de 40-44 ans avec 1,7%. Les plus faibles se rencontraient dans les groupes d'âges 15-19 ans avec 0,4% et ceux de 20-24 ans avec 0,6%.

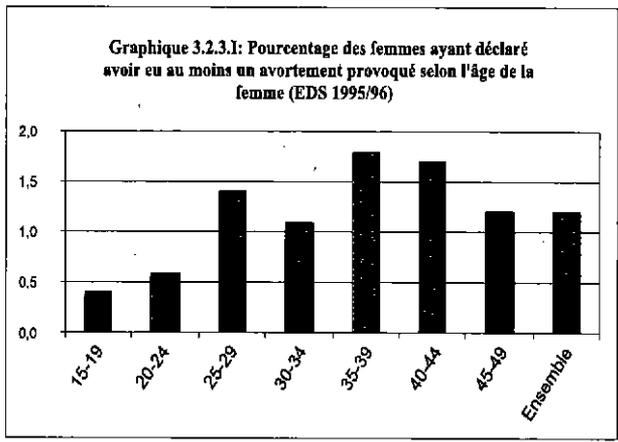


Tableau 3.2.3.I Pourcentage par âge des femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué (EDS 1995/96)

Age de la femme	%
15-19	0,4
20-24	0,6
25-29	1,4
30-34	1,1
35-39	1,8
40-44	1,7
45-49	1,2
Ensemble	1,2

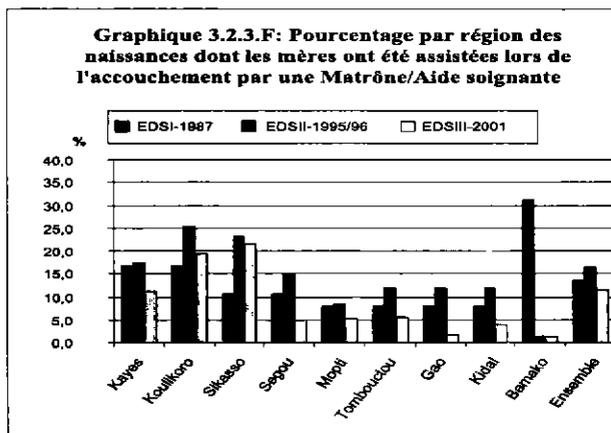


Tableau 3.2.3.F: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par une matrone/aide soignante

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	16,6	17,5	11,2
Koulikoro	16,6	25,2	19,4
Sikasso	10,6	23,2	21,8
Ségou	10,6	14,6	5,0
Mopti	8,0	8,2	5,4
Tombouctou	8,0	11,8	5,7
Gao	8,0	11,8	1,6
Kidal	8,0	11,8	3,8
Bamako	31,3	1,4	1,3
Ensemble	13,5	16,3	11,6

d) Pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un personnel médical formé (données des EDS)

• Répartition par milieu de résidence et par année

En 1987, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un personnel médical formé était de 31,9% pour l'ensemble du pays. Il était plus élevé en milieu urbain (76,6%) qu'en milieu rural (17,5%).

En 1995/96, le pourcentage des naissances survenues au cours des trois dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement

par un personnel médical formé était de 40,0% pour l'ensemble du pays. Il était plus élevé en milieu urbain (79,9%) qu'en milieu rural (26,3%). On a constaté une hausse de l'indicateur aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

En 2001, le niveau de l'indicateur était de 28,9% pour l'ensemble du pays. Il était plus élevé en milieu urbain (45,6%) qu'en milieu rural (21,7%).

Entre 1987 et 1995/96, on constate une hausse du niveau de l'indicateur aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural ; par contre, entre 1995/96 et 2001, le niveau de l'indicateur a baissé, passant de 40,0% en 1995/96 à 28,9% en 2001.

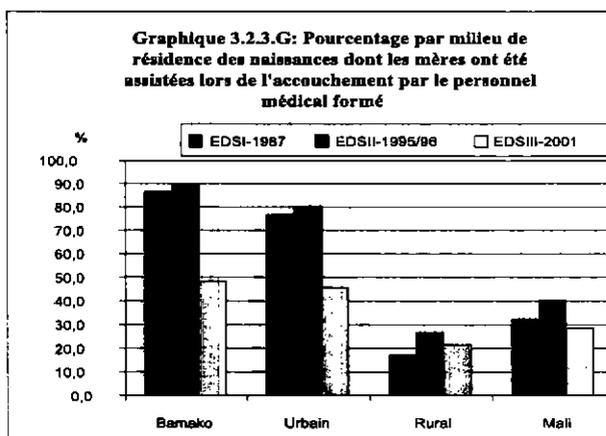


Tableau 3.2.3.G Pourcentage par milieu de résidence des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par le personnel médical formé

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Bamako	86,7	89,4	48,4
Urbain	76,6	79,9	45,6
Rural	17,5	26,3	21,7
Mali	31,9	40,0	28,9

• Répartition par région et par année

En 1987, le plus fort pourcentage des naissances survenues au cours des 3 dernières années dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par un personnel médical formé a été enregistré à Bamako avec 86,7%. Les niveaux les plus faibles ont été observés dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal avec 19,2%.

En 1995/96, le pourcentage était de 89,4% à Bamako contre 21,0% à Mopti et 42,4% à Koulikoro.

En 2001, le niveau le plus élevé était observé à Bamako avec 48,4% contre 16,7% à Mopti et 32,7% à Koulikoro.

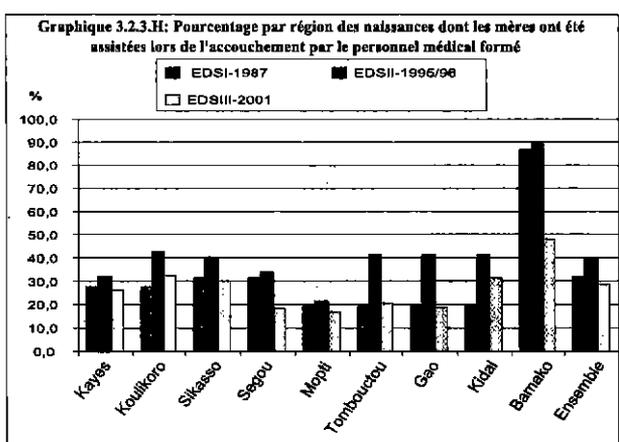


Tableau 3.2.3.H: Pourcentage par région des naissances dont les mères ont été assistées lors de l'accouchement par le personnel médical formé

Milieu de résidence	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Kayes	27,6	31,6	26,3
Koulikoro	27,6	42,4	32,7
Sikasso	31,3	39,9	30,2
Ségou	31,3	33,7	18,2
Mopti	19,2	21,0	16,7
Tombouctou	19,2	41,5	20,6
Gao	19,2	41,5	19,0
Kidal	19,2	41,5	31,3
Bamako	86,7	89,4	48,4
Ensemble	31,9	40,0	28,9

e) Pourcentage de femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué

• Répartition selon l'âge de la femme

En 1995/96, le pourcentage des femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué était de 1,2% pour l'ensemble des femmes. Les pourcentages les plus élevés étaient observés dans les groupes d'âges 35-39 ans avec 1,8% et ceux de 40-44 ans avec 1,7%. Les plus faibles se rencontraient dans les groupes d'âges 15-19 ans avec 0,4% et ceux de 20-24 ans avec 0,6%.

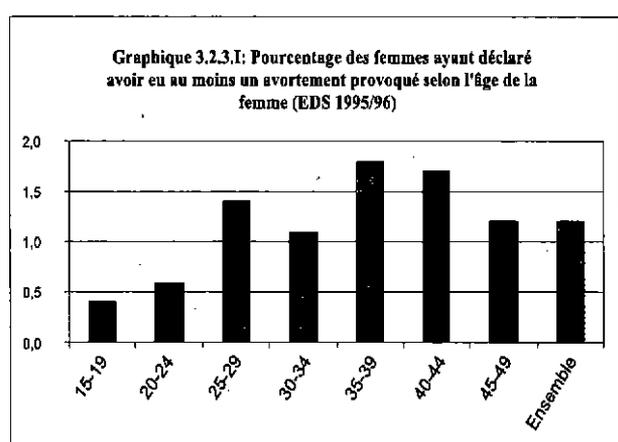


Tableau 3.2.3.I Pourcentage par âge des femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué (EDS 1995/96)

Age de la femme	%
15-19	0,4
20-34	0,6
25-29	1,4
30-34	1,1
35-39	1,8
40-44	1,7
45-49	1,2
Ensemble	1,2

• Répartition selon le milieu de résidence

En 1995/96, le pourcentage de femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué était plus élevé en milieu urbain (1,9%) qu'en milieu rural (0,8%). Le district de Bamako avec 3,0% avait un niveau plus élevé que les autres villes (0,9%).

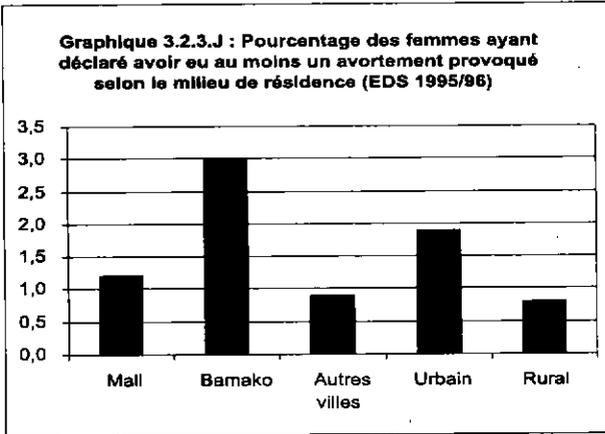


Tableau 3.2.3.J: Pourcentage par milieu de résidence de femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué (EDS 1995/96)

Milieu de résidence	%
Mali	1,2
Bamako	3,0
Autres villes	0,9
Urbain	1,9
Rural	0,8

• Répartition selon la région

En 1995/96, les pourcentages les plus élevés de femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué ont été enregistrés dans le district de Bamako avec 3, 0% et la région de Sikasso avec 2,2%. Les niveaux les plus faibles étaient observés à Mopti avec 0,2%, à Kayes avec 0,4% et à Ségou avec 0,5%.

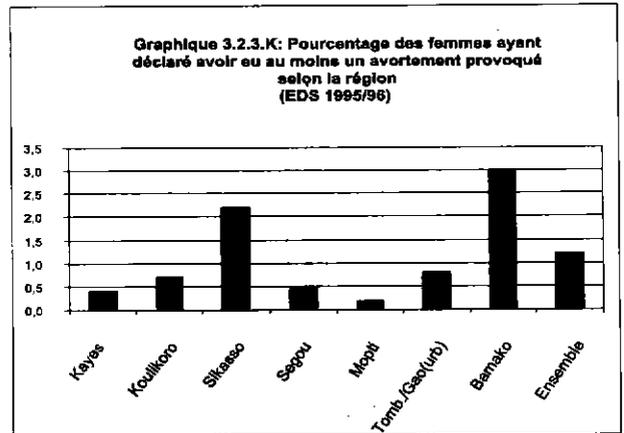


Tableau 3.2.3.K Pourcentage par région de femmes ayant déclaré avoir eu au moins un avortement provoqué (EDS 1995/96)

Région	%
Kayes	0,4
Koulikoro	0,7
Sikasso	2,2
Ségou	0,5
Mopti	0,2
Tomb./Gao(urb)	0,8
Bamako	3,0
Ensemble	1,2

3.3. Excision

3.3.1 Excision par caractéristiques démographiques de la femme

a) Pourcentage de femmes excisées selon l'âge

En 1995/96, le pourcentage de femmes excisées était de 93,7%. Plus de 90% des femmes de 15 ans et plus ont été excisées. Le pourcentage ne diffère pas significativement d'un groupe d'âge à un autre. Cependant, le niveau le plus faible est observé à 15-19 ans avec 91,5% de femmes excisées.

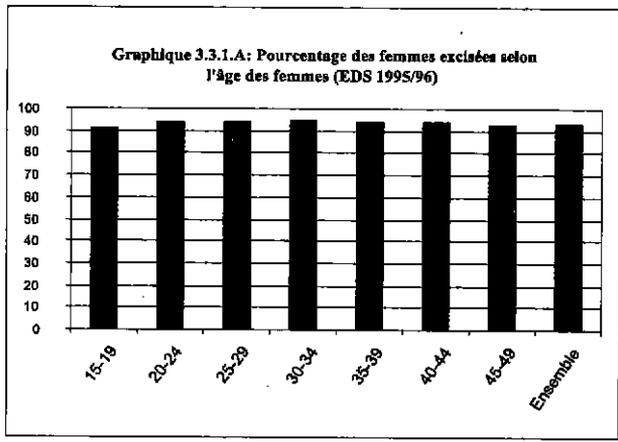


Tableau 3.3.1.A Pourcentage par âge de femmes excisées(EDS1995/96)

Age	%
15-19	91,5
20-24	94,2
25-29	93,9
30-34	94,8
35-39	93,9
40-44	94,2
45-49	92,4
Ensemble	93,7

b) Pourcentage de femmes excisées selon le milieu de résidence

En 1995/96, le pourcentage de femmes excisées était plus élevé en milieu rural (95,6%) qu'en milieu urbain (89,8%). La capitale Bamako avec 95,3% est au-dessus de la moyenne nationale 93,7%. Les autres villes avaient un niveau de 85,5%.

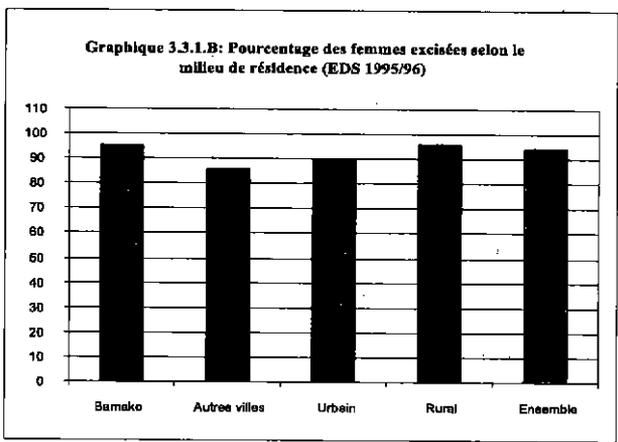


Tableau 3.3.1.B Pourcentage par milieu de résidence de femmes excisées(EDS1995/96)

Milieu de résidence	%
Bamako	95,3
Autres villes	85,5
Urbain	89,8
Rural	95,6
Ensemble	93,7

c) Pourcentage de femmes excisées selon la région

En 1995/96, le plus faible pourcentage de femmes excisées était observé à Tombouctou/Gao/Kidal avec 9,3%. Les autres régions ont des niveaux qui varient entre 88,3% à Mopti et 99,3% à Koulikoro.

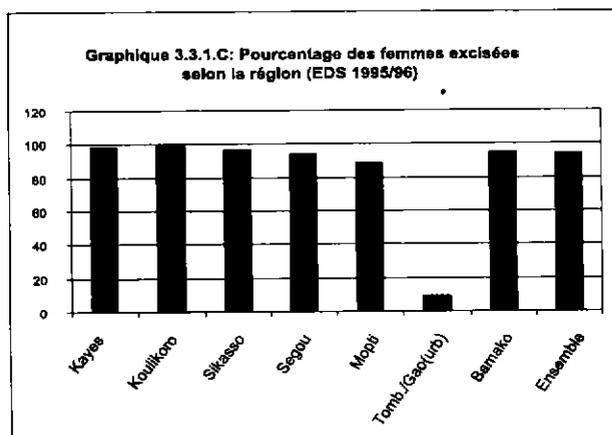


Tableau 3.3.1.C Pourcentage de femmes excisées par région (EDS 1995/96)

Région	%
Kayes	98,6
Koulikoro	99,3
Sikasso	96,6
Ségou	93,9
Mopti	88,3
Tomb./Gao(urb)	9,3
Bamako	95,3
Ensemble	93,7

d) Pourcentage de femmes excisées selon l'ethnie

En 1995/96, le pourcentage de femmes excisées variait selon l'ethnie. En effet, les ethnies ayant les niveaux les plus faibles étaient les Tamachek avec 16,5% et les Sonraï avec 47,8%. Les autres ethnies avaient des niveaux supérieurs à 85%, variant entre 84,0% chez les Dogons à 98,9% chez les Bambara.

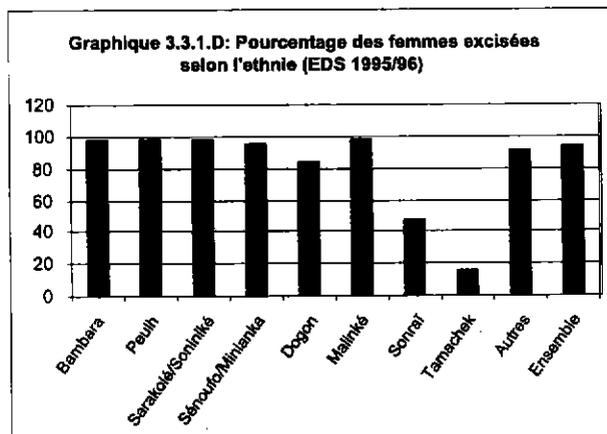


Tableau 3.3.1.D Pourcentage de femmes excisées selon l'ethnie (EDS 1995/96)

Ethnie	%
Bambara	98,9
Peulh	98,4
Sarakolé/Soninké	98,6
Sénoufo/Minianka	95,6
Dogon	84,0
Malinké	98,9
Sonraï	47,8
Tamachek	16,5
Autres	91,2
Ensemble	93,7

3.3.2 Pourcentage de femmes excisées par type d'excision

• Pourcentage de femmes excisées par type d'excision selon l'âge

En 1995/96, le pourcentage de femmes excisées par type d'excision n'a pas révélé une grande disparité par groupe d'âge sauf en ce qui concerne le type «infibulation». Selon le type «clitoridectomie», le niveau global était de 52,1% variant de 50,0% à 15-19 ans à 55,5% chez les femmes de 40-44 ans. Selon le type «excision» qui concerne 46,9% des femmes, le niveau est peu variable d'un groupe d'âge à un autre. Le type Infibulation concerne 0,5% des femmes et varie de 0,1% à 40-44 ans à 0,7% chez les 15-19 ans.

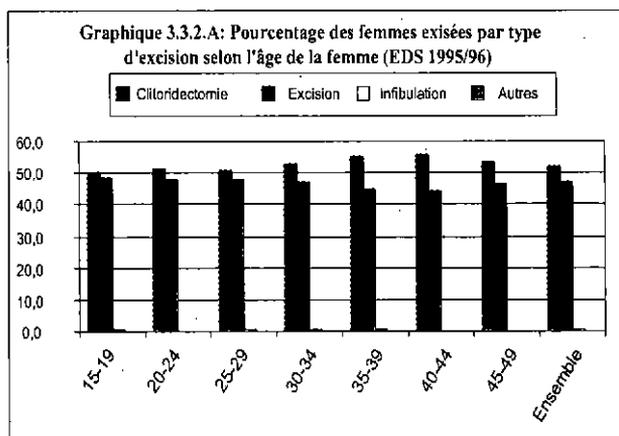


Tableau 3.3.2.A Pourcentage de femmes excisées par âge et par type d'excision (EDS 1995/96)

Age	Clitoridectomie	Excision	Infibulation	Autres
15-19	50,0	48,5	0,7	0,1
20-24	51,2	47,9	0,3	0,2
25-29	50,8	47,9	0,5	0,2
30-34	52,3	46,9	0,6	0,1
35-39	54,8	44,4	0,5	0,2
40-44	55,5	44,2	0,1	0,0
45-49	53,1	46,6	0,3	0,0
Ensemble	52,1	46,9	0,5	0,1

b) Pourcentage de femmes excisées par type d'excision selon le milieu de résidence

En 1995/96, le pourcentage des femmes excisées par type d'excision variait selon le milieu de résidence de la façon suivante :

- type clitoridectomie : (54,8%) en milieu urbain, (51,0%) en milieu rural . La différence entre les milieux n'est pas élevée.
- type excision : moins élevé en milieu urbain (43,3%) qu'en milieu rural (48,5%).
- type infibulation : le pourcentage en milieu urbain (0,8%) est deux fois plus élevé qu'en milieu rural (0,4%) bien que le niveau soit faible dans les deux milieux.

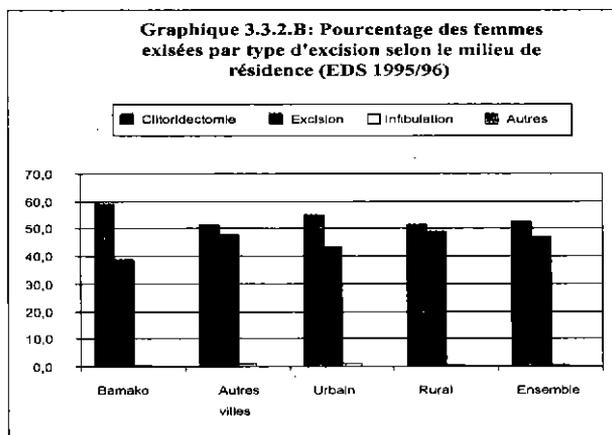


Tableau 3.3.2.B Pourcentage de femmes excisées par milieu de résidence et par type d'excision (EDS 1995/96)

Milieu de résidence	Clitori- dectomie	Excision	Infibu- lation	Autres
Bamako	58,9	38,3	0,6	0,1
Autres villes	51,1	47,7	0,9	0,0
Urbain	54,8	43,3	0,8	0,0
Rural	51,0	48,5	0,4	0,2
Ensemble	52,1	46,9	0,5	0,1

c) Pourcentage de femmes excisées par type d'excision selon la région

En 1995/96, le pourcentage de femmes excisées par type d'excision a révélé les situations suivantes :

- type clitoridectomie : la disparité est grande; ce type varie de 10,0% à Mopti à 86,1% à Kayes.
- type excision : la disparité est grande entre les régions. Le niveau varie de 13,4% à Kayes à 88,4% à Mopti.
- type infibulation : le niveau varie de 0,0% à Tombouctou/Gao/Kidal à 0,6% à Bamako.

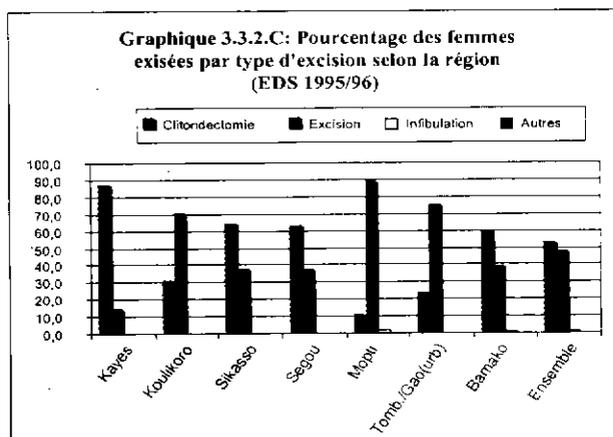


Tableau 3.3.2.C Pourcentage par région de femmes excisées par type d'excision (EDS 1995/96)

Région	Clitori-Excision	Excision	Infibu-lation	Autres
Kayes	86,1	13,4	0,4	0,1
Koulikoro	30,1	69,6	0,2	0,1
Sikasso	63,2	36,3	0,1	0,2
Ségou	62,3	37,1	0,4	0,1
Mopti	10	88,4	1,4	0,2
Tomb./Gao(urb)	22,8	74,7	0,0	0,0
Bamako	58,9	38,3	0,6	0,1
Ensemble	52,1	46,9	0,5	0,1

d) Pourcentage de femmes excisées par type d'excision selon l'ethnie

En 1995/96, le pourcentage de femmes excisées par type d'excision variait selon l'ethnie de la manière suivante :

- Type clitoridectomie : le niveau est faible chez les Dogon avec 10,0%, mais il est élevé chez les Sénoufo/Minianka avec 67,3%, les Sarakolé/Soninké avec 66,6% et les Malinké avec 59,9%.
- Type excision : le pourcentage de femmes excisées selon ce type varie de 32,3% chez les Sarakolé/Soninké et les Sénoufo/Minianka, à 88,3% observé chez les Dogon.

- Type infibulation : le niveau est pratiquement nul chez les Tamachek, les Sonraï et les Sénoufo/Minianka. Il est de 1,5% chez les Peulh, de 0,8% chez les Sarakolé/Soninké et de 0,6% chez les Dogons.

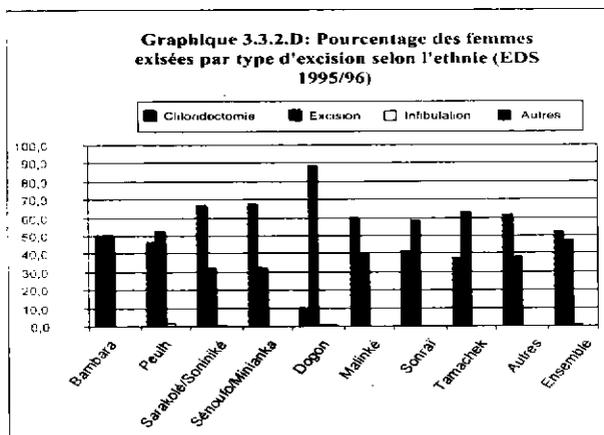


Tableau 3.3.2.D Pourcentage de femmes excisées par ethnie et par type d'excision (EDS 1995/96)

Ethnie	Clitori-Excision	Excision	Infibu-lation	Autres
Bambara	49,7	49,7	0,2	0,1
Peulh	46,0	52,1	1,5	0,0
Sarakolé/Soninké	66,6	32,3	0,8	0,1
Sénoufo/Minianka	67,3	32,3	0,0	0,3
Dogon	10,0	88,3	0,6	0,4
Malinké	59,9	39,4	0,3	0,0
Sonraï	41,1	58,2	0,0	0,0
Tamachek	37,4	62,6	0,0	0,0
Autres	61,2	38,1	0,1	0,3
Ensemble	52,1	46,9	0,5	0,1

3.4 Vaccination

3.4.1 Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG

a) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon le sexe

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG était de 76,3% soit 78,3% pour les garçons et 74,4% pour les filles. La différence entre les filles et les garçons n'est pas significative.

En 2001, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG était de 69,0% soit 69,3% pour les garçons et 68,7% pour les filles. La différence entre les filles et les garçons n'est pas significative.

Entre 1995/96 et 2001, on observe une baisse du niveau de l'indicateur qui passe de 76,3% à 69,0% en 2001. Ce constat est valable aussi bien chez les garçons que chez les filles.

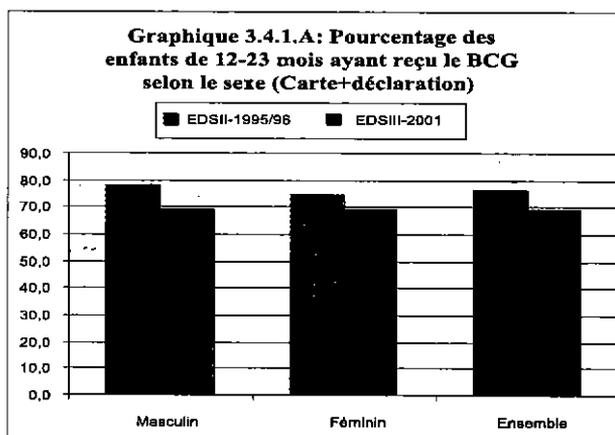


Tableau 3.4.1.A Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon le sexe (carte + déclaration)

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	78,3	69,3
Féminin	74,4	68,7
Ensemble	76,3	69,0

b) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon le milieu de résidence

En 1998, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG était de 84%. Selon les données de L'EDS 1995/96 et de l'EIM 1996, le niveau était plus élevé en milieu urbain (92,1% en 1995/96 et 84,7% en 1996) qu'en milieu rural (70,6% en 1995/96 et 68,9% en 1996).

Selon l'EDS 2001, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG était de 69,0%. Il y a donc une baisse par rapport aux années antérieures. Le niveau de l'indicateur était de 90,4% en milieu urbain contre 62,0% en milieu rural. Le district de Bamako avait un niveau de 92,7%.

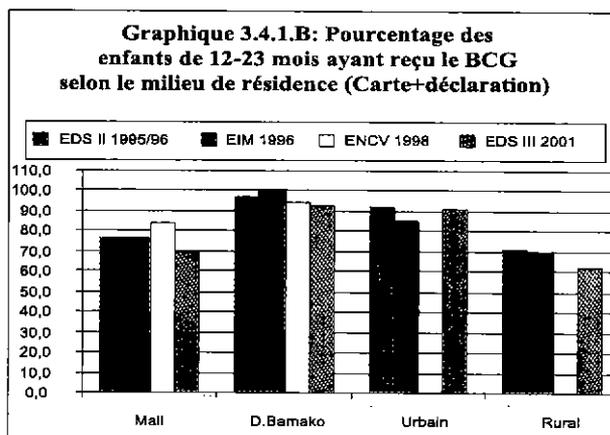


Tableau 3.4.1.B Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon le milieu de résidence (carte + déclaration)

Milieu de résidence	EDS II 1995/96	EIM 1996	ENCV 1998	EDS III 2001
Mali	76,3	75,9	84,0	69,0
D.Bamako	97,0	100	94,5	92,7
Urbain	92,1	84,7	90,4	69,0
Rural	70,6	68,9	62,0	62,0

c) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon la région

Le plus fort pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG était observé à Bamako avec 92,7% et le plus faible à Mopti avec 45,9% en 2001 (EDS).

En 1996, le niveau le plus élevé était observé à Bamako avec 100,0% et le plus faible à Kayes avec 48,1%.

En 1998, le pourcentage le plus élevé était observé à Bamako avec 94,5% et le plus faible à Kayes avec 70,3%.

Entre l'EDSII-1995/96 et l'EDSIII-2001, le niveau de l'indicateur a baissé dans toutes les régions sauf à Kayes où il a évolué légèrement à la hausse, passant de 55,8% en 1995/96 à 57,6% en 2001.

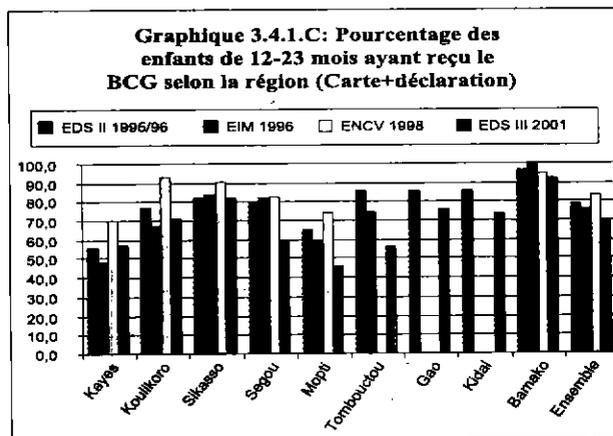


Tableau 3.4.1.C Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le BCG selon la région (carte + déclaration)

Région	EDS II 1995/96	EIM 1996	ENCV 1998	EDS III 2001
Kayes	55,8	48,1	70,3	57,6
Koulikoro	77,0	66,3	93,4	71,2
Sikasso	82,0	83,8	90,5	81,8
Ségou	79,6	82	83,2	59,9
Mopti	65,3	59,4	74,5	45,9
Tombouctou	85,6	74,7		56,2
Gao	85,6			76,4
Kidal	85,6			73,6
D.Bamako	97,0	100	94,5	92,7
Ensemble	78,3	75,9	84,0	69,0

3.4.2 Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1

a) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 selon le sexe

Selon l'EDSII-1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 était de 71,6%. Il est plus élevé pour les garçons (74,7%) que chez les filles (68,8%).

Selon l'EDSIII-2001, le niveau de l'indicateur (61,0%) était plus faible que celui de 1995/96 (71,6%). Il était également plus élevé chez les garçons (63,0%) que chez les filles (58,9%).

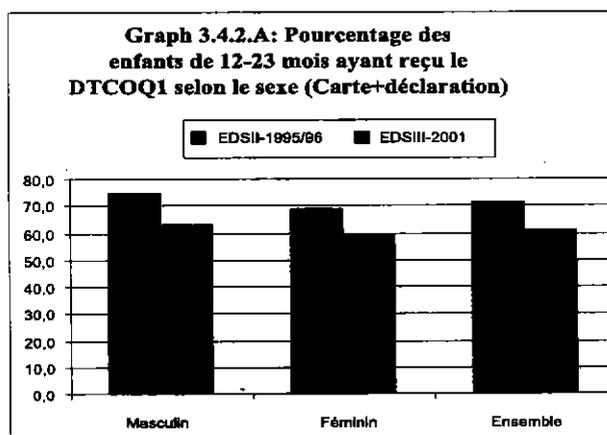


Tableau 3.4.2.A Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 selon le sexe (carte + déclaration)

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	74,7	63,0
Féminin	68,8	58,9
Ensemble	71,6	61,0

b) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 selon le milieu de résidence

Selon l'EDSII-1995/96 et l'EDSIII-2001, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 était plus élevé en milieu urbain (89,4% en 1995/96 et 82,1% en 2001) qu'en milieu rural (65,2% en 1995/96 et 54,0% en 2001). Le niveau de l'indicateur a baissé, passant de 71,6% en 1995/96 à 61,0% en 2001.

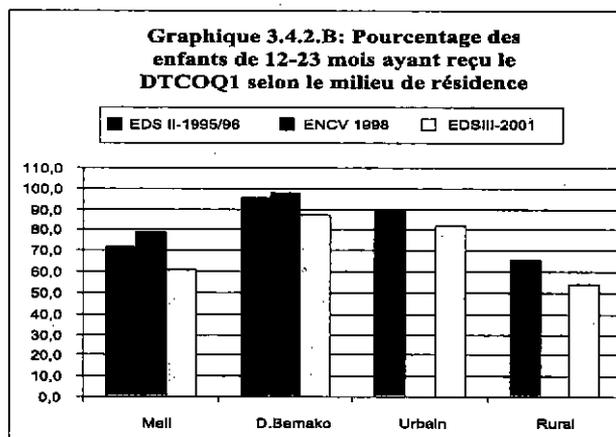


Tableau 3.4.2.B Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)

Milieu de résidence	EDS II- 95/96	ENCV 1998	EDSIII- 2001
Mali	71,6	78,7	61,0
D.Bamako	95,2	97,2	87,6
Urbain	89,4		82,1
Rural	65,2		54,0

c) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 selon la région

Le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 a baissé entre 1995/96 et 2001 dans toutes les régions sauf à Kayes où il a augmenté légèrement, passant de 48,5% en 1995/96 à 53,1% en 2001. Selon les données de l'EDSIII-2001, la région ayant le pourcentage le plus élevé était Bamako avec 87,6% et la région ayant le niveau le plus faible était Mopti avec 34,6%.

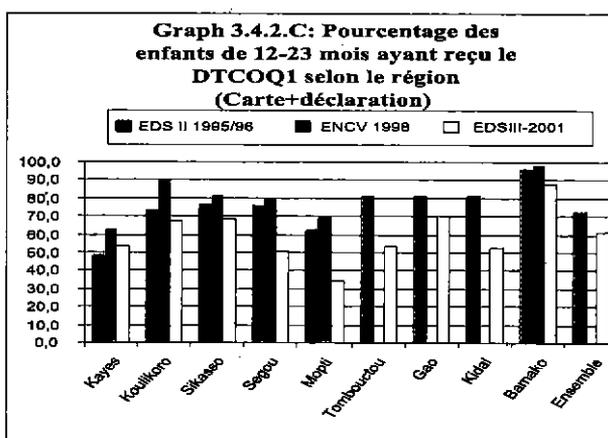


Tableau 3.4.2.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ1 selon la région (carte + déclaration)

Région	EDS II 1995/96	ENCV 1998	EDSIII -2001
Kayes	48,5	62,1	53,1
Koulikoro	72,6	89,7	67,2
Sikasso	76,4	80,5	68,6
Ségou	75,2	79,1	51,2
Mopti	62,0	69,5	34,6
Tombouctou	81,1		53,6
Gao	81,1		70,3
Kidal	81,1		53,0
D.Bamako	95,2	97,2	87,6
Ensemble	71,6		61,0

3.4.3 Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2

a) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 selon le sexe

Selon l'EDSIII-2001, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 était de 50,7%. Il était légèrement plus élevé chez les garçons (51,8%) que chez les filles (49,6%).

Entre 1995/96 et 2001, le niveau de l'indicateur a peu varié, passant de 51,1% en 1995/96 à 50,7% en 2001

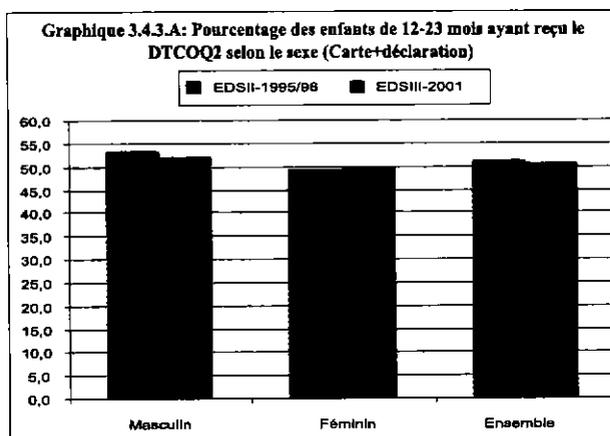


Tableau 3.4.3.A Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 selon le sexe (carte + déclaration)

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	53,1	51,8
Féminin	49,2	49,6
Ensemble	51,1	50,7

b) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 selon le milieu de résidence

Selon l'EDSIII-2001, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 était de 50,7% soit 75,3% en milieu urbain et 42,6% en milieu rural. Ainsi, il était plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. A Bamako, le niveau de l'indicateur était de 82,5%.

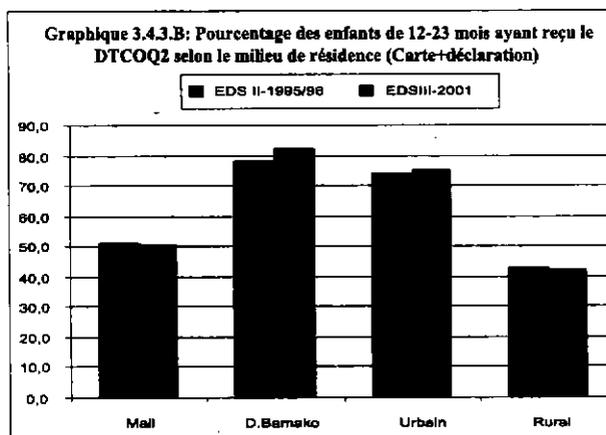


Tableau 3.4.3.B Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)

Milieu de résidence	EDS II-1995/96	EDSIII-2001
Mali	51,1	50,7
D. Bamako	78,0	82,5
Urbain	74,0	75,3
Rural	42,8	42,6

c) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 selon la région

En 2001, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 (carte et déclaration) le plus élevé était observé à Bamako avec 82,5% et le plus faible à Mopti avec 24,3%.

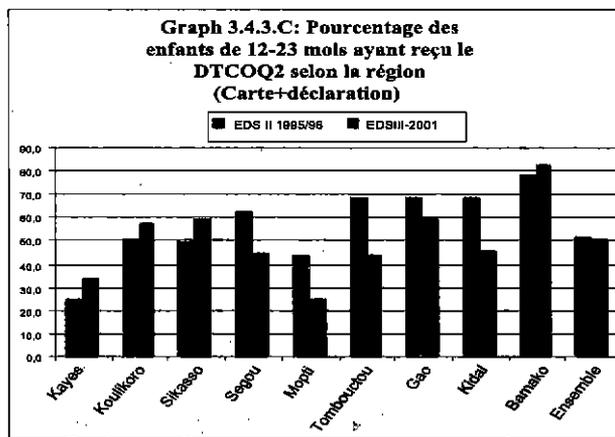


Tableau 3.4.3.C Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ2 selon la région (carte + déclaration)

Région	EDS II 1995/96	EDS III-2001
Kayes	24,4	33,6
Koulikoro	50,2	56,9
Sikasso	49,4	58,9
Ségou	62,5	44,3
Mopti	43,5	24,3
Tombouctou	68,0	43,7
Gao	68,0	59,7
Kidal	68,0	45,2
D.Bamako	78,0	82,5
Ensemble	51,1	50,7

3.4.4 Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ3

a) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ3 selon le sexe

Le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ3 était de 39,6% en 2001 contre 37,5% en 1995/96 (données des EDS). Il était de 41,2% en 2001 contre 38,2% en 1995/96 chez les garçons et de 38,0% en 2001 contre 37,0% chez les filles en 1995/96. Il était légèrement plus élevé chez les garçons que chez les filles.

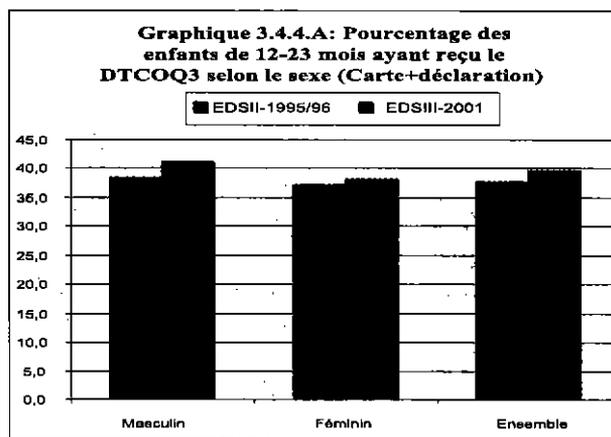


Tableau 3.4.4.A Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ3 selon le sexe (carte + déclaration)

Sexe	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Masculin	38,2	41,2
Féminin	37,0	38,0
Ensemble	37,5	39,6

b) Pourcentage des enfants de 12- 23 mois ayant reçu le DTCOQ3 selon le milieu de résidence

Selon l'EDSIII-2001, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ3 était de 39,6%. Il était plus élevé en milieu urbain (68,4%) qu'en milieu rural (30,1%). La même tendance en faveur du milieu urbain est observée avec les données de l'EDSII-1995/96. On constate une tendance générale à la hausse de cet indicateur entre 1995/96 (37,5%) et 2001 (39,6%).

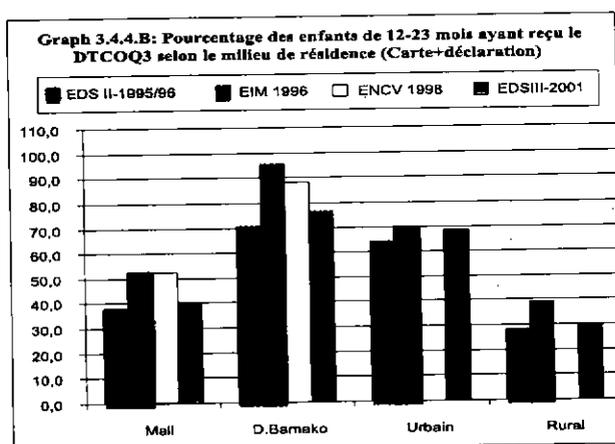


Tableau 3.4.4.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ3 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)

Milieu de résidence	EDS II-1995/96	EIM 1996	ENCV 1998	EDSIII-2001
Mali	37,5	52,7	52,2	39,6
D.Bamako	70,2	95,6	88,0	75,9
Urbain	64,1	69,8	68,4	68,4
Rural	28,0	39,0	30,1	30,1

c) Pourcentage des enfants de 12- 23 mois ayant reçu le DTCOQ3 selon la région

Selon l'EDSIII-2001, les plus forts pourcentages d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ3 étaient observés dans les régions de Bamako avec 75,9%, Gao avec 48,2% et Koulikoro avec 45,1%. Les plus faibles taux sont observés dans les régions de Mopti avec 16,6% et Kayes avec 21,1%.

Entre les deux EDS de 1995/96 et de 2001, le niveau de l'indicateur a augmenté dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Bamako. Mais il a baissé dans les autres régions.

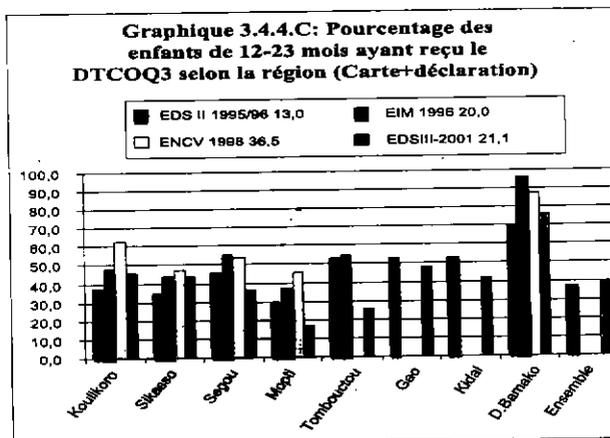


Tableau 3.4.4.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le DTCOQ3 selon la région (carte + déclaration)

Région	EDS II 1995/96	EIM 1996	ENCV 1998	EDSIII-2001
Kayes	13,0	20,0	36,5	21,1
Koulikoro	36,9	47,9	62,4	45,1
Sikasso	35,0	43,8	47,1	43,7
Ségou	45,5	55,1	53,6	36,1
Mopti	28,7	37,3	45,5	16,6
Tombouctou	53,0	54,6	-	25,9
Gao	53,0	48,2	48,2	48,2
Kidal	53,0	42,4	42,4	42,4
D.Bamako	70,2	95,6	88,0	75,9
Ensemble	37,5	39,6	39,6	39,6

3.4.5 Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 (données des EDS)

a) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon le sexe

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu la vaccin antipolio 1 était de 73,0%. Il est plus élevé chez les garçons (75,3%) que chez les filles (70,8%).

En 2001, le niveau de l'indicateur était de 73,9%. Il est plus élevé chez les garçons (74,3%) que chez les filles (73,4%).

Entre 1995/96 et 2001, le niveau de l'indicateur n'a pratiquement pas varié.

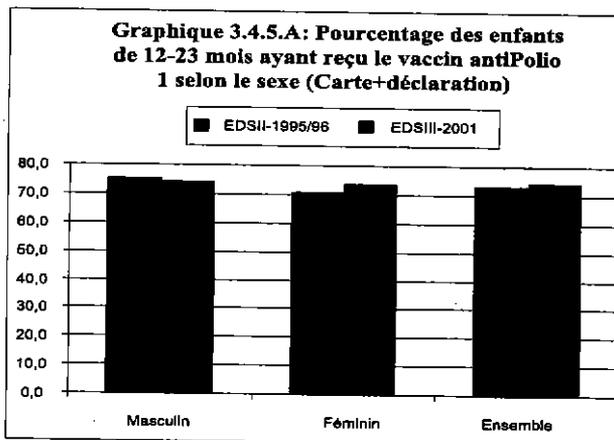


Tableau 3.4.5.A Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon le sexe (Carte+déclaration)

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	75,3	74,3
Féminin	70,8	73,4
Ensemble	73,0	73,9

b) Pourcentage des enfants de 12- 23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon le milieu de résidence

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 était de 73,0%. Il était plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, près de 9 enfants de 12-23 mois sur 10 en milieu urbain, soit 89,4% ont reçu le vaccin antipolio 1, tandis qu'en milieu rural, 2 enfants sur 3, soit 67,1% en ont reçu.

En 2001, le niveau de l'indicateur est plus élevé en milieu urbain (88%) qu'en milieu rural (69,1%). Le district de Bamako a enregistré un niveau de 89,3%.

Entre 1995/96 et 2001, le niveau de l'indicateur est resté presque constant aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

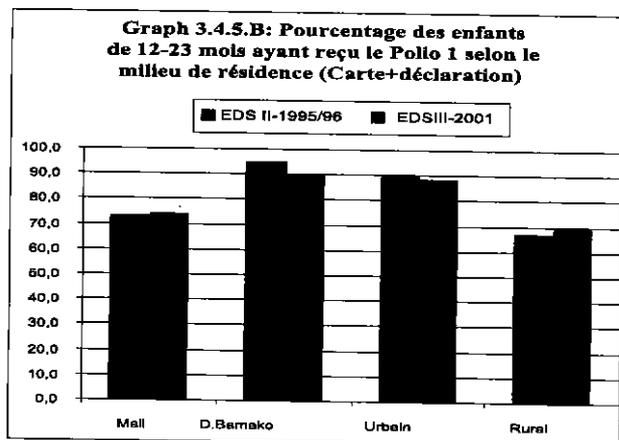


Tableau 3.4.5.B Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon le milieu de résidence (carte+déclaration)

Milieu de résidence	EDS II-1995/96	EDSIII-2001
Mali	73,0	73,9
D.Bamako	94,6	89,3
Urbain	89,4	88,3
Rural	67,1	69,1

c) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon la région

Selon l'EDS II 1995/96, plus de la moitié des enfants de 12-23 mois ont reçu le vaccin antipolio 1 dans toutes les régions du Mali. Le pourcentage le plus élevé était observé à Bamako avec 94,6% et le plus faible à Kayes avec 52,8%.

Selon l'EDS III-2001, plus de la moitié des enfants de 12-23 mois ont reçu le vaccin antipolio 1 dans toutes les régions du Mali. Le pourcentage le plus élevé était observé à Bamako avec 89,3% et le plus faible à Mopti avec 54,7%.

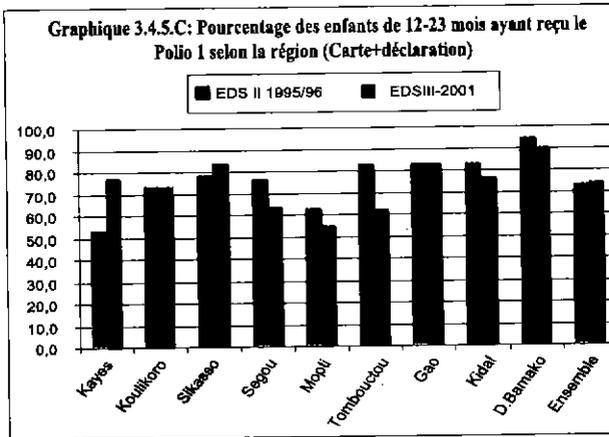


Tableau 3.4.5.C Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 selon la région (carte + déclaration)

Région	EDS II 1995/96	EDSIII-2001
Kayes	52,8	76,7
Koulikoro	73,2	73,2
Sikasso	78,0	83,4
Ségou	76,4	63,0
Mopti	62,5	54,7
Tombouctou	82,7	61,4
Gao	82,7	82,4
Kidal	82,7	76,1
D.Bamako	94,6	89,3
Ensemble	73,0	73,9

3.4.6 Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 (données des EDS)

a) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon le sexe

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 1 est plus élevé chez les garçons (58,1%) que chez les filles (52,9%). Cependant, quel que soit le sexe, plus de la moitié des enfants de 12-23 mois ont reçu le vaccin antipolio 2.

En 2001, le niveau de l'indicateur était de 59,5%. Il était plus élevé chez les garçons (60,5%) que chez les filles (58,5%).

Entre 1995/96 et 2001, le niveau de l'indicateur a augmenté, passant de 55,4% à 59,5%. Cette hausse est observée chez les garçons et chez les filles.

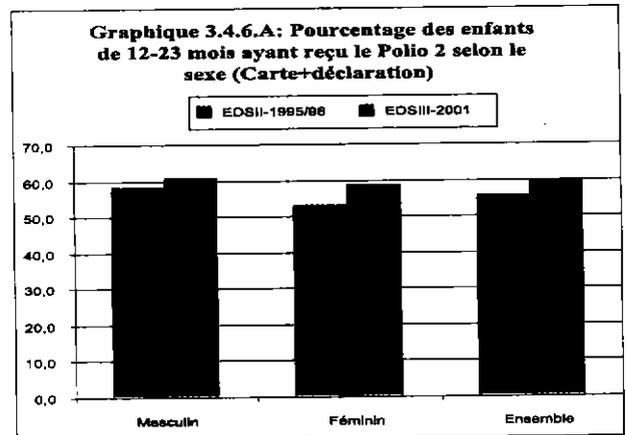


Tableau 3.4.6.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon le sexe (carte + déclaration)

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	58,1	60,5
Féminin	52,9	58,5
Ensemble	55,4	59,5

b) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon le milieu de résidence

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 était de 55,4%. Il était plus élevé en milieu urbain (80,7%) qu'en milieu rural (55,4%).

En 2001, le niveau de l'indicateur était plus élevé en milieu urbain (79,6%) qu'en milieu rural (52,9%).

Entre 1995/96 et 2001, le niveau de l'indicateur a augmenté dans le milieu rural et le milieu urbain. Bamako a enregistré un niveau de 82,1%.

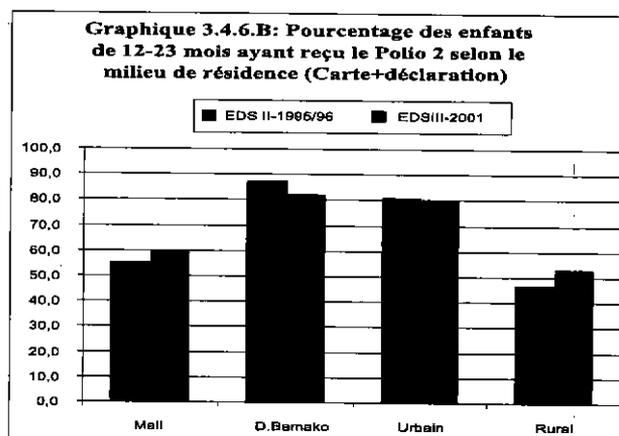


Tableau 3.4.6.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)

Milieu de résidence	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Mali	55,4	59,5
D. Bamako	87,5	82,1
Urbain	80,7	79,6
Rural	46,3	52,9

c) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon la région

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 a varié selon les régions du Mali. La région ayant le niveau le plus élevé était Bamako avec 87,5% et la région ayant le niveau le plus faible était Kayes avec 27,0%. Les régions de Tombouctou (69,1%) et de Ségou (65,1%) viennent immédiatement après Bamako selon l'importance du niveau de l'indicateur.

En 2001, le niveau de l'indicateur le plus élevé était observé à Bamako avec 82,1% et le plus faible à Mopti avec 36,1%.

Les régions ayant enregistré une baisse du niveau de l'indicateur sont : Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et Bamako.

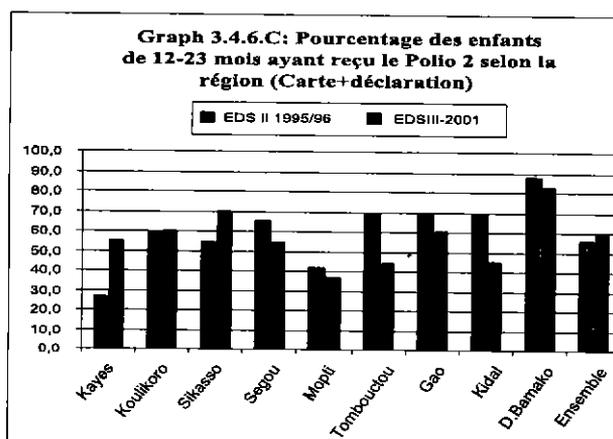


Tableau 3.4.6.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 2 selon la région (carte + déclaration)

Région	EDSII 1995/96	EDSIII-2001
Kayes	27,0	54,7
Koulikoro	59,0	59,8
Sikasso	53,9	69,3
Ségou	65,1	53,9
Mopti	41,3	36,1
Tombouctou	69,1	43,7
Gao	69,1	60,2
Kidal	69,1	44,7
D. Bamako	87,5	82,1
Ensemble	55,4	59,5

3.4.7 Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3

a) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon le sexe

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 était de 39,1%. Il était plus élevé chez les garçons avec 40,1% que chez les filles avec 38,1%.

En 2001, le niveau de l'indicateur était de 39,4%. Il était légèrement plus élevé chez les filles (39,6%) que chez les garçons (39,2%).

Entre 1995/96 et 2001, le niveau de l'indicateur est resté pratiquement constant avec 39,1% en 1995/96 et 39,4% en 2001.

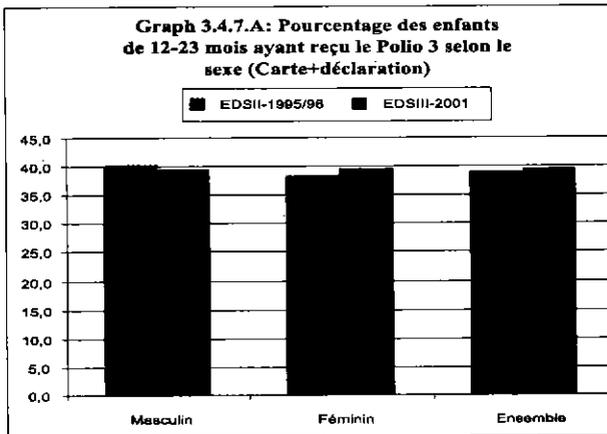


Tableau 3.4.7.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon le sexe (carte + déclaration)

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	40,1	39,2
Féminin	38,1	39,6
Ensemble	39,1	39,4

b) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon le milieu de résidence

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 était plus élevé en milieu urbain (65,2%) qu'en milieu rural (29,7%).

Selon l'EIM-1996, le milieu urbain avait un niveau de 65,2% et le milieu rural 32,9%. On constate ainsi une certaine amélioration du niveau en milieu rural.

En 2001, le niveau de l'indicateur était plus élevé en milieu urbain (64,5%) qu'en milieu rural (31,1%). Le district de Bamako avait enregistré un niveau de 71,0% en 2001 contre 69,6% en 1995/96.

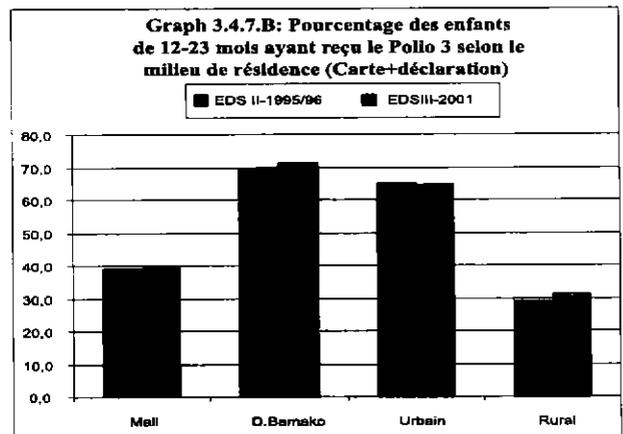


Tableau 3.4.7.B Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon le milieu de résidence (carte + déclaration)

Milieu de résidence	EDS II-1995/96	EDSIII-2001
Mali	39,1	39,4
D. Bamako	69,6	71,0
Urbain	65,2	64,5
Rural	29,7	31,1

c) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon la région

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 a varié selon les régions. Le niveau le plus élevé était observé à Bamako avec 69,6% et le plus faible à Kayes avec 15,2%. L'enquête à indicateur multiple de 1996 a révélé un niveau de 92,6% pour le district de Bamako et 16,0% pour la région de Kayes. Ce qui traduit une hausse considérable à Bamako et une légère hausse dans la région de Kayes.

En 2001, le niveau de l'indicateur a également varié selon les régions. Le niveau le plus élevé était observé à Bamako avec 71,0% et le plus faible à Mopti avec 16,7%.

Entre 1995/96, le niveau de l'indicateur a augmenté dans les régions de Kayes, passant de 15,2% à 27,0% et dans le district de Bamako, passant de 69,6% à 71,0%.

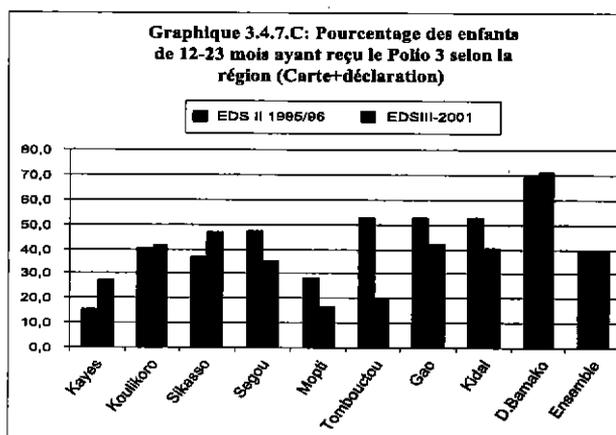


Tableau 3.4.7.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin antipolio 3 selon la région (carte + déclaration)

Région	EDS II 1995/96	EDS III-2001
Kayes	15,2	27,0
Koulikoro	40,5	41,2
Sikasso	36,5	46,6
Ségou	47,7	35,0
Mopti	27,9	16,7
Tombouctou	53,0	19,8
Gao	53,0	42,2
Kidal	53,0	40,2
D.Bamako	69,6	71,0
Ensemble	39,1	39,4

3.4.8 Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la fièvre jaune

a) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la fièvre jaune selon le sexe

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu la fièvre jaune était plus élevé chez les garçons (8,2%) que chez les filles (7,0%). Cependant, la différence n'est pas importante.

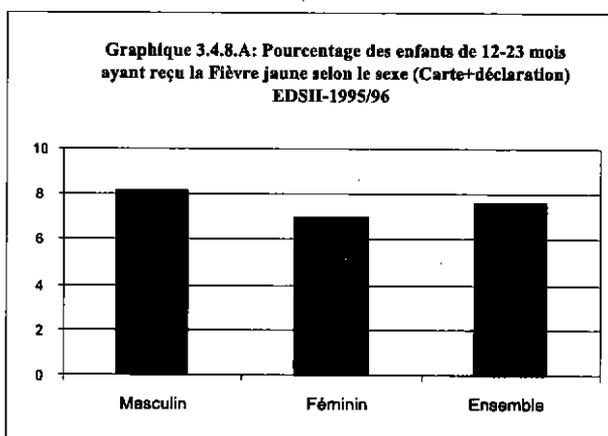


Tableau 3.4.8.A Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu la fièvre jaune selon le sexe (carte+déclaration)EDSII-1995/96

Sexe	Pourcentage
Masculin	8,2
Féminin	7,0
Ensemble	7,6

b) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la fièvre jaune selon le milieu de résidence

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la fièvre jaune était faible avec 7,6%. Il était 16 fois plus élevé en milieu urbain (24,5%) qu'en milieu rural (1,5%).

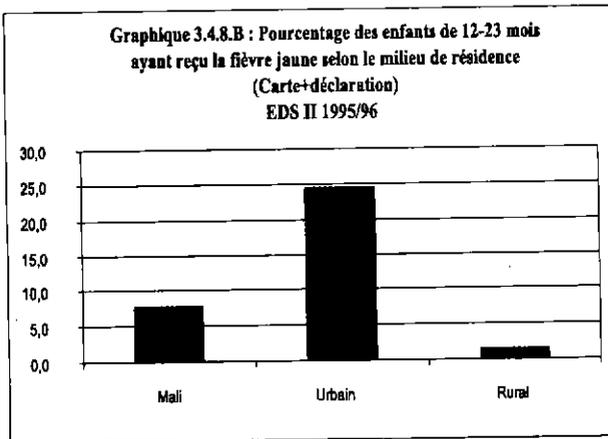


Tableau 3.4.8.B Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu la fièvre jaune selon le milieu de résidence (carte+déclaration)EDSII-1995/96

Milieu de résidence	Pourcentage
Mali	7,6
Urbain	24,5
Rural	1,5

c) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la fièvre jaune selon la région

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu la fièvre jaune était très élevé dans la capitale Bamako, soit 48,8% par rapport aux autres régions où le niveau le plus élevé était observé à Ségou avec 4,0% et le niveau le plus faible à Sikasso et à Mopti avec 0,8%.

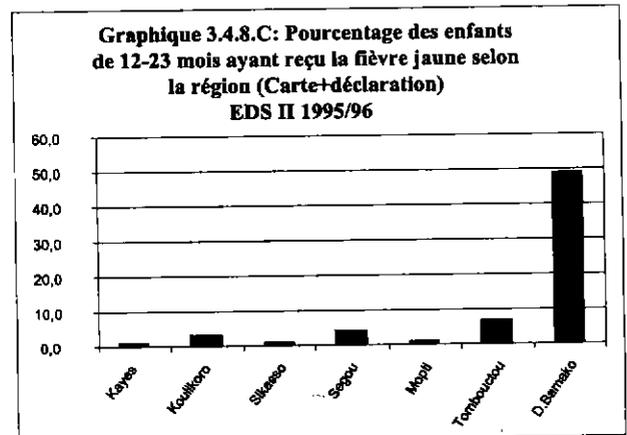


Tableau 3.4.8.C Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu la fièvre jaune selon la région (Carte+déclaration)EDSII-1995/96

Région	Pourcentage
Kayes	1,3
Koulikoro	3,3
Sikasso	0,8
Ségou	4,0
Mopti	0,8
Tombouctou	7,0
D.Bamako	48,8

3.4.9 Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole

a) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon le sexe

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin anti rougeole était de 50,8%. Il était plus élevé chez les garçons (54,9%) que chez les filles (47,0%).

En 2001, le niveau de l'indicateur était de 48,7%. Il était légèrement plus élevé chez les garçons (49,4%) que chez les filles (48,0%).

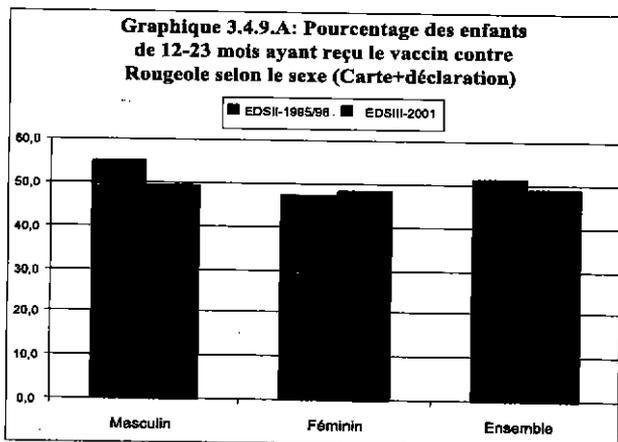


Tableau 3.4.9.A Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon le sexe (carte + déclaration)

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	54,9	49,4
Féminin	47,0	48,0
Ensemble	50,8	48,7

b) Pourcentage des enfants de 12- 23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon le milieu de résidence

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole était de 50,8%. Il était plus élevé en milieu urbain (69,8%) qu'en milieu rural (43,9%).

En 2001, le niveau de l'indicateur était plus élevé en milieu urbain (70,8%) qu'en milieu rural (41,3%).

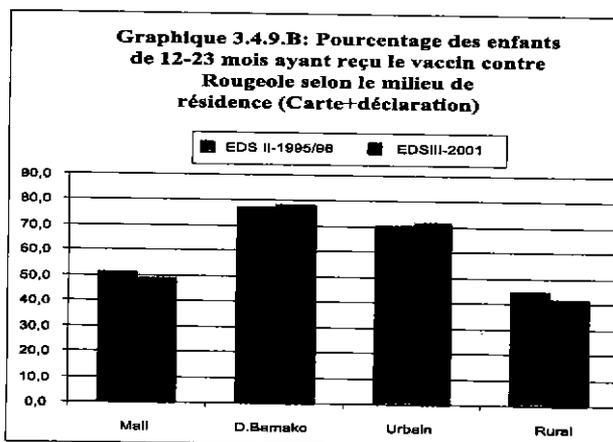


Tableau 3.4.9.B: Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon le milieu de résidence (carte + déclaration)

Milieu de résidence	EDS II-1995/96	EDSIII-2001
Mali	50,8	48,7
D.Bamako	69,8	70,8
Urbain	69,8	70,8
Rural	43,9	41,3

c) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon la région

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole a varié selon les régions. Les régions où moins de la moitié des enfants de 12-23 mois n'ont pas reçu la rougeole sont : Kayes avec 26,4% et Mopti avec 41,8%. La région ayant le niveau le plus élevé est Bamako avec 76,8%.

En 2001, le niveau de l'indicateur le plus élevé était observé à Bamako avec 78,1% et le niveau le plus faible à Mopti avec 27,1%. Il a évolué à la hausse uniquement dans les régions de Kayes, passant de 26,4% en 1995/96 à 39,4% en 2001 et dans le district de Bamako, passant de 76,8% en 1995/96 à 78,1% en 2001.

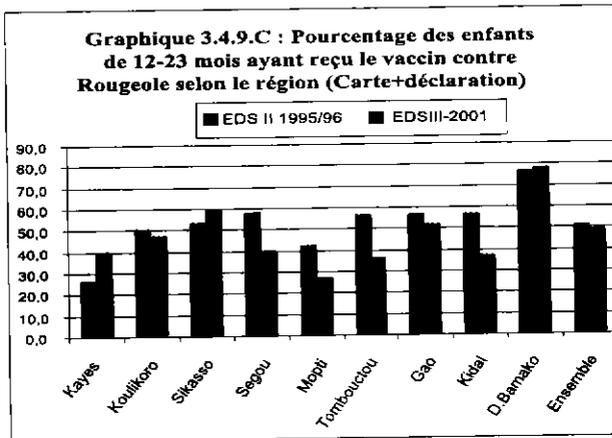


Tableau 3.4.9.C Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole selon la région (carte + déclaration)

Région	EDS II 1995/96	EDSIII-2001
Kayes	26,4	39,4
Koulikoro	50,0	47,4
Sikasso	53,6	59,2
Ségou	57,9	40,1
Mopti	41,8	27,1
Tombouctou	56,3	36,2
Gao	56,3	51,4
Kidal	56,3	37,0
D.Bamako	76,8	78,1
Ensemble	50,8	48,7

3.4.10 Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant été complètement vaccinés

a) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant été complètement vaccinés selon le sexe

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant été complètement vacciné était de 31,5%. Il était plus élevé chez les garçons (32,4%) que chez les filles (30,7%). Cependant, la différence n'est pas énorme.

En 2001, le niveau de l'indicateur était de 28,7%. Il était légèrement plus élevé chez les filles (29,1%) que chez les garçons (28,3%).

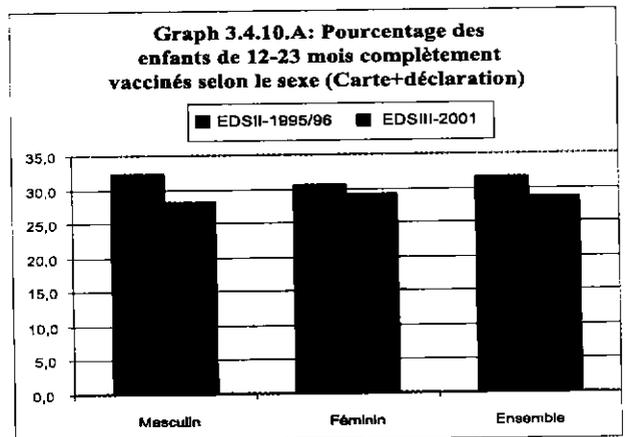


Tableau 3.4.10.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois complètement vaccinés selon le sexe (carte + déclaration)

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	32,4	28,3
Féminin	30,7	29,1
Ensemble	31,5	28,7

b) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant été complètement vaccinés selon le milieu de résidence

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant été complètement vaccinés était plus élevé en milieu urbain (51,9%) qu'en milieu rural (24,2%).

En 2001, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant été complètement vaccinés était plus élevé en milieu urbain (50,3%) qu'en milieu rural (21,5%). Il a évolué légèrement à la baisse dans les deux milieux, passant de 51,9% en 1995/96 à 50,3% en 2001 dans le milieu urbain et de 24,2% en 1995/96 à 21,5% en 2001 dans le milieu rural. Le district de Bamako a un niveau qui est passé de 54,2% en 1995/96 à 60,8% en 2001.

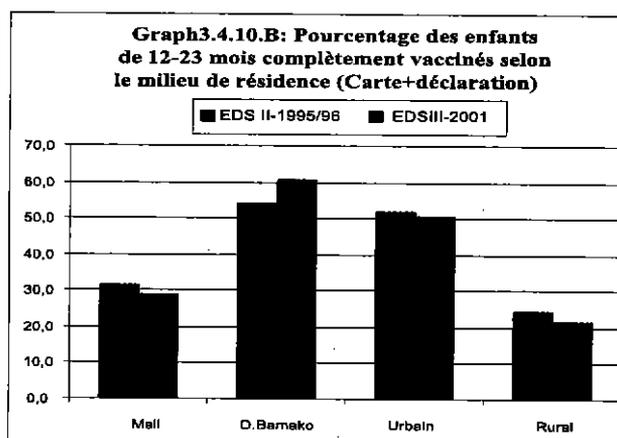


Tableau 3.4.10.B Pourcentage des enfants de 12-23 mois complètement vaccinés selon le milieu de résidence (carte + déclaration)

Milieu de résidence	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Mali	31,5	28,7
D. Bamako	54,2	60,8
Urbain	51,9	50,3
Rural	24,2	21,5

c) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant été complètement vaccinés selon la région

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant été complètement vaccinés, c'est à dire ayant reçu le vaccin BCG, le vaccin contre la rougeole et les 3 doses contre la polio était de 31,5%. Il est très variable d'une région à l'autre. Le niveau le plus élevé est observé à Bamako avec 54,2% et le plus faible à Kayes avec 9,1%.

En 2001, le niveau de l'indicateur a varié d'une région à l'autre. Le district de Bamako avait le niveau le plus élevé avec 60,8%, tandis que les régions de Mopti avec 12,2% et de Kayes avec 13,6% avaient les niveaux les plus faibles.

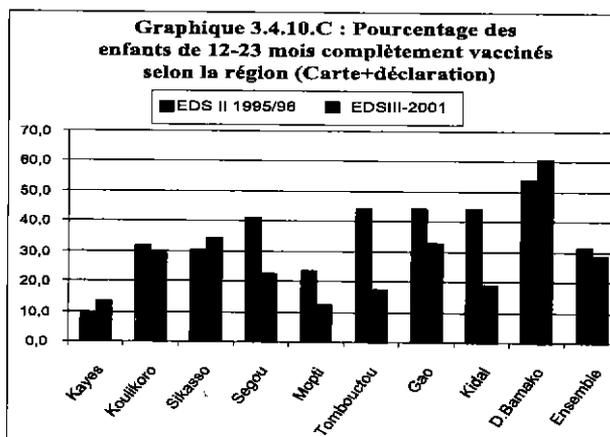
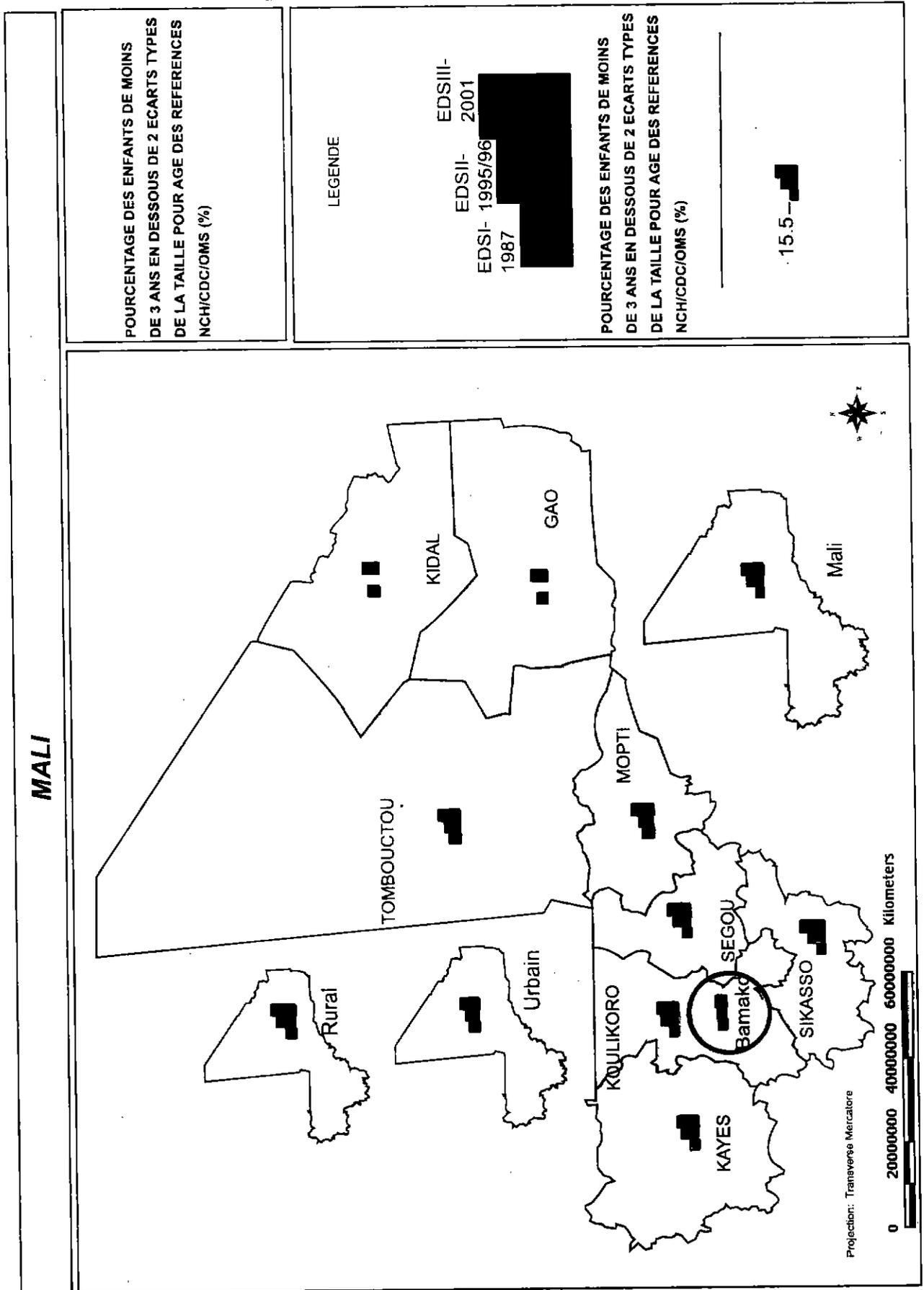


Tableau 3.4.10.C: Pourcentage des enfants de 12-23 mois complètement vaccinés selon la région (carte + déclaration)

Région	EDS II 1995/96	EDS III-2001
Kayes	9,1	13,6
Koulikoro	31,8	29,5
Sikasso	30,3	34,6
Ségou	41,2	22,8
Mopti	23,6	12,2
Tombouctou	44,4	17,3
Gao	44,4	32,8
Kidal	44,4	19,1
D. Bamako	54,2	60,8
Ensemble	31,5	28,7

Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 2 écarts types de la taille pour âge des références NCH/CDC/OMS



3.4.11 Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant une carte de vaccination

a) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant une carte de vaccination selon le sexe

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant une carte de vaccination était de 56,2%, soit 56,3% chez les garçons et 56,1% chez les filles.

En 2001, le niveau de l'indicateur est de 48,3% soit 48,4% pour les garçons et 48,2% pour les filles.

Entre 1995/96 et 2001, le niveau de l'indicateur a diminué en passant de 55,2% à 48,3%.

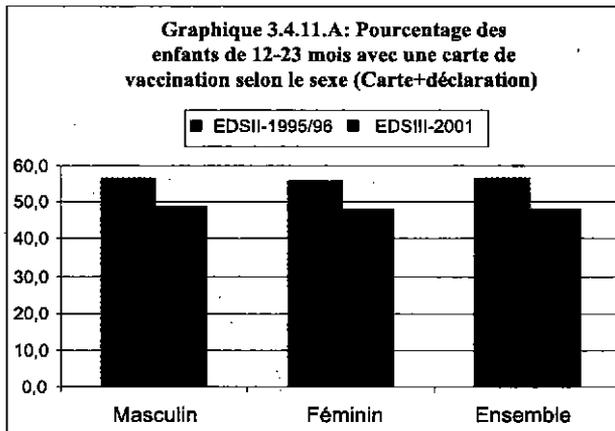


Tableau 3.4.11.A: Pourcentage des enfants de 12-23 mois avec une carte de vaccination selon le sexe (Carte+déclaration)

Sexe	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
Masculin	56,3	48,4
Féminin	56,1	48,2
Ensemble	56,2	48,3

b) Pourcentage des enfants de 12- 23 mois ayant une carte de vaccination selon le milieu de résidence

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant une carte de vaccination était de 56,2%. Il était plus élevé en milieu urbain (69,6%) qu'en milieu rural (51,4%).

En 2001, le niveau de l'indicateur était plus élevé en milieu urbain (64,3%) qu'en milieu rural (43,0%).

Le district de Bamako avait un niveau de 70,6%. On constate une baisse du niveau de l'indicateur qui passe de 56,4% en 1995/96 à 48,3% en 2001.

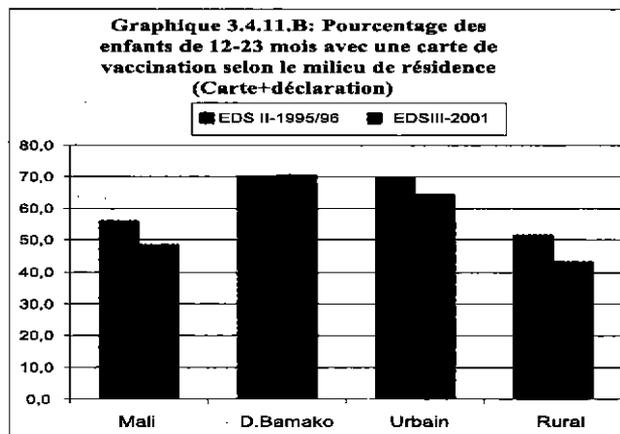


Tableau 3.4.11.B : Pourcentage des enfants de 12-23 mois avec une carte de vaccination selon le milieu de résidence (carte + déclaration)

Milieu de résidence	EDS II-1995/96	EDSIII-2001
Mali	56,2	48,3
D.Bamako	70,2	70,6
Urbain	69,6	64,3
Rural	51,4	43,0

c) Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant une carte de vaccination selon la région

En 1995/96, le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant une carte de vaccination était inférieur à 50,0% dans les régions de Kayes (40,9%) et de Mopti (45,8%). Les autres régions ont des niveaux supérieurs à 50% notamment Bamako qui a le niveau le plus élevé avec 70,2%.

En 2001, le niveau de l'indicateur le plus élevé après celui de Bamako était observé dans la région de Sikasso avec 60,6%. La région qui enregistre le niveau de l'indicateur le plus faible était Mopti avec 24,7%.

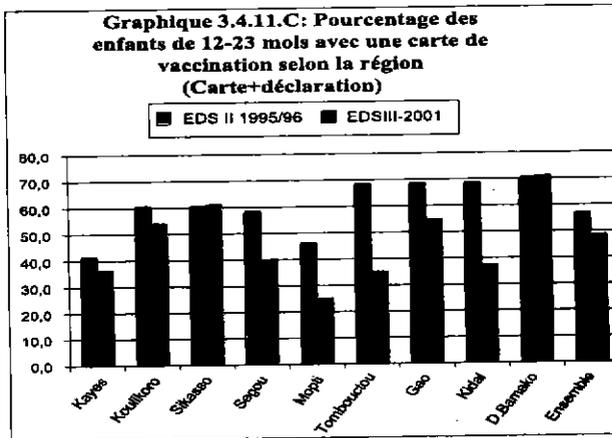


Tableau 3.4.11.C : Pourcentage des enfants de 12-23 mois avec une carte de vaccination selon la région (carte + déclaration)

Région	EDS II 1995/96	EDS III 2001
Kayes	40,9	35,8
Koulikoro	59,8	53,3
Sikasso	59,8	60,6
Ségou	58,2	39,7
Mopti	45,8	24,7
Tombouctou	68,4	35,0
Gao	68,4	54,2
Kidal	68,4	36,9
D.Bamako	70,2	70,6
Ensemble	56,2	48,3

3.5 Infections respiratoires et fièvre

3.5.1 Incidence et prévalence de la toux avec respiration courte et rapide

Les pourcentages des enfants de 6-11 mois, de 12-23 mois et de 24-25 mois avec toux et respiration courte et rapide au cours des deux dernières semaines ont connu une hausse entre 1987 et 1995/96 suivie d'une baisse entre 1995/96 et 2001 selon les données des EDS. En 2001, le niveau de l'indicateur était de 13,2% pour les 6-11 mois, de 11,9% pour les 12-23 mois et de 10,2% pour les 24-35 mois.

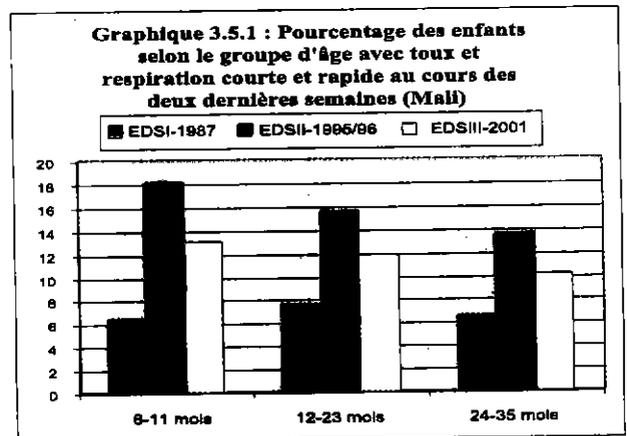


Tableau 3.5.1 : Pourcentage des enfants ayant eu la toux et respiration courte et rapide durant les deux dernières semaines selon l'âge

Age de l'enfant	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
6-11 mois	6,4	18,1	13,2
12-23 mois	7,7	15,6	11,9
24-35 mois	6,6	13,6	10,2

3.5.2 Incidence et prévalence de la fièvre

Les pourcentages des enfants ayant eu la fièvre au cours des quatre dernières semaines ont connu de légères hausses entre l'EDS I-1987 et l'EDS II-1995/96 suivies de baisses entre l'EDSII-1995/96 et l'EDSIII-2001. Ainsi, pour les enfants de 6-11 mois, le pourcentage ayant eu la fièvre au cours des 4 dernières semaines est passé de 43,7% à 46,4%, puis à 35,4%.

Pour les enfants de 12-23 mois, le pourcentage est passé de 42,0% à 44,8%, puis à 35,9%. Pour les enfants de 24-35 mois, il est passé de 32,3% à 35,9%, puis à 28,9%.

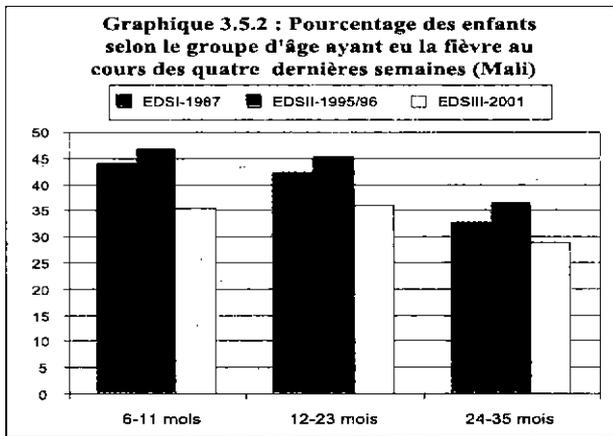


Tableau 3.5.2: Pourcentage des enfants ayant eu la fièvre durant les quatre dernières semaines selon l'âge

Age de l'enfant	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
6-11 mois	43,7	46,4	35,3
12-23 mois	42,0	44,8	35,9
24-35 mois	32,3	35,9	28,9

3.6 Diarrhée

3.6.1 Incidence et prévalence de la diarrhée

Les pourcentages des enfants de 6-11 mois, de 12-23 mois et de 24-25 mois ayant eu la diarrhée au cours des deux dernières semaines observés aux trois enquêtes démographiques et de santé ont révélé une tendance à la baisse dans tous les sous-groupes d'âge concernés. En effet, le pourcentage ayant eu la diarrhée au cours des deux dernières est passé de 43,9% en 1987 à 28,0% en 1995/96, puis à 28,7% en 2001 pour les enfants de 6-11 mois. Il a évolué à la baisse de 45,3% en 1987 à 32,1% en 1995/96, puis à 26,8% en 2001 pour les enfants de 12-23 mois. Il est passé de 43,3% en 1987 à 25,3% en 1995/96, puis à 21,3% en 2001 pour les enfants de 24-35 mois.

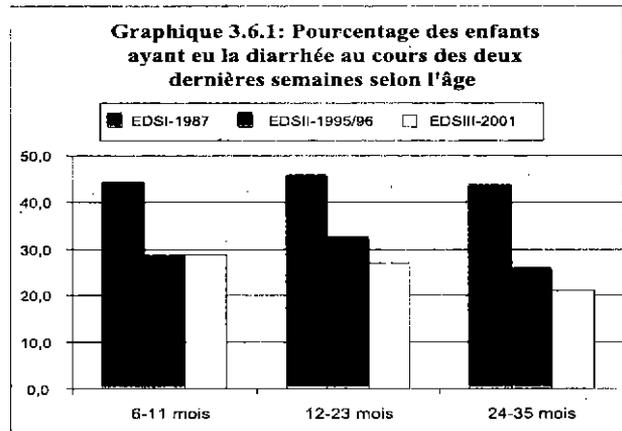


Tableau 3.6.1: Pourcentage des enfants ayant eu la diarrhée durant les deux dernières semaines selon l'âge

Age de l'enfant	EDSI-1987	EDSII-1995/96	EDSIII-2001
6-11 mois	43,9	28,0	28,7
12-23 mois	45,3	32,1	26,8
24-35 mois	43,3	25,3	21,3

3.6.2 Incidence et prévalence de la diarrhée avec du sang dans les selles

Les données de l'EDS1995/96 donnent 3,4% d'enfants de 6-11 mois ayant eu la diarrhée avec du sang dans les selles, 7,6% pour les enfants de 12-23 mois et de 24-35 mois. On remarque que le niveau est le même pour les enfants de 12-23 mois et de 24-35 mois et que ce niveau est près du double de celui des enfants de 6-11mois.

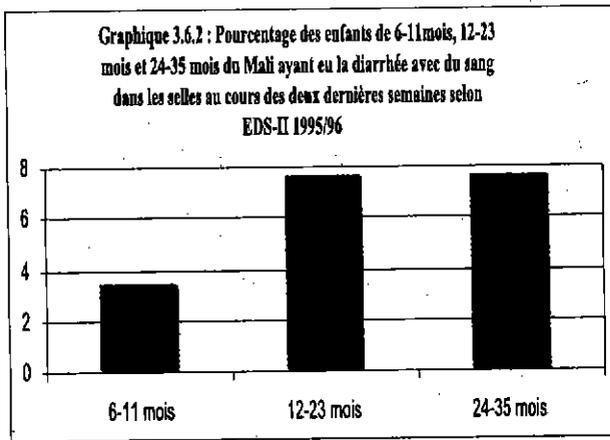


Tableau 3.6.2 Pourcentage des enfants de moins de 6 mois, de 6-11 mois, de 12-23 mois, de 24-35 mois du Mali ayant eu la diarrhée avec du sang dans les selles au cours des deux dernières semaines (EDS II- 1995/96).

Age	Pourcentage
moins de 6 mois	-
6-11 mois	3,4
12-23 mois	7,6
24-35 mois	7,6

3.7 Indicateurs de malnutrition

3.7.1 Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de trois écarts- types de la taille pour âge de la référence NCH/CDC/OMS

La malnutrition des enfants mesurée par l'indicateur «taille pour âge» montre une tendance à la hausse avec des niveaux de 8,9% à l'EDS I-1987, 14,5% à l'EDS II-1995/96 et 21,1% à l'EDS III-2001.

Cette tendance à la hausse est observée quels que soient la région et le milieu de résidence.

Le milieu rural a un niveau presque deux fois plus élevé que le milieu urbain (23,8% en milieu rural contre 11,9% en milieu urbain selon les données de l'EDSIII-2001).

En 2001, les régions ayant les pourcentages les plus faibles d'enfants de moins de 3 ans en dessous de trois écarts- types de la taille pour âge de la référence NCH/CDC/OMS sont : Bamako avec 8,0% et Kidal avec 8,6%. Les régions ayant les niveaux les plus élevés sont : Sikasso avec 25,3% et Ségou avec 25,0%.

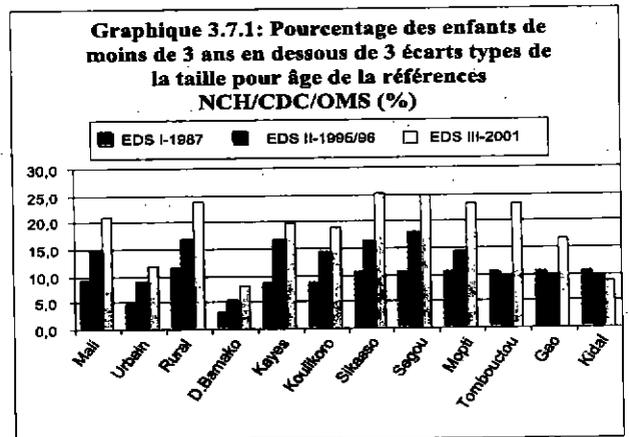


Tableau 3.7.1 : Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 3 écarts-type de la taille pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)

Milieu Région	EDS I-1987	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Mali	8,9	14,5	21,1
Urbain	4,4	8,7	11,9
Rural	11,1	16,6	23,8
D.Bamako	2,8	5,1	8,0
Kayes	8,4	16,4	19,7
Koulikoro	8,4	14,1	18,8
Sikasso	10,3	16,0	25,3
Ségou	10,3	17,7	25,0
Mopti	10,1	14,1	23,4
Tombouctou	10,1	9,4	23,3
Gao	10,1	9,4	16,6
Kidal	10,1	9,4	8,6

3.7.2 Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de deux écarts-types de la taille pour âge de la référence NCH/CDC/OMS

Cet indicateur a un niveau plus élevé que le précédent quels que soient l'année d'observation, le milieu de résidence ou la région. La tendance du niveau de l'indicateur est à la hausse. En effet, il est passé de 15,5% en 1987 à 30,1% en 1995/96 puis à 39,4% en 2001.

En 2001, le milieu rural avec 43,7% a un niveau plus élevé que le milieu urbain avec 25,3%.

En 2001, le niveau le plus faible est observé à Bamako avec 18,7%. Pour les autres régions, le niveau de l'indicateur varie entre 31,5% à Kidal et 47,5% à Sikasso.

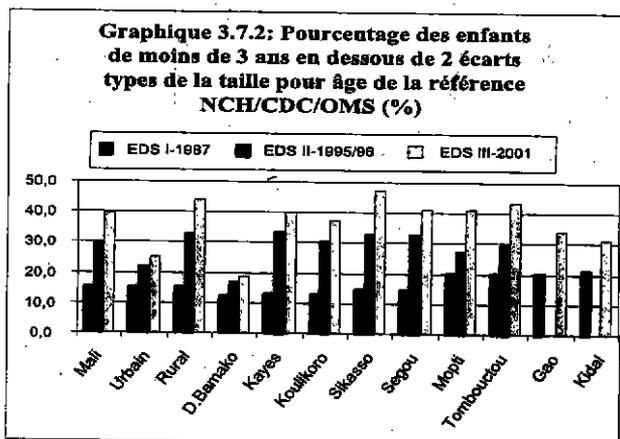


Tableau 3.7.2 : Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 2 écarts-types de la taille pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)

Milieu Région	EDS I- 1987	EDS II- 1995/96	EDS III- 2001
Mali	15,5	30,1	39,4
Urbain	15,3	21,8	25,3
Rural	15,6	33,1	43,7
D.Bamako	12,9	17,1	18,7
Kayes	13,2	33,3	40,2
Koulikoro	13,2	30,7	37,3
Sikasso	14,7	33,1	47,5
Ségou	14,7	33,0	41,4
Mopti	20,5	27,6	41,1
Tombouctou	20,5	29,5	43,5
Gao	20,5	-	34,0
Kidal	21,5	-	31,5

3.7.3 Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de trois écarts-types du poids pour taille de la référence NCH/CDC/OMS

Cet indicateur a un niveau de 1,5% selon l'enquête démographique et de santé de 2001. Il était de 1,3% en 1987 et de 6,2% en 1995/96. Cet indicateur a enregistré une hausse entre 1987 et 1995/96 suivie d'une baisse entre 1995/96 et 2001 dans toutes les régions, en milieu urbain et en milieu rural.

En 2001, le niveau le plus élevé était observé à Ségou avec 2,4%. Quant au district de Bamako, il avait a un niveau de 1,1%.

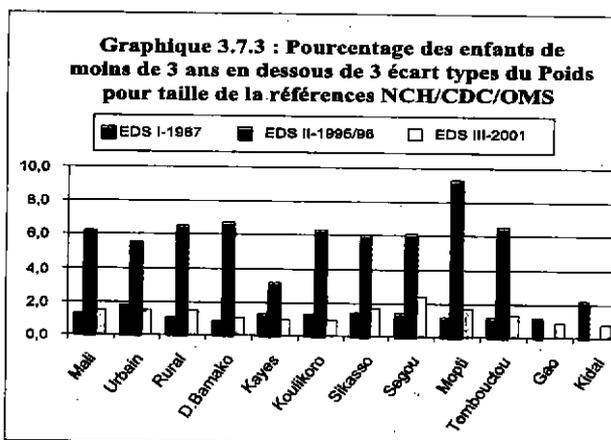


Tableau 3.7.3 : Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 3 écarts types du poids pour taille de la référence NCH/CDC/OMS (%)

Milieu Région	EDS I- 1987	EDS II- 1995/96	EDS III- 2001
Mali	1,3	6,2	1,5
Urbain	1,8	5,5	1,5
Rural	1,1	6,5	1,5
D.Bamako	0,9	6,7	1,1
Kayes	1,3	3,2	1,0
Koulikoro	1,3	6,3	1,0
Sikasso	1,4	6,0	1,7
Ségou	1,4	6,1	2,4
Mopti	1,2	9,3	1,7
Tombouctou	1,2	6,5	1,3
Gao	1,2	-	0,9
Kidal	2,2	-	0,8

3.7.4 Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de deux écarts-types du poids pour taille de la référence NCH/CDC/OMS

Le niveau observé pour cet indicateur en 2001 était de 10,6% contre 23,3% en 1995/96 et 9,7% en 1987. Le milieu rural avec 11,3%, avait un niveau plus élevé que le milieu urbain avec 8,0% en 2001.

Selon les données de l'EDSIII-2001, les niveaux les plus faibles sont observés dans les régions de Bamako avec 5,8%, de Kidal avec 5,7% et de Sikasso avec 9,3%. Les niveaux les plus élevés sont observés à Tombouctou avec 16,7%, à Gao avec 15,2% et à Ségou avec 13,7%.

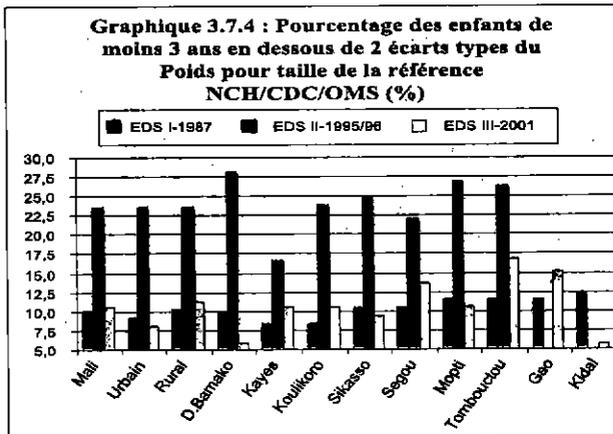


Tableau 3.7.4 : Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 2 écarts-types du poids pour taille de la référence NCH/CDC/OMS (%)

Milieu Région	EDS I- 1987	EDS II- 1996/95	EDS III- 2001
Mali	9,7	23,3	10,6
Urbain	8,9	23,3	8,0
Rural	10,0	23,3	11,3
D.Bamako	9,6	27,9	5,8
Kayes	8,1	16,4	10,5
Koulikoro	8,1	23,5	10,5
Sikasso	10,2	24,6	9,3
Ségou	10,2	21,7	13,7
Mopti	11,1	26,6	10,5
Tombouctou	11,1	26,0	16,7
Gao	11,1	-	15,2
Kidal	12,1	-	5,7

3.7.5 Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de trois écarts-types du poids pour âge de la référence NCH/CDC/OMS

Cet indicateur est passé de 9,4% en 1987 à 16,5% en 1995/96, puis à 12,0% en 2001. En 2001, le milieu rural avec 13,5% avait un niveau plus élevé que le celui du milieu urbain (7,0%). Les niveaux les plus faibles étaient observés à Bamako avec 5,5% et à Kidal avec 7,1%. Le niveau le plus élevé était enregistré à Tombouctou avec 15,5%.

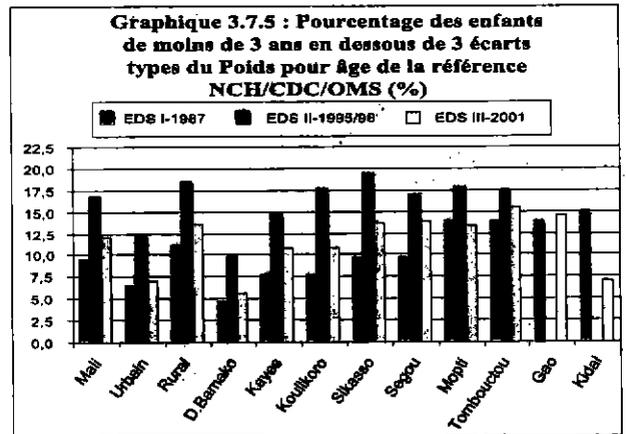


Tableau 3.7.5 : Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 3 écarts-types du poids pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)

Milieu Région	EDS I- 1987	EDS II- 1995/96	EDS III- 2001
Mali	9,4	16,5	12,0
Urbain	6,3	12,1	7,0
Rural	11,0	18,1	13,5
D.Bamako	4,5	9,8	5,5
Kayes	7,6	14,6	10,8
Koulikoro	7,6	17,4	10,8
Sikasso	9,5	19,2	13,7
Ségou	9,5	16,7	13,8
Mopti	13,7	17,6	13,3
Tombouctou	13,7	17,2	15,5
Gao	13,7	-	14,6
Kidal	14,7	-	7,1

3.7.6 Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de deux écarts-types du poids pour âge de la référence NCH/CDC/OMS

Le pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de deux écarts-types du poids pour âge de la référence NCH/CDC/OMS observé en 2001 était de 33,8% contre 40,0% en 1995/96 et 21,6% en 1987. Quels que soient la région et le milieu de résidence, on constate une baisse entre 1995/96 et 2001. En 2001, le milieu rural avec 37,4% avait un niveau plus élevé que celui du milieu urbain qui était de 21,8%. Le niveau le plus faible a été observé à Bamako avec 16,8% et le plus élevé à Sikasso avec 40,0%.

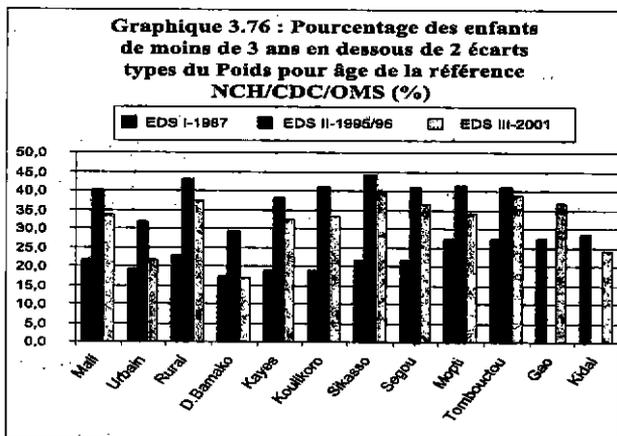


Tableau 3.7.6: Pourcentage des enfants de moins de 3 ans en dessous de 2 écarts-types du poids pour âge de la référence NCH/CDC/OMS (%)

Milieu	EDS I-1987	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Mali	21,6	40,0	33,8
Urbain	19,4	31,7	21,8
Rural	22,8	43,0	37,4
D.Bamako	17,4	29,3	16,8
Kayes	18,8	38,0	32,6
Koulikoro	18,8	40,9	33,1
Sikasso	21,5	44,0	40,0
Ségou	21,5	40,9	36,5
Mopti	27,4	41,3	33,9
Tombouctou	27,4	40,8	38,7
Gao	27,4	-	36,9
Kidal	28,4	-	24,1

3.7.7 Indice moyen de masse corporelle des mères d'enfants de moins de 3 ans

L'indice moyen de masse corporelle (IMMC) des mères d'enfants de moins de trois ans observé en 2001 était de 21,9% contre 21,1% en 1995/96. Il était de 23,2% en milieu urbain contre 21,4% en milieu rural. Les niveaux les plus élevés étaient observés dans les régions de Kidal avec 23,9% et le district de Bamako avec 23,6%.

Pour les autres régions, le niveau de l'indicateur variait entre 21,2% à Koulikoro et 21,9% à Mopti.

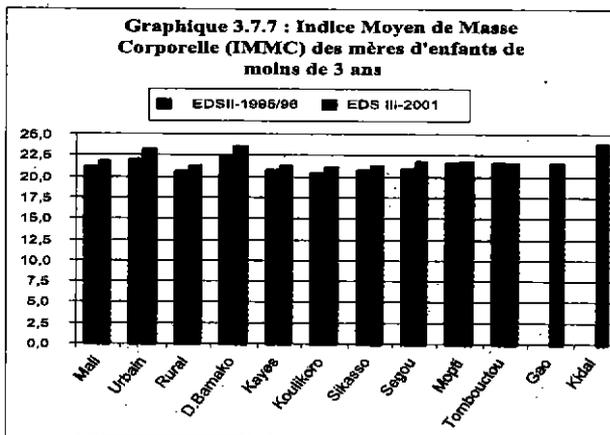


Tableau 3.7.7: Indice moyen de masse corporelle (IMMC) des mères d'enfants de moins de 3 ans

Milieu	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Mali	21,1	21,9
Urbain	22,0	23,2
Rural	20,7	21,4
D.Bamako	22,4	23,6
Kayes	20,8	21,3
Koulikoro	20,4	21,2
Sikasso	20,8	21,3
Ségou	20,9	21,8
Mopti	21,6	21,9
Tombouctou	21,6	21,6
Gao	-	21,6
Kidal	-	23,9

3.7.8 Pourcentage des mères ayant au moins un enfant de moins de 3 ans avec un indice de masse corporelle de moins de 18 kg/m²

Cet indicateur avait un niveau de 12,6% en 2001 contre 16,2% en 1995/96. En 2001, le milieu rural avec 13,1% avait un niveau plus élevé que celui du milieu urbain qui était de 11,4%.

Les niveaux les plus faibles ont été observés à Ségou avec 6,7% et à Kidal avec 6,9% et les niveaux les plus élevés à Gao avec 20,2%, à Kayes avec 16,8%, à Tombouctou avec 16,3% et à Koulikoro avec 16,2%.

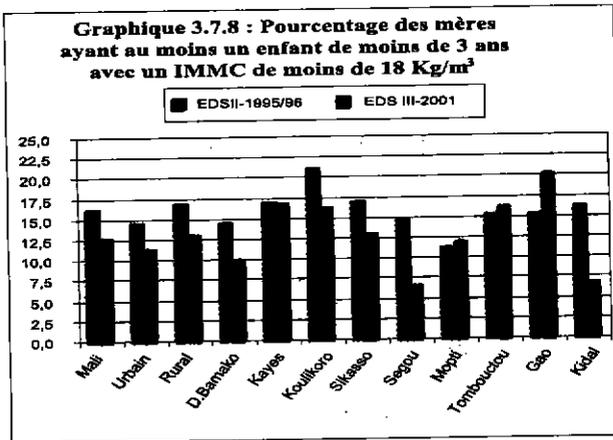


Tableau 3.7.8 : Pourcentage des mères ayant au moins un enfant de moins de 3 ans avec un IMC de moins de 18Kg/m² (PIMMC18)

Milieu/Région	EDS II-1995/96	EDS III-2001
Mali	16,2	12,6
Urbain	14,6	11,4
Rural	16,8	13,1
D.Bamako	14,5	10,0
Kayes	17,0	16,8
Koulikoro	21,3	16,2
Sikasso	17,0	13,1
Ségou	15,0	6,7
Mopti	11,4	12,0
Tombouctou	15,3	16,3
Gao	15,3	20,2
Kidal	16,3	6,9

3.8 Situation épidémiologique

3.8.1 MST/VIH/Sida selon l'EDSIII-2001

a) Prévalence du VIH par sexe et par région

Selon l'EDSIII-2001, le taux de prévalence du VIH était de 1,7% au Mali, de 2,0% chez les femmes et de 1,3% chez les hommes. Le district de Bamako avait le niveau le plus élevé avec 2,5% et la région de Gao le niveau le plus faible avec 0,6%.

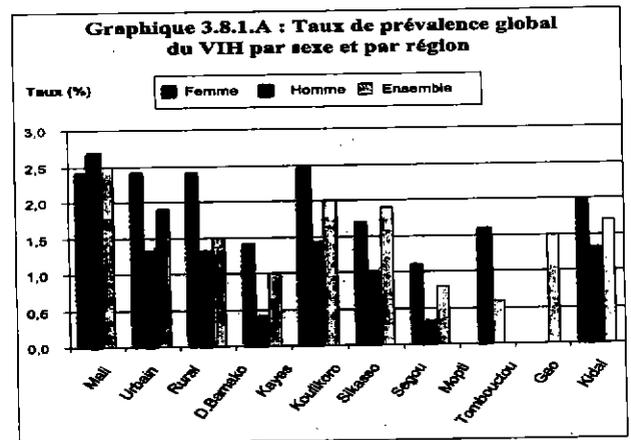


Tableau 3.8.1.A: Taux de prévalence global du VIH par sexe et par région selon l'EDSIII-2001

Région	Femme	Homme	Ensemble
Bamako	2,4	2,7	2,5
Kayes	2,4	1,3	1,9
Koulikoro	2,4	1,3	1,5
Sikasso	1,4	0,4	1
Ségou	2,5	1,4	2
Mopti	1,7	1	1,9
Tombouctou	1,1	0,3	0,8
Gao	0	1,6	0,6
Kidal	-	-	1,5
Ensemble	2	1,3	1,7

b) Prévalence du VIH par sexe et par âge selon l'EDSIII-2001

Entre 15-19 ans et 30-34 ans, le taux de prévalence du VIH a augmenté, passant de 0,8% à 3,4%. De 30-34 ans à 40-44 ans, on constate une baisse avec un niveau de 1,4% à 40-44 ans. A partir de 40-44 ans, le niveau ne varie pas.

Chez les hommes, le niveau est élevé aux âges suivants : 30-34 ans (3,8%) et 45-49 ans (2,3%). Chez les femmes, le niveau est élevé entre 25-39 ans.

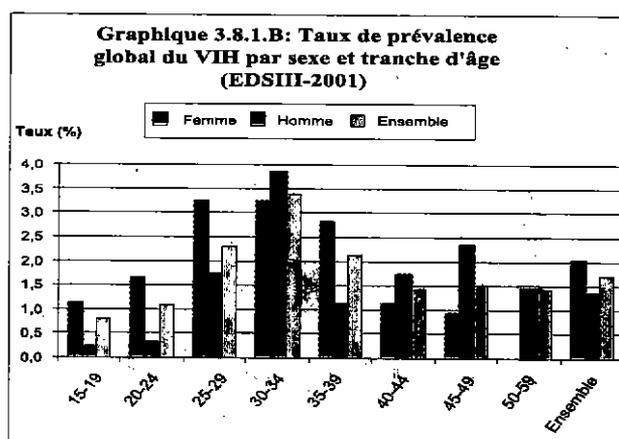


Tableau 3.8.1.B : Taux de prévalence global du VIH par sexe et par tranche d'âge (%) (EDSIII-2001)

Groupé d'âge	Femme	Homme	Ensemble
15-19	1,1	0,2	0,8
20-24	1,6	0,3	1,1
25-29	3,2	1,7	2,3
30-34	3,2	3,8	3,4
35-39	2,8	1,1	2,1
40-44	1,1	1,7	1,4
45-49	0,9	2,3	1,5
50-59	-	1,4	1,4
Ensemble	2,0	1,3	1,7

c) Prévalence globale du VIH par région et selon le milieu de résidence

Globalement, la prévalence du VIH est plus élevée en milieu urbain avec 2,2% qu'en milieu rural qui enregistre un niveau de 1,5%. Cette tendance varie selon les régions. En effet, les régions où la prévalence du milieu urbain est supérieure à celle du milieu rural sont : Kayes, Koulikoro, Sikasso. Les régions où le milieu rural a un taux supérieur à celui du milieu urbain sont : Ségou, Mopti, Gao. Dans le milieu urbain, la région ayant le niveau le plus élevé est Koulikoro avec 4,5%. Dans le milieu rural, la région ayant le niveau le plus élevé est Ségou avec 2,2%.

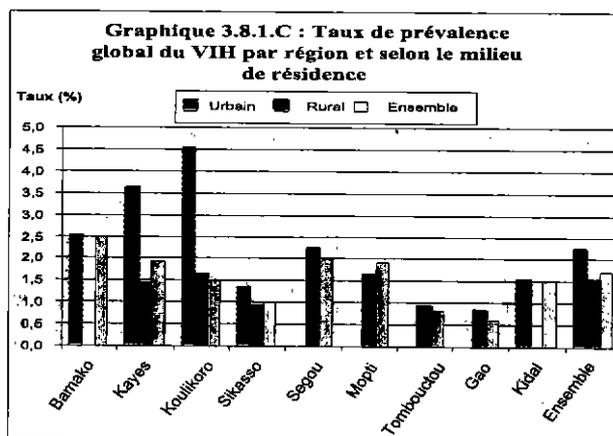


Tableau 3.8.1.C: Taux de prévalence global du VIH par région et selon le milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Ensemble
Bamako	2,5	-	2,5
Kayes	3,6	1,4	1,9
Koulikoro	4,5	1,6	1,5
Sikasso	1,3	0,9	1,0
Ségou	0,0	2,2	2,0
Mopti	0,0	1,6	1,9
Tombouctou	-	0,9	0,8
Gao	0,0	0,8	0,6
Kidal	1,5	-	1,5
Ensemble	2,2	1,5	1,7

d) Prévalence globale du VIH par région et selon les groupes vulnérables (EDSIII-2001)

Le niveau global (1,7%) cache une grande disparité si on fait une répartition par groupe à risques. En effet, à Bamako la prévalence du VIH atteint 23,4% chez les professionnelles du sexe, 13,9% chez les vendeuses ambulantes, 7,0% chez les «coxeurs» et 6,3% chez les routiers.

Le niveau le plus élevé observé par groupe à risques est le suivant :

- 49,0% chez les professionnelles de sexe à Ségou ;
- 8,3% chez les coxeurs à Sikasso ;
- 13,9% chez les vendeuses ambulantes à Gao;
- 6,7% chez les routiers à Sikasso.

Tableau 3.8.1.D: Taux de prévalence global du VIH par région et par groupe cible selon le milieu de résidence (EDSIII-2001)

Régions	Routiers	Vendeuses ambulante	Coxeurs	Professionnel du sexe
Bamako	6,3	13,9	7,0	23,4
Kayes	1,7	2,6	4,8	18,6
Sikasso	6,7	5,5	8,3	37,0
Ségou	4,5	6,5	49,0	
Mopti	1,3	6,0	2,3	19,0
Gao	2,7	17,4	2,0	25,0

e) Connaissances des femmes de 15-49 ans sur le VIH-Sida (EDSIII-2001)

Au Mali, 90,3% des femmes de 15-49 ans ont entendu parler du Sida; 90,7% d'entres elles connaissent un moyen pour éviter le Sida et 35,8% pensent qu'on ne peut rien pour éviter le Sida.

Concernant les femmes de 15-49 ans qui ont entendu parler du Sida, on constate qu'à Bamako le niveau de l'indicateur est de 98,2%, les autres villes enregistrent 95,0% et le milieu rural 87,4%.

Concernant les femmes de 15-49 ans qui connaissent un moyen pour éviter le Sida, on constate que le milieu rural a un niveau de 51,7%, tandis que Bamako a un niveau de 85,2%.

Concernant les femmes de 15-49 ans qui pensent qu'on ne peut rien pour éviter le Sida, on enregistre un niveau plus élevé en milieu rural avec 47,5% que celui observé à Bamako 14,1% et les autres villes 28,0%.

Graphique 3.8.1.E : Connaissances attitudes des Femmes de 15-49 ans sur le VIH-Sida (EDSIII-2001)

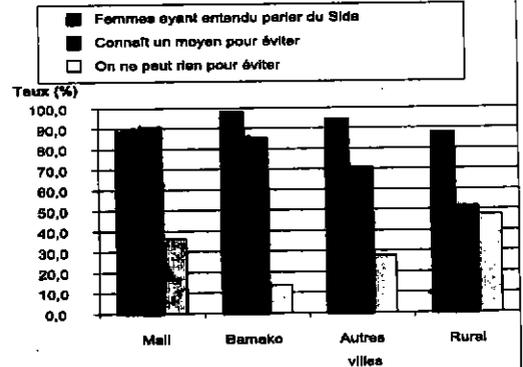


Tableau 3.8.1.E: Connaissances des femmes de 15-49 ans sur le VIH-Sida (EDSIII-2001)

Milieu de résidence	Femmes ayant entendu parler du Sida	Connait un moyen pour éviter	On ne peut rien pour éviter
Mali	90,3	90,7	35,8
Bamako	98,2	85,2	14,1
Autres villes	95,0	71,1	28,0
Rural	87,4	51,7	47,5

3.8.2 MST/VIH/Sida selon d'autres sources (PNLS, B. Census, etc.)

a) Prévalence des MST chez les femmes enceintes et les prostituées

En 1995, la Trichomonase est la plus rencontrée chez les femmes enceintes avec 21,3%. Elle est suivie par la Candidose vaginale avec 14,5% et par l'Herpès simplex avec 13,0%. La moins rencontrée est la Gonorrhée avec 0,5%.

Chez les prostituées, la MST la plus répandue est l'Herpès simplex avec 74,1% suivie de l'Hémophilus ducreyi avec 57,0% et de la Trichomonase avec 19,0%. Chez ces prostituées, la MST la moins répandue est la chlamydose avec 4,7%.

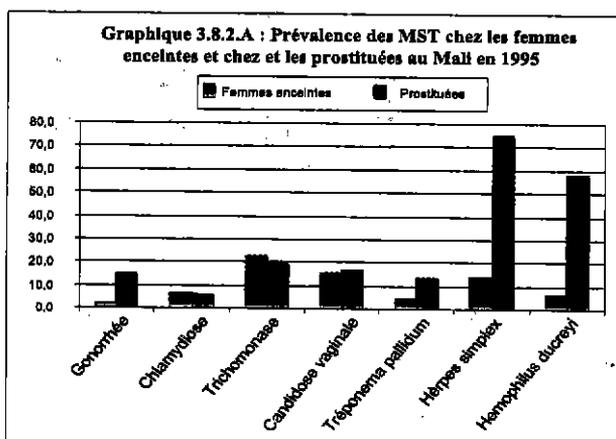


Tableau 3.8.2.A Prévalence des MST chez les femmes enceintes et les prostituées au Mali en 1995

MST	Femmes enceintes	Prostituées
Gonorrhée	0,5	13,4
Chlamydose	5,2	4,7
Trichomonase	21,3	19,0
Candidose vaginale	14,5	15,9
Syphilis, RPR+	-	-
Syphilis, TPHA	-	-
Tréponéma Pallidum	3,0	12,4
Herpès simplex	13,0	74,1
Hémophilus ducreyi	5,0	57,0

b) Taux de prévalence des MST chez les femmes enceintes et les prostituées au Mali

Dans la capitale Bamako, le taux de prévalence des MST chez les prostituées est passé de 55,5% en 1994 à 46,0% en 1995, puis à 31,7% en 1997, ce qui traduit une évolution à la baisse.

A Sikasso, on a constaté également une baisse de l'indicateur surtout entre 1994 (71,9%) et 1997 (8,8%). La baisse est aussi importante à Mopti : de 45,8% en 1992, le taux est passé à 33,3% en 1999. Concernant le taux de prévalence des MST chez les femmes enceintes en 1999, il était de 3,5% à Sikasso, de 3,2% à Mopti et de 0,6% à Koulikoro. Le district de Bamako avait un niveau de 2,5% en 1997.

Tableau 3.8.2.B: Taux de prévalence des MST chez les femmes enceintes et les prostituées au Mali de 1992 à 1999

Villes	Année 1992		1994		1995		1997		1999	
	FE	PR	FE	PR	FE	PR	FE	PR	FE	PR
Bamako	-	-	-	55,5	-	46,0	2,5	31,7	-	-
Sikasso	-	73,4	-	71,9	-	-	-	8,8	3,5	-
Mopti	-	45,8	-	21,3	-	-	-	-	3,2	33,3
Koulikoro	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6	16,6

NB : FE = Femmes enceintes ; PR = Prostituées

c) Evolution du nombre déclaré de cas de Sida par source de 1985 à 1998

Le nombre déclaré de Sida n'est pas significativement différent selon les deux sources PNLS (Programme national de lutte contre le Sida) et B.Census (Bureau of Census) entre 1988 et 1990. Il évolue à la hausse de la même façon.

Mais de 1992 à 1995, le niveau est plus élevé et l'évolution à la hausse est plus rapide selon le B.Census que le PNLS. En effet, à partir de 1993, le nombre déclaré de cas de Sida a une évolution presque constante selon le PNLS avec un niveau de 672, tandis que l'évolution à la hausse est remarquable selon la source B.Census où l'indicateur passe de 1 111 cas en 1992 à 2 594 cas en 1995, soit une croissance de 133,4% en 3 ans.

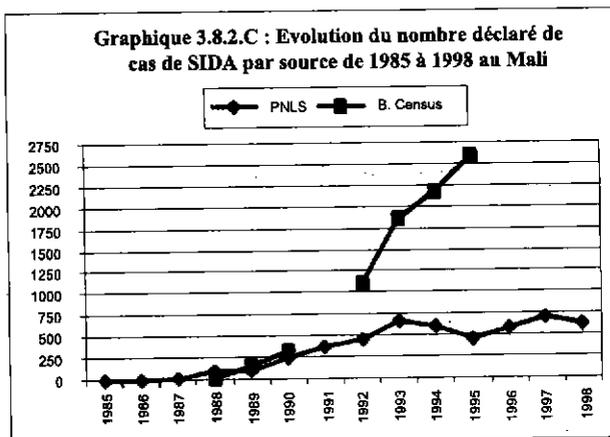


Tableau 3.8.2.C Nombre déclarés de cas de SIDA de 1985 à 1998 au Mali

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
PNLS	1	5	23	99	106	242	377
B. Census	-	-	-	29	178	338	-
Années	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
PNLS	460	672	609	454	594	711	620
B. Census	1111	1874	2191	2594	-	-	-

d) Profil sérologique du Mali en 1992

En 1992, le profil sérologique se présente de la façon suivante : 69,4% pour le VIH1 ; 16,2% pour le VIH2 et 14,4% pour le VIH1+2.

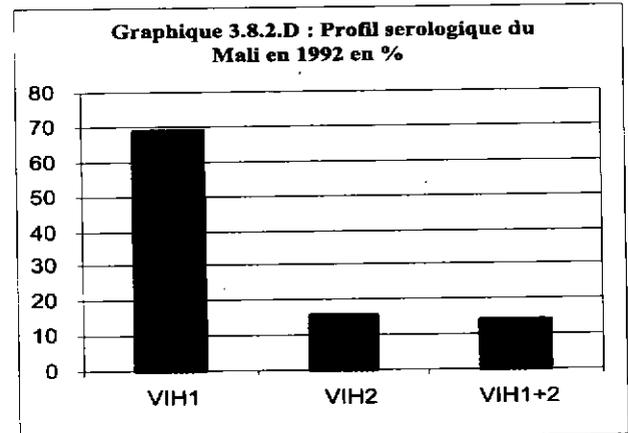


Tableau 3.8.2.D Profil sérologique en 1992 en %

	VIH1	VIH2	VIH1+2	TOTAL
Mali	69,4	16,2	14,4	100

e) Situation de l'infection à VIH/Sida au Mali, données relatives à la population générale

En 1992, le taux de prévalence du VIH/Sida était estimé à 4,7% pour un nombre de cas estimé à

5 504. En 1994, le nombre de cas pour 100 000 habitants était de 5,8. Le nombre cumulé de cas de Sida était de 8 315 en juillet 1996.

Tableau 3.8.2.E Situation de l'infection à VIH/SIDA au Mali en 1992 (données relatives à la population générale)

Taux de prévalence en %	4,7
Nombre de cas	5504
Nombre cumulé de cas de SIDA en Juillet 1996	8315
Nombre de cas pour 100000 habitants en 1994	5,8

f) Situation de l'infection chez les tuberculeux en milieu urbain 1988 et chez les donneurs de sang en 1992

En 1988, le taux de prévalence du VIH/Sida chez les tuberculeux en milieu urbain à Bamako était de 12,6%. Le nombre de cas déclarés était de 316 selon les données de l'Hôpital du Point G.

Chez les donneurs de sang, le taux de prévalence du VIH/SIDA était de 1,9% avec un nombre de cas de 500 en 1992 dans le milieu urbain de Bamako.

Tableau 3.8.2.F Situation de l'infection à VIH/SIDA chez les tuberculeux en milieu urbain en 1988

Ville	Taux de prévalence en %	Nombre de cas	Sources de données
Bamako	12,6	316	Hôp. du Point G

Tableau 3.8.2.G Situation de l'infection à VIH/SIDA chez les donneurs de sang en milieu urbain en 1992

Ville	Taux de prévalence en %	Nombre de cas
Bamako	1,9	500

g) Situation de l'infection à VIH/Sida chez les femmes enceintes en milieu urbain en 1994 et chez les porteurs de MST en milieu urbain en 1993

En 1993, le taux de prévalence du VIH/Sida chez les donneurs de sang en milieu urbain de Bamako était de 45,9% dont 32,0% de VIH1, 4,1% de VIH2 et 9,8% de VIH1+2 avec un nombre de cas de 146.

En 1994, le taux de prévalence du VIH/Sida chez les femmes enceintes en milieu urbain de Bamako était de 4,4% avec un nombre de cas de 205.

Tableau 3.8.2.H Situation de l'infection à VIH/SIDA chez les femmes enceintes en milieu urbain en 1994

Ville	Taux de prévalence en %	Nombre de cas
Bamako	4,4	205

Tableau 3.8.2.I Situation de l'infection à VIH/SIDA chez les porteurs de MST en milieu urbain en 1993

Ville	Taux de prévalence en %	Nombre de cas	Sources de données
Bko	45,9% dont	146	MO451
	32,0%(VIH1)		
	4,1%(VIH2)		
	9,8%(VIH1+2)		

Chapitre IV

Caractéristiques économiques

4.1 Indicateurs économiques

4.1.1 Structure du PIB (%)

En 2000, la valeur du PIB s'élevait à 1 799 865 000 FCFA. Le secteur primaire occupe la première place avec plus de 47,0% du PIB en 1999-2000. Il est suivi

par le secteur tertiaire qui représente 32,8% du PIB la même année. Le secteur secondaire occupe la dernière place avec seulement 20,3%. Cette hiérarchie entre secteurs est observée de 1990 à 2000. Si la tendance générale du secteur tertiaire est à la baisse; par contre, celle des secteurs primaire et secondaire est à la hausse.

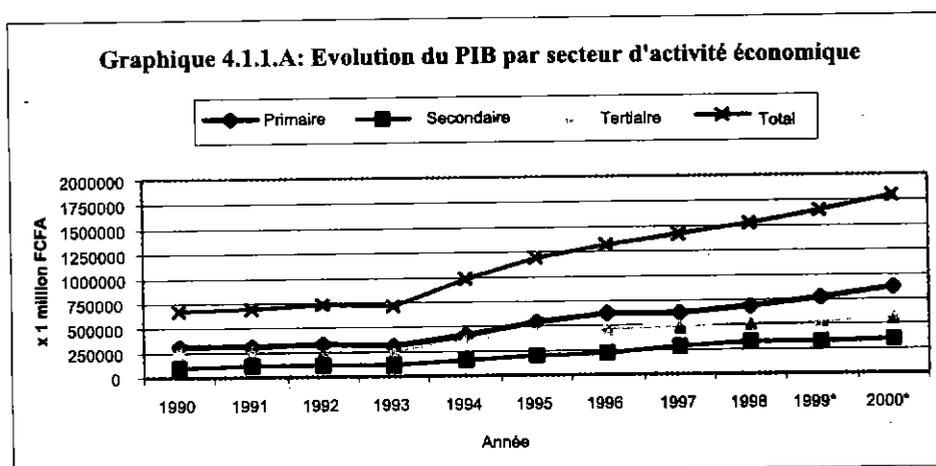


Tableau 4.1.1.A: Evolution de la Structure du PIB (%)

Année	Primaire	%	Secondaire	%	Tertiaire	%	Total
1990	303051	45,0	105628	15,7	264706	39,3	673385
1991	312659	45,0	117600	16,9	264745	38,1	695004
1992	333629	46,1	115114	15,9	275340	38,0	724083
1993	317361	44,4	116736	16,3	280832	39,3	714929
1994	413224	42,2	168527	17,2	397109	40,6	978860
1995	539711	45,5	200583	16,9	446150	37,6	1186444
1996	628200	47,6	221402	16,8	468964	35,6	1318566
1997	628250	44,2	288253	20,3	504639	35,5	1421142
1998	687655	44,9	328771	21,5	513473	33,6	1529899
1999*	775841	47,0	334742	20,3	541444	32,8	1652027
2000*	869059	48,3	354272	19,7	576534	32,0	1799865

4.1.2 Taux d'accroissement du PIB (%)

Le taux de croissance du PIB est passé de 2,6% en 1994 à 7,00% en 1995. De 7%, il passe à 4,3% en

1996 pour atteindre ensuite 6,8% en 1997. En 2000, il est estimé à 6,4%. On observe ainsi une évolution en dents de scie du PIB de 1994 à 2000.

Tableau 4.1.2.A Evolution du PIB à prix constant et courant

Désignation	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PIB à prix constant (mds de F CFA)	697,5	746,1	778,2	830,8	860,1	905,9	964
PIB à prix courant (mds de FCFA)	977,9	1186,3	1318,4	1421,1	1529,9	1652	1800
Taux de croissance du PIB (%)	2,6	7	4,3	6,8	3,5	5,3	6,4

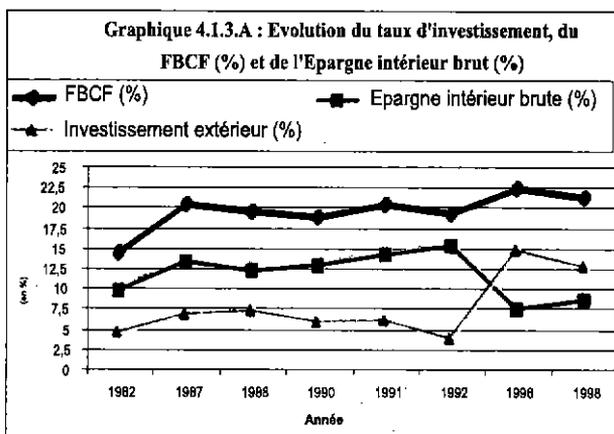
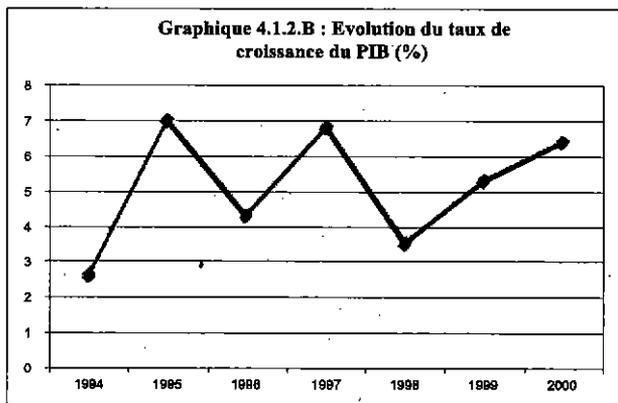
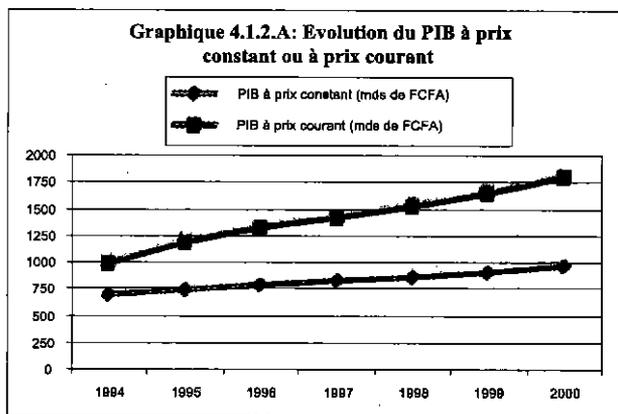


Tableau 4.1.3.A: Evolution du taux d'investissement au Mali

Années	FBCF(%)	Epargne intérieure brute (%)	Investissement extérieur. (%)
1982	14,5	10	4,5
1987	20,5	13,7	6,8
1988	19,6	12,5	7,1
1990	19	13,2	5,8
1991	20,6	14,6	6
1992	19,5	15,6	3,9
1996	22,6	7,8	14,8
1998	21,5	8,9	12,8

4.1.3 Evolution des indicateurs macroéconomiques et des ratios

a) Evolution du taux d'investissement extérieur, du FBCF et de l'épargne intérieure brute (%)

Le taux d'investissement évalué à partir de l'épargne intérieure brute et de l'investissement extérieur est passé de 14,5% en 1982 à 21,5% en 1998. Rappelons que le taux de croissance annuel de la population était de l'ordre de 2,2% en 1998.

b) Evolution des recettes, des dépenses budgétaires et de la dette extérieure

Les recettes évoluent à la hausse : de 100,7 milliards en 1992, elles sont passées à 244,7 milliards en 1998, soit un accroissement annuel moyen de 16,5%.

Les dépenses budgétaires ont également évolué à la hausse : de 183,4 milliards en 1992, elles sont passées à 369,2 milliards en 1998, soit un accroissement annuel moyen de 13,9%.

La dette extérieure accuse une évolution à la hausse, passant de 741,6 milliards en 1992 à 1684,3 milliards en 1998, soit un accroissement annuel moyen de 17,5%. On constate que les dépenses budgétaires sont largement supérieures aux recettes budgétaires. La dette extérieure a un niveau élevé marqué par une forte croissance.

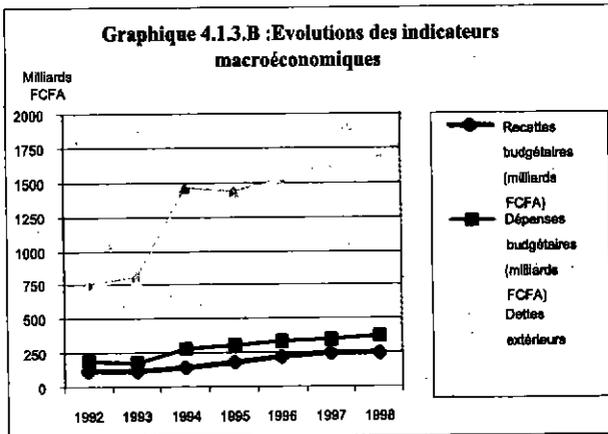


Tableau 4.1.3.B Evolutions des indicateurs macroéconomique

Indicateurs	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Recettes budgétaires (milliards FCFA)	101	105	139	177	217	236	245
Dépenses budgétaires (milliards FCFA)	183	177	280	307	325	350	369
Dettes extérieures	742	797	1450	1421	1509	1615	1684

c) Evolution des principaux ratios macroéconomiques

• Evolution des ratios épargne/ PIB et FBCF/PIB

Le ratio épargne/PIB accuse une évolution à la hausse. Il passe de 4,4% en 1992 à 13,0% en 1998, soit un accroissement annuel moyen de 21,0%.

Le ratio FBCF/PIB accuse une évolution à la hausse. Il passe de 21,9% en 1992 à 24,7% en 1998, soit un accroissement annuel moyen de 2,3%.

On constate que le niveau des investissements par PIB (FBCF/PIB) dépasse celui des épargnes/PIB.

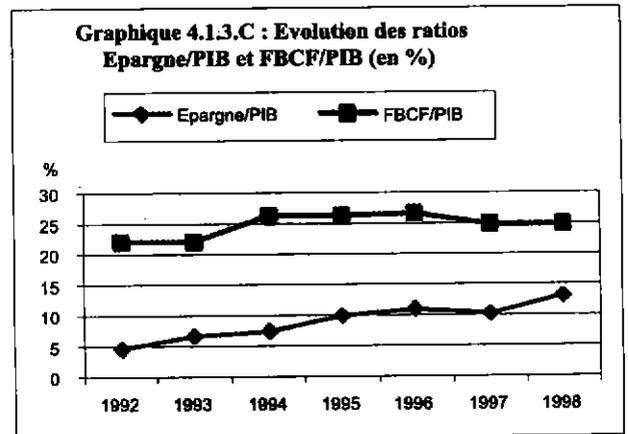


Tableau 4.1.3.C Evolution des ratios épargne/PIB et FBCF/PIB

Ratios	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Epargne/PIB	4,4	6,4	7,1	9,5	10,8	10,1	13
FBCF/PIB	21,9	21,9	26	26	26,5	24,6	24,7

• Evolution des ratios exportations/PIB et importations/PIB

Le ratio exportations/PIB accuse une tendance générale à la hausse. Il passe de 15,5% en 1992 à 22,0% en 1998, soit un accroissement annuel moyen de 6,9%. Le ratio importations/PIB passe de 32,9% en 1992 à 30,1% en 1998. Il accuse une tendance générale à la baisse avec un accroissement annuel moyen de -0,6%.

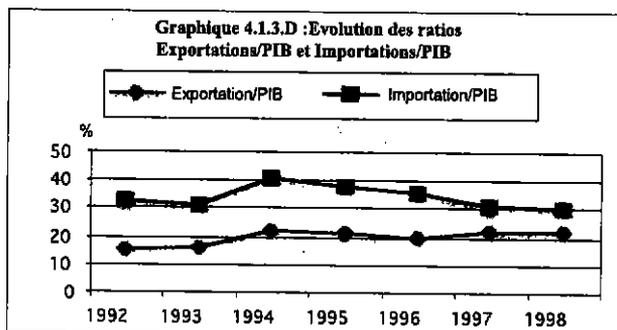


Tableau 4.1.3.D: Evolution des ratios exportations/PIB et importations/PIB

Ratios	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Exportation/ PIB	15,5	15,9	21,9	21,5	19,8	21,7	22
Importation/ PIB	32,9	31,4	40,8	38,1	35,5	31	30,1

• Evolution des ratios consommation/PIB, dette extérieure/PIB et PIB/tête

Le ratio consommation/PIB passe de 95,6% en 1992 à 89,5% en 1998. Il accuse une tendance générale à la baisse avec un accroissement annuel moyen de -1,1%.

Le ratio dette extérieure/PIB passe de 98,4% en 1992 à 109,5% en 1998. Il accuse une tendance générale à la hausse avec un accroissement annuel moyen de 2,9%.

Le ratio PIB/tête passe de 85 400 FCFA en 1992 à 163 000 FCFA en 1998. Il accuse ainsi une tendance générale à la hausse avec un accroissement annuel moyen de 12,0%.

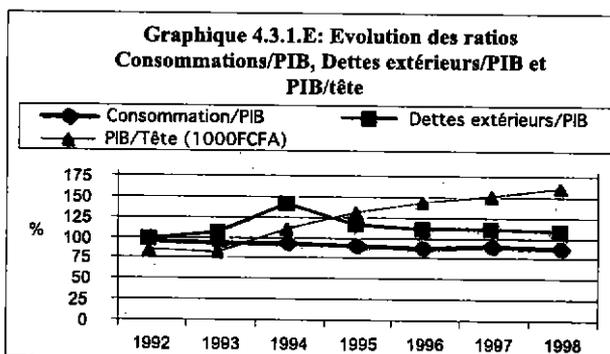


Tableau 4.1.3.E Evolution des ratios consommation/PIB, dette extérieure/PIB et PIB/tête

Ratios	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Consomma- tion/PIB	95,6	93,6	92,9	90,5	89,2	91	89,5
Dettes exté- rieures/PIB	98,4	106	141	116	111	113	110
PIB/Tête (1000CFA)	85,4	82,6	111	131	144	153	163

4.1.4 Consommation et dépenses des ménages

a) Dépenses des ménages issues de différentes sources dont l'enquête budget consommation (EBC) de 1989/90

Les données sur les dépenses des ménages proviennent des différentes enquêtes réalisées par la DNSI :

- l'enquête sur les dépenses des ménages urbains effectuée en 1985 dans toutes les capitales régionales et dans le district de Bamako ;
- l'enquête budget consommation effectuée en 1988-89 sur le territoire national;
- l'enquête sur les dépenses de la capitale effectuée en 1996 dans les capitales des pays membres de l'UEMOA.

Selon l'enquête de 1985, la dépense moyenne par ménage pour l'ensemble des postes s'élevait à 823 861 FCFA à Kayes, à 109 9104 FCA à Koulikoro, à 1 040 802 FCA à Sikasso, à 1 065 113 FCA à Ségou,

à 779 215 FCA à Mopti, à 640 600 FCA à Tombouctou, à 888 780 FCA à Gao et à 1 215 145 FCA à Bamako.

Les dépenses moyennes par tête sont plus élevées à Koulikoro, à Bamako et à Ségou avec respectivement 118 289 FCA ; 116 421 FCA et 103 283 FCA. La dépense par tête la plus faible est de 57 064 FCA à Kayes pour l'ensemble des postes de dépenses.

L'enquête budget consommation (EBC) a donné les dépenses moyennes par unité alimentaire (U.A) et par milieu (urbain, rural). Selon les données de l'EBC, la dépense moyenne par UA en milieu urbain est de 1 372 930 FCA contre 872 010 en milieu rural.

La dépense moyenne par tête en milieu urbain est de 181 067 FCA contre 116 566 FCA en milieu rural.

La répartition de la dépense totale selon la catégorie socio-professionnelle du chef du ménage donne 52,4% pour les agriculteurs/éleveurs ; 12,9% pour les artisans indépendants ; 12,3% ; 9,90% ; 7,3% pour les retraités et les inactifs.

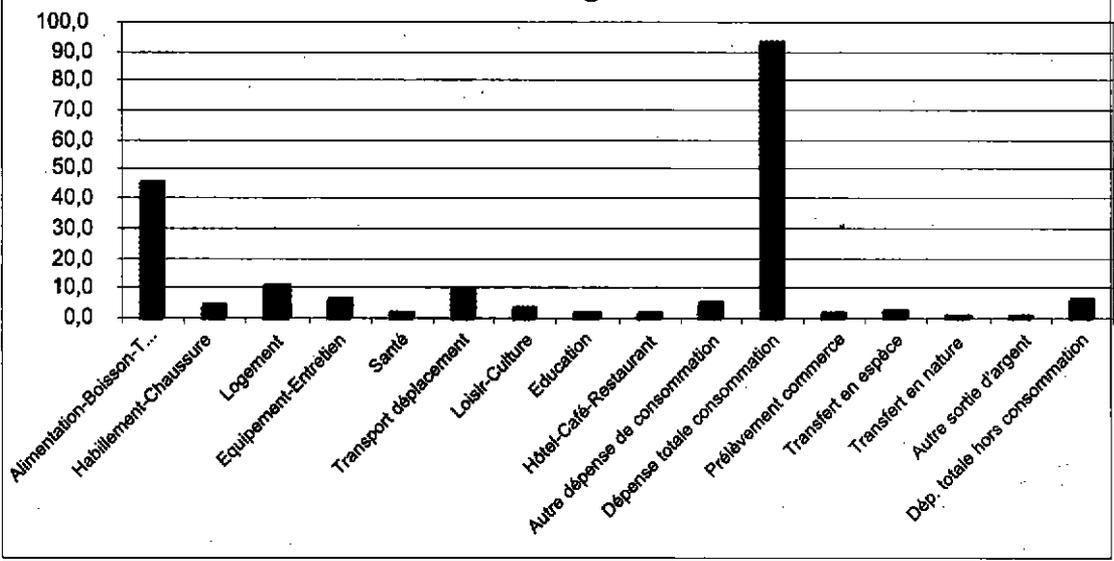
b) Dépenses mensuelles des ménages par tête (Enquête sur les dépenses des ménages de Bamako, avril-juillet 1996)

Niveau et structure des dépenses par ménage

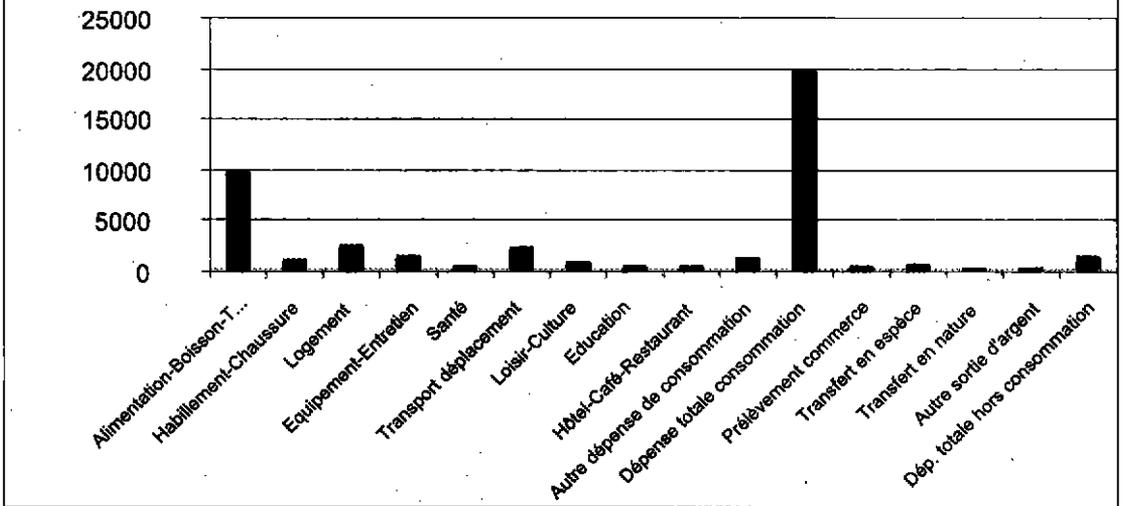
Fonction de dépenses	Dépense totale annuelle	Dépense mensuelle par tête	% par rapport à la dépense totale	% par rapport à la dépense de consommation
Alimentationboisson-				
Tabac	86781930552	9725	45,9	49,1
Habillementchaussure	9322412679	1045	4,9	5,3
Logement	20874285889	2339	11,1	11,8
Equipemententretien	12132132248	1360	6,4	6,9
Santé	3564041716	399	1,9	2,0
Transport				
Déplacements	19725883919	2210	10,4	11,2
Loisir-culture	6932625939	777	3,7	3,9
Education	3043836287	341	1,6	1,7
Hôtel-café-restaurant	3564531146	399	1,9	2,0
Autres dépenses de consommation	10720950267	1201	5,7	6,1
Dépense totale consommation	1,76663E+11	19796	93,5	100,0
Prélèvement Commerce	3468775500	389	1,8	2,0
Transferts en espèces	5007620472	561	2,7	2,8
Transferts en nature	1562506869	175	0,8	0,9
Autres sorties d'argent	2163425728	242	1,1	1,2
Dép. totale hors consommation	12202328569	1367	6,5	6,9
Dépense totale	188864959211	21163	100,0	106,9

Source : Enquête sur les dépenses des ménages de Bamako, avril-juillet 1996

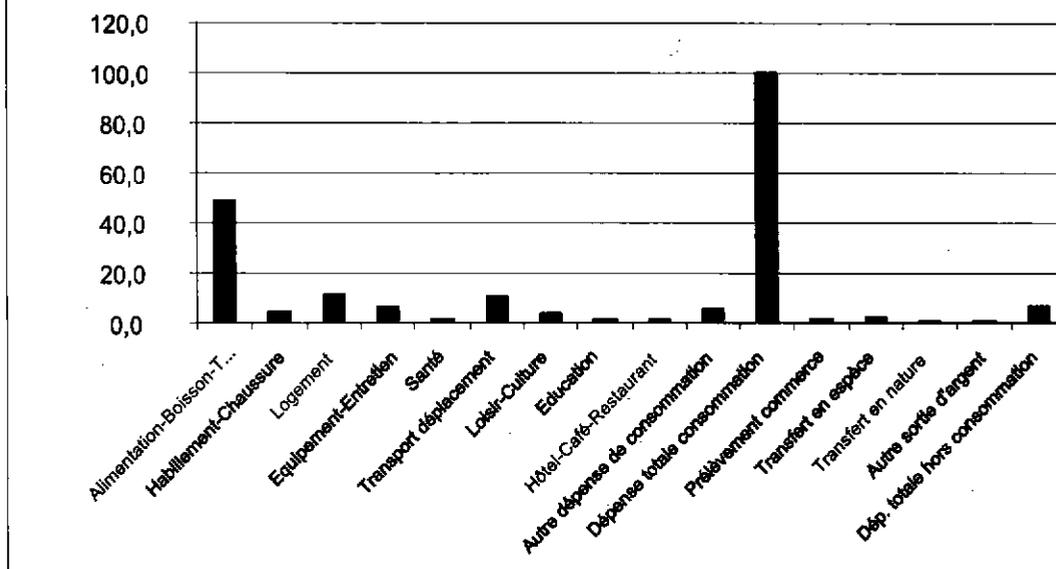
Graphique 4.1.4.A: Proportion des dépenses par rapport à la dépense totale des ménages



Graphique 4.1.4.B: Dépense mensuelle par tête des différents postes de dépenses de Bamako (Source : Enquête sur les dépenses des ménages de Bamako Avril- Juillet 1996)



Graphique 4.1.4.C: Proportion des dépenses par rapport à la dépense de consommation des ménages (Enq. sur les dépenses des ménages de Bamako 1996)



4.2 Indicateurs d'activité et d'emploi

4.2.1 Taux d'activité selon le groupe d'âge par sexe

Le taux d'activité présenté dans le tableau représente le rapport de la population active sur la population en âge d'activité au Mali, c'est à dire la population âgée de 6 ans et plus. Selon les données du RGPH-1976, le taux d'activité se situait à 35,4% (60,1% pour les hommes et 11,7% pour les femmes). Il est passé au RGPH-1987 à 56,9% (56,9% pour les hommes et 32,7% pour les femmes). L'enquête malienne de conjoncture économique et sociale de 1994 a donné un taux d'activité de 72,4% dont 76,2% pour les hommes et 68,7% pour les femmes. Cette évolution traduit une tendance à la hausse du taux d'activité et du niveau de celui des femmes.

Selon le groupe d'âge, on constate que l'activité commence à bas âge au Mali. Ainsi, le taux d'activité à 5-9 ans calculé avec les données de l'enquête secteur informel de 1989 est de 31,8% dont 39,2% chez les hommes et 25,3% chez les femmes.

Les hommes ont un taux d'activité nettement supérieur à celui des femmes. En 1987, le taux d'activité des hommes a varié entre 29,8% (5-9 ans) et 95,9% (35-39 ans) tandis que celui des femmes a varié entre 12,4% (75 ans et plus) et 51,4% (35-39 ans). Pour le niveau national, en 1987, le taux d'activité maximum est observé à 35-39 ans et en 1994 le niveau maximum est observé à 45-49 ans (88,7%).

Selon les données du RGPH-1987, Bamako enregistre le plus faible taux d'activité des enfants de 5-9 ans avec 0,4% dont 0,6% pour les garçons et 0,3% pour les filles. La région qui enregistre le taux le plus élevé pour ce groupe d'âge est la région de Sikasso avec 34,1% dont 39,1% pour les garçons et 29,0% pour les filles. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que cette région étant l'une des plus prospères en agriculture, les enfants sont davantage utilisés dans ce secteur.

Le taux d'activité maximum est observé à 30-34 ans pour Sikasso, à 35-39 ans pour Kayes et à 45-49 ans pour les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Koulikoro.

Selon, le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998, le taux brut d'activité, c'est à dire la proportion des personnes de 6 ans et plus ayant travaillé ou en quête d'un emploi dans la population s'élève à 41,1%. Ce taux est de 54,4% chez les hommes contre 28,0% chez les femmes.

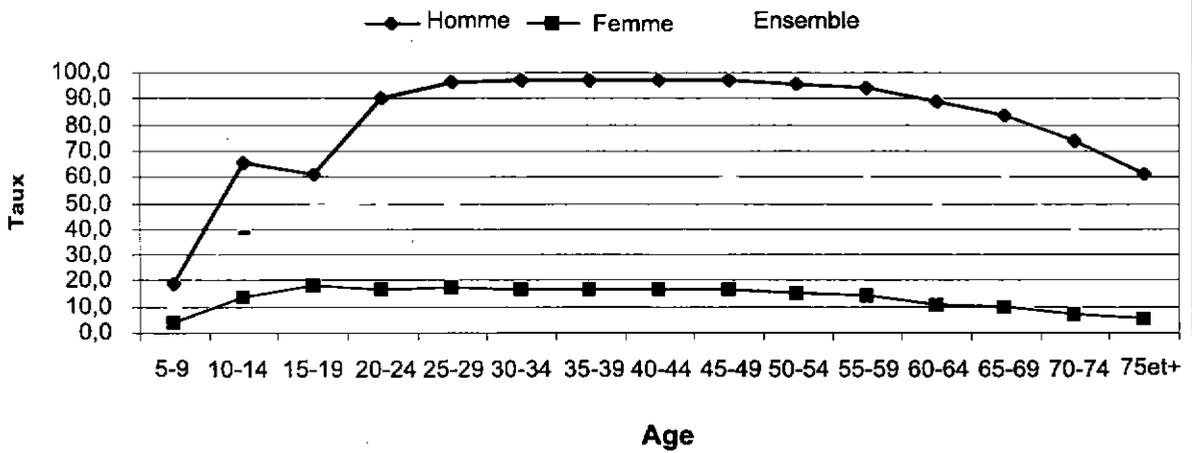
La population active se répartit en actifs occupés et actifs non occupés (chômeurs). En 1998, le Mali comptait 4 060 639 actifs dont 4 032 973 occupés et 27 666 chômeurs. D'où un taux de chômage de 0,7% et un taux d'occupation de 99,3%.

Le chômage touche plus les hommes (0,8%) que les femmes (0,5%).

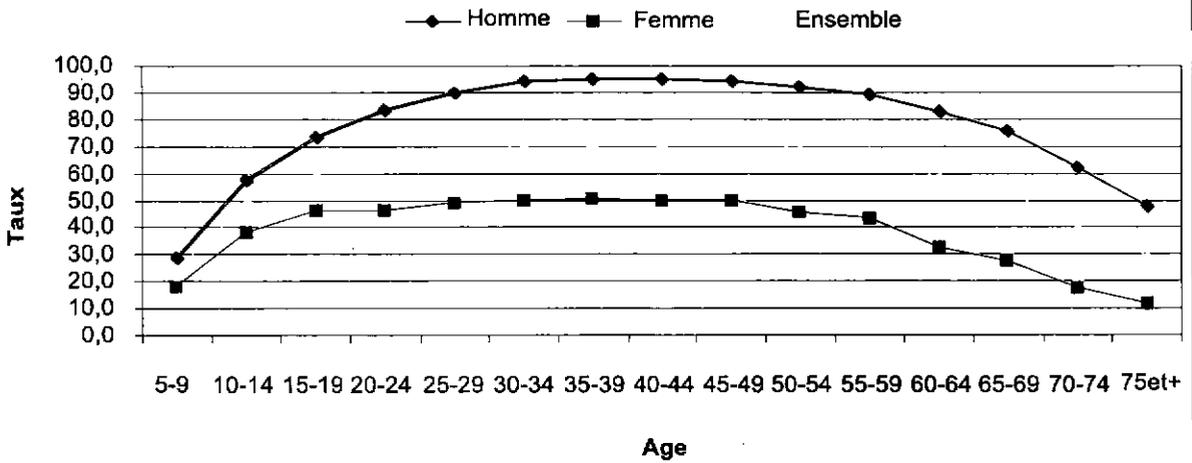
Population de 6 ans et plus par sexe selon le type d'activité en 1998 (RGPH-1998).

Type d'activité (% population totale)	Hommes	Femmes	Total
A travaillé	54,4	28,0	41,1
Sans emploi ayant travaillé	0,2	0,1	0,1
A la recherche d'un premier emploi	0,3	0,1	0,2
Inactifs	22,4	49,9	36,3
Non déclaré	1,7	1,7	1,7
Total	78,9	79,7	79,3

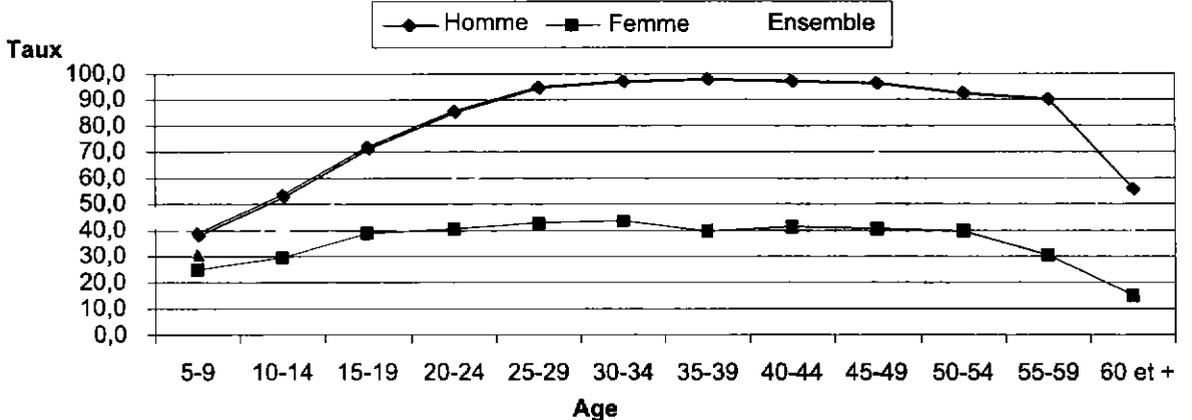
Graphique 4.2.1.A: Taux d'activité du Mali par sexe et âge (RGPH 1976)



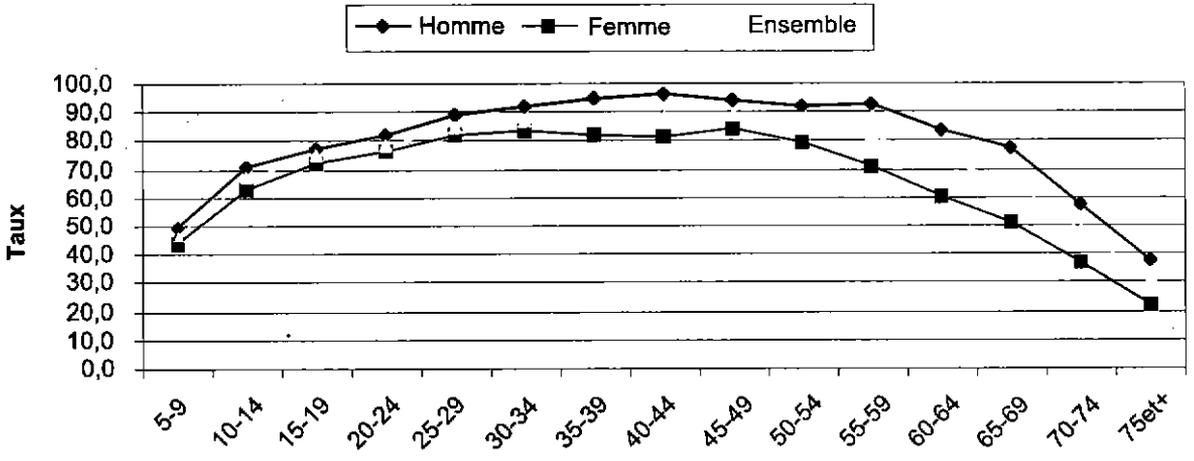
Graphique 4.2.1.B: Taux d'activité par sexe et âge du Mali (RGPH 1987)



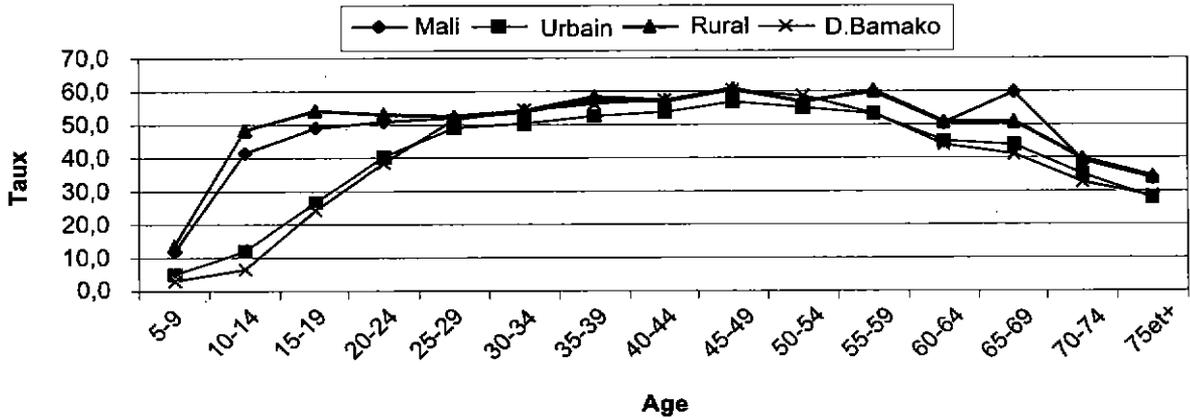
Graphique 4.2.1.C: Taux d'activité par sexe et âge du Mali (ESI 1989)



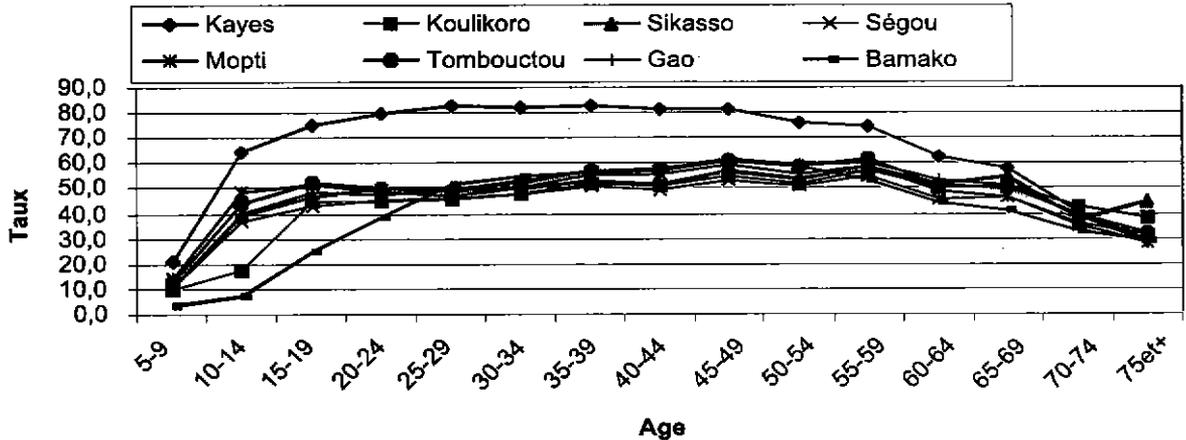
Graphique 4.2.1.D: Taux d'activité par sexe et âge du Mali (EMCES 1994)



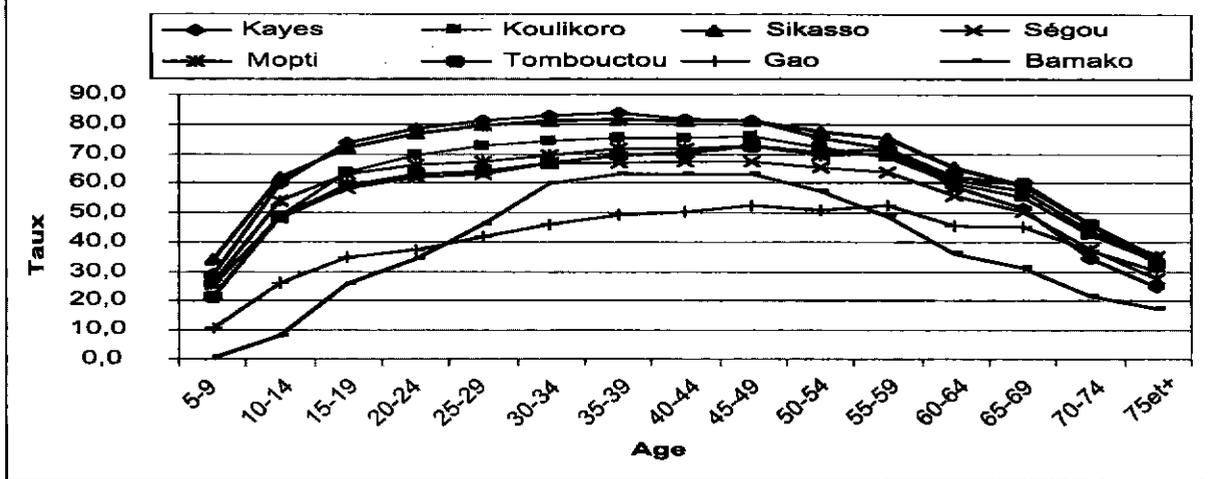
Graphique 4.2.1.E: Taux d'activité du Mali selon l'âge et le milieu de résidence (RGPH 1976)



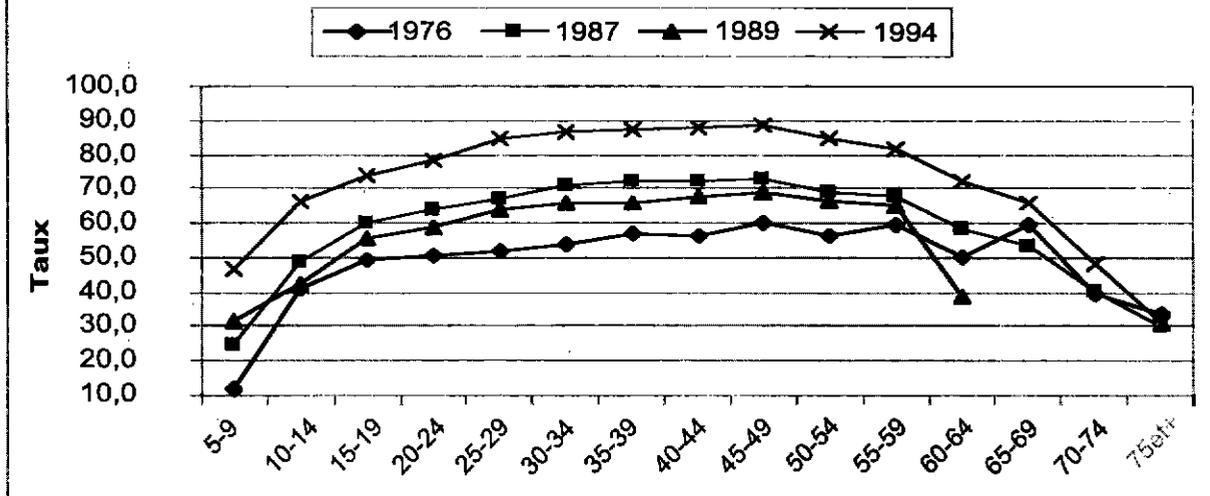
Graphique 4.2.1.F : Taux d'activité par âge selon les régions du Mali (RGPH 1976)



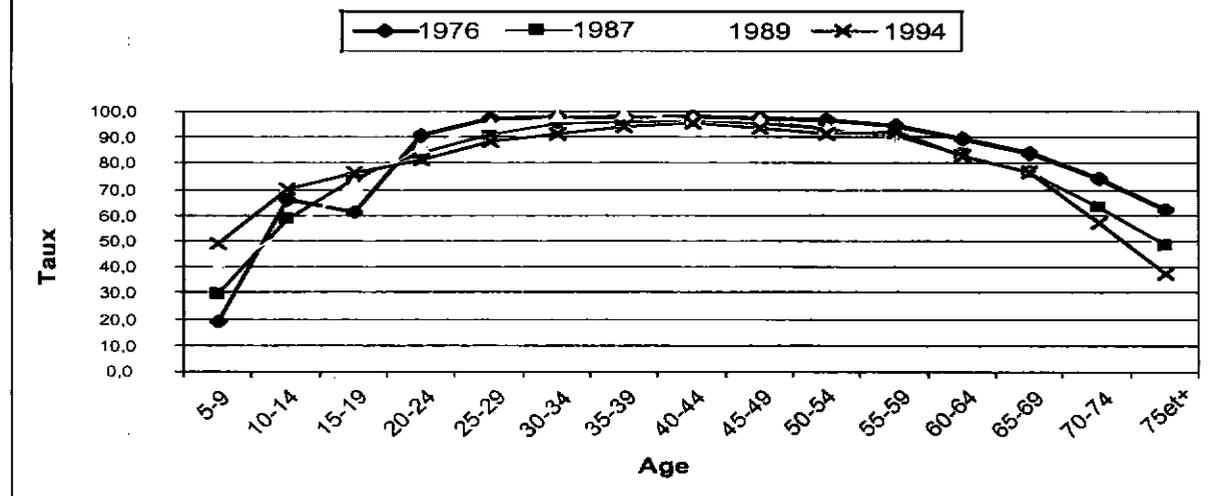
Graphique 4.2.1.G: Taux d'activité par âge selon les régions du Mali (RGPH 1987)



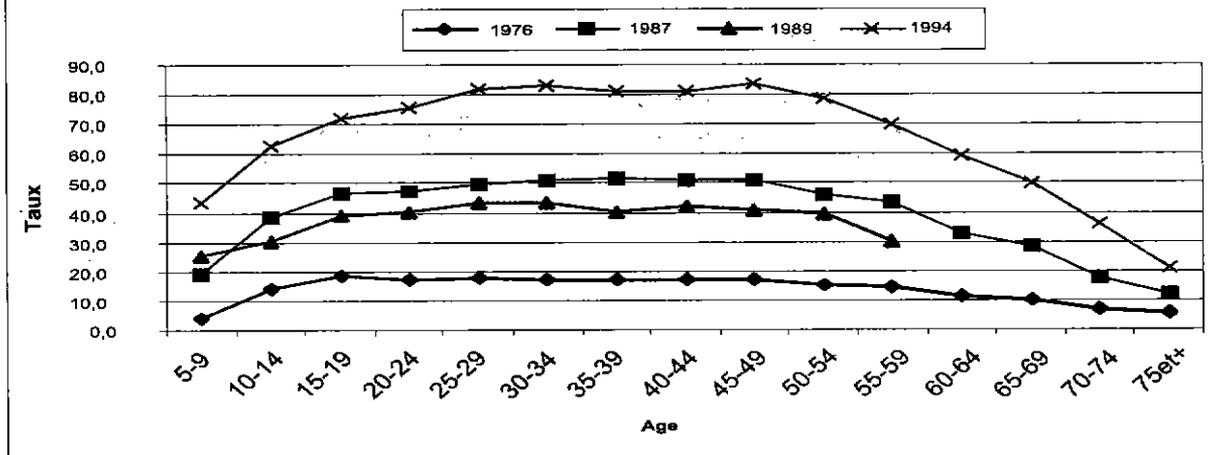
Graphique 4.2.1.H: Evolution du taux d'activité par âge du Mali



Graphique 4.2.1.I: Evolution du taux d'activité par âge des hommes



Graphique 4.2.1.J : Evolution du taux d'activité par âge des femmes du Mali



4.2.2 Taux de chômage

L'analyse du chômage est faite à partir des résultats des recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH), de l'enquête secteur informel (ESI) et de l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale (EMCES).

Selon les données du RGPH 1976 et pour l'ensemble du Mali, le taux de chômage est très élevé dans les tranches d'âge 8-9 ans avec respectivement 4,39% pour le sexe masculin; 7,95% pour le sexe féminin et 5,06% pour les deux sexes. Le plus faible taux observé chez les femmes est de 0,73% dans les tranches d'âge 45-49 ans et 50-54 ans. Ce taux est de 0,49% chez les hommes dans la tranche d'âge 30-34 ans. Pour l'ensemble des deux sexes, le plus faible taux observé est de 0,74% dans la tranche d'âge 40-44 ans.

En milieu urbain où le chômage est accentué, on observe des taux maximum de 24,6% chez les femmes; 32,69% chez les hommes et 26,32% pour les deux sexes dans la tranche d'âge 10-14 ans. Les plus faibles taux sont de 0,65% chez les hommes dans la tranche d'âge 45-49 ans; 1,77% chez les femmes dans la tranche d'âge 30-34 ans et 2,38% pour les deux sexes dans la tranche d'âge 45-49 ans.

En milieu rural où le phénomène du chômage est moins marqué, on observe des taux élevés surtout dans la tranche d'âge 8-9 ans avec respectivement 3,36% pour les hommes, 6,12% pour les femmes et 3,86% pour les deux sexes.

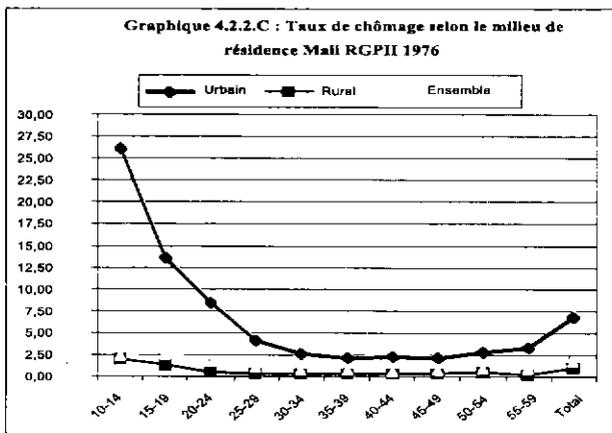
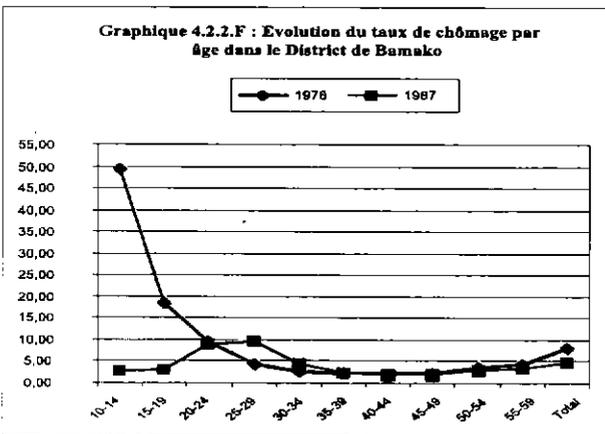
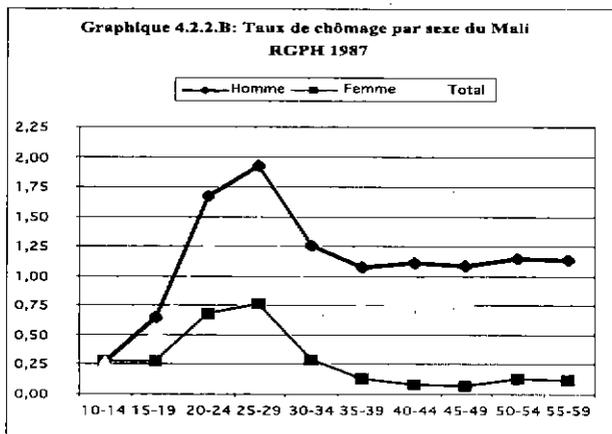
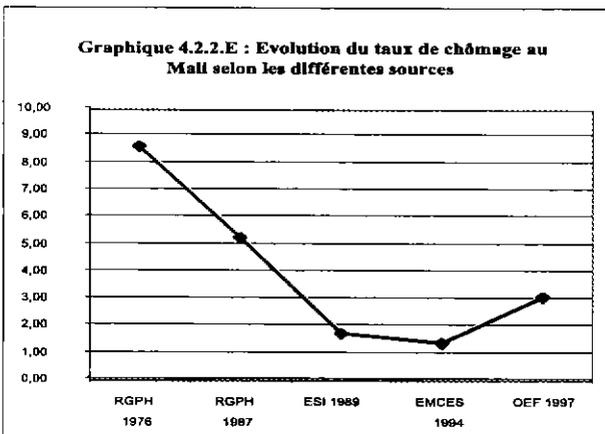
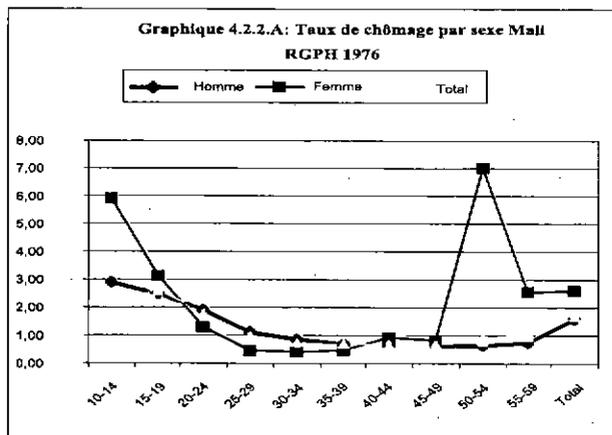
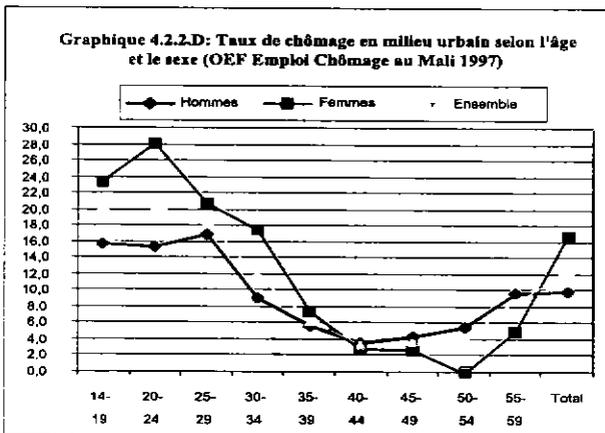
Par contre, les plus faibles taux sont observés dans la tranche d'âge 50-54 ans pour les hommes avec 0,40%; 0,24% chez les femmes dans la tranche d'âge 25-29 ans et 0,29% pour les deux sexes dans la tranche d'âge 55-59 ans.

L'analyse du chômage par région administrative montre que le taux de chômage est le plus marqué dans le district de Bamako avec 8,65%, et Tombouctou avec 2,61% et à Gao avec 3,64% et ceci pour l'ensemble de la population. Les taux sont moins marqués à Sikasso et Kayes avec respectivement 1% et 1,05%.

En 1987, le plus faible taux de chômage est enregistré dans la tranche d'âge 10-14 ans avec 0,29%. Rappelons qu'une analyse par milieu (urbain, rural) n'a pas été faite. L'analyse par région administrative montre que les taux de chômage les plus élevés sont enregistrés dans le district de Bamako avec 5,49% chez les hommes; 5,01% chez les femmes et 5,37% pour les deux sexes et dans les régions de Gao et Tombouctou qui ont respectivement pour les deux sexes des taux de 1,83% et 1,23%. Les taux faibles sont enregistrés à Sikasso avec 0,25% pour les deux sexes; Koulikoro avec 0,42% et Kayes avec 0,54% toujours pour l'ensemble des deux sexes.

L'analyse du chômage au niveau des enquêtes secteur informel et conjoncture économique et sociale s'est limitée au niveau national. Les taux les plus élevés enregistrés dans l'ESI se trouvent dans la tranche d'âge 20-24 ans avec respectivement 4,59%

chez les hommes ; 3,10 chez les femmes et 3,97% pour les deux sexes. Les plus faibles taux sont enregistrés dans la tranche d'âge 60 ans et plus avec 0,23% chez les hommes; 0% chez les femmes et 0,19% pour l'ensemble des deux sexes. Les taux les plus élevés se trouvent dans la tranche d'âge 20-24 ans avec respectivement 3,80% chez les hommes et 2,80% pour l'ensemble des deux sexes ; 25-29 ans chez les femmes avec 2,50%. Les plus faibles taux sont enregistrés dans la tranche d'âge 6-9 ans avec 0,30% chez les hommes.



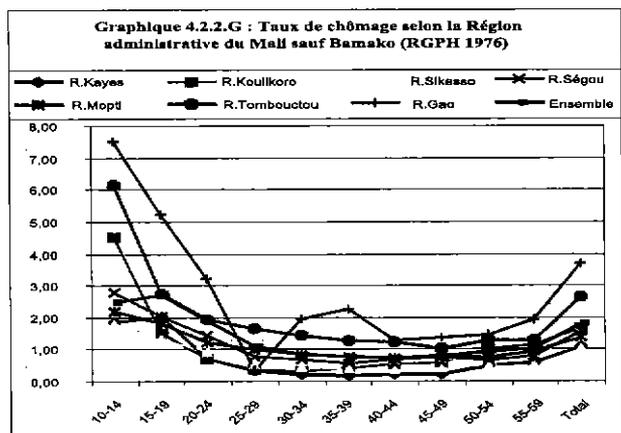


Tableau 4.2.2.G: Taux de chômage selon la région administrative du Mali sauf Bamako (RGPH 1976)

Age	Kayes	Kouli-koro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Ensemble
10-14	1,85	4,51	1,82	2,81	2,19	6,15	7,51	2,48
15-19	2,04	1,51	1,37	2,04	1,81	2,77	5,19	2,70
20-24	0,72	0,71	0,95	1,44	1,22	1,95	3,21	1,90
25-29	0,32	0,40	0,50	0,76	1,02	1,67	0,35	1,09
30-34	0,21	0,34	0,48	0,69	0,86	1,43	1,93	0,85
35-39	0,16	0,41	0,36	0,56	0,78	1,25	2,26	0,77
40-44	0,20	0,54	0,33	0,69	0,73	1,21	1,27	0,74
45-49	0,23	0,59	0,38	0,70	0,81	1,01	1,37	0,75
50-54	0,46	1,00	0,46	0,63	0,74	1,28	1,46	0,92
55-59	0,56	1,16	0,51	0,78	0,95	1,27	1,89	1,03
Total	1,05	1,67	1,00	1,52	1,34	2,61	3,64	1,79

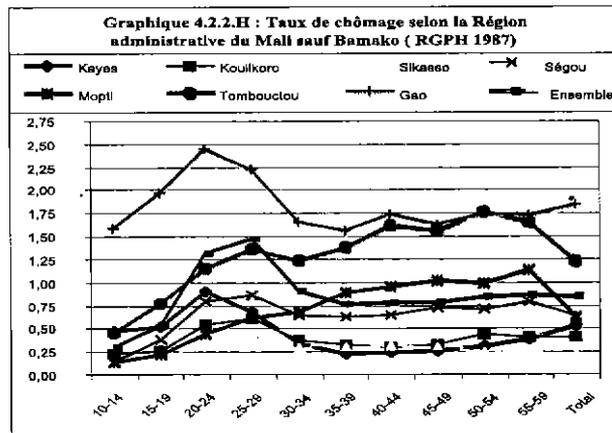


Tableau 4.2.2.H: Taux de chômage selon la région administrative du Mali sauf Bamako (RGPH 1987)

Age	Kayes	Kouli-koro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Ens
10-14	0,46	0,22	0,09	0,13	0,13	0,44	1,56	0,29
15-19	0,51	0,26	0,13	0,36	0,20	0,76	1,94	0,52
20-24	0,88	0,53	0,41	0,78	0,43	1,14	2,42	1,29
25-29	0,66	0,60	0,42	0,84	0,60	1,34	2,19	1,46
30-34	0,32	0,36	0,28	0,61	0,67	1,22	1,63	0,89
35-39	0,21	0,32	0,29	0,60	0,87	1,36	1,53	0,74
40-44	0,22	0,29	0,30	0,62	0,94	1,59	1,71	0,76
45-49	0,24	0,32	0,28	0,70	1,00	1,54	1,59	0,76
50-54	0,29	0,42	0,23	0,68	0,97	1,74	1,70	0,82
55-59	0,36	0,40	0,26	0,76	1,10	1,63	1,69	0,84
Total	0,50	0,40	0,20	0,60	0,60	1,20	1,80	0,82

a) Taux de chômage selon les données de l'observatoire de l'emploi et de la formation (OEF)

• Taux de chômage en milieu urbain selon l'âge et le sexe (OEF 1997)

Selon les données de l'OEF 1997, le taux de chômage en milieu urbain est plus élevé au niveau des âges compris entre 14 ans et 35 ans. Il est de 20,5%, 20,2%, 18,4% et 11,6% respectivement pour les groupes d'âges 14-19, 20-24, 25-29 et 30-34 ans.

Il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à ces âges. Globalement, le taux de chômage en milieu urbain est de 12,5% soit 10,1% pour les hommes et 16,9% chez les femmes.

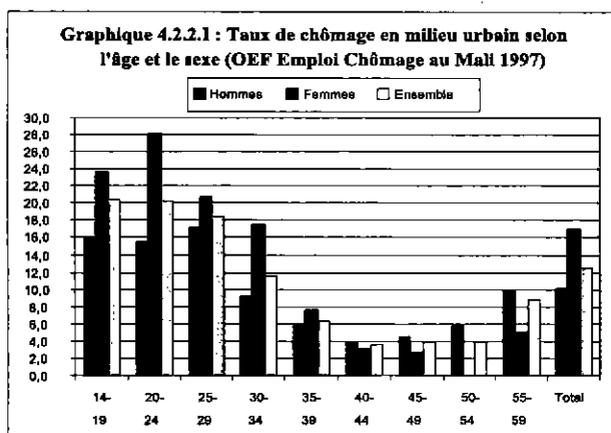


Tableau 4.2.2.1 : Taux de chômage en milieu urbain selon l'âge et le sexe (OEF Emploi Chômage au Mali 1997)

Age	Hommes	Femmes	Ensemble
14-19	15,9	23,6	20,5
20-24	15,5	28,2	20,2
25-29	17,1	20,8	18,4
30-34	9,3	17,6	11,6
35-39	5,9	7,6	6,4
40-44	3,8	3,0	3,6
45-49	4,5	2,8	3,9
50-54	5,7	0,0	3,9
55-59	9,9	5,1	8,8

• Taux de chômage selon la région et le milieu de résidence (OEF 1997)

En 1997, selon les données de l'OEF, le taux de chômage au Mali est de 3,1%. Il est nettement plus élevé en milieu urbain (12,5%) qu'en milieu rural (1,0%). C'est pourquoi on dit souvent que le chômage est un phénomène urbain. Selon les régions et en milieu urbain, les forts taux de chômage sont observés à Koulikoro (20,1%), Bamako avec (15,0%), Ségou (14,3%), Kayes (11,2%), Gao (10,2%) et les faibles taux sont observés à Tombouctou (1,0%), Kidal (1,2%) et Sikasso (3,5%).

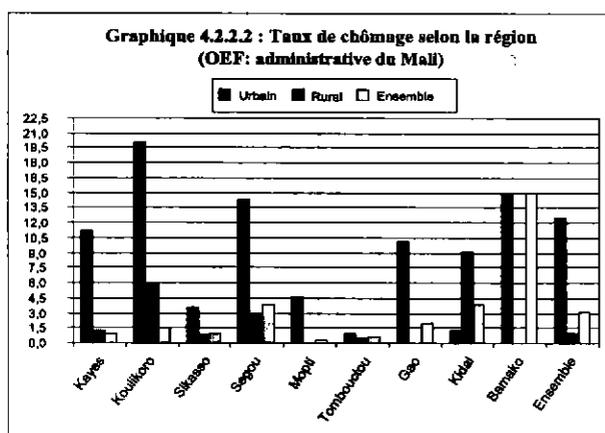


Tableau 4.2.2.2 : Taux de chômage selon la région et le milieu de résidence (OEF Emploi Chômage au Mali 1997)

Région	Urbain	Rural	Ensemble
Kayes	11,2	1,2	1,0
Koulikoro	20,1	6,0	1,6
Sikasso	3,5	0,8	1,0
Ségou	14,3	3,0	3,9
Mopti	4,7	-	0,3
Tombouctou	1,0	0,5	0,6
Gao	10,2	-	2,0
Kidal	1,2	9,1	3,9
Bamako	15,0	-	15,0
Ensemble	12,5	1,0	3,1

• Taux de chômage selon le niveau d'instruction (OEF 1997)

Le taux de chômage en 1997 varie avec le niveau d'instruction des personnes. Les personnes sans niveau d'instruction ont le taux le plus faible avec 8,3%. Les alphabétisés ont un taux de chômage de 12,8%. Le taux de chômage est compris entre 14% et 17% pour les niveaux d'instruction fondamentale 1 et 2, le niveau secondaire et le niveau supérieur. Le taux de chômage le plus élevé est observé chez les professionnels avec 25,6%.

Graphique 4.2.2.3: Taux de chômage en milieu urbain selon le niveau d'instruction en % (OEF Emploi Chômage au Mali 1997)

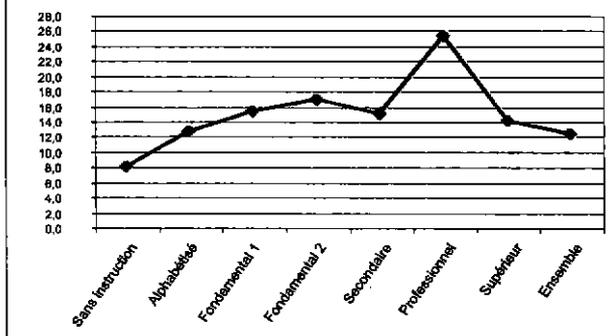


Tableau 4.2.2.3: Taux de chômage selon le niveau d'instruction (OEF 1997)

Niveau d'instruction	Taux en %
Sans instruction	8,3
Alphabétisé	12,8
Fondamental 1	15,5
Fondamental 2	17,0
Secondaire	15,1
Professionnel	25,6
Supérieur	14,1
Ensemble	12,5

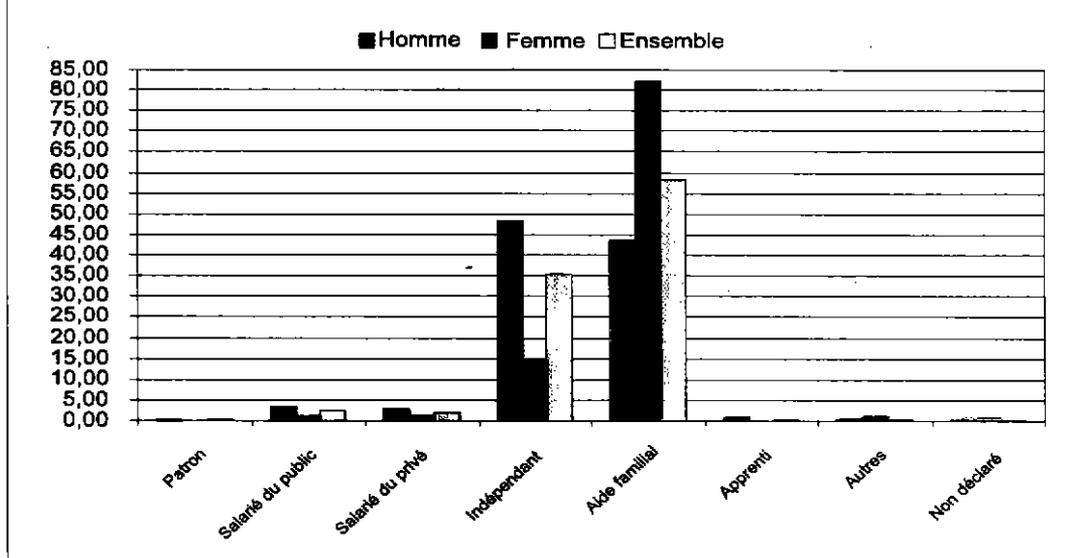
4.2.3 Statut d'activité des actifs occupés

Selon les données du RGPH-1987, les statuts dans l'activité principale des actifs occupés au Mali sont: patron (0,2%), salarié du secteur public (2,5%), Salarié du privé (2,2%), indépendant (35,5%), aide familiale (58,1%), apprenti (0,5%), autres et non déclarés (1,0%). La majorité des hommes occupés ont le statut indépendant avec 48,2% et la majorité des femmes occupées ont le statut d'aide familiale avec 81,9%. Les hommes ont des pourcentages plus élevés que les femmes à tous les statuts d'activités sauf pour celui d'aide familiale.

La répartition par âge révèle que plus de 94% des enfants âgés de moins de 10 ans sont du statut Aide familiale. Les hommes sont en majorité Aide familiale jusqu'à l'âge de 15 ans, à partir duquel ils deviennent en majorité Indépendants. Très peu d'actifs occupés sont salariés. Seulement 4,7% sont salariés du secteur public ou du privé.

Selon le RGPH 1998, les statuts indépendant avec 47,8% et aide familiale avec 45,8% sont les plus importants car ils constituent ensemble près de 94% des actifs occupés. On constate également que les salariés (permanent ou temporaire) représentent 4,1% des actifs occupés.

Graphique 4.2.3.A : Répartition par statut dans l'activité principale des actifs occupés du Mali (RGPH-1987)



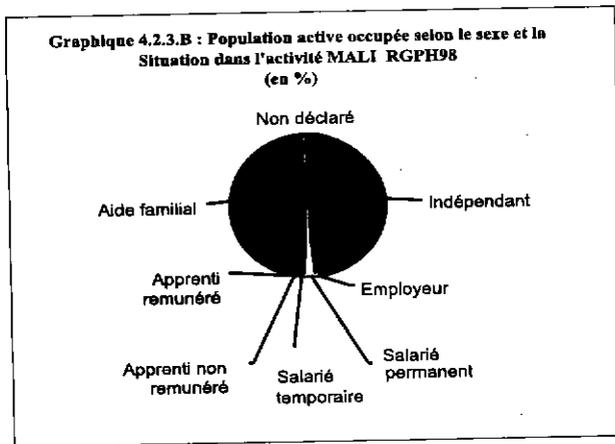


Tableau 4.2.3.B: Population active occupée selon le sexe et la Situation dans l'activité MALI RGPH98

Situation	Effectif	%
Indépendant	1925226	47,8
Employeur	18639	0,5
Salarié permanent	101398	2,5
Salarié temporaire	63138	1,6
Apprenti rémunéré	9320	0,2
Apprenti non rémunéré	19893	0,5
Aide familial	1848081	45,8
Non déclaré	47278	1,2
Total	4032973	100,0

4.2.4 Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique (primaire, secondaire et tertiaire) et selon le sexe

a) Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique selon le RGPH 1987

Selon les données du RGPH-1987, la proportion d'actifs occupés est plus élevée dans le secteur primaire avec 82,2% que les autres secteurs d'activités économiques. Dans ce secteur primaire, on a 84,8% d'actifs occupés de sexe masculin et 77,9% d'actives occupées. Le secteur tertiaire avec 9,6% et l'artisanat avec 5,4% viennent après le secteur primaire. Dans ces deux secteurs, la proportion d'actifs occupés de sexe féminin est plus élevée que celle du sexe masculin.

Le secteur secondaire n'occupe que 0,1% de la population des actifs occupés.

La structure observée au niveau national ne diffère pas beaucoup de celles des régions sauf Bamako où le secteur tertiaire occupe la première place avec 68,2%. Au niveau de Bamako, dans ce secteur tertiaire, on a 88,2% d'actives occupées femmes contre 61,6% d'actifs occupés hommes.

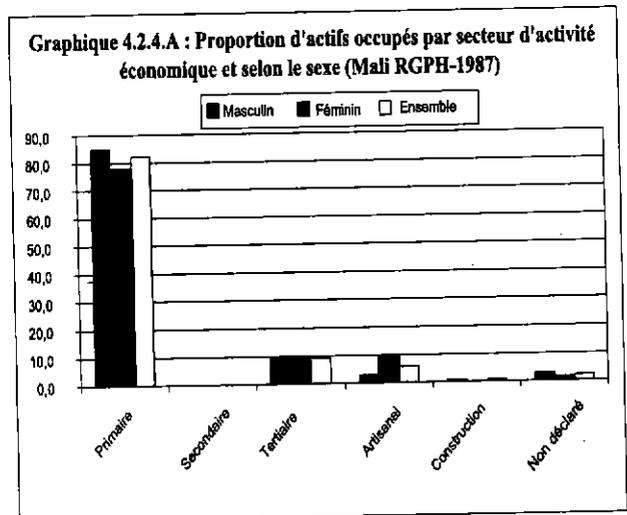


Tableau 4.2.4.A: Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Mali (RGPH-1987)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	84,8	77,9	82,2
Secondaire	0,2	0,1	0,1
Tertiaire	9,1	10,4	9,6
Artisanal	2,6	9,9	5,4
Construction	0,6	0,0	0,4
Non déclaré	2,6	1,8	2,3

Graphique 4.2.4.B : Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R, Kayes RGPH-1987)

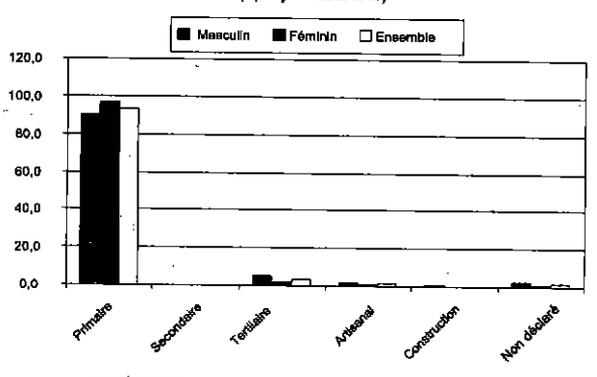


Tableau 4.2.4.B: Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Kayes (RGPH-1987)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	90,0	96,6	93,0
Secondaire	0,2	0,1	0,1
Tertiaire	5,1	1,6	3,5
Artisanal	1,9	0,9	1,4
Construction	0,6	0,0	0,3
Non déclaré	2,2	0,9	1,6

Graphique 4.2.4.D : Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R, Sikasso RGPH-1987)

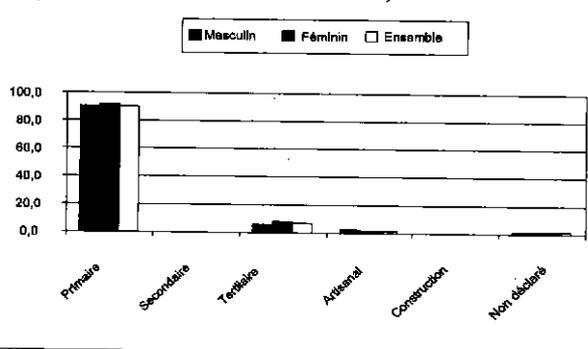


Tableau 4.2.4.D Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Sikasso (RGPH-1987)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	90,1	90,9	90,4
Secondaire	0,1	0,0	0,1
Tertiaire	5,8	7,3	6,5
Artisanal	2,0	1,1	1,6
Construction	0,3	0,0	0,2
Non déclaré	1,7	0,7	1,3

Graphique 4.2.4.C : Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R, Koulikoro RGPH-1987)

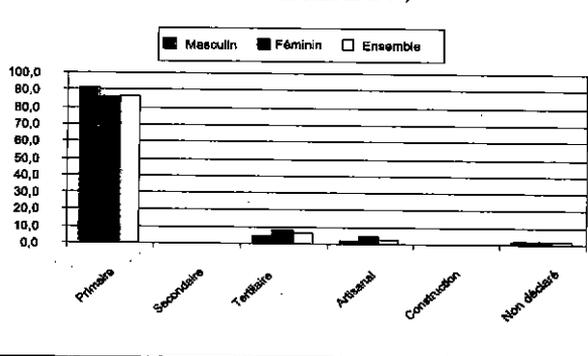


Tableau 4.2.4.C: Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Koulikoro (RGPH-1987)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	90,0	96,6	93,0
Secondaire	0,2	0,1	0,1
Tertiaire	5,1	1,6	3,5
Artisanal	1,9	0,9	1,4
Construction	0,6	0,0	0,3
Non déclaré	2,2	0,9	1,6

Graphique 4.2.4.E : Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R, Ségou RGPH-1987)

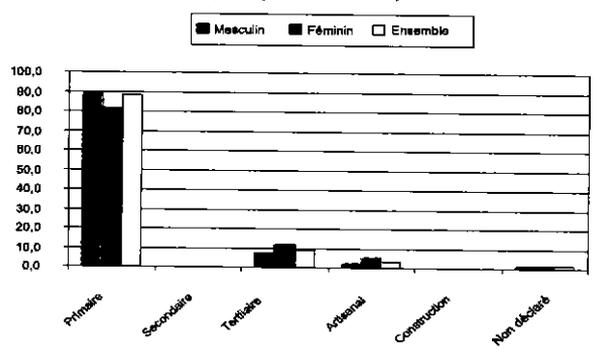


Tableau 4.2.4.E: Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Ségou (RGPH-1987)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	88,7	81,2	88,4
Secondaire	0,2	0,0	0,1
Tertiaire	7,1	12,2	8,6
Artisanal	2,1	5,3	3,1
Construction	0,3	0,0	0,2
Non déclaré	1,7	1,3	1,6

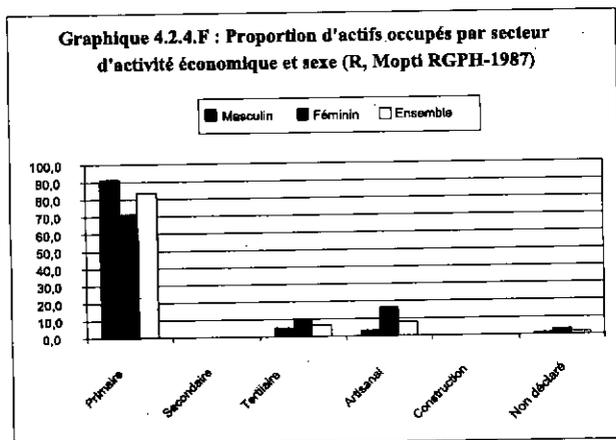


Tableau 4.2.4.F Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Mopti (RGPH-1987)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	91,0	70,8	83,5
Secondaire	0,02	0,0	0,0
Tertiaire	4,62	9,9	6,6
Artisanal	2,88	16,7	8,0
Construction	0,32	0,0	0,2
Non déclaré	1,19	2,5	1,7

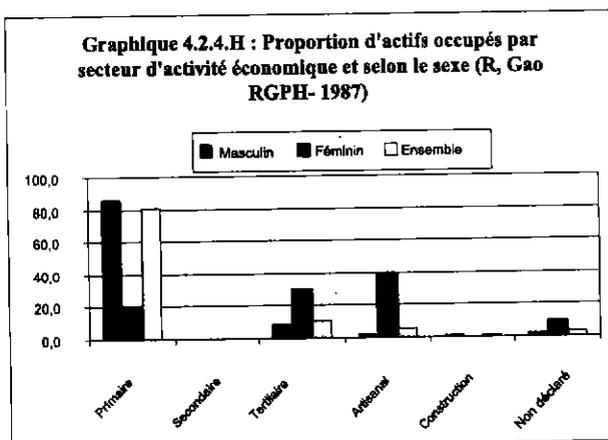


Tableau 4.2.4.H Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Gao (RGPH-1987)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	85,7	20,2	80,3
Secondaire	0,1	0,0	0,1
Tertiaire	8,7	30,6	10,5
Artisanal	2,0	39,5	5,1
Construction	1,3	0,1	1,2
Non déclaré	2,1	9,6	2,8

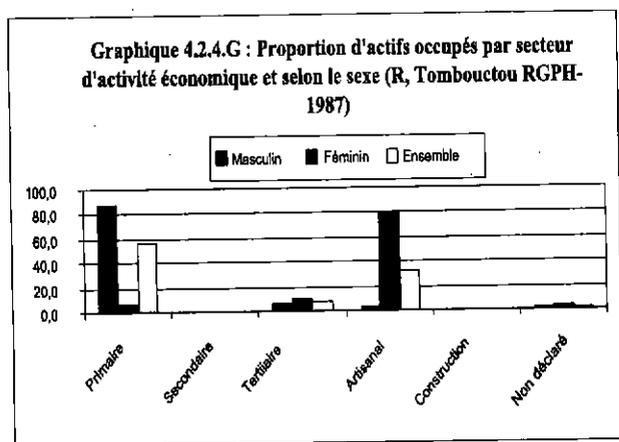


Tableau 4.2.4.G Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Tombouctou (RGPH-1987)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	87,8	6,3	56,9
Secondaire	0,1	0,2	0,1
Tertiaire	6,5	10,2	7,9
Artisanal	3,4	79,6	32,3
Construction	0,7	0,0	0,4
Non déclaré	1,6	3,8	2,4

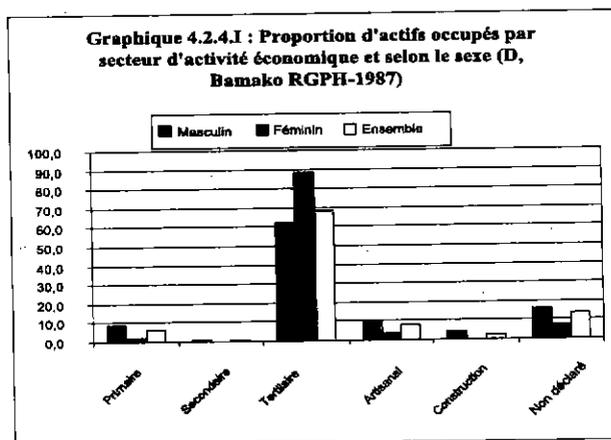


Tableau 4.2.4.I Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Bamako (RGPH-1987)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	8,4	1,36	6,6
Secondaire	1,1	0,2	0,9
Tertiaire	61,6	88,2	68,2
Artisanal	9,7	3,2	8,1
Construction	3,6	0,1	2,6
Non déclaré	15,9	6,9	13,7

4.2.5 Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique selon le RGPH-1998

Selon les données du RGPH-1998, la proportion d'actifs occupés est plus élevée dans le secteur primaire avec 83,4% que les autres secteurs d'activités économiques. Dans ce secteur primaire, on a 83,2% de la population des actifs occupés de sexe masculin et 83,8% de la population des actives occupées de sexe féminin. Le secteur tertiaire occupe 12,5% des actifs occupés avec 12,8% d'actifs hommes et 11,8% d'actives femmes. Le secteur secondaire n'occupe que 4,1% de la population des actifs occupés.

La structure observée au niveau national ne diffère pas beaucoup de celles des régions sauf Bamako où le secteur tertiaire occupe la première place avec 69,6%. Au niveau de Bamako, dans ce secteur tertiaire, on a 72,1% d'actives occupées femmes contre 68,8% d'actifs occupés hommes.

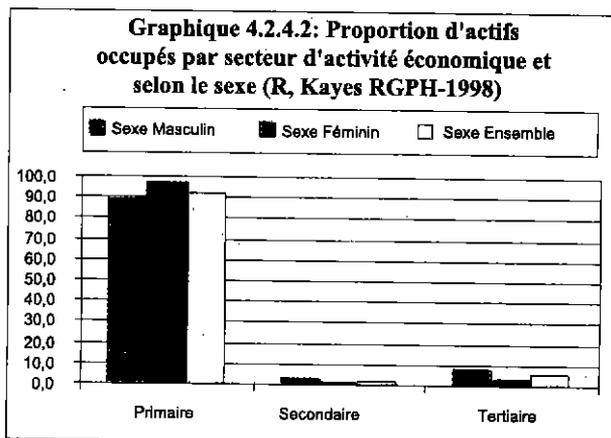


Tableau 4.2.4.2 Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Kayes (RGPH-1998)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	89,1	96,6	92,1
Secondaire	3,0	0,8	2,1
Tertiaire	7,9	2,6	5,8

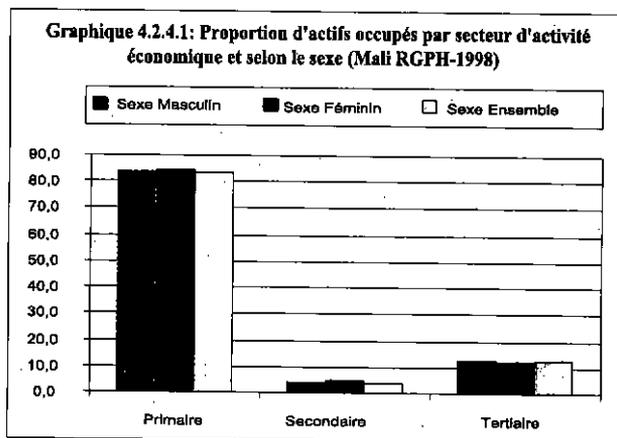


Tableau 4.2.4.1 Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Mali (RGPH-1998)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	83,2	83,8	83,4
Secondaire	4,0	4,4	4,1
Tertiaire	12,8	11,8	12,5

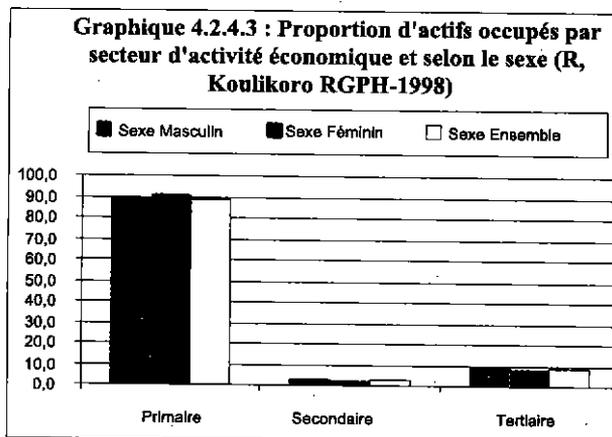


Tableau 4.2.4.3 Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Koulikoro (RGPH-1998)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	88,2	90,4	88,9
Secondaire	2,9	1,8	2,6
Tertiaire	8,9	7,8	8,5

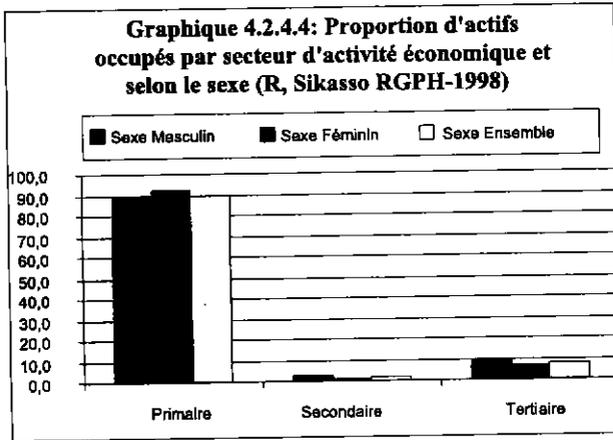


Tableau 4.2.4.4 Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Sikasso (RGPH-1998)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	88,4	92,3	89,9
Secondaire	2,8	1,2	2,2
Tertiaire	8,8	6,5	7,9

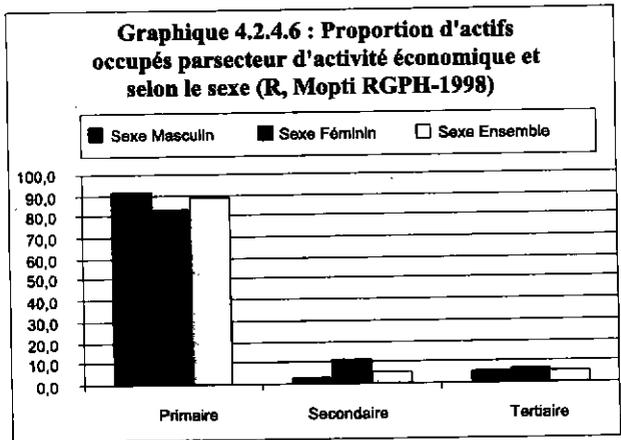


Tableau 4.2.4.6 Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Mopti (RGPH-1998)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	92,0	82,8	89,0
Secondaire	2,5	10,9	5,3
Tertiaire	5,5	6,3	5,7

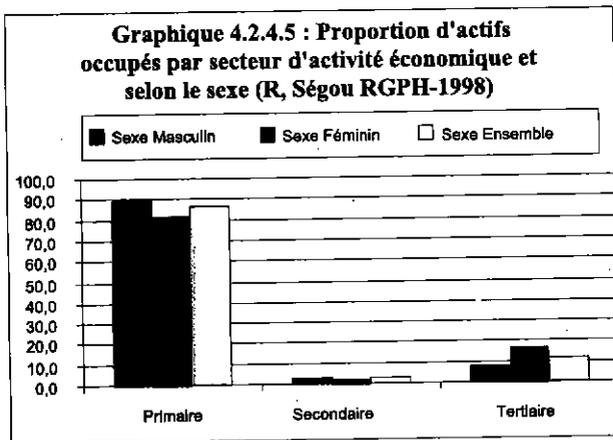


Tableau 4.2.4.5 Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Ségou (RGPH-1998)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	89,0	81,9	86,3
Secondaire	2,8	1,9	2,5
Tertiaire	8,2	16,2	11,2

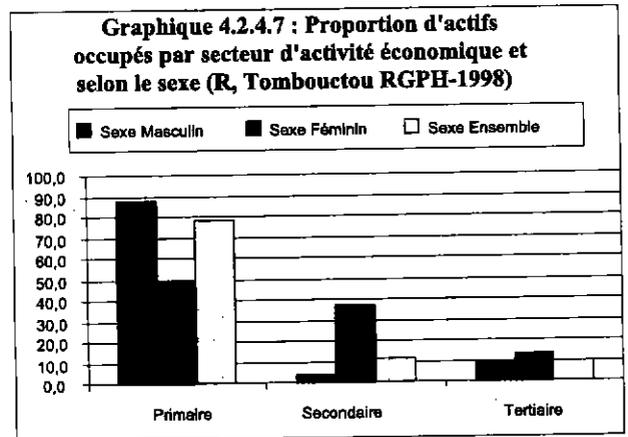


Tableau 4.2.4.7 Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Tombouctou (RGPH-1998)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	87,6	49,0	78,5
Secondaire	3,6	37,4	11,6
Tertiaire	8,8	13,6	9,9

Graphique 4.2.4.8 : Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R, Gao RGPH-1998)

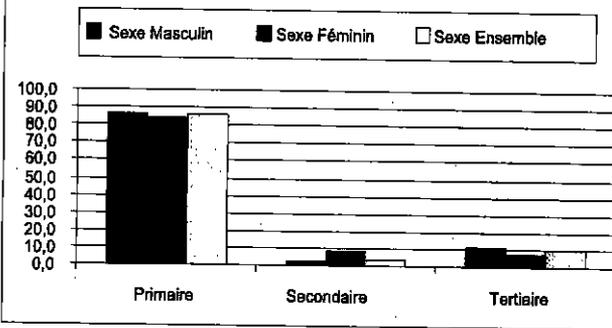


Tableau 4.2.4.8 Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Gao (RGPH-1998)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	86,8	84,4	86,5
Secondaire	2,7	8,1	3,6
Tertiaire	10,5	7,5	9,9

Graphique 4.2.4.10 : Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (D, Bamako RGPH-1998)

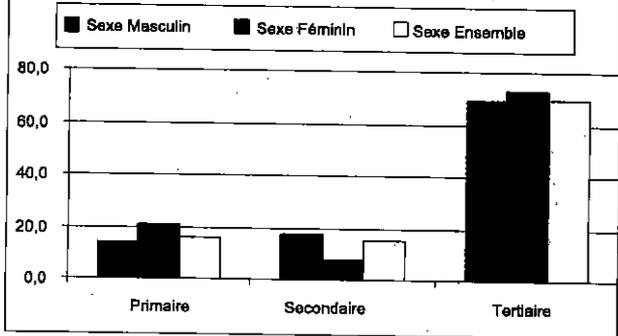


Tableau 4.2.4.10 Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Bamako (RGPH-1998)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	13,7	20,6	15,6
Secondaire	17,5	7,3	14,8
Tertiaire	68,8	72,1	69,6

Graphique 4.2.4.9 : Proportion d'actifs occupés par secteur d'activité économique et selon le sexe (R, Kidal RGPH-1998)

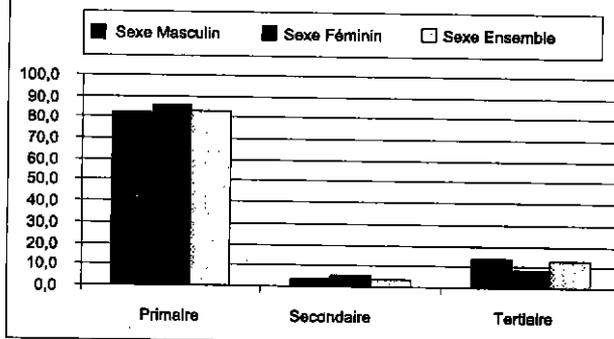


Tableau 4.2.4.9 Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité économique et le sexe, Kidal (RGPH-1998)

Secteur	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	82,4	86,1	83,1
Secondaire	3,6	5,3	3,9
Tertiaire	14,0	8,6	13,0

Chapitre V

Conditions de vie

Les conditions de vie des ménages sont appréhendées suivant le degré de satisfaction des services sociaux essentiels de base à savoir : la santé avec accès à l'eau, l'éducation, etc...

En 1997 et selon le rapport annuel de la santé, les personnes ayant accès aux services de santé représentaient 22,3% à Kayes; 41,6% à Koulikoro; 39,2% à Ségou et 48,5% à Mopti.

5.1 Nombre d'habitants par médecin

Le nombre d'habitants par médecin est passé de 20 287 à 15 785 entre 1992 et 1997 selon les données de la CPS Santé. Cette évolution à la baisse correspond à une amélioration de la couverture sanitaire.

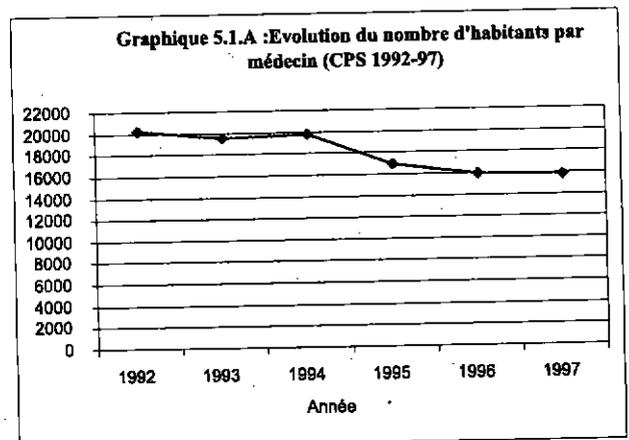
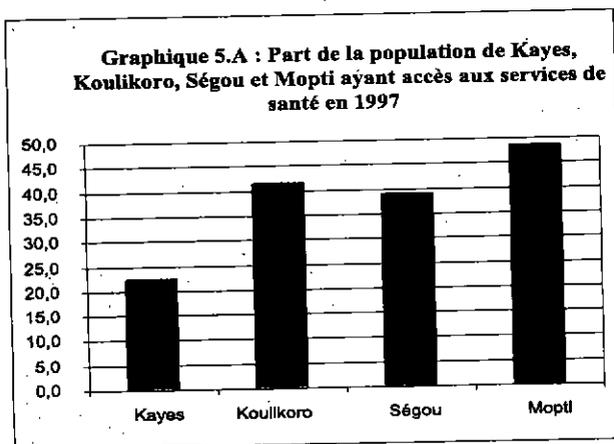


Tableau 5.A: Pourcentage de personnes ayant accès aux services de santé

Région	Année 1997
Kayes	22,3
Koulikoro	41,6
Ségou	39,2
Mopti	48,5

Tableau 5.1.A: Evolution du nombre d'habitants par médecin

Année	Habitants/médecin
1992	20287
1993	19475
1994	19828
1995	16938
1996	15952
1997	15785

5.2 Nombre d'habitants par médecin dentiste

Le nombre d'habitants par médecin dentiste est passé de 4 189 208 à 287 092 entre 1992 et 1997. On peut conclure qu'en 1992, il n'y avait que 2 médecins dentistes au Mali.

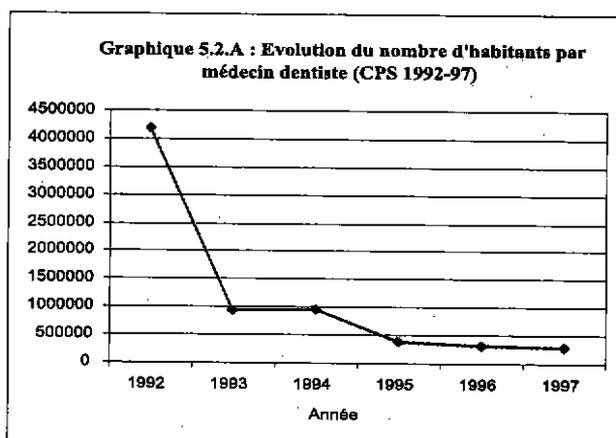


Tableau 5.2.A Evolution du nombre d'habitants par dentiste

Année	Habitants/M.dentiste
1992	4 189 208
1993	947 785
1994	964 940
1995	384 419
1996	321 893
1997	287 092

5.3 Nombre d'habitants par infirmier

De 1992 à 1997 le nombre d'habitants par infirmier est passé de 11 156 à 9 640. Cette évolution à la baisse du nombre d'habitants par infirmier correspond à une amélioration de la couverture sanitaire.

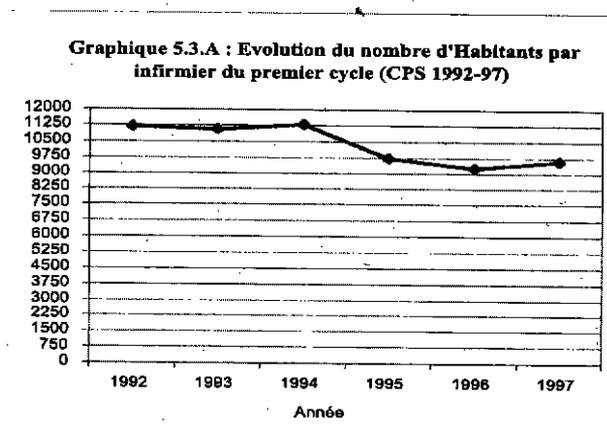


Tableau 5.3.A Evolution du nombre d'habitants par Infirmier 1er Cycle

Année	Habitants/infirmier du 1er Cycle
1992	11 156
1993	11 078
1994	11 279
1995	9 737
1996	9 263
1997	9 640

5.4 Distance moyenne par rapport à la formation sanitaire la plus proche

Au Mali selon les données de l'EDS II 1995/96, cette distance est de l'ordre de 30 km pour les hôpitaux, 12 km² pour les cliniques, 14 km² pour les Centres de santé et 10,8 km² pour l'ensemble des formations sanitaires. Ces distances moyennes connaissent de larges disparités selon la répartition par milieu de résidence. En effet, pour les hôpitaux on a 11,4 km² pour le milieu urbain contre 33,4 km² en milieu rural et pour les centres de santé on a 3,2 km² milieu urbain et 18,2 km² milieu rural.

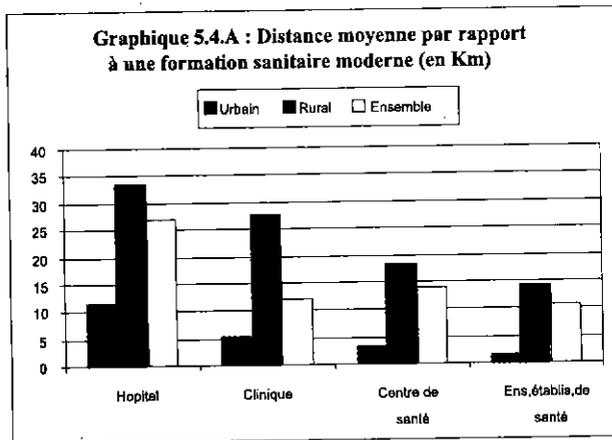


Tableau 5.4.A: Distance moyenne par rapport à une formation sanitaire moderne (en km)

Formation sanitaire	Urbain	Rural	Ensemble
Hôpital	11,4	33,4	26,9
Clinique	5,2	27,5	12
Centre de santé	3,2	18,2	14
Ens. établis. de santé	1,5	14,3	10,8

5.5 Pourcentage des ménages ayant accès à l'assainissement

Le pourcentage des ménages ayant accès à l'assainissement était de 8,1% selon les résultats de l'EDS 1995-96 et 6,3% selon les données de l'EIM. Les pourcentages les plus élevés se rencontrent à Bamako avec respectivement 20,3% et 17,7% pour l'EDS et l'EIM. Dans les autres villes, les résultats de l'EDS II donnent 17,6%.

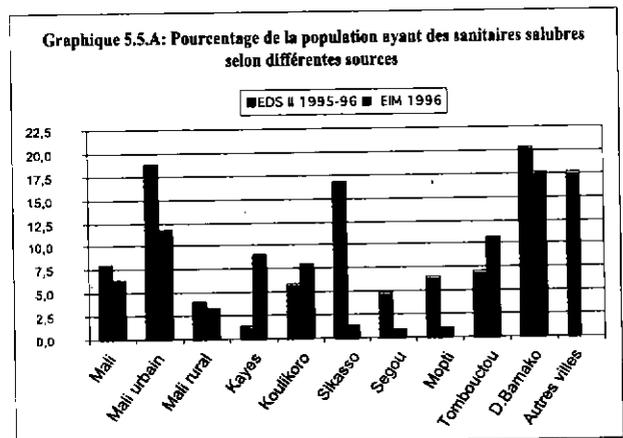


Tableau 5.5.A: Pourcentage des personnes ayant accès à l'assainissement (Pourcentage des personnes ayant des sanitaires salubres)

Milieu Région	EDS II 1995-96	EIM 1996
Mali	8,1	6,3
Mali urbain	18,8	11,7
Mali rural	4,1	3,4
Kayes	1,4	9,1
Koulikoro	5,8	8,0
Sikasso	16,8	1,4
Ségou	4,8	0,8
Mopti	6,6	1,0
Tombouctou	7,0	10,8
D.Bamako	20,3	17,7
Autres villes	17,6	-

5.6 Types d'aisance

Avec 51,8%, les latrines sont le type d'aisance le plus utilisé au Mali. La chasse d'eau n'est utilisée que par 1,3% de la population. La région où la chasse d'eau est la plus utilisée est Bamako avec 3,9% des ménages. Les régions où la majorité des ménages utilise d'autres types d'aisance (nature, etc.) sont Gao (80,5%), Tombouctou (72,0%), Mopti (64,8%) et Sikasso (50,2%).

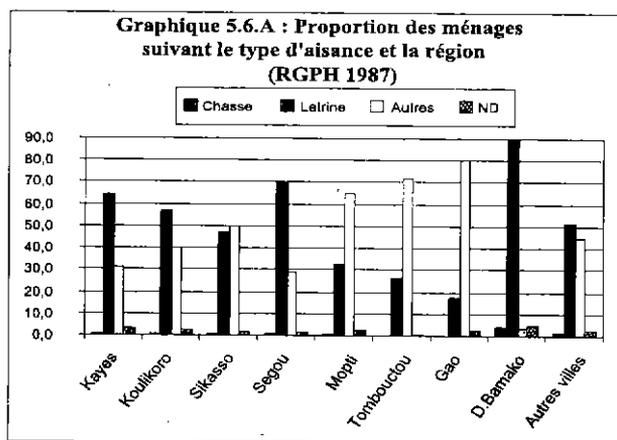


Tableau 5.6.A : Proportion des ménages suivant le type d'aisance et la région (RGPH 1987) (%)

Région	Chasse	Latrine	Autres	ND
Kayes	1,0	64,2	31,2	3,2
Koulikoro	1,1	56,5	40,1	2,3
Sikasso	1,1	47,2	50,2	1,5
Ségou	0,6	69,8	28,4	1,2
Mopti	0,6	32,6	64,8	2,0
Tombouctou	0,3	26,5	72,0	1,1
Gao	0,3	17,3	80,5	1,9
Bamako	3,9	89,0	2,8	4,3
Ensemble	1,3	51,8	44,9	2,0

5.7 Accès à l'eau potable et à l'électricité

5.7.1 Accès à l'eau potable

a) Part de la population ayant accès à l'eau potable selon différentes sources

Le pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable au Mali était de 66,4% selon les résultats de l'enquête à indicateurs multiples 1996; 23% d'après les résultats de l'enquête

sur les migrations et l'urbanisation 1992/93; 29,8% selon les résultats de l'enquête démographique et de santé 1995-96 et 50,6% selon les résultats de l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale 1994.

En milieu urbain et selon les mêmes sources, ces taux étaient respectivement de 86,6%; 43,8%; 55,6% et 71,4%. En milieu rural et toujours pour les mêmes sources ces taux étaient respectivement 55,3%; 15,7%; 19,8% et 45,8%. Au niveau du district de Bamako, les pourcentages sont élevés avec 88% en 1996 (EIM), 70,5% en 1995-96 (EDS II) et 84,1% en 1994 (EMCES). Dans les autres villes, ce taux de 45,7%.

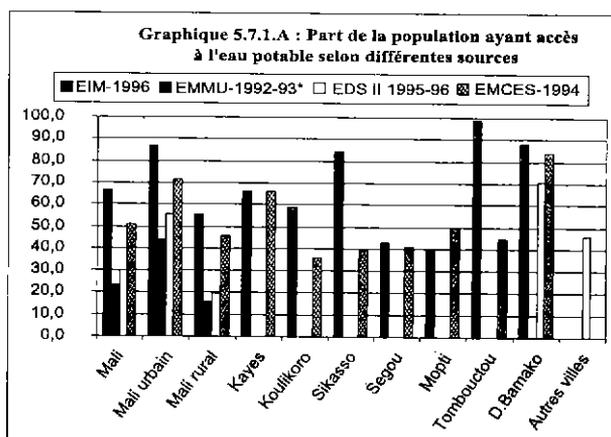


Tableau 5.7.1.A : Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable

Milieu Région	EIM-1996	EMMU-1992-93*	EDS II 1995-96	EMCES-1994
Mali	66,4	23,0	29,8	50,6
Mali urbain	86,6	43,8	55,6	71,4
Mali rural	55,3	15,7	19,8	45,8
Kayes	65,8	-	-	66,1
Koulikoro	58,7	-	-	35,6
Sikasso	84,4	-	-	39,3
Ségou	43,0	-	-	40,9
Mopti	40,0	-	-	49,7
Tombouctou	98,8	-	-	44,3
D. Bamako	88,0	-	70,5	84,1
Autres villes	-	-	45,7	-

b) Evolution du taux de desserte en eau potable selon les données de l'Energie du Mali (EDM)

Le taux de desserte de l'EDM en eau potable ont évolué de 8,7% en 1993 à 12,6% en 1998. Cette évolution à la hausse du taux de desserte ne bénéficie essentiellement qu'au milieu urbain.

Le taux de desserte en eau de robinet au Mali est passé de 7,9% en 1993 à 6,5% en 1998. Les niveaux observés en 1993 et 1994 sont supérieurs à ceux observés de 1995 à 1998. La tendance générale est à la baisse.

Le taux de desserte en eau de robinet du milieu urbain du Mali est passé de 30,5% en 1993 à 21,9% en 1998. Le niveau de desserte du milieu urbain bien que supérieur au taux de desserte de l'ensemble du pays a une tendance générale à la baisse.

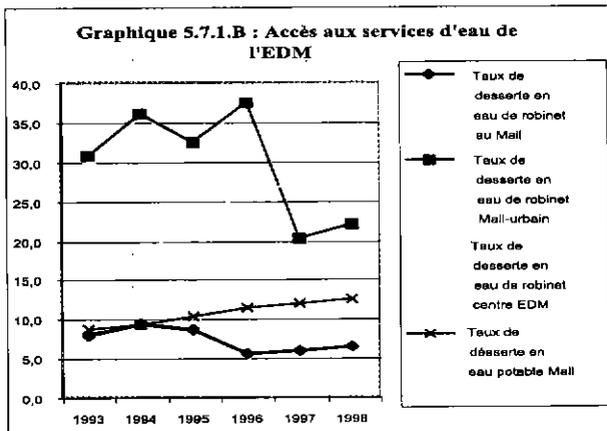


Tableau 5.7.1.B Accès aux services d'eau de l'EDM

Indicateurs	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Taux de desserte en eau de robinet au Mali	7,9	9,3	8,6	5,6	5,9	6,5
Taux de desserte en eau de robinet Mali-urbain	30,5	35,8	32,3	37,3	20,1	21,9
Taux de desserte en eau de robinet centre EDM	18,1	18,3	22,6	26,3	26,7	28,4
Taux de désertes en eau potable Mali	8,7	9,3	10,4	11,4	12,0	12,6

Source: CPS Mine/Energie, ODHD

5.7.2 Accès à l'électricité

a) Population ayant accès à l'électricité

Le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité est passé de 6,1 à 9,3% entre 1992 et 1998 pour l'ensemble du Mali. En milieu urbain, ce pourcentage est passé de 23,8% à 35,0% pour la même période. Les résultats de l'EMCES 1994 donnent pour le district de Bamako un taux de 29,5% et les résultats de l'EDS II de 1995-96 donnent pour Bamako 33,7% et pour les autres villes 13,4%.

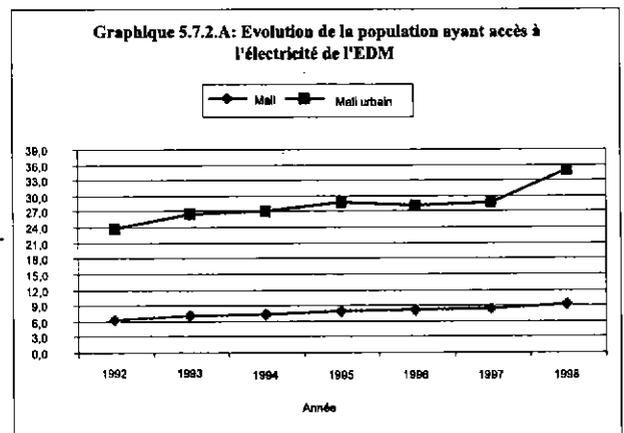


Tableau 5.7.2.A Part de la population ayant accès à l'électricité de l'EDM

Année	Mali	Mali urbain
1992	6,1	23,8
1993	7,0	26,6
1994	7,3	27,2
1995	7,9	28,9
1996	8,1	28,2
1997	8,5	28,9
1998	9,3	35,0

Selon les données de l'EDM, 27,2% de la population du milieu urbain du Mali en 1994 avaient accès à l'électricité. Ce pourcentage était très faible au niveau des régions administratives avec en moyenne 2,8% à Koulikoro; 2,4% à Sikasso; 3,3% à Ségou; 2,1% à Kayes; 1,4% à Mopti et 1,3% à Tombouctou selon les données de l'EMCES 1994.

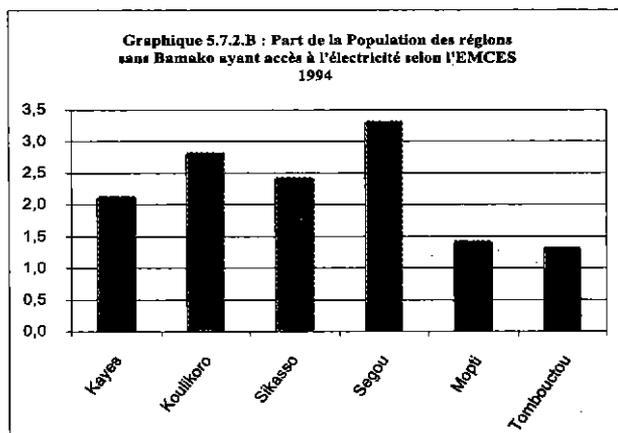


Tableau 5.7.2.B: Pourcentage de la population des régions sans Bamako ayant accès à l'électricité

Région	EMCES-1994
Kayes	2,1
Koulikoro	2,8
Sikasso	2,4
Ségou	3,3
Mopti	1,4
Tombouctou	1,3

Selon les données de l'EDSIII-2001, 10,8% des ménages ont accès à l'électricité. Ce niveau varie selon le milieu de résidence. En milieu urbain, il est de 37,0% contre seulement 2,2% en milieu rural. Entre 1995/96 et 2001, on constate une évolution à la hausse de la proportion des ménages ayant accès à l'électricité aussi bien en milieu urbain où elle passe de 21,5% à 37,0% qu'en milieu rural où elle passe de 0,4% à 2,2%.

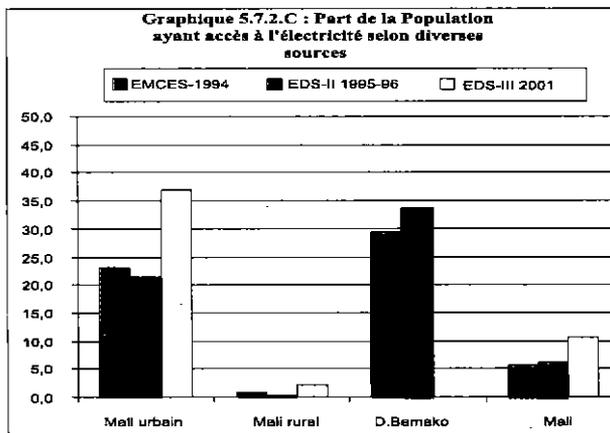


Tableau 5.7.2.C Part de la population ayant accès à l'électricité

Milieu	EMCES - 1994	EDS-II 1995-96	EDS-III 2001
Mali urbain	23,0	21,5	37,0
Mali rural	0,7	0,4	2,2
D.Bamako	29,5	33,7	-
Mali	5,5	6,2	10,8

b) Evolution du taux de desserte en électricité de l'EDM selon les données de l'Energie du Mali (EDM)

Le taux de desserte en électricité de l'EDM est passé de 7,2% en 1992 à 8,8% en 1996. De 1992 à 1996, le taux de desserte a évolué régulièrement à la hausse.

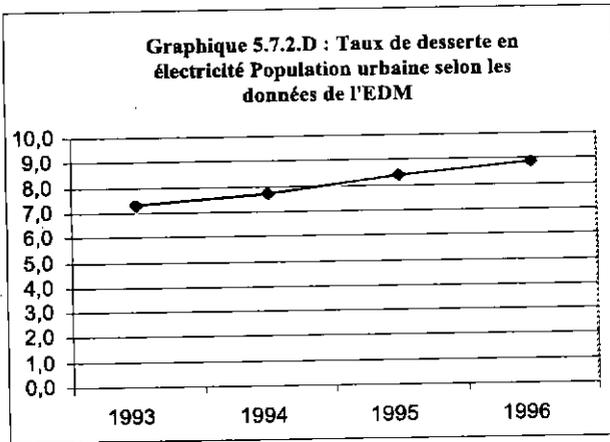


Tableau 5.7.2.D: Evolution du taux de desserte en électricité Pop,urbaine (données de l'EDM)

Taux	1993	1994	1995	1996
Taux de desserte en électricité Pop. urbaine (%)	7,2	7,6	8,3	8,8

5.8 Indicateurs de préscolarisation

5.8.1 Evolution du taux de préscolarisation par sexe

Le taux de préscolarisation des enfants de 3-6 mois était de 1,74% en 1997/98. Cet indicateur a une tendance à la hausse aussi bien chez les garçons que chez les filles. En 1997/98, les garçons avaient un taux de préscolarisation de 1,8% tandis que les filles avaient un taux de 1,69. Les garçons ont un taux plus élevé que les filles et cela depuis 1994/95.

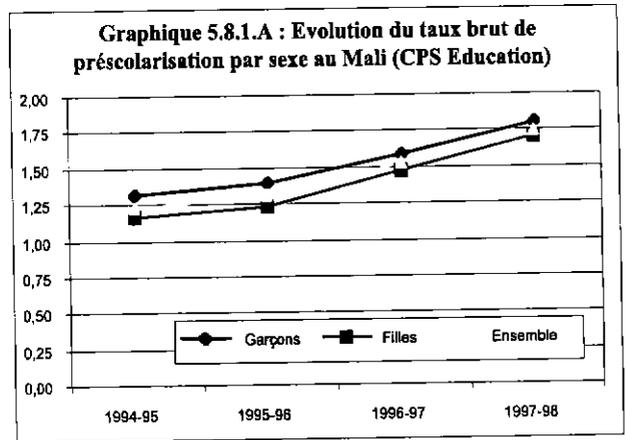


Tableau 5.8.1.A: Evolution du taux de préscolarisation des enfants de 3-6 ans de 1994/95 à 1997/98

Année	Taux de préscolarisation		
	Garçon	Fille	Total
1994/95	1,30	1,15	1,22
1995/96	1,38	1,22	1,30
1996/97	1,58	1,46	1,52
1997/98	1,80	1,69	1,74

5.8.2 Evolution du taux de préscolarisation par sexe selon les régions

En 1997/98, les régions qui avaient un taux de préscolarisation supérieur à la moyenne nationale 1,22% sont: Bamako avec 1,53%, Sikasso avec 1,52% et Gao avec 1,48%. Les autres régions avaient un taux inférieur à la moyenne sauf Ségou qui avait un taux égal à la moyenne nationale. Le taux de préscolarisation des garçons est moins élevé que celui des filles dans les régions de Mopti (0,38% contre 1,09% chez les filles), Tombouctou (0,63% contre 1,04% chez les filles), Gao (1,10% contre 2,27% chez les filles).

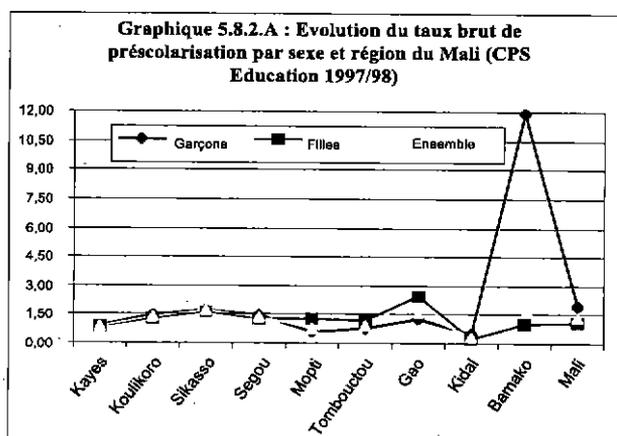


Tableau 5.8.2.A Evolution du taux de préscolarisation des enfants de 3-6 ans par Région, Année: 1997/98

Région	Taux de préscolarisation		
	Garçon	Fille	Total
Kayes	0,68	0,65	0,67
Koulikoro	1,24	1,14	1,19
Sikasso	1,56	1,47	1,52
Ségou	1,32	1,13	1,22
Mopti	0,38	1,09	0,59
Tomboutou	0,63	1,04	0,77
Gao	1,10	2,27	1,48
Kidal	0,37	0,07	0,13
Bamako	11,78	0,81	1,53
Mali	1,80	0,92	1,22

5.9 Indicateurs de scolarisation

5.9.1 Indicateurs de scolarisation au primaire

a) Taux d'inscription ou admission ou insertion au primaire

Le taux d'inscription au primaire est le nombre de nouveaux inscrits à l'école une année donnée sur la population des enfants en âge d'aller à l'école, c'est à dire âgés de 7 ans.

Le taux d'inscription au primaire pour les enfants scolarisables en 1997-98 donne pour l'ensemble du Mali 48,1%; 40,4% pour la région de Kayes; 67,2% pour la région de Koulikoro; 48,7% pour la région de Sikasso; 38,5% pour la région de Ségou; 27,6% pour la région de Mopti; 29,7% pour la région de Tombouctou, 32,9% pour la région de Gao et 110,6% pour le district de Bamako.

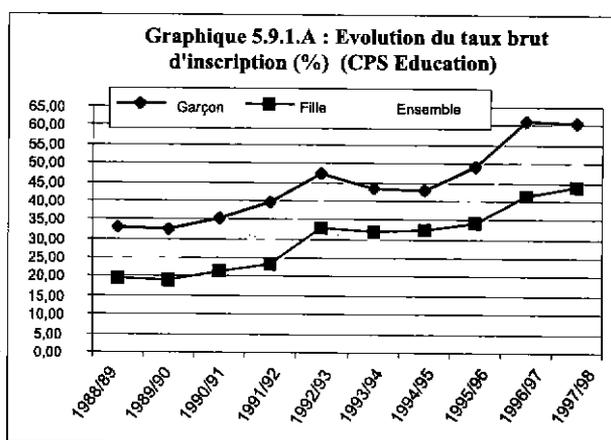


Tableau 5.9.1.A Evolution des taux bruts d'admission au premier cycle de l'enseignement fondamental (avec medersas)

Année	Garçons	Filles	Total
1988/89	32,33	18,91	25,54
1989/90	31,56	18,09	24,78
1990/91	34,72	20,69	27,71
1991/92	38,96	22,47	30,73
1992/93	46,72	32,34	39,54
1993/4	42,99	31,46	37,23
1994/95	42,59	31,78	37,15
1995/96	48,46	33,60	40,94
1996/97	60,47	41,11	50,63
1997/98	60,36	43,37	51,72

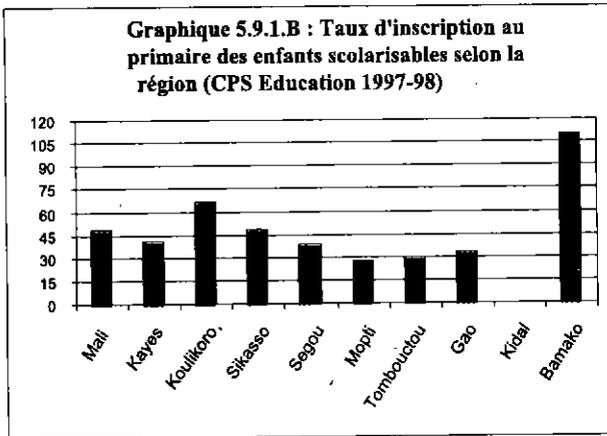


Tableau 5.9.1.B Taux d'inscription primaire par région 1997/98(%)

Région	Taux (%)
Mali	48,1
Kayes	40,4
Koulikoro	67,2
Sikasso	48,7
Ségou	38,5
Mopti	27,6
Tombouctou	29,7
Gao	33,0
Kidal	-
Bamako	110,6

hausse. En effet, ces taux étaient de 26,0% en 1988/89 soit 33,1% pour les garçons et 19,1% pour les filles. L'analyse de ces taux par région administrative selon le rapport annuel de la CPS/Education 1997-98 montre qu'après Bamako, les autres régions se classent par ordre d'importance comme suit: Koulikoro (54,5%), Sikasso (43,6%), Kayes (41,1%), Ségou (38,5%), Gao (30,6%), Tombouctou (28,0%) et Mopti (26,2%). Le district de Bamako reste un cas particulier avec des taux bruts de scolarisation supérieurs à 100% (153,1% pour les garçons; 125% pour les filles et 127,2% pour les deux sexes).

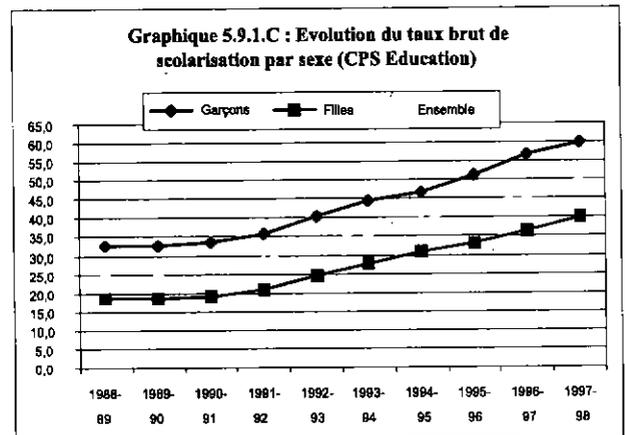


Tableau 5.9.1.C Evolution du taux brut de scolarisation au premier cycle de 1988/89 à 1997/98

Année	T,B,S au 1er cycle		
	Garçon	Fille	Total
1988/89	33,1	19,1	26,0
1989/90	33,2	18,9	25,9
1990/91	34,0	19,5	26,7
1991/92	36,1	21,4	28,8
1992/93	40,8	24,7	32,8
1993/94	44,9	27,9	36,4
1994/95	46,9	31,3	39,1
1995/96	51,3	33,4	42,3
1996/97	57,0	36,5	46,7
1997/98	59,9	40,3	50,0

b) Taux brut de scolarisation au primaire

D'après les données de la cellule de planification et de statistique (CPS) du ministère de l'Education de base, le taux de scolarisation des enfants de 7-12 ans au Mali et pour l'année 1997-98 était de 59,9% pour les garçons; 40,3% pour les filles et 50,0% pour les deux sexes. Ces taux ont connu une évolution à la

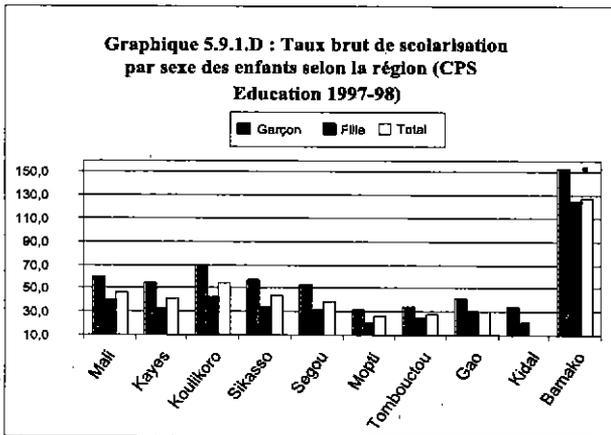


Tableau 5.9.1.D Taux brut de scolarisation par sexe des enfants selon la région (CPS Education 1997-98)

Région	Garçon	Fille	Total
Mali	59,9	40,3	47,1
Kayes	54,6	33,2	41,1
Koulikoro	68,9	42,8	54,5
Sikasso	57,7	34,4	43,6
Ségou	53,5	32,1	38,5
Mopti	32,2	21,4	26,2
Tombouctou	33,7	24,2	28,0
Gao	41,7	30,0	30,6
Kidal	34,7	20,3	-
Bamako	153,1	125,0	127,2

La situation par régions fait ressortir qu'en 1997/98, les régions qui avaient un taux net de scolarisation supérieur à la moyenne nationale 39,90% sont: Bamako avec 100,0% et Koulikoro avec 46,6%. Les autres régions avaient des taux qui varient entre 21,2% observé à Kidal et 37,7% observé à Sikasso. Au niveau de toutes les régions le taux net de scolarisation des garçons est supérieur à celui des filles sauf à Bamako où ils étaient équivalents à (100,0%). Les plus faibles taux nets de scolarisation des filles sont observés à Kidal (16,4%), Mopti (17,4%) et Tombouctou (19,3%).

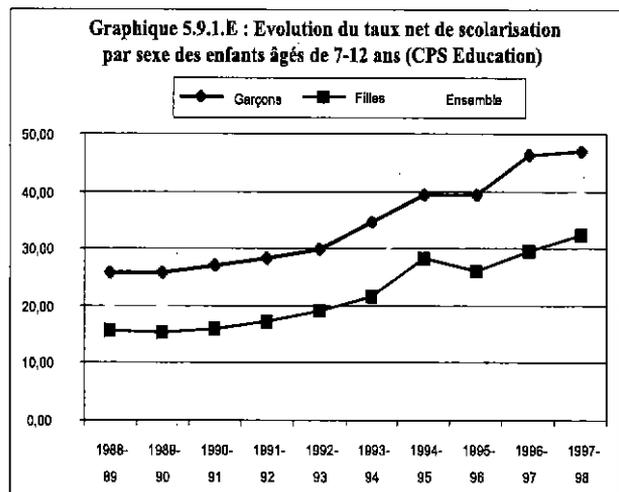


Tableau 5.9.1.E: Evolution du taux net de scolarisation (avec medersas) des enfants âgés de 7-12 ans

Année	Age 7-12 ans		
	Garçon	Fille	Total
1988/89	26,00	15,70	20,90
1989/90	25,80	15,40	20,70
1990/91	27,30	16,20	21,80
1991/92	28,60	17,30	23,00
1992/93	30,20	19,20	24,70
1993/94	34,70	21,90	28,30
1994/95	39,50	28,40	33,90
1995/96	39,70	26,20	32,90
1996/97	46,60	29,70	38,20
1997/98	47,10	32,60	39,90

c) Taux net de scolarisation au primaire

Le taux net de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans était de 39,90% pendant l'année scolaire 1997/98. Le taux qui était de 20,90% en 1988/89 a évolué à la hausse entre 1988/89 et 1997/98. Cette tendance à la hausse est observée aussi bien chez les garçons que chez les filles. On remarque que de 1988/89 à 1997/98 le taux net de scolarisation des garçons est resté supérieur à celui des filles. En 1997/98 le taux net de scolarisation des garçons était de 47,10% contre 32,60% pour les filles.

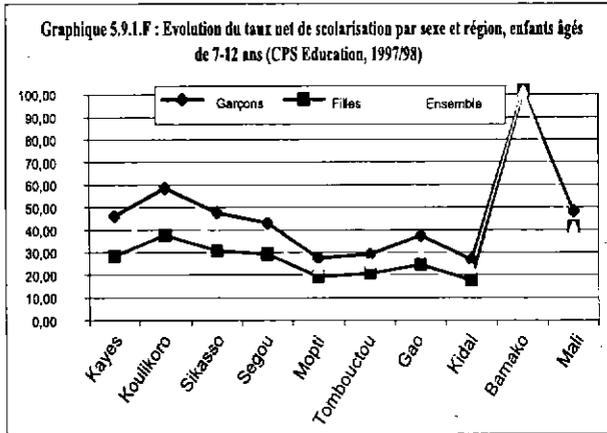


Tableau 5.9.1.F:Taux net de scolarisation (avec medersas) des enfants âgés de 7-12 ans par région, année 1997/98

Région	Age 7-12 ans		
	Garçon	File	Total
Kayes	44,40	26,70	35,50
Koulikoro	57,30	35,90	46,60
Sikasso	45,90	29,30	37,70
Ségou	41,40	27,60	34,70
Mopti	26,10	17,40	21,70
Tombouctou	27,90	19,30	23,60
Gao	36,30	22,90	29,40
Kidal	25,70	16,40	21,20
Bamako	100,00	100,00	100,00
Mali	47,10	39,90	39,90

Le taux d'admission au second cycle des enfants âgés de 13 ans en 1997/98 est de 18,1% pour l'ensemble du Mali soit 23,5% pour les garçons et 12,7% pour les filles. Le taux d'admission au second cycle a suivi une évolution régulière à la hausse de 1992/93 à 1997/98, passant de 9,8% à 18,1%. Cette évolution régulière à la hausse entre 1992/93 et 1997/98, est observée aussi bien chez les garçons que chez les filles de 13 ans. On constate que le taux d'admission des garçons est toujours supérieur à celui filles.

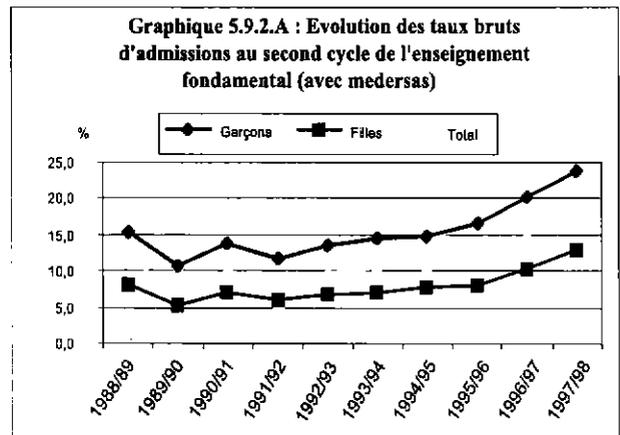


Tableau 5.9.2.A Evolution des taux bruts d'admissions au second cycle de l'enseignement fondamental (avec medersas)

Année	Garçons	Filles	Total
1988/89	14,9	7,7	11,2
1989/90	10,4	5,0	7,6
1990/91	13,4	6,7	10,0
1991/92	11,4	5,7	8,5
1992/93	13,1	6,5	9,8
1993/4	14,2	6,7	10,4
1994/95	14,4	7,3	10,9
1995/96	16,3	7,8	12,1
1996/97	19,9	10,0	15,0
1997/98	23,5	12,7	18,1

5.9.2 Indicateurs de scolarisation au second cycle de l'enseignement fondamental

a) Taux d'admission au second cycle

Le taux d'admission au second cycle est le nombre de nouveaux inscrits à la 1ère année du cycle en une année donnée sur la population des enfants âgés de 13 ans. En effet, la fin du primaire est sanctionnée par un examen d'entrée au second cycle. Des déperditions sont observées à la fin du premier cycle (primaire). Ainsi, le taux d'admission est un indicateur important dans la planification scolaire.

b) Taux brut de scolarisation au second cycle

D'après les données de la cellule de planification et de statistique (CPS) du ministère de l'Education de base, le taux brut de scolarisation au second cycle pour l'année 1997/98 était de 29,7% pour les garçons; 12,3% pour les filles et 20,0% pour les deux sexes. En 1988/89, ces taux étaient de 15,0%; 7,8% et 20,0% respectivement pour les garçons, les filles et l'ensemble. Ainsi, on a insisté à une évolution à la hausse du taux brut de scolarisation au second et ceci quel que soit le sexe. On remarque que le taux de scolarisation des garçons est supérieur à celui des filles.

Selon les régions, Bamako a un taux largement supérieur à ceux des autres régions pour les deux sexes et notamment chez les garçons pour lesquels il est de 90,5% contre moins de 25% dans les autres régions. La région ayant le plus faible taux de scolarisation au second cycle est Kidal avec 2,0%.

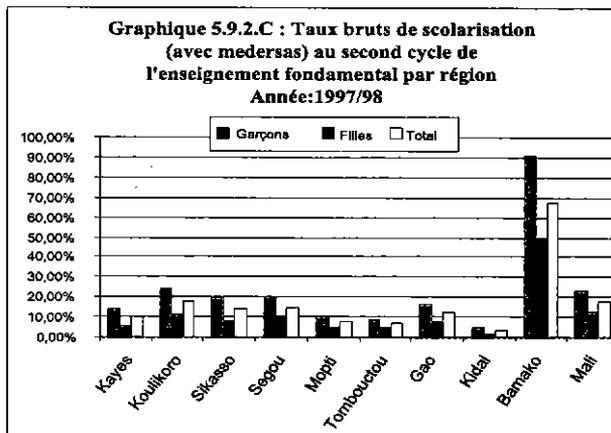


Tableau 5.9.2.C: Taux brut de scolarisation par sexe au second cycle des enfants selon la région (CPS Educateur 1997-98)

Année	T.B.S au 2ème cycle		
	Garçon	Fille	Total
Kayes	14,0	2,6	6,5
Koulikoro	23,9	5,2	11,5
Sikasso	19,6	3,9	9,2
Ségou	19,9	4,8	9,9
Mopti	10,3	2,3	5,0
Tombouctou	8,8	2,2	4,4
Gao	16,4	3,9	8,1
Kidal	4,7	0,7	2,0
Bamako	90,5	28,2	47,1
Mali	23,4	6,1	11,9

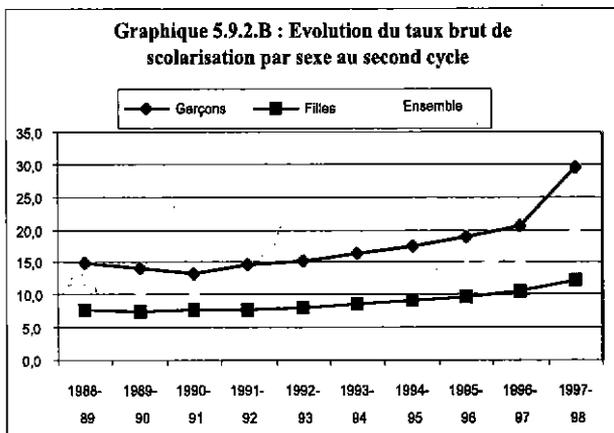


Tableau 5.9.2.B Evolution du taux brut de scolarisation au second cycle de 1988/89 à 1997/98

Année	T.B.S au 2ème cycle		
	Garçon	Fille	Total
1988/89	15,0	7,8	11,4
1989/90	14,2	7,7	10,9
1990/91	13,4	8,0	10,8
1991/92	14,8	7,9	11,4
1992/93	15,4	8,1	11,8
1993/94	16,6	8,5	12,5
1994/95	17,8	9,3	13,5
1995/96	19,1	9,9	14,5
1996/97	20,6	10,7	15,7
1997/98	29,7	12,3	20,0

c) Taux net de scolarisation au second cycle

Le taux net de scolarisation des enfants âgés de 13-15 ans avait un niveau de 25,3% pendant l'année scolaire 1997/98. Le taux qui était de 15,3% en 1988/89 a évolué à la hausse entre 1988/89 et 1997/98. Cette tendance à la hausse est observée aussi bien chez les garçons que chez les filles. De 1988/89 à 1997/98, le taux net de scolarisation des garçons de 13-15 ans est resté supérieur à celui des filles. En 1997/98, le taux net de scolarisation des garçons était de 31,9% contre 18,6% pour les filles.

La situation par région fait ressortir qu'en 1997/98, les régions qui ont un taux net de scolarisation supérieur à la moyenne nationale 25,3% sont: Bamako avec 75,8% et Koulikoro avec 27,1%. Les autres régions ont des taux qui varient entre 4,2% à Kidal et 22,8% à Sikasso. Au niveau de toutes les régions, le taux net de scolarisation des garçons est supérieur à celui des filles. Les plus faibles taux nets de scolarisation des filles sont observés à Kidal (4,2%), Tombouctou (9,5%), Mopti (11,7%) et Kayes (19,0%).

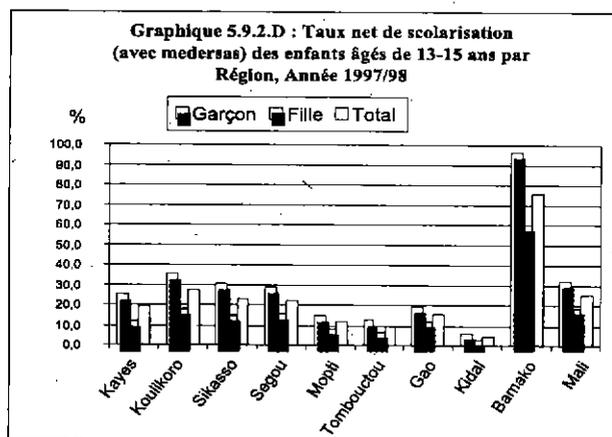


Tableau 5.9.2.D: Taux net de scolarisation (avec medersas) des enfants âgés de 13-15 ans par Région, Année 1997/98

Région	Age 13-15 ans		
	Garçon	Fille	Total
Kayes	25,5	12	19
Koulikoro	35,5	18,1	27,1
Sikasso	30,3	15	22,8
Ségou	28,6	15,5	22,2
Mopti	15,1	8,2	11,7
Tombouctou	12,4	6,6	9,5
Gao	19,5	11,5	15,6
Kidal	5,7	2,7	4,2
Bamako	96,1	60,1	75,8
Mali	31,9	18,6	25,3

5.10 Nombre d'élèves par enseignant

Le plus grand nombre d'élèves par enseignant au niveau du primaire est observé à Kayes avec 88 élèves par enseignant. Le plus faible ratio est observé à Kidal avec 47 élèves par enseignant. Au niveau national, on enregistre un ratio de 72 élèves par enseignant. Les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou ont un ratio supérieur au ratio du niveau national tandis que Bamako avec 69 élèves par enseignant et les autres régions ont des ratio inférieurs au ratio du niveau national.

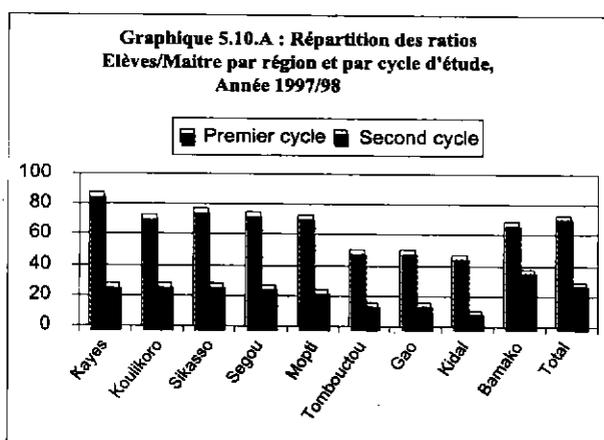


Tableau 5.10.A: Ratio élèves/ maître par région au 1er et au 2ème cycle de l'enseignement fondamental

Région	Ratio Elèves/maitre	
	Premier cycle	Second cycle
Kayes	88	27,7
Koulikoro	72,4	28,3
Sikasso	77,3	28,3
Ségou	74,7	27,4
Mopti	73,1	24,1
Tombouctou	49,6	15,5
Gao	50,5	15,6
Kidal	47	10,4
Bamako	69,1	38
Total	72,4	29,5

5.11 Ratio élèves par classe

Le nombre d'élèves par classe, observé au Mali en 1987 est de 46,9 élèves par classe. C'est Bamako avec 83,2 élèves par classe qui a le plus grand nombre d'élèves par classe et Gao le plus petit nombre d'élèves par classe avec 22 élèves par classe.

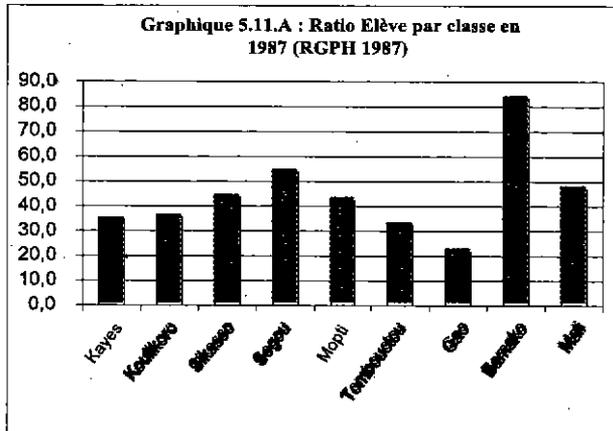


Tableau 5.11.A: Ratio Elève/classe (RGPH 1987)

Région	Ratio
Kayes	34,2
Koulikoro	35,8
Sikasso	43,7
Ségou	53,9
Mopti	42,3
Tombouctou	32,2
Gao	22,0
Bamako	83,2
Mali	46,9

5.12 Taux de redoublement au primaire

Le taux de redoublement moyen par classe au primaire calculé avec les données de 1990/91 à 1996/97 est de 22,5% en 1ère année, 21,3% en 2ème année, 28,7% en 3ème année, 27,1% en 4ème année, 29,8% en 5ème année et 34,5% en 6ème année. Le taux le plus élevé est observé au niveau de la 6ème année qui marque la fin du primaire et où les élèves subissent un examen de passage en 7ème année.

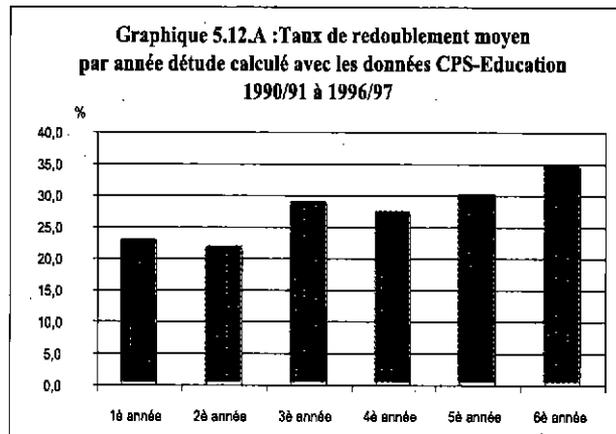


Tableau 5.12.A: Taux de redoublement moyen par classe du primaire calculé avec les données CPS-Education 1990/91 à 1996/97

Classe	Taux (%)
1è année	22,5
2è année	21,3
3è année	28,7
4è année	27,1
5è année	29,8
6è année	34,5

5.13 Taux d'alphabétisation des adultes

Le taux d'alphabétisation des adultes a évolué régulièrement à la hausse, passant de 16,8% en 1990/91 à 29,1% en 1997/98. Cette tendance à la hausse est observée aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Le taux d'alphabétisation des hommes est supérieur à celui des femmes. En effet, en 1997/98, le taux d'alphabétisation des hommes est de 48,3% et celui des femmes de 12,1%.

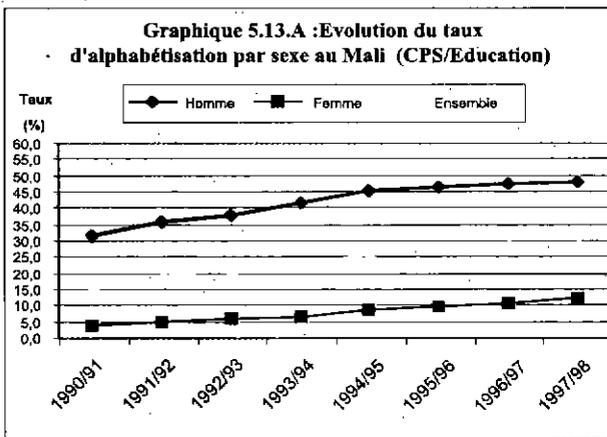


Tableau 5.13.A Evolution du taux d'alphabétisation au Mali (%) CPS-Education

Année	Homme	Femme	Ensemble
1990/91	31,5	3,9	16,8
1991/92	35,7	4,8	19,2
1992/93	38,2	5,7	20,9
1993/94	41,6	6,6	22,9
1994/95	45,8	8,5	26,0
1995/96	46,7	9,8	27,1
1996/97	47,8	10,8	28,2
1997/98	48,3	12,1	29,1

5.14 Consommation alimentaire en pourcentage de la consommation totale des ménages

La part de l'alimentation dans la consommation totale des ménages est de 53,2%. Toutes les régions ont un niveau de cet indicateur supérieur à 50% sauf Bamako où 40,9% de la consommation totale des ménages est réservé à l'alimentation. Le milieu rural avec 57,0% a un niveau supérieur au milieu urbain (47,1%).

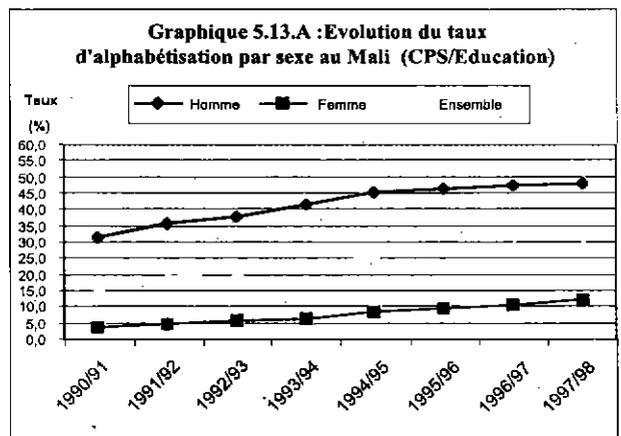


Tableau 5.14.A: Proportion de la consommation alimentaire dans la consommation totale des ménages par région (%) EBC 1989

Région	Part de l'alimentation (%)
Kayes	50,6
Koulikoro	56,7
Sikasso	58,5
Ségou	52,5
Mopti	62,0
Tombouctou	56,1
Gao	53,3
Bamako	40,9
Ensemble	53,2

Graphique 5.14.B : Proportion de la consommation alimentaire dans la consommation totale des ménages par milieu (%)

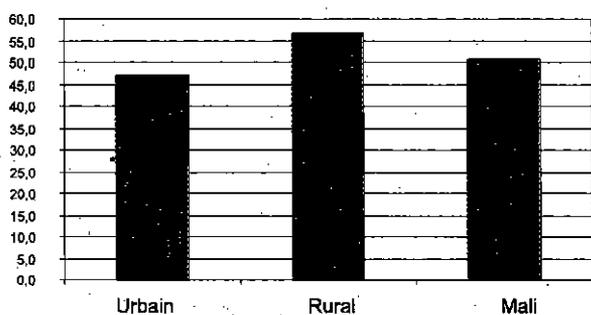


Tableau 5.14.B Proportion de la consommation alimentaire dans la consommation totale des ménages par milieu (%)

Milieu	Part de l'alimentation
Urbain	47,1
Rural	57,0
Mali	50,9

Graphique 5.15.A : Proportion des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu (RGPH 1987)

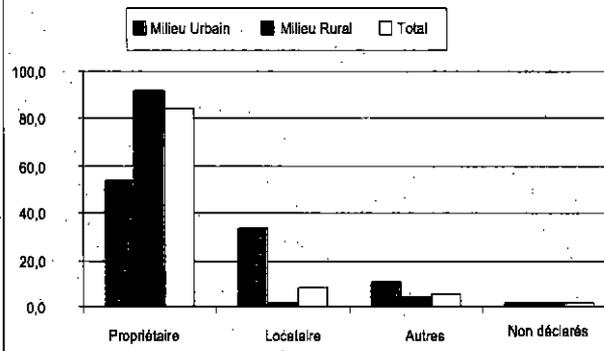


Tableau 5.15.A Proportion des chefs de ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence (RGPH 1987)

Mode d'occupation	Milieu Urbain	Milieu Rural	Total
Propriétaire	53,9	92,1	84,2
Locataire	33,9	1,8	8,5
Autres	10,3	4,4	5,7
Non déclarés	1,9	1,6	1,7
Total	100,0	100,0	100,0

5.15 Pourcentage de ménages selon le statut d'occupation du logement

5.15.1 Pourcentage de ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence en 1987

En 1987, on constate que la majorité des ménages, soit 84,2%, étaient propriétaires de leur logement et 8,5% étaient en location. En milieu rural, le pourcentage de ménages propriétaires (92,1%) est plus élevé qu'en milieu urbain (53,9%). Les ménages en location sont plus fréquents en milieu urbain (33,9%) qu'en milieu rural (1,8%).

5.15.2 Pourcentage de ménages selon le statut d'occupation du logement et la région en 1987

En 1987, le pourcentage de ménages propriétaires de leur logement est supérieur à 85,0% dans toutes les régions sauf le District de Bamako où il est de 45,5%. Cependant, toutes les régions ont un pourcentage de ménages en location inférieur à la moyenne nationale 8,5% sauf Bamako qui enregistre 42,7% de ménages en location.

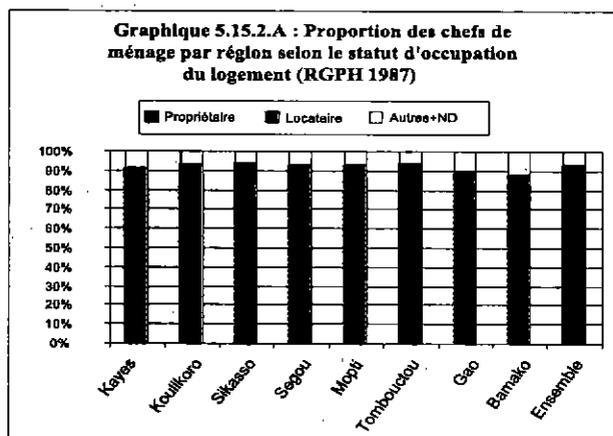


Tableau 5.15.2.A: Proportion des chefs de ménage par région selon le statut d'occupation du logement (RGPH 1987)

Région	Propriétaire	Locataire	Autres+ND
Kayes	87,7	3,9	8,4
Koulikoro	88,8	4,6	6,7
Sikasso	87,0	7,1	5,9
Ségou	85,4	7,9	6,7
Mopti	87,9	5,3	6,8
Tombouctou	89,6	3,9	6,5
Gao	86,5	4,0	10,0
Bamako	45,5	42,7	11,8
Ensemble	84,2	8,5	7,3

5.15.3 Pourcentage de ménages selon le statut d'occupation du logement en 1998

Selon les données du RGPH 1998, 60,0% des ménages sont propriétaires sans titre foncier de leur logement, 11,8% sont copropriétaires, et seulement 2,4% sont propriétaires avec un titre foncier. Les ménages locataires représentent 7,6%, les ménages en location-vente 0,6% et les ménages hébergés gratuitement 8,7%.

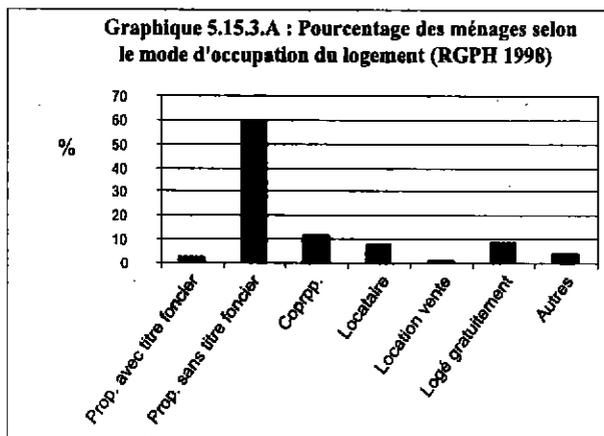


Tableau 5.15.3.A Pourcentage des ménages selon le mode d'occupation du logement (RGPH 1998)

Statut	%
Prop,avec titre foncié	2,4
Prop,sans titre foncié	60
Coprpp,	11,8
Locataire	7,6
Location vente	0,6
Logé gratuitement	8,7
Autres	3,7

5.16 Pourcentage de ménages selon le type d'énergie utilisé pour la cuisson en 1987

En 1987, le feu de bois est l'énergie la plus utilisée dans les ménages pour la cuisson avec 91,52%. Ensuite, vient le gaz avec 31,0%. Le charbon de bois n'est utilisé que par 1,79% seulement des ménages.

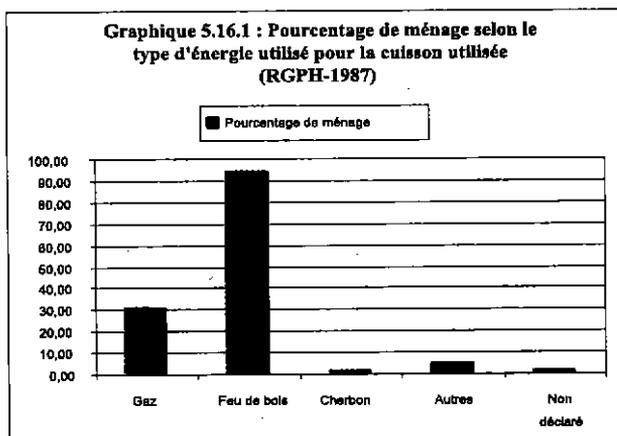


Tableau 5.16.1 Répartition des ménages selon le type d'énergie utilisé pour la cuisson (RGPH 1987)

Type de combustible	Pourcentage de ménages
Gaz	31,00
Feu de bois	91,52
Charbon	1,79
Autres	4,97
Non déclaré	1,42
Total	100,00

5.17 Pourcentage de ménages selon le type d'énergie utilisé pour la cuisson en 1998

En 1998, le feu de bois et le charbon de bois sont les énergies les plus utilisées dans les ménages pour la cuisson avec 91,2%. Ensuite vient le pétrole avec 2,4% des ménages. Le gaz n'est utilisé que par 0,5% des ménages et l'électricité par 0,2% des ménages.

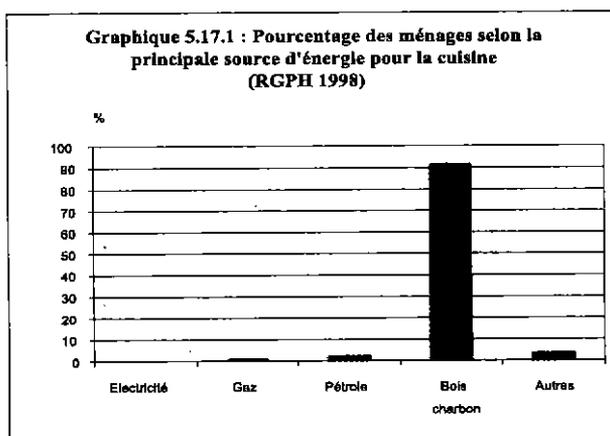


Tableau 5.17.1 Pourcentage de ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisine (RGPH 1998)

Sources d'énergie pour la cuisine	%
Electricité	0,2
Gaz	0,5
Pétrole	2,4
Bois charbon	91,2
Autres	3,3

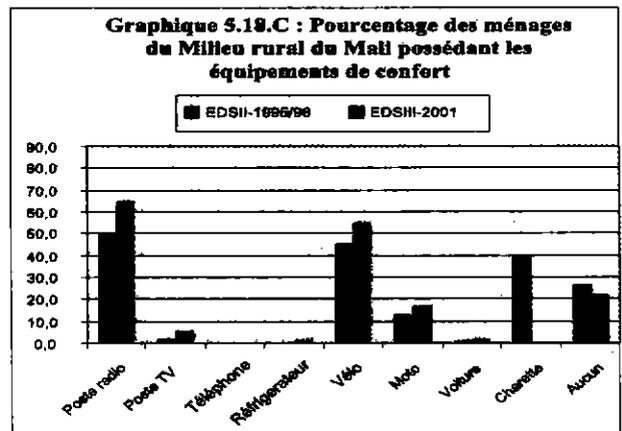
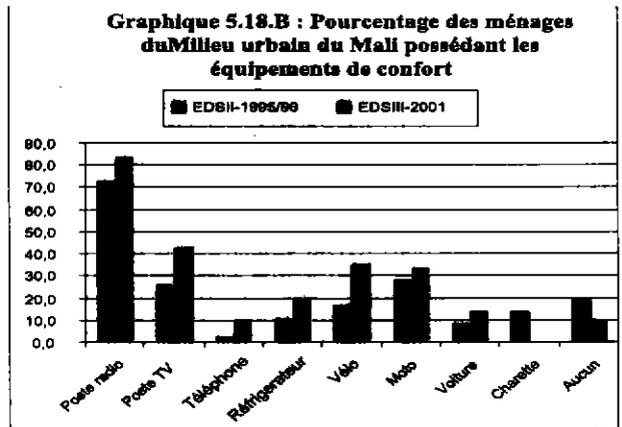
5.18 Biens durables dans les ménages

Les résultats de l'EDSIII-2001 estiment à 69,0% le nombre de ménages possédant un poste radio ; 14,2% le nombre de ménages possédant un poste téléviseur ; 2,4% le nombre de ménages possédant un téléphone ; 5,1% le nombre de ménages possédant un réfrigérateur ; 49,5% le nombre de ménages possédant un vélo ; 20,6% le nombre de ménages possédant une moto ; 4,4% le nombre de ménages possédant une voiture et 18,6% le nombre de ménages ne possédant aucun des équipements cités ci-dessus.

Le nombre d'équipements possédé par les ménages est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural sauf pour la charrette pour laquelle, en 1995/96, les ménages du milieu urbain possèdent moins (13,5%) que les ménages du milieu rural (39,6%). D'une manière générale, l'évolution de la possession d'équipement par les ménages est en hausse entre 1995/96 et 2001.

Tableau 5.18: Pourcentage de ménages du Mali possédant les équipements de confort selon le milieu de résidence

Equipements de confort	EDSIII-2001			EDSIII-2001		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Poste radio	72,8	49,9	56,2	83,3	64,2	69,0
Poste TV	25,9	1,8	8,4	42,4	4,9	14,2
Téléphone	2,4	0,0	0,7	9,3	0,1	2,4
Réfrigérateur	10,6	0,2	3,0	19,4	0,4	5,1
Vélo	16,4	45,1	37,2	34,6	54,4	49,5
Moto	28,0	12,9	17,0	33,1	16,5	20,6
Voiture	8,6	0,5	2,7	13,7	1,3	4,4
Charrette	13,5	39,6	32,4	-	-	-
Aucun	18,6	26,0	24,0	10	21,6	18,7



5.19 Pauvreté

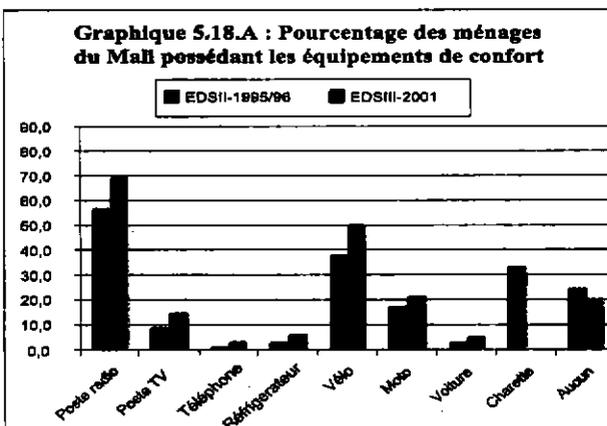
Il faut distinguer deux formes de pauvreté :

- La pauvreté monétaire qui se traduit par une insuffisance de revenu nécessaire pour procurer à une personne le minimum de consommation indispensable pour vivre. L'instrument utilisé pour classer un individu comme monétairement pauvre est le seuil de pauvreté.
- La pauvreté humaine qui exprime les privations dont souffre une personne en termes de décence des conditions d'existence telles que l'accès à la santé, à l'éducation, à l'alimentation.

5.19.1 Incidence de la pauvreté

L'incidence de la pauvreté appelé encore indice numérique de pauvreté ou encore taux de pauvreté d'une région ou d'un pays, indique la proportion de personnes ou de ménages pauvres dans l'ensemble de la population de la région ou du pays.

Selon les données de l'Observatoire du développement humain durable (ODHD), l'incidence de la pauvreté au niveau national était de 40,8% en 1989; 68,8% en 1994 ; 71,6% en 1996 et 69% en 1998.



En milieu urbain, l'incidence de la pauvreté est moins marquée avec respectivement 15 ; 36,6 ; 40,6 et 36,3% pour les mêmes années. En milieu rural, l'incidence la pauvreté était assez élevée avec respectivement 46,7 ; 75,6 ; 78,3 et 76% pour les mêmes années.

Au niveau régional, la pauvreté est très élevée dans les régions de Sikasso, Ségou, Mopti et Koulikoro. Elle était moyenne dans la région de Kayes et assez faible dans la ville de Gao et dans le district de Bamako pour les années 1994, 1996 et 1998.

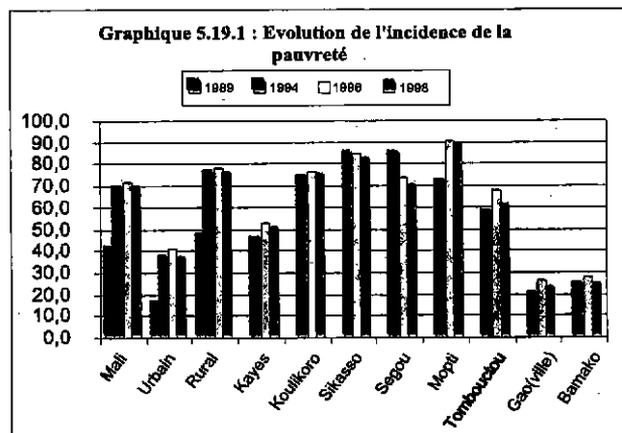


Tableau 5.19.1: Evolution de l'indice de la pauvreté (%)

Région année	1989	1994	1996	1998
Mali	40,8	68,8	71,6	69,0
Urbain	15,0	36,6	40,6	36,3
Rural	46,7	75,6	78,3	76,0
Kayes	-	45,1	52,6	50,1
Koulikoro	-	74,0	76,5	74,9
Sikasso	-	84,6	84,4	82,7
Ségou	-	85,0	73,9	70,4
Mopti	-	71,5	90,4	88,6
Tombouctou	-	58,0	68,2	60,8
Gao (ville)	-	20,0	26,1	22,9
Bamako	-	24,2	27,7	23,9

5.19.2 Profondeur de la pauvreté

C'est l'indice volumétrique exprimé en pourcentage du seuil de pauvreté. L'indice volumétrique de pauvreté est le déficit de revenu des personnes (ou des ménages) pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Il mesure le transfert des ressources qu'il faudrait opérer pour porter le revenu de tout individu (ou ménage) pauvre exactement au niveau du seuil de pauvreté. La profondeur de la pauvreté au Mali a augmenté de 31,9% en 1989 à 48,4% en 1996 puis a baissé à 31% en 1998. L'augmentation entre 1989 et 1996 est beaucoup marquée dans le milieu rural où elle est passée de 32,2% à 50,0% que dans le milieu urbain où elle est passée de 27,7% à 33,9%. Au niveau

des régions administratives, les profondeurs de la pauvreté de 1998 les plus élevées sont observées les régions de: Sikasso avec 41,6%, Mopti 40,9%, Koulikoro 39,6%, Ségou 28,9%, Kayes avec 19,4% et Tombouctou avec 17,6%. Les plus faibles profondeurs de pauvreté en 1998 sont observées à Gao (ville) avec 5,0%, Bamako avec 6,2%.

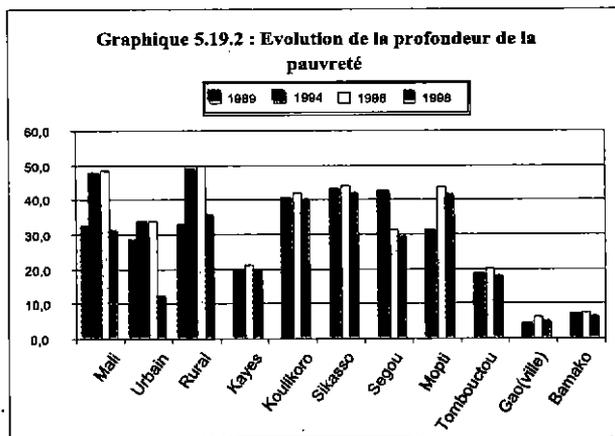


Tableau 5.19.2: Evolution de la profondeur de la pauvreté

Région année	1989	1994	1996	1998
Mali	31,9	46,9	48,4	31
Urbain	27,7	33	33,9	12,1
Rural	32,2	48,3	50	35,1
Kayes	-	18,9	21,2	19,4
Koulikoro	-	39,8	41,7	39,6
Sikasso	-	42,2	44	41,6
Ségou	-	41,7	31,4	28,9
Mopti	-	30,6	43,7	40,9
Tombouctou	-	18,2	20,2	17,6
Gao (ville)	-	4	6,2	5
Bamako	-	6,4	7,3	2

5.19.3 Sévérité de la pauvreté

La sévérité de la pauvreté accuse une évolution à la hausse entre 1989 et 1996 en passant de 14,1% à 28,4%. La même évolution est observée en milieu et en milieu rural. Le milieu rural a un niveau de sévérité plus élevé que celui du milieu urbain (29,8% contre 15,6%). Entre 1996 et 1998 le niveau de sévérité baisse en passant de 28,4% à 17,3%. Cette baisse est observée dans toutes les régions. En 1998, les régions ayant une sévérité de la pauvreté supérieure à la moyenne sont: Koulikoro avec 24,9%, Sikasso avec 24,6% et Mopti avec 22,1%. Les régions dont le niveau est inférieur à la moyenne nationale sont: Gao (ville) avec 1,7%, Bamako avec 2,4% Tombouctou avec 7,0% et Kayes avec 10,3%.

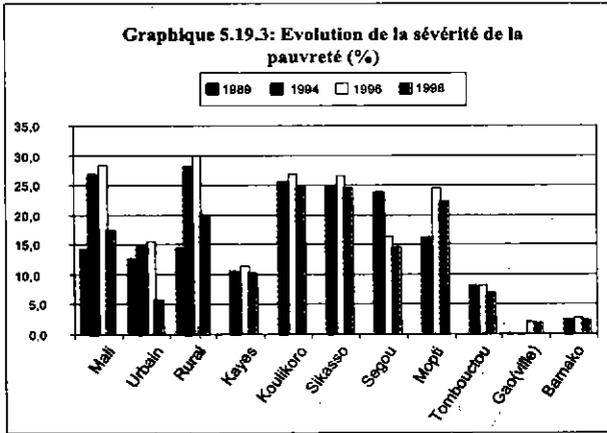


Tableau 5.19.3: Evolution de la severité de la pauvreté

Région année	1989	1994	1996	1998
Mali	14,1	26,9	28,4	17,3
Urbain	12,4	14,8	15,6	5,5
Rural	14,2	28,1	29,8	19,8
Kayes	-	10,4	11,5	10,3
Koulikoro	-	25,6	26,7	24,9
Sikasso	-	24,8	26,6	24,9
Ségou	-	23,8	16,4	14,6
Mopti	-	16,1	24,4	22,1
Tombouctou	-	7,8	8,3	7
Gao (ville)	-	1,6	2,1	1,7
Bamako	-	2,4	2,8	2,4

5.19.4 Indice de développement humain (IDH)

L'IDH est la moyenne arithmétique simple des trois indicateurs: l'indicateur de durée de vie, l'indicateur du niveau d'instruction et l'indicateur de PIB réel /habitant. L'IDH a un niveau de 0,333 pour le Mali. Son niveau le plus élevé est observé à Bamako avec 0,588 et le plus faible est observé à Mopti avec 0,251.

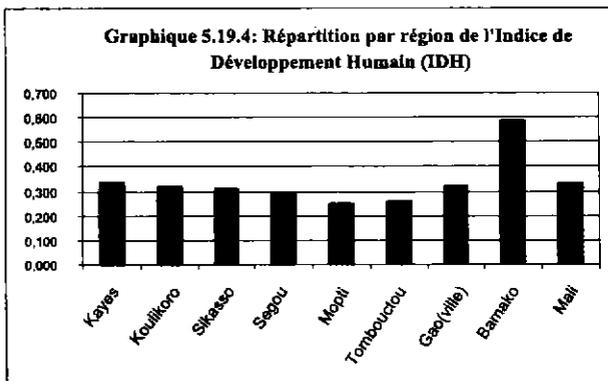


Tableau 5.19.4: Répartition par région de l'indice de développement

Région	IDH
Kayes	0,340
Koulikoro	0,317
Sikasso	0,308
Ségou	0,288
Mopti	0,251
Tombouctou	0,259
Gao	0,315
Bamako	0,588
Mali	0,33

5.19.5 Indice de pauvreté humaine (IPH)

L'Indice de pauvreté humaine (IPH) est un indicateur composite se fondant sur trois variables : le risque de décéder à un âge précoce (avant l'âge de quarante ans), le taux d'analphabétisme des adultes et la misère sur le plan des conditions de vie exprimée par le manque d'accès aux services de santé, à l'eau potable et à une alimentation convenable.

L'IPH a un niveau de 56,3 pour le Mali. Le niveau le plus élevé est observé à Tombouctou avec 67,4 et le plus faible à Bamako avec 26,7.

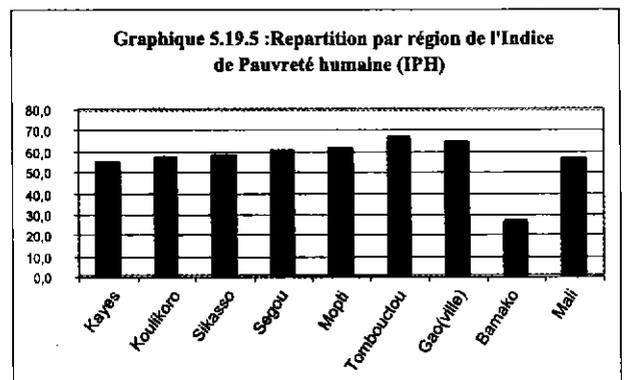
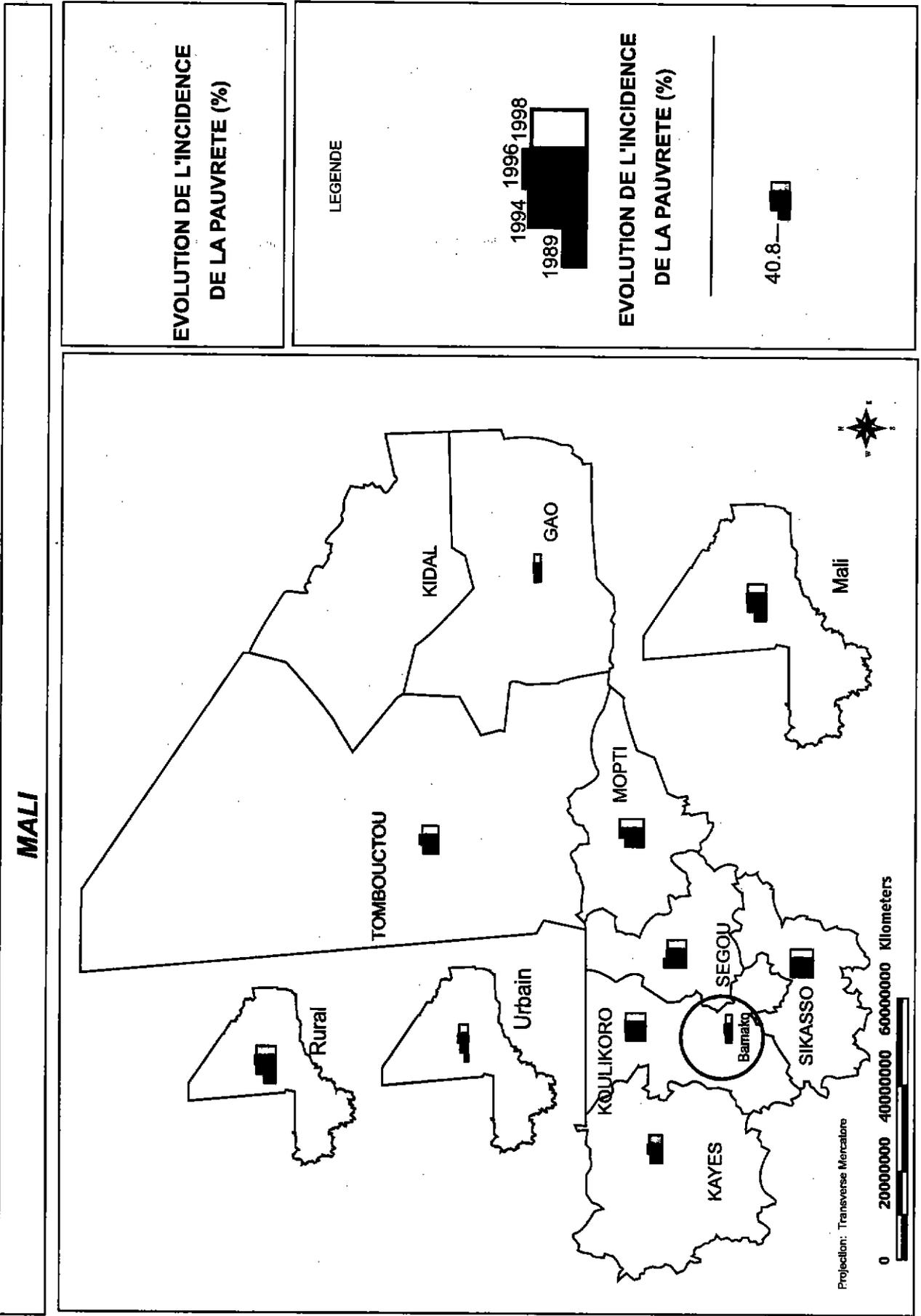


Tableau 5.19.4: Répartition par région de l'indice de développement humain (IDH)

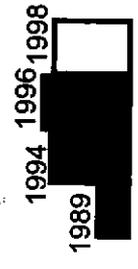
Région	IDH
Kayes	0,340
Koulikoro	0,317
Sikasso	0,308
Ségou	0,288
Mopti	0,251
Tombouctou	0,259
Gao	0,315
Bamako	0,588
Mali	0,333

Evolution de l'incidence de la pauvreté



EVOLUTION DE L'INCIDENCE DE LA PAUVRETE (%)

LEGENDE



EVOLUTION DE L'INCIDENCE DE LA PAUVRETE (%)

40.8

MALI

Rural

Urbain

KAYES

KOULIKORO

SEGOU

Bamako

SIKASSO

TOMBOUCTOU

KIDAL

GAO

MOPTI

Mali

Projection: Transverse Mercatore

0 20000000 40000000 60000000 Kilometers

Chapitre VI

Agriculture et élevage

6.1 Indicateurs sur le secteur agricole

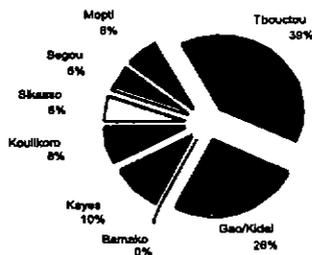
6.1.1 Superficie totale par région et ensemble

La Superficie du Mali est de 1 248 322 Km². La répartition par région connaît une grande disparité. En Effet la superficie varie de 252 km² pour la capitale Bamako à 491 611 km² pour la région de Tombouctou peu peulée.

Tableau 6.1.1: Superficie totale et par région du Mali (Km²)

	Superficie
Kayes	119743
Koulikoro	95848
Sikasso	70280
Ségou	64821
Mopti	79017
Tombouctou	496611
Gao/Kidal	322002
Bamako	252
Mali	1248322

Graphique 6.1.1.A : Répartition par région de la superficie totale du Mali (1 248 322 km²)



6.1.2 Terres arables et rapport terres arables sur superficie totale

a) Terres arables

Les terres arables du Mali ont une superficie de 158 270 km². La région de Sikasso avec 46 960 km² a la superficie en terre arable la plus élevée et les terres arables sont pratiquement inexistantes dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et Bamako.

Graphique 6.1.2.A : Répartition des terres arables du Mali par région en milliers de km²

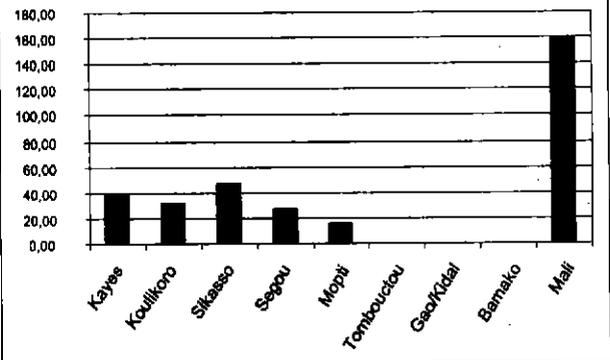


Tableau 6.1.2.A : Répartition des terres arables du Mali par région en milliers de Km²

Région	T .arables
Kayes	38,414
Koulikoro	30,51374
Sikasso	46,9593
Ségou	26,556
Mopti	15,8255
Tombouctou	-
Gao/Kidal	-
Bamako	-
Mali	158,26854

b) Ratio terres arables sur superficie totale (%)

Au Mali, le ratio terres arables par superficie totale est de 12,7%. Les régions de Sikasso avec 66,8% et Ségou avec 41,0% ont les ratios les plus élevés.

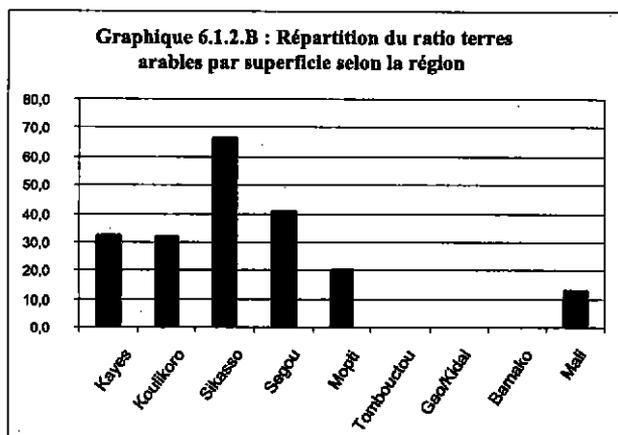


Tableau 6.1.2.B: Répartition du ratio terres arables sur superficie totale selon la région

Région	Ratio
Kayes	32,1
Koulikoro	31,8
Sikasso	66,8
Ségou	41,0
Mopti	20,0
Tombouctou	0,0
Gao/Kidal	0,0
Bamako	0,0
Mali	12,7

Graphique 6.1.3.A : Répartition des proportions de superficies cultivables des régions (en Ha)

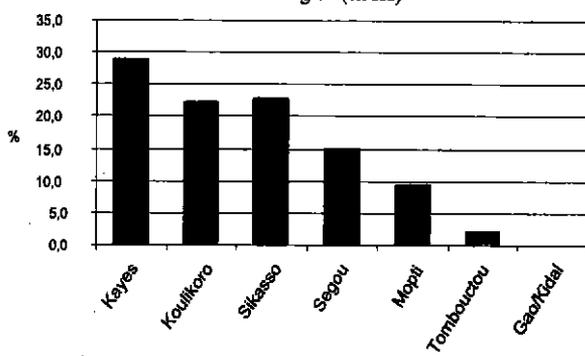


Tableau 6.1.3.A: Répartition des superficies cultivables par région (en Ha)

Région	Superficie cultivable (Ha)	%
Kayes	5006789	28,8
Koulikoro	3865305	22,2
Sikasso	3979923	22,9
Ségou	2575736	14,8
Mopti	1598398	9,2
Tombouctou	366136	2,1
Gao/Kidal	0	0,0
Mali	17392287	100,0

b) Ratio superficies cultivables sur superficie totale

Le Mali a un ratio superficies cultivables sur superficie totale de 13,9%. La région de Sikasso a le ratio le plus élevé avec 56,6%. Elle est suivie de Kayes (41,8%), Koulikoro (40,3%), Ségou (39,7%), Mopti (20,2%) et Tombouctou (0,7%).

6.1.3 Superficies cultivables et ratio superficies cultivables sur superficie totale

a) Superficies cultivables (en ha)

Le Mali a une superficie cultivable totale de 17,39 millions d'hectares. Cette superficie connaît une certaine disparité par région. En effet, par ordre d'importance, les régions se classent de la façon suivante selon la superficie cultivable: Kayes avec 28,8% de la superficie cultivable totale, Sikasso avec 22,9%, Koulikoro avec 22,2%, Ségou avec 14,8%, Mopti avec 9,2%, Tombouctou avec 2,1%. Les régions de Gao, Kidal et Bamako ont des superficies cultivables négligeables.

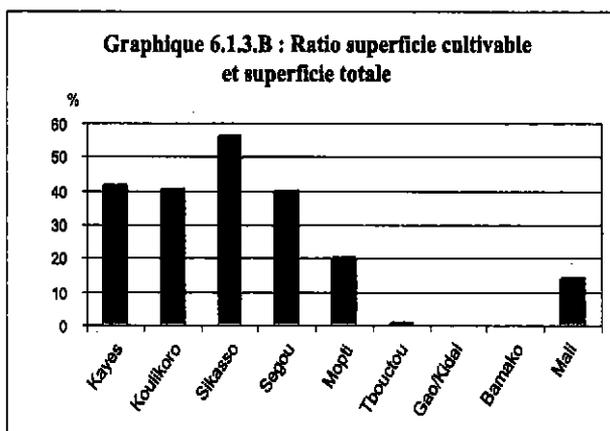
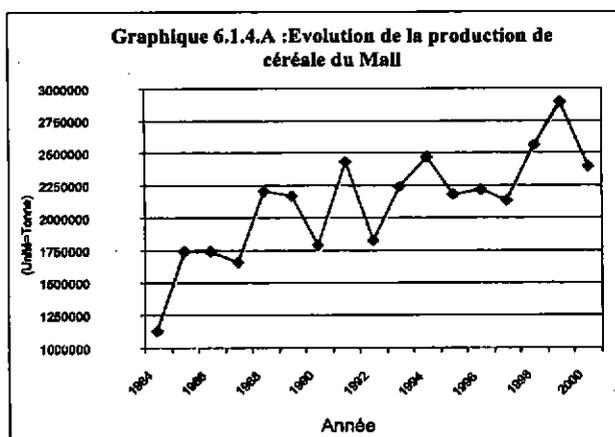


Tableau 6.1.3.B: Ratio superficies cultivables sur superficie totale

Région	Superficie	Terre cultivable	Ratio T/S
Kayes	11974300	5006789	41,8
Koulikoro	9584800	3865305	40,3
Sikasso	7028000	3979923	56,6
Ségou	6482100	2575736	39,7
Mopti	7901700	1598398	20,2
Tombouctou	49661100	366136	0,7
Gao/Kidal	32200200	0	0,0
Bamako	25200	0	0,0
Mali	124832200	17392287	13,9

6.1.4 Production de céréales

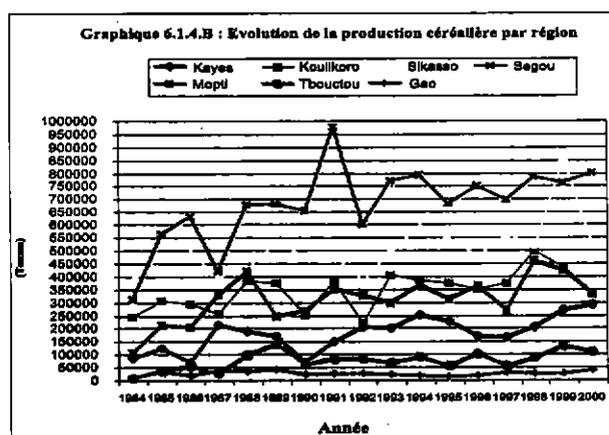
La production brute de céréales a connu ces dernières années une évolution en dents de scie avec toutefois un maximum de près de 3 millions de tonnes en 1994. La production estimée de la campagne 2000/2001 est de 2 386 296 tonnes de céréales pour une superficie cultivée estimée à 2 636 768 hectares. Cependant, la superficie cultivée en céréales continue de baisser depuis 1994, mais on note une augmentation des rendements. Comme on peut le constater, la production par tête au niveau national est supérieure à la consommation par tête de céréales sauf en 1990 où il existe un équilibre apparent. Cette situation n'explique pas forcément une satisfaction des besoins au niveau de l'ensemble de la population. La production par tête a atteint le niveau de 268,9 kg par habitant en 1994 qui fait partie des meilleures campagnes agricoles depuis dix ans ; cependant la consommation de céréales par habitant n'était que de 202,8 kg /tête. En se référant à la couverture des besoins, on constate qu'elle n'est pas atteinte depuis 1994 même si la production céréalière connaît ces dernières années une nette amélioration.



Graphique 6.1.4.A: Evolution de la production de céréales au Mali (en tonnes)

Année	Céréales (tonnes)
1984	1111668
1985	1724259
1986	1727144
1987	1638893
1988	2195945
1989	2156410
1990	1769153
1991	2414110
1992	1809252
1993	2227868
1994	2457351
1995	2172431
1996	2201007
1997	2123814
1998	2547906
1999	2877226
2000	2386296

L'évolution de la production céréalière par région administrative montre que les régions de Ségou, Sikasso et Koulikoro sont les grandes zones de production céréalière. C'est la partie du pays correspondant aux zones Mali Sud et Centre où il existe les conditions favorables à l'agriculture. Par contre, les régions du Nord et la partie sahélienne de la région de Kayes sont généralement déficitaires du point de vue de la production.



6.1.5 Production de céréales par habitant (kg/habitant)

La production de céréales par habitant a évolué à la baisse entre 1994 et 1997, passant de 278,2 kg/hbt à 226,8 kg/hbt, pour remonter à 266 kg/hbt en 1998. Cette situation découle du caractère aléatoire de la production agricole soumise à plusieurs facteurs dont la pluviométrie.

Au niveau régional, la tendance est presque la même partout sauf à Koulikoro et Sikasso où la relance est entamée à partir de 1997. Dans les régions de Ségou, Sikasso, Mopti et Koulikoro la production par tête dépasse généralement la norme de consommation au niveau nationale qui est fixée à 203,8 kg/hbt. Les productions maximales par habitant ont été observées en 1994, année considérée comme l'une des meilleures campagnes agricoles au Mali, avec 503 kg/hbt à Ségou, 382,9 kg/hbt à Sikasso, 276,2 kg/hbt à Koulikoro et 252,5 kg/hbt à Mopti. La région de Kayes et celles du Nord (Gao, Tombouctou) ont généralement des productions par tête n'atteignant pratiquement pas 200 kg/hbt.

Graphique 6.1.5 : Evolution de la production de céréales par habitant selon les régions (Kg/Habitants)

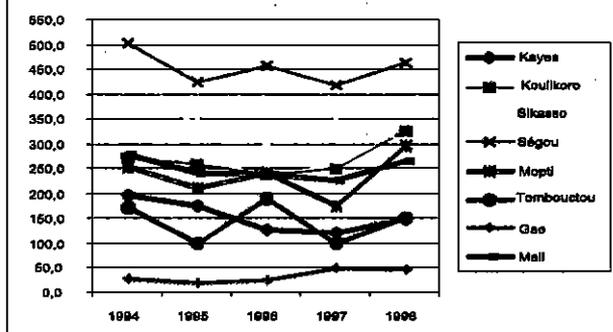


Tableau 6.1.5 Evolution de la production de céréales par habitant selon les régions (kg/habitant)

Années	1994	1995	1996	1997	1998
Kayes	197,5	175,6	127,4	122,0	147,3
Koulikoro	276,2	262,7	241,5	253,9	329,2
Sikasso	382,9	345,2	300,7	345,7	310,4
Ségou	503,0	422,5	457,7	417,2	461,6
Mopti	252,5	211,6	240,3	174,5	294,8
Tombouctou	172,4	99,5	189,6	99,0	151,2
Gao	27,8	17,1	24,9	49,7	46,1
Mali	278,2	241,0	239,5	226,8	266,0

6.1.6 Disponibilité céréalière (en milliers de tonnes)

La disponibilité céréalière, considérée comme une ressource pour le pays, a évolué en dents de scie. Elle est liée à la production disponible et au solde import/export. D'une manière générale, la disponibilité a toujours été bonne. La disponibilité céréalière au Mali varie entre 1500 et 2500 milliers de tonnes. Les années 1989, 1994 et 1998 font partie des meilleures campagnes agricoles tandis que les années 1986 et 1987 n'ont pas été bonnes du tout.

Graphique 6.1.6 : Evolution des disponibilités céréalières (en milliers de tonnes)

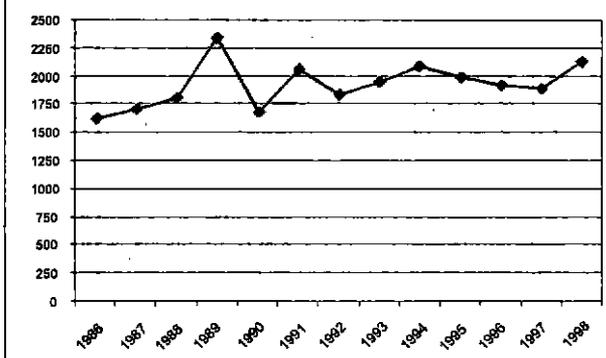


Tableau 6.1.6 Evolution des disponibilités céréalières (en milliers de tonnes)

Années	Disponibilités céréalières
1986	1628,6
1987	1717,23
1988	1811,69
1989	2342,29
1990	1688,33
1991	2065,83
1992	1838,77
1993	1954,97
1994	2087,86
1995	1992,71
1996	1919,96
1997	1890,87
1998	2139,77

6.1.7 Evolution des besoins en céréales

Les besoins en céréales constituent en quelque sorte les emplois faits des disponibilités, c'est à dire la consommation, les stocks de clôture et éventuellement les exportations. Au Mali, les besoins sont pratiquement satisfaits au niveau national, même s'il existe de grandes disparités régionales. On constate que plus la production augmente, plus les besoins augmentent aussi. Ceci se traduit par une faiblesse des exportations. En fait, les besoins ne se définissent pas ici en termes de besoins théoriques des populations qui font intervenir les normes de consommation, mais plutôt comme une consommation finale des ménages. Ceci explique l'évolution en dents de scie.

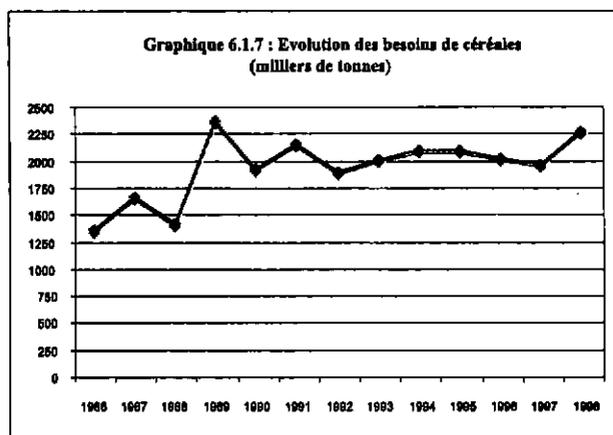


Tableau 6.1.7: Evolution des besoins en céréales

Années	Besoins (milliers de tonnes)
1986	1348,6
1987	1646,54
1988	1396
1989	2358,09
1990	1913,52
1991	2134,23
1992	1872,2
1993	1988,56
1994	2081,56
1995	2086,57
1996	2010,62
1997	1956,52
1998	2247,59

6.1.8 Evolution de la consommation de céréales par habitant (en kg)

La consommation de céréales par habitant a évolué dans le même sens que la production par tête. On constate finalement que tout dépend de la production qui dépend à son tour des conditions climatiques. Ainsi, au niveau national, si l'on se réfère à la norme de consommation officielle obtenue par l'Enquête Budget Consommation de 1988/89 (203,81 Kg/hbt/an), on constate qu'elle est satisfaite pour les années de bonnes campagnes seulement (1989, 1990, 1993, 1995); pour les autres années, il y a un déficit.

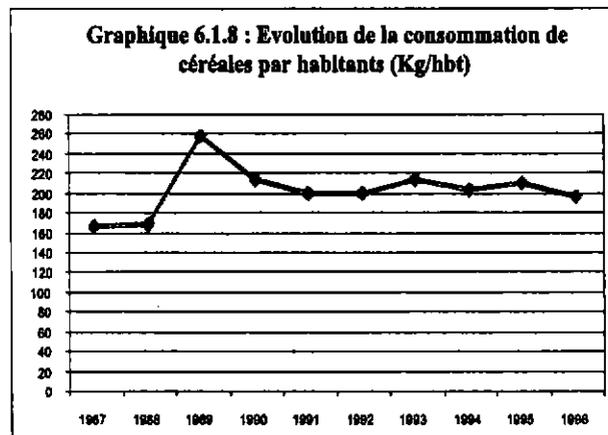


Tableau 6.1.8: Evolution de la consommation de céréales par habitant (Kg/hbt)

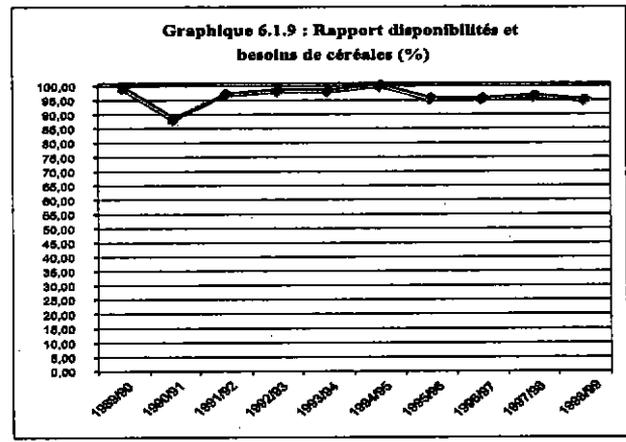
Années	Consommation
1987	166,27
1988	167,59
1989	157,12
1990	212,73
1991	199,94
1992	199,83
1993	213,13
1994	202,86
1995	210,46
1996	195,14

6.1.9 Rapport disponibilités et besoins en céréales (en %)

Comme l'on pouvait s'y attendre, au niveau de l'ensemble des céréales, la couverture des besoins n'est satisfaite que pour la seule campagne 1994/95. Cette situation est liée aux faibles productions de riz, de blé et d'orge qui font partie des éléments du bilan céréalier. Pour les céréales sèches (mil, sorgho, maïs et fonio) les besoins sont largement couverts par les disponibilités. Ainsi, tout l'effort de l'agriculture malienne est orienté vers les céréales sèches compte tenu du mode d'exploitation des terres (agriculture extensive).

Tableau 6.1.9 Rapport disponibilités et besoins en céréales (%)

Année	Rapport(%)
1989/90	99,33
1990/91	88,23
1991/92	96,80
1992/93	98,21
1993/94	98,31
1994/95	100,30
1995/96	95,50
1996/97	95,49
1997/98	96,64
1998/99	95,20

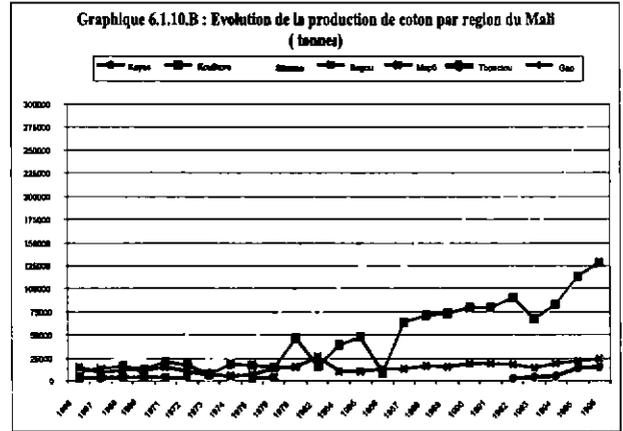
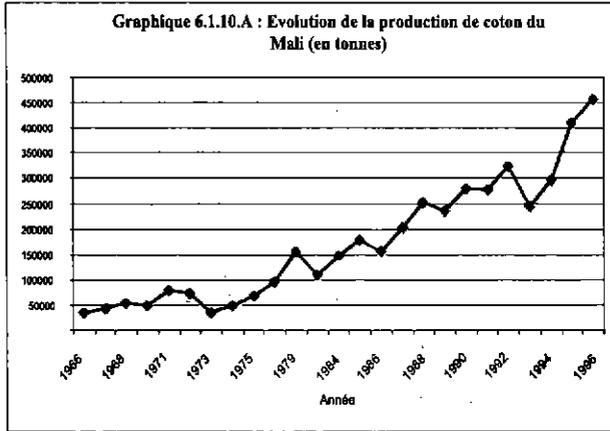


6.1.10 Production de coton

La production nationale de coton a évolué de manière croissante entre 1966 et 1996. Avec une croissance annuelle moyenne de 13,3% la production du coton est passée de 31 539 en 1966 à 452 033 tonnes en 1996. Cette forte croissance de la production de coton s'explique par l'encadrement du monde rural pour sa culture par la Compagnie Malienne de Développement du Textile (CMDT).

Tableau 6.1.10: Evolution de la production de coton du Mali (en tonnes)

Année	1966	1967	1968	1969	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1979	1982	1984
coton (t)	31539	38571	50409	43785	74372	70042	29294	45084	62334	91230	150557	106042	144320
Année	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	
coton (t)	175093	150783	198887	249056	230795	276023	272430	319472	44293021	293021	405939	452033	



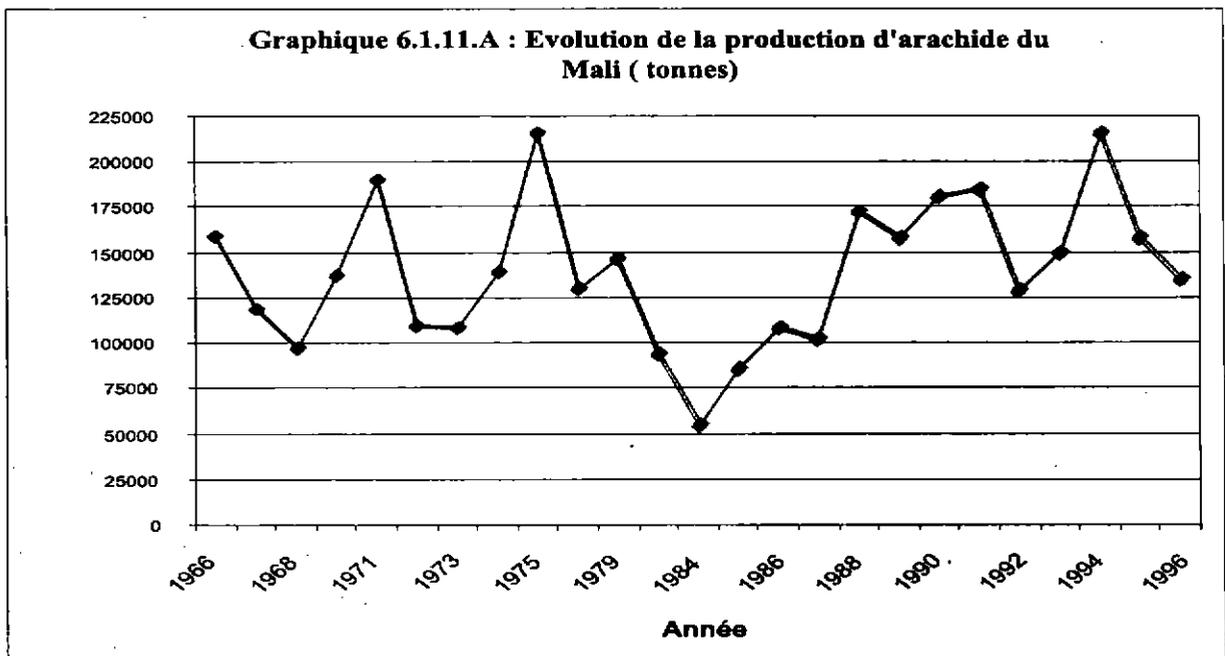
Au niveau régional, il existe quatre principales zones de production encadrées par la CMDT: Sikasso, Ségou, Koulikoro et Kayes. Pour cette dernière région, la production a commencé à partir de 1996. C'est dans la région de Sikasso que la production de coton est la plus élevée, ensuite viennent dans l'ordre d'importance la région de Koulikoro, la région de Ségou et celle de Kayes.

6.1.11 Production d'arachide

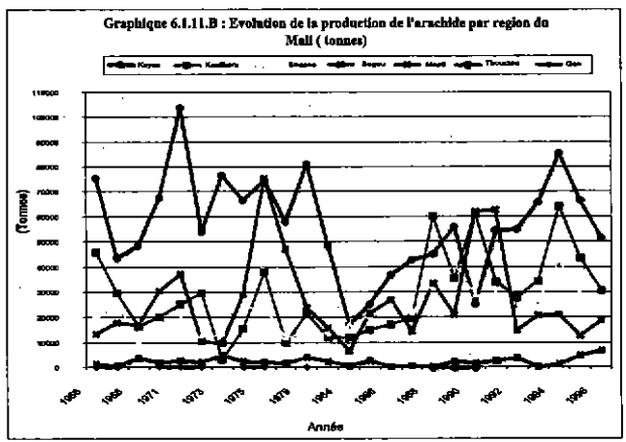
La production d'arachide a évolué en dents de scie entre 1966 et 1996, avec une production maximale de 215 160 tonnes en 1994. La production la plus faible a été observée en 1984 avec 53 709 tonnes.

Tableau 6.1.11.A : Evolution de la production d'arachide du Mali (en tonnes)

Année	1966	1967	1968	1969	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1979	1982	1984
Arachide (tonnes)	31539	38571	50409	43785	74372	70042	29294	45084	62334	91230	150557	106042	144320
Année	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	
Arachide (tonnes)	175093	150783	198887	249056	230795	276023	272430	312444	293021	405939	452033		

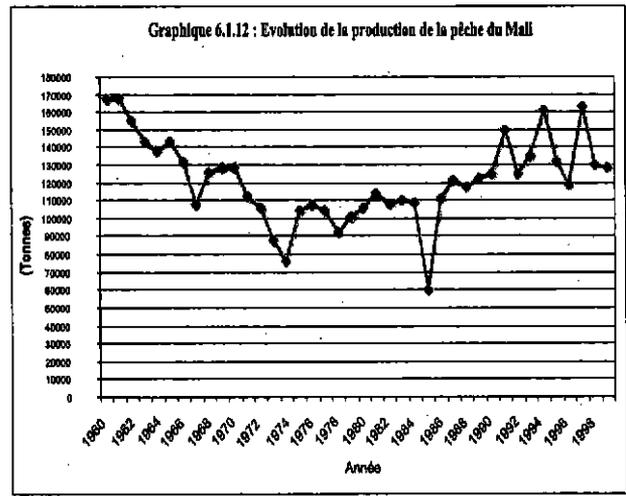


Au niveau régional, la région de Kayes est reconnue comme la principale zone de production d'arachide avec la présence de la SEPAMA (à l'époque). Les régions de Ségou et Koulikoro servent de relais. La production arachidière est négligeable dans les régions du Nord.



6.1.12 Production de la pêche

Les données sur la pêche proviennent essentiellement du delta central, Selingué et Manantali. La production des autres zones de pêche est estimée à 20% de la production du delta central. La production de la pêche a évolué en dents de scie avec un maximum de 168 000 tonnes en 1961 et un minimum observé en 1974 avec 76 000 tonnes. Les données sur la pêche sont obtenues à partir des rapports annuels de l'opération pêche de Mopti.



6.1.13 Hauteurs moyennes de pluies

Les données pluviométriques sont obtenues à partir des hauteurs moyennes enregistrées au niveau des principales stations du pays. C'est ainsi qu'en année normale, on obtient 1055,1 mm de pluie dans la région de Sikasso, la région la plus arrosée du pays; elle est suivie du District de Bamako avec 951,4 mm; Ségou avec 634,4 mm. Les régions du Nord sont généralement déficitaires avec moins de 200 mm de pluie par an.

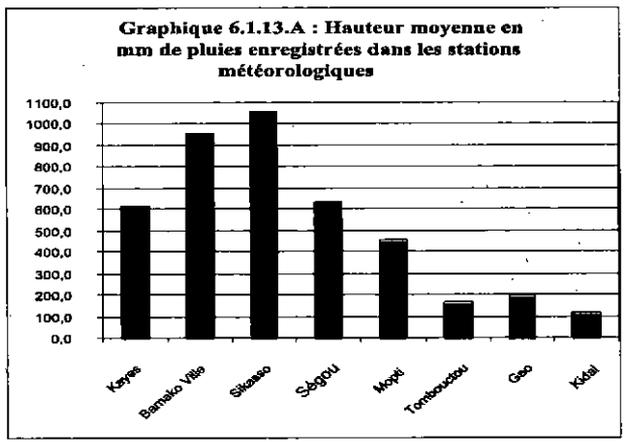
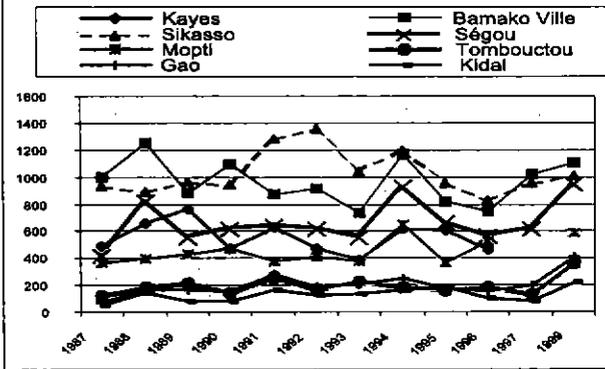


Tableau 6.1.13.A : Hauteur moyenne des pluies enregistrées dans les stations météorologiques

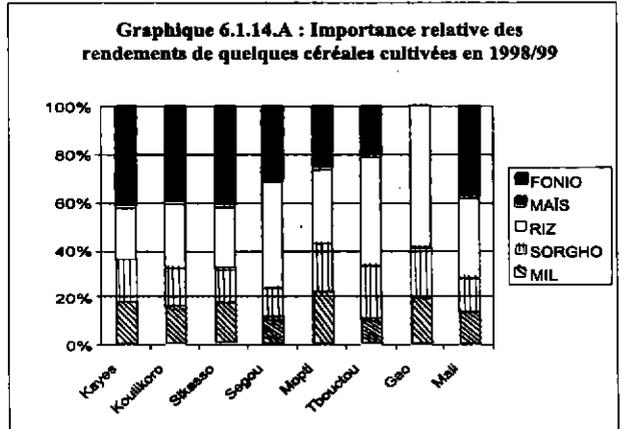
Station	Hauteur moyenne des pluies enregistrées dans les stations météorologiques
Kayes	614,1
Bamako ville	951,4
Sikasso	1058,1
Ségou	634,4
Mopti	455,5
Tombouctou	164,3
Gao	191,7
Kidal	114,7

Graphique 6.1.13.B : Evolution des hauteurs de pluies enregistrées dans les stations météorologiques (mm)



C'est dans la région de Ségou où existe l'office du Niger que le rendement du riz est le plus élevé.

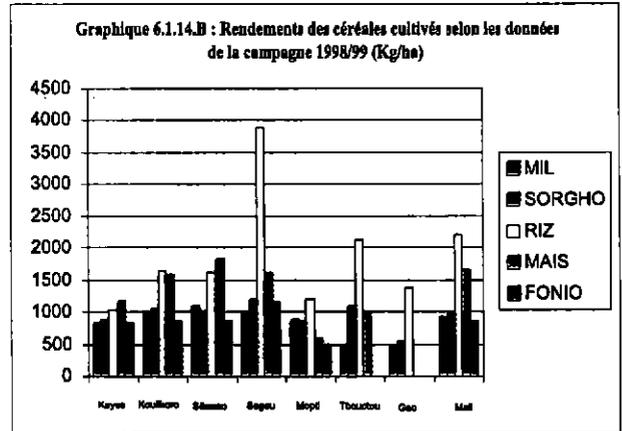
Graphique 6.1.14.A : Importance relative des rendements de quelques céréales cultivées en 1998/99



6.1.14 Rendements des principales cultures

Parmi les facteurs qui influencent les rendements des cultures au Mali, on peut citer la pluviométrie, la nature du sol, les superficies, etc.). Au cours des dix dernières années, les rendements de la plupart des cultures évoluent en dents de scies avec un maximum pour la campagne agricole 1991/92 et un minimum pour la campagne agricole de 1993/94. De la campagne 1989/90 à celle de 1998/99, le rendement du riz est le plus élevé de toutes les céréales avec un rendement de 2199 kg/ha en 1998/99 ; ensuite vient le maïs avec un rendement de 1642 kg/ha en 1998/99. Le coton et l'arachide ont des rendements plus élevés que le mil et le sorgho. En 1998/99, le rendement du sorgho était de 974 kg/ha et celui du mil de 893kg/ha.

Graphique 6.1.14.B : Rendements des céréales cultivées selon les données de la campagne 1998/99 (Kg/ha)



Graphique 6.1.14.C : Evolution du rendement des principales cultures du Mali

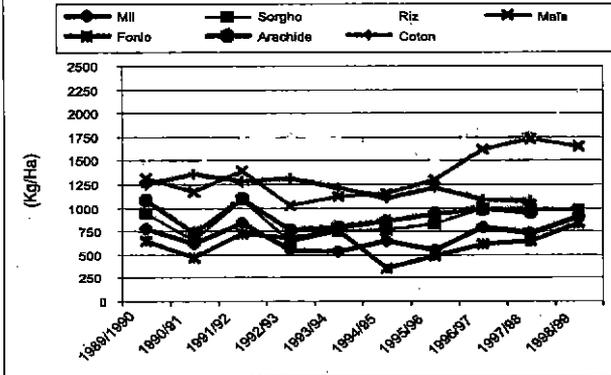


Tableau 6.1.14.C Evolution du rendement des principales cultures du Mali (kg/ha)

Année	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Fonio	Arachide	Coton
1989/90	777	944	1463	1291	639	1068	1227
1990/91	607	657	1436	1157	457	726	1344
1991/92	828	1090	1727	1382	724	1091	1266
1992/93	549	645	1758	1005	669	750	1296
1993/94	526	753	1735	1103	753	784	1199
1994/95	639	764	1652	1135	354	842	1088
1995/96	550	835	1529	1288	485	936	1207
1996/97	790	999	1894	1598	615	983	1075
1997/98	729	978	1745	1714	638	949	1051
1998/99	893	974	2199	1642	833	-	-

6.2 Elevage

6.2.1 Production des bovins, ovins, caprins, équins et asins

a) Evolution de l'effectif du cheptel bovin

Le nombre de bovins a varié de 3 513 000 en 1960 à 5 708 000 en 1995, soit un taux d'accroissement annuel moyen calculé de 1,36%. Cette croissance a une évolution en dents de scies. Selon les régions, on constate entre 1960 et 1974 que les régions de Gao et Kidal avaient les effectifs de bovins les plus élevés pour ensuite être les régions où l'effectif des bovins est le plus faible à partir de 1978. Entre 1974 et 1985 et après 1992, c'est Mopti qui avait l'effectif le plus élevé de bovins. De 1985 à 1992 la région de Sikasso avait l'effectif de bovins le plus élevé. Les données sur l'élevage proviennent essentiellement des estimations vétérinaires à travers les campagnes de vaccination effectuées par les services de l'élevage et l'OMBEVI. Rappelons que les données de 1991 sont issues d'une enquête (Recensement du cheptel national) menée conjointement par l'OMBEVI, la DNSI et la DNE.

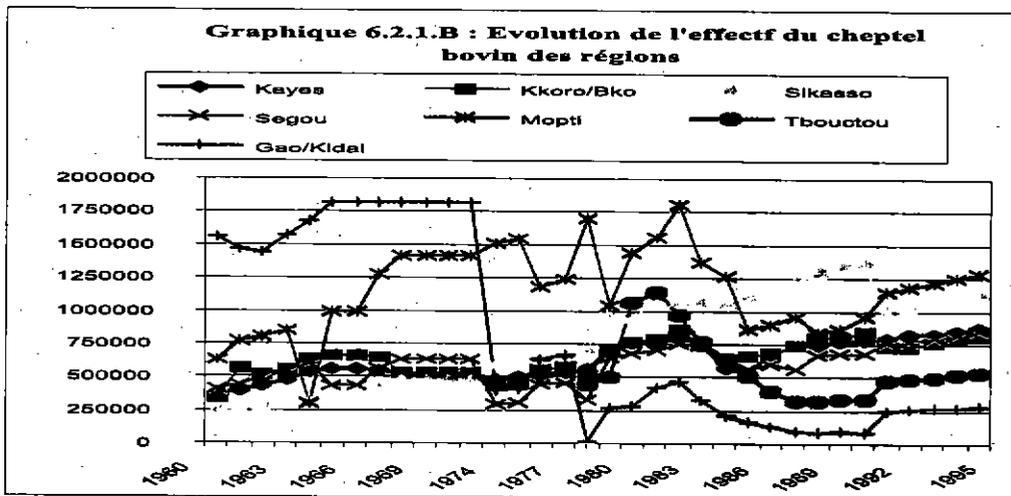
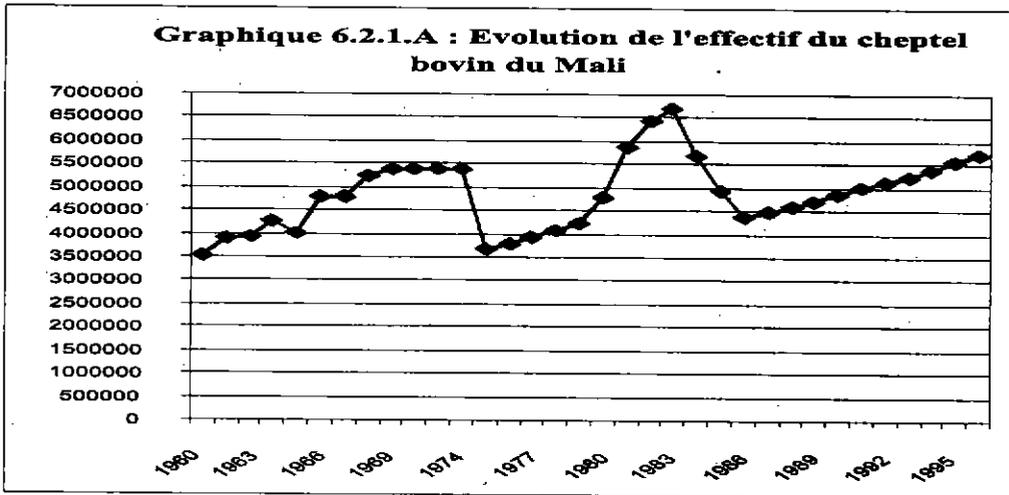


Tableau 6.2.1.A : Evolution de l'effectif du cheptel bovin du Mali

Année	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1972
Eff. Bovin	3513000	3862000	3922800	4261900	4002600	4773100	4773100	5213000	5350000	5350000	5350000	5350000
Année	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Eff. Bovin	3639000	3772200	3915000	4076000	4201500	4765000	5850000	6389000	6663000	5676000	4899000	4344000
Année	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995		
Eff. Bovin	4475000	4589000	4703000	4826000	4996000	5092132	5226893	5380281	5540633	5708000		

b) Evolution de l'effectif des ovins et caprins du Mali

Au niveau national, les ovins/caprins dépassaient les 12 millions de têtes en 1990, 1994, 1995 et 1996. L'effectif des ovins et caprins est passé de 8 188 000 en 1960 à 13 869 000 en 1996, soit un taux d'accroissement annuel moyen est de 1,43%.

Cette croissance a une évolution en dents de scies. Selon les régions, on constate qu'entre 1960 et 1979, les régions de Gao et Kidal avaient les effectifs d'ovins et caprins les plus élevés, ensuite après 1979, c'est Tombouctou et Mopti qui ont des effectifs les plus élevés. La région où l'effectif d'ovins et caprins est le moins élevé est Sikasso et cela depuis 1960.

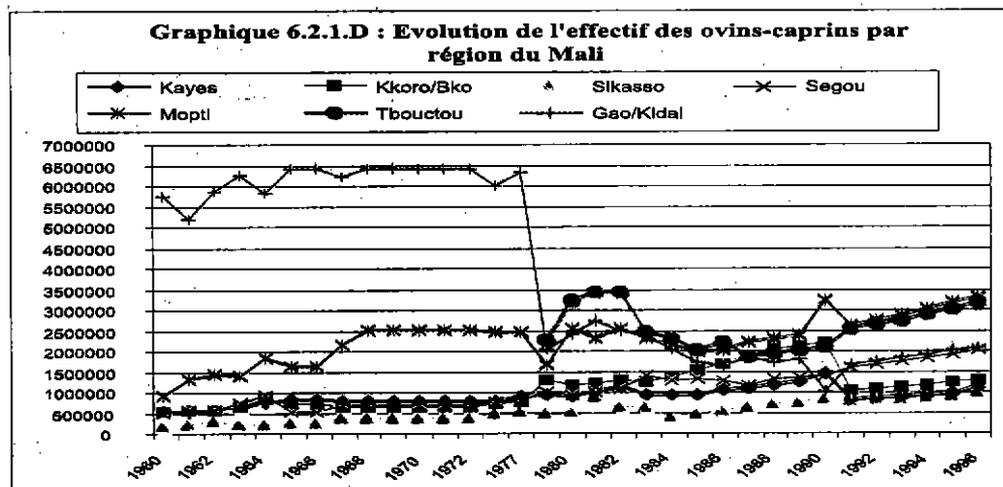
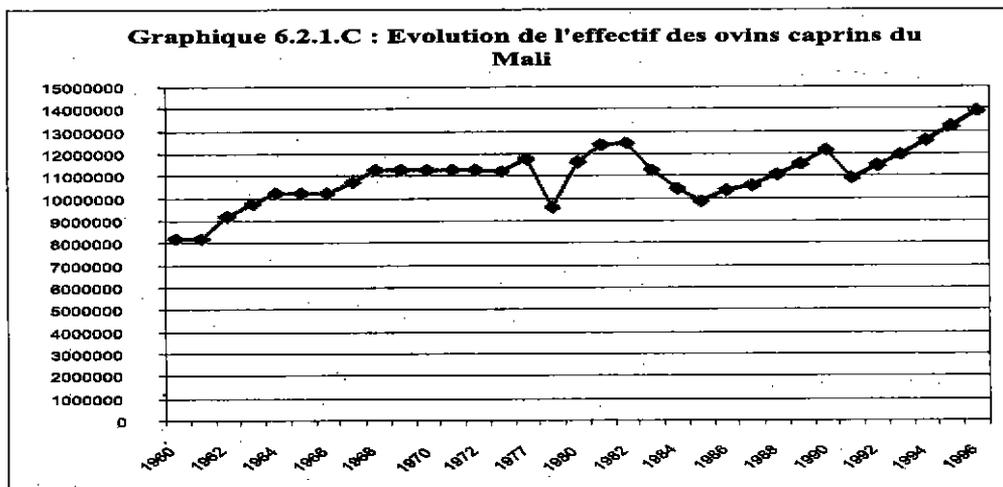


Tableau 6.2.1.C: Evolution de l'effectif des ovins-caprins du Mali

Année	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Mali	8188000	8159000	9150700	9694800	10161700	10186100	10186100	10676000	11250000	11250000	11250000	11250000
Année	1972	1976	1977	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Mali	11250000	11130000	11687000	9533000	11577000	12383000	12437000	11244000	10382000	9847000	10340000	10529000
Année	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996			
Mali	11055000	11542300	12172000	10898886	11443821	11954427	12552468	13179001	13869000			

c) Evolution de l'effectif des équins du Mali

L'effectif des équins est passé de 105 550 en 1960 à 123 120 en 1996, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,43%. Cette croissance amorce une première hausse entre 1960 et 1964 suivie d'une baisse entre 1964 et 1980, ensuite une évolution en dents de scies entre 1980 et 1992, puis une croissance soutenue à partir de 1992.

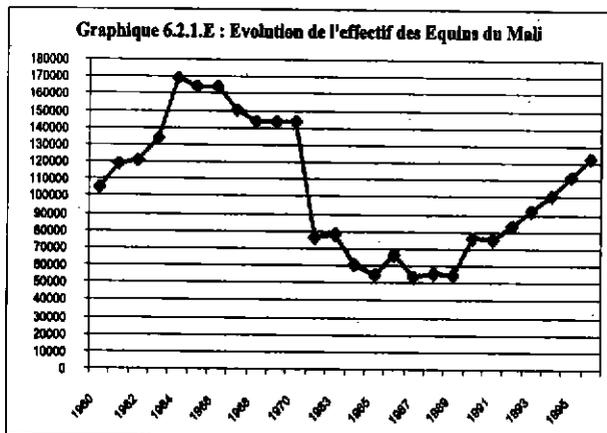


Tableau 6.2.1.E: Evolution de l'effectif des équins du Mali

Année	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1980	1983
Eff,Equin	105550	119000	121250	134060	169570	163900	163900	150430	144020	144020	144020	76350	78747
Année	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Eff,Equin	61200	54800	66900	53894	56332	54960	77000	75816	83486	92047	101253	111999	123120

d) Evolution de l'effectif des asins du Mali

L'effectif des asins est passé de 292 200 en 1960 à 624 999 en 1995. Le taux d'accroissement annuel moyen calculé sur cette période est de 2,08%. Sur la courbe on constate que cette croissance se fait en dents de scies.

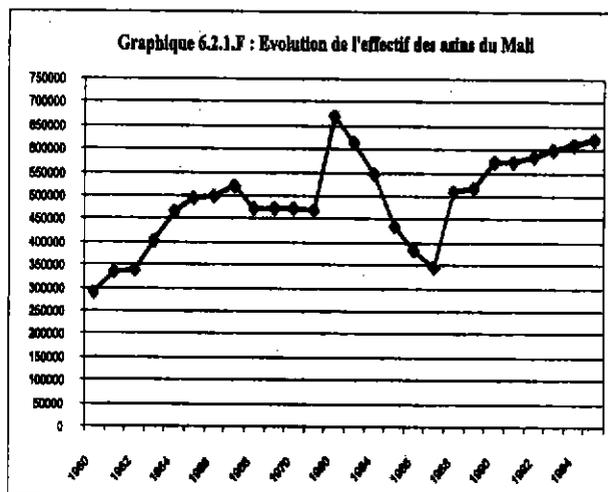


Tableau 6.2.1.F: Evolution de l'effectif des asins du Mali

Année	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1972	1980
Eff,Asins	292200	336000	339620	401830	488070	497910	498930	521470	475500	475500	475500	471500	672800
Année	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Eff,Asins	615000	549000	436000	383000	348009	510187	517320	576000	574328	586901	599751	611788	624999

Lexique

Mortalité infantile : (quotient infantile : 1q0)

Le quotient de mortalité infantile exprime la probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire.

Mortalité juvénile : (quotient juvénile : 4q1)

Le quotient de mortalité juvénile exprime la probabilité de décès entre le premier et le cinquième anniversaire.

Mortalité infanto-juvénile (quotient infanto-juvénile : 5q0)

Le quotient de mortalité infanto-juvénile exprime la probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire.

Taux de mortalité maternelle

Le taux de mortalité maternelle est le nombre de femmes qui meurent des suites de la procréation durant une année donnée par 100.000 naissances durant cette année. Les morts maternelles sont provoquées par les complications de la grossesse et de l'accouchement.

Rapport d'avortement

Le taux d'avortement est le nombre estimatif d'avortement par 1.000 femmes âgées de 15 à 44 ans durant une année donnée. Ce taux ne doit pas être confondu avec le rapport d'avortement, qui est décrit ci-dessus.

Aménorrhée post-partum : Temps écoulé entre l'accouchement et le retour de l'ovulation. Dans les EDS, ce temps est estimé par la longueur de l'intervalle qui sépare la naissance d'un enfant et le retour des règles. Sa durée peut être influencée par l'intensité, la fréquence et la durée de l'allaitement au sein.

Abstinence post-partum : Longueur de l'intervalle pendant lequel la femme s'abstient de rapports sexuels.

Non susceptibilité post-partum : Période pendant laquelle une femme n'est pratiquement pas soumise au risque de grossesse par suite d'aménorrhée et/ou d'abstinence post-partum.

Espérance de vie à la naissance :

C'est le nombre moyen d'années à vivre à la naissance ; on l'appelle vie moyenne.

Migration

Le solde migratoire :

Il est calculé en rapportant les flux hors d'une aire géographique (émigrations) aux migrations vers cette même aire géographique (immigrations). Un solde peut être positif, négatif ou nul quelle que soit l'importance des flux.

Le taux d'émigration :

Il est calculé en rapportant les flux hors d'une aire géographique aux années vécues dans cette même aire géographique. La population au lieu d'arrivée n'intervient pas.

Le taux d'immigration :

Il est calculé en rapportant les flux vers une aire géographique aux années vécues dans cette même aire géographique. La population au lieu de départ n'intervient pas.

Le taux de migration net :

Il est calculé en rapportant le solde migratoire pour une aire géographique aux années vécues dans cette même aire géographique. Le volume des flux n'intervient pas. Le taux de migration net est encore appelé *croît migratoire* ou *taux de croissance migratoire* car il représente la part de la croissance d'une population attribuée aux migrations. Pour obtenir la croissance totale de la population, il faut ajouter le *croît naturel* au *croît migratoire*. Ces calculs peuvent être faits pour chaque zone intérieure au pays ou bien pour l'ensemble du pays par rapport au reste du Monde.

Urbanisation :**Le taux d'urbanisation :**

Il est calculé en rapportant la population urbaine à la population totale.

Activité :**Le taux d'activité :**

Il est calculé en rapportant les actifs (occupés + chômeurs) à la population en âge d'activité. Le début d'activité est fixé généralement à 10 ans et la fin à 65 ans ou alors elle n'a pas de limite supérieure, sinon la fin de l'existence.

Population active du moment (ou force de travail)

Elle comprend les personnes actives au moment de l'enquête, la période de référence retenue est en général une semaine ou un jour. Ce type de population active, le plus souvent captée dans la majorité des enquêtes emplois, constitue une photographie instantanée de l'état d'une population vis à vis de l'activité économique,

Taux de participation : c'est le rapport de la population active occupée à la population en âge de travailler.

Le taux de chômage :

Il est calculé en rapportant les chômeurs (personnes en mesure de travailler qui n'ont pas de travail leur procurant un salaire ou un revenu et qui en cherchent pendant la période de référence à la population active.

Scolarisation:**Le taux brut de scolarisation :**

Il est calculé en rapportant l'effectif des élèves du primaire pendant une année à la population en âge de suivre l'école primaire (7- 12 ans au Sénégal).

Le taux net de scolarisation :

Il est calculé en rapportant l'effectif des élèves du primaire âgés de 7- 12 ans, pendant une année à la population qui est en âge de suivre l'école primaire.

Disponibilité céréalière : elle représente la somme de la production disponible, des importations (y compris les aides alimentaires) et des stocks initiaux. La production disponible est obtenue en appliquant à la production brute des coefficients qui tiennent compte des pertes et des semences pour les différentes spéculations et, pour le riz, du coefficient de transformation du paddy en riz.

Le produit intérieur brut (PIB) mesure la production finale totale de biens et de services des résidents et des non-résidents réalisée sur le territoire national. Ladite production est évaluée aux prix départ usine ou aux coûts des facteurs.

Le produit national brut (PNB) comprend le PIB tel que défini plus haut majoré du revenu net des facteurs reçus de l'étranger. La différence entre les deux indicateurs est que le PIB ne comptabilise que l'activité économique réalisée sur le territoire national alors que le PNB tient compte également de l'activité économique des résidents à l'étranger.

Le produit national net (PNN) est égal au PNB minoré de la dépréciation des actifs «produits par l'homme» et de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles. Il représente la valeur au prix du marché de tous les biens et services finaux produits dans une économie pendant un an si ces biens et services sont affectés à la consommation des ménages ou à l'augmentation du stock de capital.

Revenu national : montant global des revenus versés aux facteurs de production en règlement de leurs services. Il mesure le coût pour l'économie nationale de la production des biens et services finaux pendant une année.

Valeur ajoutée (VA) : elle désigne la valeur nouvelle créée par une unité institutionnelle au cours du processus de production ou de transformation, évaluée au coût des facteurs tel que : $VA = (\text{valeur hors TVA des biens et services produits}) - (\text{valeur hors TVA des consommations intermédiaires})$.

Consommation : elle mesure les dépenses des ménages et des administrations publiques pour l'acquisition de biens et services produits pendant la période de compte.

Epargne : c'est la partie du revenu disponible courant qui n'est pas consommée.

L'inflation : l'inflation se produit lorsque le niveau général des prix augmente. Elle est encore définie par la diminution du pouvoir d'achat de l'unité monétaire, ce qui signifie qu'une quantité donnée de monnaie ne permet plus d'acheter qu'une quantité réduite de biens et de services.

Dépréciation : dans la comptabilité nationale, c'est l'évaluation au prix du marché du capital fixe usé ou frappé d'obsolescence au cours de la production des biens et services.

Investissement brut : montant global des dépenses nettes des unités productrices pendant un an et consacrées à de nouveaux bâtiments, à de nouvelles machines et à l'augmentation des stocks. L'investissement net est égal à l'investissement brut moins la dépréciation.

Taux de salarisation : c'est le rapport du nombre d'actifs salariés sur la population active.

Chômeur : il s'agit de toute personne ayant dépassé un âge spécifié (population en âge de travailler) qui, au cours de la période de référence était à la fois :

- sans travail ; c'est à dire n'était pas pourvue d'emploi salarié ou non salarié au cours de la période de référence (une semaine) ;
- disponible pour travailler dans un emploi salarié ou non durant la période de référence (deux semaines) ;
- à la recherche d'un travail ; c'est à dire avait pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée (quatre dernières semaines ou douze derniers mois) pour chercher un emploi salarié ou non.

Taux de chômage : c'est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active.

Taux de dépendance : c'est le rapport de la population inactive plus la population au chômage sur la population active occupée.

Population inactive : la population inactive du moment comprend tous les individus qui n'appartiennent pas à la population active (occupée ou non) ; c'est à dire :

- les individus n'ayant pas encore atteint l'âge de travailler ;
- les individus ayant l'âge de travailler, mais qui n'ont pas travaillé au moins une heure durant la période de référence (une semaine) et qui sont indisponibles pour travailler et/ou qui n'ont pas effectué de recherches ;
- les étudiants, personnes s'occupant du foyer et autres principalement engagées dans des activités non économiques durant la période de référence.

Lorsque ces individus répondent aux critères proposés ci-dessus de la définition et uniquement dans ces cas là, ils doivent alors être considérés comme inactifs.

Termes économiques :

Administrations privées : elles comprennent l'ensemble des unités institutionnelles privées dotées de la personnalité juridique, qui produisent des services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété. Il s'agit, pour l'essentiel de cultes, syndicats, partis politiques, organisations non gouvernementales, associations de personnes...

Administration publiques : ce sont l'ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Elles comprennent les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale.

Biens : ce sont les objets physiques pour lesquels il existe une demande, sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété peut être transférée d'une unité institutionnelle à une autre par le biais d'une opération sur le marché.

Services : ce ne sont pas des entités indépendantes sur lesquelles il est possible d'établir des droits de propriété. Leur commercialisation ne peut être dissociée de leur production. Les services sont des sorties hétérogènes produites sur commande ; ils se traduisent typiquement par un changement de l'état des unités qui les consomment, changement obtenu par l'activité des producteurs à la demande des consommateurs.

Consommation finale : c'est la valeur de l'ensemble des biens et services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains, individuels ou collectifs. La consommation finale se compose de :

- consommation finale de ménages (consommation finale privée) : ensemble de la consommation des ménages résidents, qu'elle soit effectuée sur le territoire économique ou dans le reste du monde. Elle exclut la consommation finale des ménages non résidents sur le territoire économique. La valeur des biens et services qui la composent est déterminée au prix d'acquisition (TVA comprise).
- consommation finale des administrations publiques (consommation finale publique) : valeur des services non marchands produits par les branches non marchandes, déduction faite des paiements partiels effectués par les ménages pour la fourniture de ces services.

Contribution à la croissance du PIB : la contribution d'une des composantes des emplois à la croissance du PIB est le rapport, exprimé en pourcentage, entre la variation de cette composante entre les années $n-1$ et n et la variation du PIB pendant la même période.

Exportations de biens et de services : l'ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non résidents à titre onéreux ou gratuit. Ils sont évalués en prix FAB (franco à bord).

Formation brute de capital fixe (FBCF) : encore appelée investissement, la FBCF est égale aux acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

FBCF des ménages : c'est l'acquisition ou la production pour propre compte de logements dans le cadre de l'activité domestique des ménages. Par ailleurs, les biens d'équipement constituent de la FBCF lorsqu'ils sont acquis pour répondre à des fonctions d'entrepreneurs individuels des ménages.

Importations de biens et de services : ce sont les biens et des services fournis par des non résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Ils sont mesurés en prix CAF (coût, assurance, fret).

Impôts sur la production et les importations : ce sont les versements obligatoires sans contrepartie, prélevés par les administrations publiques et qui frappent la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, bâtiments et autres actifs utilisés à des fins de production. Ces impôts indirects sont dus indépendamment de la réalisation de bénéfices d'exploitation.

Impôts sur le revenu : il s'agit des impôts frappant les revenus, les bénéfices et les gains en capital. Ils sont établis sur les revenus effectifs ou présumés des personnes physiques, ménages, sociétés et institutions sans but lucratif au service des ménages.

Population totale résidente : c'est l'ensemble des personnes, nationaux ou étrangers, établies de façon durable sur le territoire économique du pays, même si elles en sont temporairement absentes. La moyenne annuelle du nombre d'habitants fournit une base appropriée pour l'estimation des variables de la comptabilité nationale ou comme dénominateur en cas de comparaison.

Production : la production est une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services.

Production marchande : c'est la production écoulee ou destinée à être écoulee sur le marché, la production marchande comprend :

- les produits vendus à un prix économiquement significatif (c'est à dire à un prix qui a une influence significative sur les volumes que les producteurs sont disposés à offrir et sur les volumes que les acquéreurs souhaitent acheter) ;
- les produits troqués ;
- les produits auto-consommés ;
- les produits stockés.

Production non marchande : c'est l'ensemble des biens et des services individuels ou collectifs produits par les administrations privées ou par les administrations publiques et fournis gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs (c'est à dire à des prix qui ont peu ou pas d'influence sur les quantités demandées) à d'autres unités institutionnelles ou à la communauté dans son ensemble.

Produit intérieur brut aux prix du marché (PIB) : agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes, le PIB peut se définir de trois manières :

- somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activités, augmentée des impôts et minorée des subventions sur les produits ;
- somme des emplois finaux intérieurs de biens et de services (consommation finale, FBCF, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

L'indice de développement humain (IDH) : l'IDH est un indicateur composite qui mesure le niveau du bien-être humain sous trois angles cruciaux :

- la durée de vie, mesurée par un indicateur se fondant sur l'espérance de vie à la naissance ;
- le niveau d'éducation, mesurée par un indicateur combinant pour deux tiers le taux d'analphabétisme et pour le tiers restant le taux de scolarisation combiné (tous ordres d'enseignement confondus) ;
- le niveau de revenu ou encore niveau de vie, mesuré par un indicateur du produit intérieur brut réel par habitant (PIB réel/hab.) exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA).

Termes économiques :

Administrations privées : elles comprennent l'ensemble des unités institutionnelles privées dotées de la personnalité juridique, qui produisent des services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété. Il s'agit, pour l'essentiel de cultes, syndicats, partis politiques, organisations non gouvernementales, associations de personnes...

Administration publiques : ce sont l'ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Elles comprennent les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale.

Biens : ce sont les objets physiques pour lesquels il existe une demande, sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété peut être transférée d'une unité institutionnelle à une autre par le biais d'une opération sur le marché.

Services : ce ne sont pas des entités indépendantes sur lesquelles il est possible d'établir des droits de propriété. Leur commercialisation ne peut être dissociée de leur production. Les services sont des sorties hétérogènes produites sur commande ; ils se traduisent typiquement par un changement de l'état des unités qui les consomment, changement obtenu par l'activité des producteurs à la demande des consommateurs.

Consommation finale : c'est la valeur de l'ensemble des biens et services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains, individuels ou collectifs. La consommation finale se compose de :

- consommation finale de ménages (consommation finale privée) : ensemble de la consommation des ménages résidents, qu'elle soit effectuée sur le territoire économique ou dans le reste du monde. Elle exclut la consommation finale des ménages non résidents sur le territoire économique. La valeur des biens et services qui la composent est déterminée au prix d'acquisition (TVA comprise).
- consommation finale des administrations publiques (consommation finale publique) : valeur des services non marchands produits par les branches non marchandes, déduction faite des paiements partiels effectués par les ménages pour la fourniture de ces services.

Contribution à la croissance du PIB : la contribution d'une des composantes des emplois à la croissance du PIB est le rapport, exprimé en pourcentage, entre la variation de cette composante entre les années n-1 et n et la variation du PIB pendant la même période.

Exportations de biens et de services : l'ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non résidents à titre onéreux ou gratuit. Ils sont évalués en prix FAB (franco à bord).

Formation brute de capital fixe (FBCF) : encore appelée investissement, la FBCF est égale aux acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

FBCF des ménages : c'est l'acquisition ou la production pour propre compte de logements dans le cadre de l'activité domestique des ménages. Par ailleurs, les biens d'équipement constituent de la FBCF lorsqu'ils sont acquis pour répondre à des fonctions d'entrepreneurs individuels des ménages.

Importations de biens et de services : ce sont les biens et des services fournis par des non résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Ils sont mesurés en prix CAF (coût, assurance, fret).

Impôts sur la production et les importations : ce sont les versements obligatoires sans contrepartie, prélevés par les administrations publiques et qui frappent la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, bâtiments et autres actifs utilisés à des fins de production. Ces impôts indirects sont dus indépendamment de la réalisation de bénéfices d'exploitation.

Impôts sur le revenu : il s'agit des impôts frappant les revenus, les bénéfices et les gains en capital. Ils sont établis sur les revenus effectifs ou présumés des personnes physiques, ménages, sociétés et institutions sans but lucratif au service des ménages.

Population totale résidente : c'est l'ensemble des personnes, nationaux ou étrangers, établies de façon durable sur le territoire économique du pays, même si elles en sont temporairement absentes. La moyenne annuelle du nombre d'habitants fournit une base appropriée pour l'estimation des variables de la comptabilité nationale ou comme dénominateur en cas de comparaison.

Production : la production est une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services.

Production marchande : c'est la production écoulee ou destinée à être écoulee sur le marché, la production marchande comprend :

- les produits vendus à un prix économiquement significatif (c'est à dire à un prix qui a une influence significative sur les volumes que les producteurs sont disposés à offrir et sur les volumes que les acquéreurs souhaitent acheter) ;
- les produits troqués ;
- les produits auto-consommés ;
- les produits stockés.

Production non marchande : c'est l'ensemble des biens et des services individuels ou collectifs produits par les administrations privées ou par les administrations publiques et fournis gratuitement ou à des prix économiquement non significatifs (c'est à dire à des prix qui ont peu ou pas d'influence sur les quantités demandées) à d'autres unités institutionnelles ou à la communauté dans son ensemble.

Produit intérieur brut aux prix du marché (PIB) : agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes, le PIB peut se définir de trois manières :

- somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activités, augmentée des impôts et minorée des subventions sur les produits ;
- somme des emplois finaux intérieurs de biens et de services (consommation finale, FBCF, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

L'indice de développement humain (IDH) : l'IDH est un indicateur composite qui mesure le niveau du bien-être humain sous trois angles cruciaux :

- la durée de vie, mesurée par un indicateur se fondant sur l'espérance de vie à la naissance ;
- le niveau d'éducation, mesurée par un indicateur combinant pour deux tiers le taux d'analphabétisme et pour le tiers restant le taux de scolarisation combiné (tous ordres d'enseignement confondus) ;
- le niveau de revenu ou encore niveau de vie, mesuré par un indicateur du produit intérieur brut réel par habitant (PIB réel/hab.) exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA).

L'IDH est la moyenne arithmétique simple des trois indicateurs que sont :

- Indicateur de durée de vie
- Indicateur du niveau d'instruction
- Indicateur du PIB réels/hab. exprimé en PPA